THE LIBRARY - THE UNIVERSITY OF JORDAN

★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9412 24 PAGES DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 20 - LUNDI 21 AVRIL 1975

Les dirigeants espagnols pourraient suggérer au général Franco de se retirer

LIRE PAGE 5

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,80 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris no 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La France, la Grèce et l'Europe

« Le caractère dominant des pourparlers que j'engagerai avec les dirigeants français sera d'ordre politique », déclarait M. Constantin Caramanlis au « Monde », à la veille de son arrivée à Paris. S'il faut s'en tenir aux déclarations et aux textes officiels publiés le vendredi 18 avril, à l'issue de la visite du président du conseil grec, les résultats dans ce domaine paraissent maigres.

M. Caramanlis n'a pas obtenu du gouvernement français un quelconque engagement concernant la « *mise en quarantaine* » de la Turquie pour ses « violations des principes et des résolutions de l'ONU », comme il en avait exprimé le souhait, toujours dans l'interview qu'il avait accordée au « Monde » (n° daté 13-14 avril). Les responsables français n'ont pas non plus épousé explicitement les thèses d'Athènes sur le conflit chypriote. Certes, l'hôtel Matignon — dans sa « déclaration à la presse » — condamne la Turquie, sans la nommer, pour avoir eu recours à la violence, mais il exprime seulement sa « compréhension » de la position du gouvernement d'Athènes, dont il « apprécie la modération ». Il se prononce pour un règlement assurant la « *coopération harmonieuse* entre les deux communautés » de l'île, mais il n'indique pas si cette coopération devrait se réaliser sur la base de la fédération multicantonale prônée par Athènes ou du partage bi-national exigé par Ankara.

De même, Paris observe une stricte neutralité quant à la délimitation du plateau de la mer Egée qui constitue l'un des principaux litiges entre la Grèce et la Turquie. En effet, la France fournira son aide à la prospection pétrolière uniquement dans les zones « non contestées ».

Malgré tout, M. Caramanlis quitte Paris « pleinement satisfait » de ses entretiens. Et pour cause. Le président du conseil grec, homme d'Etat dont le réalisme n'est pas la moindre qualité, visait sans doute des objectifs beaucoup moins ambitieux que ceux qu'il avait formulés avant d'arriver à Paris. Il se rend compte que l'importance géopolitique de la Turquie interdit à la France, comme d'ailleurs aux super-puissances, des prises de position qui risquent de susciter une crise avec le gouvernement d'Ankara. L'ancien proscrit, de même, n'avait-il pas « compris » les motivations des dirigeants français à l'époque où ils courtisaient le « régime des colonels » ?

M. Caramanlis a obtenu de Paris le maximum de ce qu'il pouvait raisonnablement espérer. La France lui a accordé son « plein soutien » pour l'adhésion de la Grèce au Marché commun, pour l'obtention d'un prêt de 480 millions de dollars de la Banque européenne, ainsi que d'importants crédits bancaires qu'offriront des établissements français. Des contrats d'armement, actuellement en négociation, permettront à la Grèce tout à la fois de réduire sa dépendance à l'égard des Etats-Unis et de renforcer son potentiel militaire face à la Turquie.

L'essentiel est que l'adhésion d'Athènes au Marché commun (qui devrait intervenir dans les cinq prochaines années) favorisera la peine intégration de la Grèce dans l'Europe démocratique et, du coup, lui fournira les concours et les *soutiens* supplémentaires dont elle a besoin pour affronter les périls intérieurs et extérieurs auxquels elle est exposée.

Dans la pratique, M. Caramanlis a réussi à ouvrir la voie qui lui permettrait, à moyen terme, d'atteindre ses objectifs politiques.

(Lire nos informations page 4.)

LA PATENTE VA ÊTRE ALLÉGÉE DE 30 % POUR LE PETIT COMMERCE

annonce M. Chirac

(Lire page 24.)

LES CONSÉQUENCES DU RECUL DES ÉTATS-UNIS EN EXTRÊME-ORIENT

• CAMBODGE : les Khmers rouges s'installent à Phnom-Penh
• VIETNAM : une nouvelle capitale provinciale est tombée
• CHINE : Kim Il Sung réclame l'éviction du régime sud-coréen

● A PHNOM-PENH, *malgré la persistance d'une certaine tension, un calme relatif paraissait revenir samedi 19 avril, après l'opération d'évacuation ordonnée la veille par les Khmers rouges. Les informations dont on dispose demeurent cependant fragmentaires et contradictoires. Dans la capitale même, il semble seulement se confirmer, comme l'indique notre envoyé spécial Patrice de Beer, que les combats ont entièrement cessé et que les ressortissants étrangers, notamment, n'ont pas eu à souffrir des derniers événements. Asile a été donné par l'ambassade de France au groupe des correspondants étrangers encore sur place.*

Des éléments républicains tiennent encore, apparemment, certaines positions dans le reste du pays.

● A SAIGON, *on annonce de source militaire que les forces révolutionnaires se sont emparées de la capitale provinciale de Phan-Thiet, localité côtière située à environ 150 kilomètres à l'est de la capitale. C'est la dix-neuvième capitale provinciale qui échappe au contrôle des forces gouvernementales sud-vietnamiennes.*

● A PEKIN, *un accueil exceptionnel a été réservé au président Kim Il Sung, en visite officielle en Chine populaire pour la première fois depuis 1961. D'après les premiers discours prononcés, le leader nord-coréen souhaite obtenir l'appui de la Chine pour liquider, en profitant de l'affaiblissement des positions américaines en Asie, le régime du président Park Chun Hee en Corée du Sud.*

Egalement à Pékin, au cours d'un meeting organisé samedi matin pour célébrer la victoire des Khmers rouges, le ministre chinois de la défense M. Yeh Chien-ying a sévèrement attaqué l'« autre superpuissance » pour avoir « pris position en faveur de la clique traîtresse de Lon Nol et fraternisé avec elle ».

● A WASHINGTON, *M. Kissinger a poursuivi devant le Congrès son plaidoyer pour une aide militaire au Vietnam du Sud.*

M. Long Boret s'est rendu

De notre envoyé spécial

Notre envoyé spécial Patrice de Beer, qui travaille à Phnom-Penh dans des conditions extrêmement difficiles — les communications normales avec l'extérieur n'ont pas été rétablies, — a réussi à nous faire parvenir ce récit.

Phnom-Penh. — La première journée de la libération de Phnom-Penh marquera sans doute longtemps l'histoire du Cambodge. Commencée dans l'enthousiasme populaire, alors que les unités républicaines faisaient défection, elle s'est achevée par la décision sans précédent, que *le Monde* a *annoncée hier : l'évacuation de* la ville par ses habitants. Très tôt le matin, des dizaines de milliers de réfugiés ont repris spontanément le chemin de leurs villages. L'après-midi, les Phnom-Penhois ont reçu l'ordre de se rendre hors des limites de la ville. Cette décision a été prise sans doute à la fois afin de permettre aux Khmers rouges de contrôler et d'administrer la capitale et de résoudre les problèmes que pose le ravitaillement.

Au début, les soldats, des paysans très jeunes et ne connaissant pas la grande ville où ils se sentaient perdus et inquiets, ont eu un comportement très correct.

Ils comptent très peu de cadres, mais apparemment ils sont organisés. Il n'est pas possible pour le moment de rencontrer et d'identifier les responsables. On a assisté à de nombreuses manifestations de fraternisation. Mais l'atmosphère a changé vendredi après-midi, après la décision d'évacuation. Rappelons que la *population de Phnom-Penh* a plus que quadruplé pendant la guerre du fait de l'afflux de réfugiés.

Nous avions fait jeudi matin une quarantaine de kilomètres hors de la ville, vers le nord-ouest. L'enthousiasme était indescriptible lorsque les habitants se trouvaient en présence de Français. De longues colonnes de soldats avec beaucoup d'armes américaines se dirigeaient vers Phnom-Penh. Il y avait des unités de femmes en noir.

Tout a été détruit par l'aviation, *les habitants vivent sous les* ruines ; les arbres sont brûlés. Les soldats offrent de la bière et des cigarettes.

Au retour, nous avons été retenus quelques heures avant d'être emmenés au ministère de l'information où se trouvent des responsables républicains convoqués par la radio... L'atmosphère est détendue : les prisonniers — Lon Non (frère de l'ex-président), plusieurs généraux, des ministres — rient et discutent avec des militaires anonymes. Un seul « super-traître » : l'ancien président du conseil, Long Boret, s'est rendu de lui-même et a été bien accueilli. Les responsables semblent souhaiter la plus large union. Ils attendent la venue imminente des dirigeants du gou*vernement. Ils ne savent pas* quand aura lieu le retour du prince Sihanouk.

L'évacuation semble néanmoins avoir créé une certaine inquiétude

PATRICE DE BEER.

(Lire nos informations page 2.)

Il n'y a plus de 17e parallèle

De notre envoyé spécial

Notre envoyé spécial Jacques Decornoy vient d'arriver à Da-Nang, qui fut, lors de l'exode du mois dernier, le théâtre de scènes tragiques.

Da-Nang. — En quatre-vingt-dix minutes, le Yak-40, de fabrication soviétique, nous aura conduits sans anicroche de Hanoï à cet aérodrome que le monde entier, il y a trois semaines, a vu à la télévision submergé par le chaos, la grande folie des fuyards prenant d'assaut les derniers avions de l' « autre Vietnam ». L'armée de Saigon partait sans bagages ou se faisait coincer sur place, les Vietcongs arrivaient. Mais Da-Nang, ce fut aussi du temps des Américains l'aérodrome le plus actif du monde après celui de Chicago. Une fois partie l'armée étrangère, les jets de l'aviation saigonnaise avaient pris le relais. Aujourd'hui voici à perte de vue les pistes et les casernements vides, les constructions militaires vides. En un clin d'œil un monde a disparu, s'est écroulé sans qu'un coup de feu soit tiré.

JACQUES DECORNOY.

(Lire la suite page 3.)

Pékin fête le « compagnon d'armes »

De notre correspondant

Pékin. — M. Kim Il Sung est arrivé à Pékin le vendredi 18 avril. C'est une singulière visite : bien que voisin, socialiste et en principe *ami et compagnon d'armes*, le chef du parti nord-coréen ne s'était pas rendu officiellement en Chine depuis quatorze ans. Annoncé seulement deux jours plus tôt, le voyage a déjà donné lieu à des démonstrations de foule dont l'ampleur, la couleur et l'organisation replongent le spectateur dans les exubérances planifiées de la révolution culturelle. C'est encore l'occasion d'entendre réaffirmer sur les tribunes par l'invité et l'invitant la force de l'idéal communiste, ce qu'il est impossible de faire lorsque la Chine reçoit des visiteurs non marxistes.

Qu'est venu faire le chef de la Corée populaire ? Certainement pas une visite de routine. Quelques phrases prononcées lors du banquet de vendredi soir éclairent les entretiens :

« Il est à présent d'une extrême importance d'intensifier le combat commun de nos deux peuples contre l'impérialisme

ALAIN BOUC.

(Lire la suite page 3.)

UN NOUVEAU MONDE EN ASIE

par RENÉ DABERNAT

L'échec américain en Indochine *ne traduit pas seulement le reflux* d'une grande puissance contrainte d'évacuer des régions longtemps présentées comme essentielles. Il referme un cycle historique. Au seizième siècle, les navigateurs portugais, avec leurs caravelles, avaient ouvert l'Extrême-Orient à quatre cents ans de suprématie occidentale. Dans le sillage de Vasco de Gama et d'Albuquerque surgirent de vastes empires, notamment britanniques, hollandais, français, établis puis maintenus par la force. Plus tard, l'*impérialisme américain* s'y était tantôt greffé, tantôt substitué. Cette ère, déjà presque close après le départ des colonisateurs européens, s'achève maintenant entre le Mékong et Saigon sur les images de bannières étoilées hâtivement repliées.

Les principaux rôles appartiennent désormais aux deux Etats géants du continent asiatique : l'U.R.S.S., dont les trois quarts du territoire se situent au-delà de l'Oural, et la Chine. Or chacun d'eux, contredisant la thèse marxiste de l'unité des pays frères, assure détenir seul, dans sa Mecque, les clés de l'avenir. Les Russes sont, de surcroît, les derniers Européens enracinés en Asie. Face-à-face décisif, en fonction duquel l'Occident, tout autant que l'Inde ou le Japon, doit redéfinir sa politique.

Certes, le président Nixon avait, sous l'influence de Henry Kissinger et, peut-être, du général de Gaulle, pressenti ce changement majeur de perspective. Il a souvent déclaré, conformément à la « doctrine de Guam » de 1969, que les Etats-Unis réduiraient leurs engagements extérieurs et cesseraient d'agir en gendarmes de l'univers. Le dégagement fut matérialisé, dès 1970, par l'évacuation des premiers contingents importants de G.I. Mais il prend fin de manière tellement chaotique que beaucoup y voient plus une perte de la face, s'ajoutant au sang inutilement versé, que l'accomplissement d'une politique réfléchie, couronnant le « sommet » Mao-Nixon de Pékin.

Pourtant, le débat dépasse et l'Indochine et l'Amérique, même s'il n'est que trop vrai que l'une porte tout le poids du malheur, l'autre de graves responsabilités, d'où naissent aujourd'hui des doutes sur la valeur de son « *leadership* » comme de sa parole. Il englobe tous les aspects de la succession de l'ensemble des Occidentaux dans ces terres immenses, ces vertes péninsules, ces îles parfumées qu'ils avaient cru pouvoir soit assujettir, soit gagner à leur cause.

Jamais, en fait, durant l'époque coloniale, aucun peuple asiatique n'a abandonné l'espoir de trouver ou de retrouver une place à sa mesure : ni l'Inde, dont le capitalisme anglais, au début du siècle dernier, pille les richesses et ruine les centres textiles en rendant obligatoire l'exportation du coton et l'importation de tissus de Manchester ; ni la Chine, que démembrent, après la guerre britannique de l'opium, l'Occident et les tsars ; ni le Japon, impatient de cueillir les fruits de sa révolution économique de 1868 ; ni l'Indochine « française », ni l'Indonésie « néerlandaise » L'Asie millénaire savait, d'instinct, qu'elle sortirait un jour de l'ombre et de l'oubli.

Son réveil, qu'annonce en 1904 la victoire japonaise sur la flotte russe de Port-Arthur, constitue l'un des traits marquants de notre temps. On ne rappellera ici que quelques étapes significatives : luttes de Gandhi contre la Grande-Bretagne. Longue Marche de Mao, irruption des marchandises asiatiques bon marché en Europe et aux Etats-Unis au cours des années 30, offensive du Japon à Pearl-Harbour et dans tout le Pacifique, insurrection des Vietnamiens de Ho Chi Minh, révolte de Sukarno. Sous cette poussée inlassable, multiforme, implacable, où se mêlent les armes et les idées, les ambitions et la misère, l'édifice commercial, financier, stratégique occidental ne pouvait que craquer. Il postulait un effacement durable de l'Asie. C'est le contraire qui s'est produit.

(Lire la suite page 2.)

LES ÉCRANS DE L'ÉTRANGER

Le pain quotidien de l'Amérique

Ils sont tous là, groupés au même endroit, échelonnés sur 200 mètres d'asphalte, entre la 52e *et la 54e rue, le long du canon* creusé dans le verre et l'acier de la 6e avenue, l'Avenue of The Americas, les quatre grands, les quatre blocs, les quatre rocs de la télé aux U.S.A. : les trois chaînes commerciales, la C.B.S., la N.B.C. et l'A.B.C. et l'institut de sondages, la Nielsen.

Ils se surveillent derrière les jalousies de buildings à l'enseigne d'une discrétion et d'une prospérité de bon ton. Rien de tapageur dans *ces halls d'entrée monumentaux*, vestibule du monde des affaires, pas du monde du spectacle : les programmes se fabriquent à Hollywood, et s'évaluent et se jaugent, et se jugent à New-York ; rien de tape-à-l'œil dans ces bureaux étagés à flanc de gratte-ciel, ensoleillés, feutrés, où le visiteur trouve, dès le palier, à peine *refermées les portes de l'ascenseur*, avec la clé des toilettes (à la demande) et la tasse de café, un accueil personnalisé.

(Lire page 11 l'article de CLAUDE SARRAUTE.)

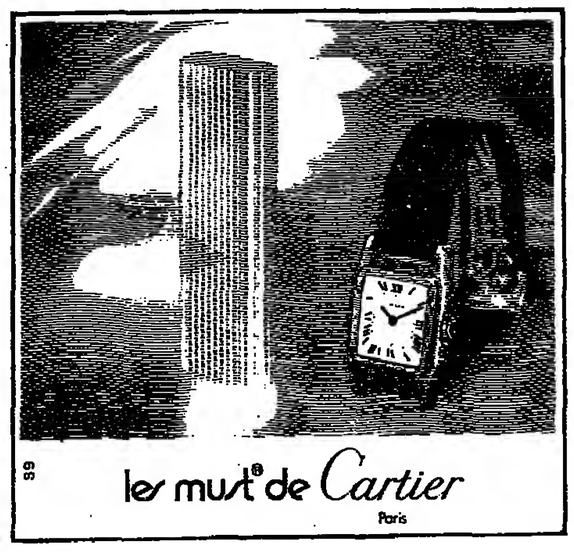

AU JOUR LE JOUR — Minimum vital

Le Centre d'études sur les revenus et les coûts vient de s'apercevoir que 50 % des non-salariés déclaraient des revenus inférieurs à ceux d'un ouvrier qualifié.

Les salariés s'en doutaient un peu. Mais, pour être juste, il faut se demander si ces déclarations correspondent toujours à des calculs d'apothicaires ou d'arracheurs de dents. Bien des petits commerçants frôlent le SMIC.

C'est peut-être pour cela qu'un gouvernement soucieux des lettres et des arts a assimilé pour l'impôt les droits d'auteur à un salaire. L'écrivain est flatté qu'on rende ainsi hommage à sa sincérité fiscale. Il le serait encore plus si, par le jeu des lois sociales, il pouvait espérer voir son heure de labeur rétribuée au minimum vital.

ROBERT ESCARPIT.

LE NOUVEAU LONGCHAMP

Tribunes panoramiques
Télévision couleur

RESTAURANT AERIEN
LON. 55-77

Location de places : tél. 286-92-02 et les jours de courses jusqu'à 12 h : 506-21-51

DIMANCHE 20 AVRIL
«PRIX DARU»

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ASIE

Des combats se poursuivraient au Cambodge

La situation dans la capitale cambodgienne, qui s'était quelque peu détendue vendredi 18 avril en fin d'après-midi, après la panique déclenchée par l'ordre d'évacuation donné à la population par les Khmers rouges, semblait s'être à nouveau tendue samedi matin. Seuls quelques milieux diplomatiques peuvent établir de manière sporadique des contacts par radio avec Phnom-Penh. « *Les communications sont coupées parce que les Khmers rouges sont actuellement en train d'essayer de réorganiser les choses* », a déclaré à Pékin un porte-parole du prince Sihanouk.

La station de radio de Phnom-Penh demeure silencieuse. Son dernier bulletin, un appel au calme et à la reddition, suivi de l'annonce de l'arrivée des « *grands frères* » chargés de prendre en main l'administration de la capitale, date de jeudi 14 heures (h. loc.). Aucune voix responsable ne s'est fait entendre à Phnom-Penh depuis la prise de la ville par les révolutionnaires. Selon une émission en khmer diffusée par Pékin dans la nuit de vendredi à samedi, le vice-premier ministre et ministre de la défense nationale, M. Khieu Samphan, « *est en route pour Phnom-Penh* ». L'émission ne donne aucune précision sur le lieu d'où M. Khieu Samphan s'est mis en route, ni sur le temps qu'il lui faudra pour atteindre Phnom-Penh. Aucun responsable important du GRUNC ne paraît être arrivé dans la capitale, contrairement à ce qu'indiquaient certaines informations peu après la chute de la ville. Ceci expliquerait le réflexe d'hommes des maquis révolutionnaires ordonnant l'évacuation de la ville et provoquant en fait la confusion puis la panique parmi la population.

« *C'est exact, la population a été évacuée, les autorités du GRUNC parlant d'un bombardement possible de la ville* », avait déclaré M. Sauvagnargues à sa sortie, vendredi, de l'Elysée. Aucun bombardement aérien américain ne peut être envisagé sur Phnom-Penh, a affirmé, le même jour, le porte-parole du Pentagone. A Pékin, le porte-parole du prince Sihanouk a cependant démenti, vendredi soir, que Phnom-Penh ait été évacuée, ajoutant que les Khmers rouges s'efforçaient de réorganiser la vie dans la capitale. On relèvera toutefois que le prince Sihanouk avait déclaré, à Europe N° 1, avant l'évacuation : « *D'ailleurs, nous allons dégorger Phnom-Penh* », et il ajoutait : « *Mais à supposer qu'il y ait, après le dégorgement, cinq cent mille à six cent mille Phnom-Penhois, le gros morceau c'est d'assimiler les Phnom-Penhois, c'est-à-dire, comment dirais-je ? leur donner une certaine discipline. Mais ces gens sont très opportunistes, ils ont déjà accueilli à bras ouverts les Khmers rouges. Comme les Khmers rouges ont une organisation formidable, très efficace — sans organisation, sans efficacité, ils n'auraient certainement pas pu vaincre les Américains, — ces gens-là ne leur poseront aucun problème.* »

Quoi qu'il en soit, le vide politique en cette période « transitoire » ne paraît pas seul expliquer le flottement et les faux pas des nouveaux maîtres du Cambodge. Des combats se poursuivent en plusieurs points à l'intérieur du pays, indique, samedi matin, à Pékin, l'agence de presse khmère, qui se montre peu disposée ou incapable, précise l'A.F.P., de fournir la moindre information un tant soit peu concrète à ce sujet. L'agence khmère indique seulement qu'au nord-ouest, du côté de la Thaïlande, les combats se poursuivent dans le secteur de la ville de Battambang, au sud-est, à proximité de la frontière sud-vietnamienne, la ville de Svay-Rient est « *presque entièrement libérée* ».

D'autre part, de Bangkok, l'A.F.P. fait état, samedi matin, de rumeurs dont l'origine est attribuée à la radio khmère rouge — l'agence américaine A.P. se montre plus affirmative, — et selon lesquelles les dirigeants républicains cambodgiens capturés jeudi et notamment le premier ministre, M. Long Boret, et le général Lon Non, frère du maréchal Lon Nol, ex-président de la République, auraient été exécutés. Il convient, selon les observateurs, souligne l'A.F.P., d'accueillir ces rumeurs avec circonspection car une radio clandestine, opérant, semble-t-il, près de la frontière *khméro-thaïlandaise, diffuse des* informations alarmistes ou franchement extravagantes. Cette station, qui s'intitule « *la Voix de la nation future* », utilise une terminologie marxisante avec plus ou moins d'à propos. Elle dépendrait d'un service d'action psychologique voulant discréditer le GRUNC. C'est ainsi que cette radio avait annoncé, vendredi, que vingt et un étrangers, et parmi eux des Français, et notamment des journalistes, avaient été tués au cours de l'opération d'évacuation. On apprenait cependant, samedi, à Genève que le comité international de la Croix-Rouge avait reçu des informations indiquant que tous ses délégués — et tous *les journalistes — étaient sains* et saufs.

M. BOUTEFLIKA DEMANDE QUE LE GRUNC SOIT « RÉTABLI DANS SES DROITS LÉGITIMES » A L'ONU.

Le prince Norodom Sihanouk a adressé *jeudi 17 avril* une lettre de remerciements au premier ministre chinois, M. Chou En-lai, à la suite de la prise de Phnom-Penh. Le prince Sihanouk exprime sa « *très profonde reconnaissance* » pour l'aide que la Chine a apportée aux Khmers rouges et prie M. Chou En-lai de transmettre son « *éternelle gratitude* » au président Mao Tsé-toung.

Le Japon et l'Argentine ont reconnu le gouvernement d'union nationale du Cambodge du prince Sihanouk. Le roi Hussein de Jordanie a adressé un message au prince lui annonçant que son pays va prendre les mesures nécessaires à la reconnaissance du nouveau gouvernement cambodgien. Des *télégrammes de félicitations* lui ont été adressés par M. Fidel Castro et le gouvernement polonais.

A Moscou, MM. Brejnev, Podgorny et Kossyguine, chef du gouvernement, ont adressé des messages au prince Sihanouk, ainsi qu'à MM. Penn Nouth, premier ministre du GRUNC, et Kieu Samphan, chef des forces armées populaires de libération du Cambodge. Le gouvernement soviétique a décidé d'apporter une « *aide matérielle de caractère humanitaire aux patriotes cambodgiens* ».

M. Abdelaziz Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, a adressé vendredi au secrétaire général des Nations unies un message lui demandant de « *rétablir le Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge dans ses droits légitimes* » au sein de l'assemblée de l'ONU et des institutions spécialisées.

A Washington, l'ambassade du Cambodge continue de représenter la « République khmère » en attendant les instructions des nouvelles autorités de Phnom-Penh, a déclaré vendredi un porte-parole de l'ambassade. — (*A.F.P., Reuter, A.P.*)

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION

Un nouveau monde

(Suite de la première page.)

Ainsi se lève un nouveau monde que jalonnent l'indépendance de l'Inde et la proclamation de la République populaire de Chine (1949), la capitulation de Dien-Bien-Phu (1954), la conférence de Bandoung (1955), enfin, plus près de nous, les performances économiques japonaises, les explosions atomiques chinoises et l'expérience atomique indienne. Autant de changements fondamentaux. L'Amérique, après y avoir parfois aidé, au nom de l'anticolonialisme, crut ensuite en esquiver certaines conséquences lors de ses guerres froides ou chaudes d'Extrême-Orient avec l'U.R.S.S. et la Chine. En se rapprochant de Moscou, puis de Pékin, elle devait fatalement perdre cet alibi, alors que le réveil asiatique s'accélérait.

Il n'est donc pas interdit de penser que Washington doive accepter ultérieurement dans cette partie du globe des révisions *déchirantes ailleurs qu'en Indo*chine. Déjà, les Philippines et la Thaïlande modifient leur attitude ; la Corée du Sud et Formose prévoient un avenir incertain. Cependant, après l'élimination ou le retrait de l'Europe ou des Etats-Unis, l'Occident n'aborde pas sans atouts ni marge de manœuvres les problèmes de la succession.

En premier lieu, le Japon, malgré une opposition vigoureuse, souhaite toujours son alliance et se comporte en membre actif de l'O.C.D.E. La quasi-totalité des autres pays recherchent ses crédits. L'Allemagne équipe un nombre élevé d'entreprises. La *France garde* un capital politique non négligable en Indochine et son industrie commence à rayonner en Extrême-Orient. L'Angleterre, débarrassée du masque colonialiste, retrouve de nouvelles chances. Divers milieux de Djakarta parlent spontanément hollandais. Partout le Marché commun est tenu pour un ensemble susceptible de sérieux développements.

En second lieu, plusieurs îles américaines du Pacifique demeurent d'impressionnants arsenaux. Quant à la VIIe flotte, elle peut vivre sans toucher terre pendant des mois. Navires gorgés de ravitaillement, pistes d'envol sur porte-avions, sous-marins, ateliers autonomes de réparations lui confèrent puissance et mobilité, deux facteurs essentiels en cas de conflit. L'échec indochinois ne signifie donc nullement que l'Amérique se désintéresse globalement de l'Asie, ni que ses moyens d'action, démultipliés par une terrifiante panoplie thermonucléaire, s'évanouissent. Certains lui reprochent même une présence encore trop voyante, comme si l'U.R.S.S. ne renforçait pas son potentiel naval dans la région et n'avait pas fourni une aide militaire déterminante au Vietnam du Nord.

Aggravées par le schisme sino-soviétique

Peut-on méconnaître enfin qu'il y a plus d'avantages que d'inconvénients à ne pas interférer dans les affaires intérieures des peuples nouvellement indépendants ? L'Asie, en particulier, garde l'empreinte de vieilles haines politiques, raciales, religieuses dont les retombées atteignent tôt ou tard ceux qui, venus du dehors, voudraient les négliger. Elles créent d'inextricables difficultés, parfois des drames : rivalités séculaires entre la Chine et l'Inde, les peuples khmers et vietnamiens, tonkinois et cochinchinois ; massacre d'un demi-million de Chinois au moins en Indonésie en 1965 *et de plusieurs milliers en Malaisie en 1969* ; hostilité des Bengalis musulmans envers les Pakistanais de l'Ouest, guerre indo-pakistanaise du Bangladesh. La colonisation, l'impérialisme des Occidentaux avaient recouvert, non supprimé, ces réalités qu'aggravent souvent le schisme sino-soviétique.

De là découle la nécessité de laisser les peuples asiatiques, y compris les petits et les moyens, se gouverner eux-mêmes, dans le respect des ethnies, des religions, des particularismes hérités du passé. Elle s'est imposée hier à l'Europe. Elle s'impose actuellement aux Etats-Unis. Demain, elle s'imposera éventuellement aux supergrands du marxisme, si du moins il s'agit de remplacer l'ancien colonialisme par une authentique autodétermination.

L'Occident, qui fut longtemps le centre de l'univers — autour de la Méditerranée, de la mer du Nord puis de l'Atlantique — voit apparaître un centre concurrent autour du Pacifique et de l'océan Indien. Mais, tout en mesurant la fragilité des comparaisons historiques, on ne saurait exclure que l'âpreté des prétendants à la succession fasse de son reflux un placement aussi avantageux que celui de l'Angleterre, préférant le « grand large » aux confrontations continentales.

RENÉ DABERNAT.

AFRIQUE

Une résolution pour la protection des journalistes en mission périlleuse est adoptée à Genève

Genève *(A.F.P.)*. — La conférence sur le droit diplomatique, réunie à Genève depuis le 3 février, a adopté vendredi 18 avril une résolution en faveur des journalistes en mission périlleuse dans les zones de combat.

La conférence « *a noté avec inquiétude que trop souvent les journalistes professionnels en mission périlleuse dans les zones de conflit armé ne bénéficient pas d'une protection suffisante* ». Elle déclare son « *intention de mener à bien ses travaux* » l'an prochain, c'est-à-dire d'adopter une nouvelle convention de Genève protégeant spécialement les journalistes.

Le projet en discussion envisage que les journalistes soient considérés comme des civils et munis d'une carte d'identification. Ce nouveau statut serait différent de celui de correspondant de guerre. Les journalistes pourraient, selon les circonstances, montrer le document qui leur serait le plus favorable.

Un projet de convention pour la protection des civils

Les correspondants de guerre accrédités sont souvent soumis à des restrictions dans leurs déplacements et, en cas de capture, sont généralement considérés comme des officiers et gardés prisonniers. Rien dans la convention en cours d'élaboration ne devrait plus s'opposer à la libération rapide des journalistes en mission périlleuse après capture.

D'autre part, la conférence sur la protection des civils, également réunie à Genève depuis le 3 février, s'est séparée vendredi après avoir élaboré les grandes lignes d'un projet de convention. Les délégués de cent vingt et un Etats ont discuté de l'interdiction de certaines armes « *de nature à frapper sans discrimination ou à causer des maux superflus* », telles que le napalm, les bombes à fragmentation, les objets piégés. Les délégués ont aussi étudié la possibilité d'interdire le recours à certaines formes de guerre comme la famine, la destruction de ressources alimentaires, le bombardement massif des villes, les bombardements de barrages et de centrales nucléaires. Des experts se réuniront en janvier prochain à Lugano pour essayer de mettre au point des projets d'interdiction de ces armes ou de ces formes de combat.

CONTROL DATA

premier constructeur mondial de super-ordinateurs forme, dans son Institut parisien,

PROGRAMMEURS

en 4 mois 1/2

ANALYSTES FONCTIONNELS

en 2 mois

TECHNICIENS DE MAINTENANCE

en 6 mois 1/2

Pour conditions et dates d'interviews
Appelez dès maintenant M. MANTION

au 583.46.72 (en P.C.V. de province)
Vous pouvez aussi lui écrire ou venir nous voir

CONTROL DATA France INSTITUT PRIVE CONTROL DATA
46, rue Albert 75013 PARIS

Stages agréés par l'Etat. Loi n° 71575 du 16 juillet 1971

Ethiopie

Révoltes paysannes dans le Godjam

Selon plusieurs témoignages de vogageurs occidentaux, des révoltes paysannes d'une certaine ampleur auraient repris à Injibara et dans la région de Dangla, près du lac Tana, dans la zone des hautes terres de la province éthiopienne du Godjam. Plusieurs milliers de paysans de l'ethnie Agaw, dirigés par un ancien député, s'opposeraient aux forces de police d'Addis-Abeba. Un hélicoptère des services de vaccination aurait été abattu et quarante soldats éthiopiens capturés par les insurgés.

Ces troubles auraient lieu dans une région montagneuse propice à la guérilla et où les affrontements tribaux sont fréquents entre les paysans des basses terres et ceux des hauts plateaux. Mais l'application de la réforme agraire par le comité militaire provisoire d'Addis-Abeba et les distances qu'il a prises avec le clergé catholique éthiopien donneraient cette fois une dimension politique à des révoltes qui toucheraient également la province du Begemder.

Le secrétaire général du FLE à Khartoum

M. Osman Saleh Sabeh, secrétaire général du Front de libération de l'Erythrée-Front de libération populaire (FLE-F.L.P.), arrivé lundi 14 avril à Khartoum, s'est entretenu avec le président Nemeiry et lui a demandé ses bons offices pour réunir les deux branches du FLE. A Beyrouth, M. Omar Slim, porte-parole de la fraction rivale, le FLE-Commandement révolutionnaire, a déclaré que de violents combats se poursuivent dans l'ouest de l'Erythrée. De son côté, le général Mohamed El-Baghir Ahmed, premier vice-président soudanais, a évalué à quarante mille le nombre des réfugiés qui ont pénétré au Soudan depuis le début de l'année, portant le nombre total des réfugiés à cent quarante mille.

Tchad

Une semaine après le coup d'Etat

LES PRISONNIERS POLITIQUES NE SONT TOUJOURS PAS LIBÉRÉS

(De notre envoyé spécial)

N'Djamena. — Bien que les nouveaux dirigeants soient très avares de confidences à ce sujet, on constate ici que, près de huit jours après la réussite du putsch du 13 avril, la plupart des prisonniers politiques de l'ancien régime, à l'exception des militaires, dont le général Malloum lui-même, sont encore maintenus en détention.

Les rares personnalités qui ont accepté de nous répondre à ce sujet font valoir des « *difficultés d'ordre technique* », liées notamment à la dispersion des intéressés dans les régions les plus éloignées du pays. Mais ce retard apparaît de plus en plus à la plupart des observateurs comme une anomalie difficilement explicable.

En fait, il est clair que les nouveaux maîtres du pays, d'orientation politique modérée et généralement pro-française, entendent ne pas courir le risque d'être débordés par des gens qui pourraient conduire le pays bien au-delà de ce qu'ils envisagent eux-mêmes actuellement. Attachés dans un premier temps à récupérer systématiquement les éléments les plus valables de l'ancien régime, ils ne souhaitent manifestement pas accueillir dans la rue, et *a fortiori* au sein des nouvelles instances dirigeantes, les personnalités qui s'étaient heurtées au président Tombalbaye, du moins avant d'avoir suffisamment consolidé leur position.

Décidés apparemment à aller assez loin dans la voie de la réconciliation nationale, ils souhaitent n'y aller qu'en bon ordre et non sous la pression populaire. Il est certain néanmoins qu'ils ne pourront se permettre de tergiverser très longtemps dans une affaire qui apparaîtra comme un test de leurs intentions réelles.

P. B.

● *M. Pierre Abelin*, ministre de la coopération, s'est rendu, du 17 au 19 avril, au Burundi et au Rwanda. — *(A.F.P., Reuter.)*

Rhodésie

M. Ian Smith se déclare prêt à reprendre immédiatement les pourparlers avec les nationalistes

M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, est prêt à reprendre immédiatement les pourparlers avec les dirigeants nationalistes africains, a déclaré vendredi 18 avril un porte-parole du gouvernement de Salisbury. « *Une invitation a été adressée à l'évêque Muzorewa, président du Conseil national africain* (qui regroupe les trois mouvements de libération) *en vue d'une rencontre la semaine prochaine* », a-t-il précisé. D'après le porte-parole, ces entretiens devraient avoir lieu à Salisbury.

L'évêque Muzorewa, qui se trouve dans la capitale rhodésienne, a déclaré que sa réponse « *dépendra du règlement de certains problèmes, dont le principal est de savoir si le révérend Sithole* (chef de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU) *sera emprisonné de nouveau s'il rentre en Rhodésie* ». M. Sithole, libéré, après onze ans de prison, à la suite de l'accord de Lusaka en décembre dernier, avait de nouveau été emprisonné le 4 mars, puis libéré, sur l'intervention de Prétoria, pour assister à la conférence des ministres de l'O.U.A. à Dar-Es-Salaam, il y a dix jours. Il se trouve actuellement en Tanzanie.

M. Smith a cependant déclaré, le 17 avril, qu'un « *abîme* » séparait encore les thèses en présence et qu'il fallait s'attendre à des négociations prolongées. D'autre par, l'évêque Muzorewa avait vivement déploré, le 16 avril, la discorde qui règne dans les rangs des nationalistes. Il a notamment affirmé que de nombreux nationalistes africains ont été tués au cours d'affrontements entre mouvements rivaux depuis décembre dernier.

Au Cap, M. John Vorster, premier ministre sud-africain, a exposé, vendredi devant le Parlement, l'enseignement qu'il tirait de la conférence de Dar-Es-Salaam (*le Monde* du 12 avril). « *Après mûre réflexion*, a-t-il déclaré, *je pense pouvoir dire que l'O.U.A. a décidé que la détente et le dialogue sont exclus, mais que des contacts et des consultations avec l'Afrique du Sud sont possibles dans certaines circonstances.* » A ses yeux, le camp des pays hostiles au dialogue avec l'Afrique du Sud est dirigé par la Libye, la Guinée, le Kenya et le Lesotho. Il a exprimé sa « surprise » à propos de l'attitude du Kenya et a imputé la position du Lesotho à l'attitude personnelle de M. Kotsekwane, ministre des affaires étrangères de ce pays.

Venant une semaine après les premiers bulletins de victoire de la presse sud-africaine, qui avait accueilli la conclusion de la conférence de Dar-Es-Salaam comme un succès pour les partisans de la détente, la déclaration de M. Vorster refroidit quelque peu l'atmosphère. Le premier ministre a cependant ajouté : « *Nous pouvons nous attendre à des revers, mais des progrès continueront d'être accomplis.* » A propos de la Namibie (Sud-Ouest africain), il a annoncé la création d'un département administratif chargé de prévoir les modalités de la réunion d'une « *conférence constitutionnelle* » et invité les chefs d'Etat africains qui le désirent à visiter le pays.

Les propos de M. Vorster ont été tenus deux jours après une déclaration très « dure » faite à Kinshasa par M. William Eteki Mboumoua, secrétaire général de l'O.U.A., qui venait de rencontrer le président Mobutu. « *Il n'y aura pas de dialogue avec l'Afrique du Sud tant que durera l'apartheid*, a-t-il dit. *Les commentaires de la presse occidentale sur le résultat des travaux de la réunion de Dar-Es-Salaam ne reflètent pas la réalité. (...) L'O.U.A. n'a pas préconisé le dialogue avec les régimes racistes d'Afrique australe.* »

● *A Dakar*, M. Kenneth Kaunda, chef d'Etat zambien, a rencontré vendredi le président Senghor et a évoqué avec lui les problèmes de l'Afrique australe. Il a déclaré : « *M. Vorster sait ce que nous voulons. Nous le lui avons fait comprendre à maintes reprises. Nous attendons maintenant une réponse de sa part.* »

● *A Nouakchott*, M. Hamdi Ould Mouknass, ministre mauritanien des affaires étrangères, a déclaré pour sa part le 17 avril, que « *l'O.U.A. rejette tout contact avec l'Afrique du Sud* ». Il a indiqué que l'O.U.A. allait entreprendre des démarches auprès des pays arabes pour leur demander de renforcer l'embargo pétrolier imposé à l'Afrique du Sud.

[La déclaration de M. Vorster reflète assez bien la difficulté qu'il y a à tirer des conclusions nettes de la conférence de Dar-Es-Salaam. Les interprétations varient, en effet, selon les responsables africains eux-mêmes, selon qu'ils sont plus ou moins favorables à la détente. Le texte de la « déclaration de Dar-Es-Salaam » sépare clairement le cas de la Rhodésie, pour lequel des négociations sont jugées possibles, de celui de l'Afrique du Sud, pour lequel elles ne le sont pas. Toutefois, les termes utilisés dans le chapitre « Rhodésie » sont très généraux, et chacun sait que le dialogue avec Salisbury est aussi, par la force des choses, un dialogue avec l'Afrique du Sud. Comme le déclarait récemment l'évêque Muzorewa, « l'Afrique du Sud est la réelle source du pouvoir en Rhodésie ». Il ajoutait qu'il lui paraissait concevable que M. Vorster préside la conférence constitutionnelle sur l'avenir de la Rhodésie.]

Tanzanie

● LE PRÉSIDENT JULIUS NYERERE est arrivé vendredi matin 18 avril à Belgrade, pour une visite officielle de trois jours en Yougoslavie, au cours de laquelle il s'entretiendra avec le président Tito. — *(Reuter)*

ASIE

DANS LA PÉNINSULE INDOCHINOISE

Il n'y a plus de 17e parallèle

(Suite de la première page.)

Il n'en reste que la carcasse, ce vêtement dans lequel flottent, en ce mois, des Vietnamiens pour qui il n'avait été ni conçu ni taillé. Non loin de notre Yak, un appareil débarque une compagnie de l'armée de libération, tout près des tas d'uniformes en guenilles, des casques, des outils, des morceaux de fusils, des souvenirs personnels laissés par les troupes saigonnaises dans leur débâcle, en même temps que de nombreux avions. Sur ce spectacle, que regarde d'un œil malicieux le portrait de Ho Chi Minh, flotte le drapeau du G.R.P.

Tout s'est joué à la fin de mars, bien plus encore que dans ce symbole qu'est Hué. Il faut, bien sûr, un visa du G.R.P. pour y arriver, un soldat vient contrôler le document à bord, tandis qu'une infirmière examine le carnet de vaccinations.

Sans minimiser les différences, sans que soient sous-estimés les immenses problèmes à régler dans les zones contrôlées par le G.R.P., comment ne pas sentir dans l'ancien bastion américain, et cela dès l'atterrissage, que le 17e parallèle n'est plus qu'un souvenir ? Une énorme façade politique et militaire s'est écroulée, le reste a suivi ou va suivre. Bien sûr, des pièces de D.C.A. et, plus loin dans la campagne, des fusées veillent au grain. Mais la possibilité d'une attaque relève de l'hypothèse d'école. L'heure utilisée ici n'est plus celle de la capitale du Sud mais celle de la capitale du Nord. Les commerçants acceptent sans difficulté les billets de banque du Nord. Au bruit et à la fureur passée a succédé, sur l'aéroport, un formidable silence, le silence d'un paysage redevenu vietnamien, un silence qui dans ce cadre-ci devient une nouvelle définition du mot paix. L'histoire va vite, plus vite qu'on ne pourrait l'imaginer. L'hystérie, le chaos, le pillage du mois dernier auront marqué les ultimes soubresauts d'une époque révolue.

Da-Nang est aujourd'hui une ville parfaitement calme, prise en main par les nouvelles autorités révolutionnaires. Partout les drapeaux bleu et rouge à l'étoile d'or du G.R.P., partout les portraits de « l'oncle Ho », partout les nouveaux slogans qui font partie depuis des années de la panoplie révolutionnaire : « *Rien n'est plus précieux que l'indépendance et la liberté* », etc. Partout des « *remerciements* » peints à Ho Chi Minh, partout les affiches détaillant les dix commandements de l'armée populaire : respecter les gens, les femmes, les biens privés et publics, etc. C'est un sérieux changement par rapport aux récents « *temps anciens* » et en particulier aux ultimes jours de mars qui virent les soldats saigonnais piller valises, maisons et brasseries.

Moins attendus dans la décoration, les drapeaux bouddhistes sont nombreux. Lorsque le 29 mars les révolutionnaires entrèrent, à 13 h. 30, dans la ville, ils étaient précédés de véhicules transportant les jeunesses bouddhistes. Revanche sur Saigon et les répressions anti-bouddhistes d'autrefois... Autre surprise, l'afflux de drapeaux de Chine populaire piquée sur la façade de tous les commerçants d'origine chinoise. L'entrée des révolutionnaires à Da-Nang a fait perdre à Taiwan un terrain auquel à l'extérieur nul ne pensait.

Il faut fouiller dans les poubelles encore pleines de l'armée du général Thieu pour trouver des références à l'ancien régime. Pourtant Da-Nang n'est pas Hanoï, les drapeaux étoilés, les mots d'ordre peints n'apparaissent pas sur ce fond d'austérité un peu âpre que l'on voit à Hanoï. Il y a ici beaucoup de voitures, de motocyclettes japonaises, des magasins encore remplis de mille gadgets de l'Occident, des antennes de télévision, des bistrots. Certains soldats de l'armée populaire ne se sont visiblement pas encore habitués à la contemplation de certaines vitrines. Deux mondes s'entrechoquent mais déjà on sent et on sait que celui de l'Occident, qui a certes fait prendre de fortes habitudes n'est qu'une pellicule souvent urbaine — il n'est que de sortir de Da-Nang pour le voir — appelée à disparaître. Le grattage va bon train mais il ne fait pourtant que commencer. Da-Nang a été très largement un produit de la guerre. Lorsque, en 1945, du temps des Français, la ville s'appelait encore Tourane, elle abritait quarante-cinq mille âmes. La guerre, la seconde surtout, a provoqué des bouleversements. Vagues de réfugiés, attrait des emplois offerts par la présence américaine, parasitisme en tous genres, prostitution de milliers et de milliers de filles, bandes offrant femmes et drogues... Au début de cette année, la ville comptait un demi-million d'âmes. La débâcle de mars doubla soudain, en quelques jours, la population. En un rien de temps, au début d'avril, rues et chambres d'hôtel de passe ont été vidées de leurs filles à soldats, des petits jeunes gens aux lunettes noires plastronnant et faisant de l'acrobatie sur leurs motos. On en voit encore mais ils n'offrent plus les délices du militaire au repos ni l'héroïne. Les orchestres de night club se sont volatilisés. Récemment, la nouvelle administration a fait défiler dans une rue une vingtaine de voyous. A bon entendeur salut. Da-Nang n'est pas un monastère mais ce n'est plus un luna-park.

JACQUES DECORNOY.

LES ZONES DE COMBAT DANS LA RÉGION DE SAIGON

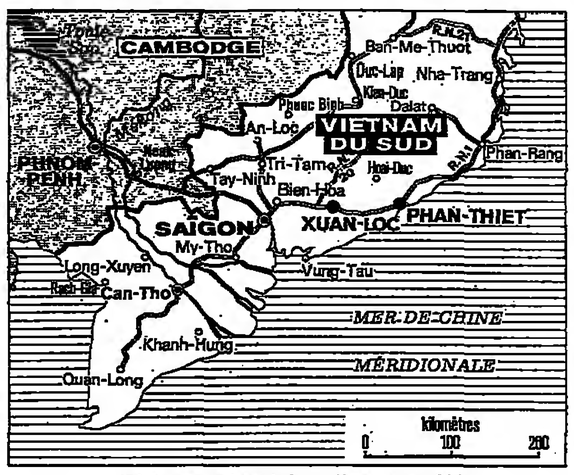

(Lire nos autres informations page 24.)

Le secrétaire d'État américain met une nouvelle fois en cause l'Union soviétique et la Chine

Washington *(A.F.P., A.P.)*. — Déposant, le vendredi 18 avril, devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, M. Kissinger a de nouveau mis en cause l'Union soviétique et la Chine qui, estime-t-il, doivent « *porter la responsabilité* » de ce qui se passe au Vietnam pour avoir fourni à Hanoï les armements qui lui ont permis de poursuivre son « agression ». La détente, a-t-il indiqué, doit être poursuivie avec les deux grands pays communistes, mais elle ne saurait être « sélective ».

Dans une réponse à un parlementaire, le secrétaire d'Etat a affirmé que les nouveaux dirigeants cambodgiens « *vont essayer d'éliminer tous leurs opposants politiques* ». Il avait toutefois estimé, dans son allocution préliminaire, que « *le caractère national cambodgien est beaucoup plus conciliant que celui des Vietnamiens* ». En ce qui concerne ceux-ci, il a déclaré que « *si le pire devait arriver, ce serait la conclusion d'une génération de guerre et, par conséquent, les souffrances humaines seraient de très grande envergure* ». Pour M. Kissinger il y a « *littéralement des dizaines de millions de Sud-Vietnamiens* » dont la vie est menacée, parce qu'ils ont coopéré avec les Etats-Unis.

Le secrétaire d'Etat a poursuivi, devant les représentants, son plaidoyer pour l'aide militaire au Vietnam du Sud, affirmant que sans elle « *l'effondrement se produira bientôt (...), certainement d'ici à la fin de mai* ». Une aide militaire, selon lui, permettrait de stabiliser la situation autour de Saigon, rendant possibles des négociations avec l'adversaire. Selon la chaîne de télévision C.B.S., les Etats-Unis étudieraient, à cette fin, la possibilité de remplacer le président sud-vietnamien Nguyen Van Thieu. Interrogé vendredi sur le soutien des Etats-Unis à l'actuel chef du gouvernement de Saigon, M. Kissinger s'est montré prudent. Washington soutient « *le gouvernement du Vietnam du Sud* », a-t-il dit, avant d'ajouter : « *Je ne pense pas qu'il faille accorder une importance clé à une personnalité particulière.* »

L'évacuation des Américains de Saigon s'accélère, et le président Ford a nommé l'ambassadeur Dean Brown, actuellement président d'une organisation privée, l'Institut du Proche-Orient, comme coordinateur de toutes les activités du gouvernement américain concernant l'aide humanitaire, le problème des réfugiés et l'évacuation. Dans environ une semaine, il devrait rester moins d'un millier d'Américains au Vietnam du Sud, sur les six mille qui s'y trouvaient avant la débâcle.

INCIDENTS AU LAOS

Au Laos, où le gouvernement de coalition a décidé de reconnaître le GRUNC, des affrontements ont opposé les troupes du Pathet-Lao ou nord-vietnamiennes aux forces gouvernementales. Selon le prince Sihanouk Na Champassak, ministre de la défense, ces incidents, qui seraient le fait d'éléments nord-vietnamiens, ont eu lieu un peu partout dans le royaume depuis le 15 avril, en particulier sur la route numéro 7 qui relie le port de Vinh, au Vietnam du Nord, à Sala-Ponkhoun. Les troupes gouvernementales se sont repliées après avoir eu deux tués et six blessés, a indiqué le ministre. — (A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)

Chine

Pékin fête le « compagnon d'armes »

(Suite de la première page.)

« *Nous saisirons cette occasion pour procéder à de larges échanges de vues avec les camarades chinois sur le développement des relations internationales et pour prendre des mesures effectives concernant le futur combat commun de nos deux peuples face à une situation en rapide évolution.*

Le président Kim Il Sung appelle un chat un chat. Son langage sent la poudre. « *Nous avons défait ensemble autrefois l'impérialisme japonais*, poursuit-il, *et repoussé les agresseurs impérialistes. Dans l'avenir, également, nos deux peuples combattront en frères et en camarades d'armes.* » Plus loin, le chef du parti coréen déclare encore que l'unité militante des deux peuples va « *hâter la destruction des forces impérialistes d'agression en Asie* ».

Pour parler concrètement : il faut s'entendre, pour régler en Asie du Nord-Est des problèmes longtemps pendants et tirer parti de l'affaiblissement américain. La Corée du Sud doit se lier à la Corée du Nord, après avoir écarté son président, Park Chung Hee ; Taiwan doit revenir à la Chine ; les troupes américaines doivent quitter les deux territoires. Enfin, il faut neutraliser le Japon.

Aucun de ces objectifs ne peut être atteint sans une solide alliance sino-coréenne. Le soutien réciproque que s'accordent les régimes de Séoul et de Taipeh et l'appui militaire qu'ils reçoivent des Etats-Unis créent l'unité du camp adverse. Un succès en Corée faciliterait le recouvrement de Taiwan, et réciproquement.

Nous n'allons pas regarder les bras croisés

Pyongyang et Pékin entendent tirer parti de l'effondrement de la politique militaire américaine en Asie. Les échecs indochinois peuvent-ils se répéter un peu plus au nord ? C'est ce qu'espère, de toute évidence, le président Kim Il Sung :

« *Maintenant que le système colonial de l'impérialisme est sur la voie d'une désintégration totale, la domination coloniale de l'impérialisme américain en Corée du Sud ne va pas rester intacte, elle non plus* », a-t-il dit vendredi soir. La colère et le mécontentement de la population sud-coréenne aboutiront à une grande explosion révolutionnaire, estime-t-il, et, en ce cas, il ne faudra pas hésiter : « *Si la révolution survient en Corée du Sud, nous, qui sommes d'une seule et même nation, nous n'allons pas regarder les bras croisés ; nous soutiendrons avec force le peuple sud-coréen. Si l'ennemi se lance imprudemment dans la guerre, nous répondrons résolument par la guerre et détruirons complètement l'agresseur. Dans une telle guerre, nous ne perdrons que la ligne de démarcation et nous gagnerons la réunification du pays.* »

On aurait tort de voir là l'abandon par le président Kim Il Sung de ses propositions antérieures sur la réunification pacifique et démocratique de la Corée. Pyongyang exige le départ des troupes américaines et demande la chute du président Park. Mais la Corée du Nord veut bien tendre la main aux démocrates du Sud et se contenter d'une fédération avec le reste de la péninsule.

Si le chef du parti nord-coréen menace, c'est notamment pour exercer de nouvelles pressions sur le Congrès américain et y encourager les tendances au rapatriement des troupes installées en Asie.

Par-delà la recherche d'une stratégie internationale commune, la visite du président Kim Il Sung vise à fonder sur des bases nouvelles les relations des deux partis. La visite de M. Chou En-lai à Pyongyang en 1970 avait comblé à peu près les brèches ouvertes par la révolution culturelle en une époque où l'on dénonçait à Pyongyang le dogmatisme et l'opportunisme de gauche et à Pékin le révisionnisme du voisin. La tension, dit-on, aurait pris à un moment un tour presque militaire. On parlait aussi de litiges frontaliers. Tout cela est maintenant du passé.

A peine arrivé dans la capitale, M. Kim Il Sung a reçu à sa descente du train un accueil triomphal et même stupéfiant, tout à fait en dehors des normes. De la gare à la villa du président Mao Tse-toung, une muraille vivante et multicolore agitait fleurs, serpentins, bouquets, écharpes, cependant que des ouvriers martelaient d'énormes tambours rouges installés aux carrefours. Après un trajet en voiture découverte, M. Kim Il Sung eut un entretien extrêmement cordial, dit l'agence Chine nouvelle, avec le président Mao. Sur quels sujets ? On l'ignore.

Bien qu'ils se voient rarement, il est certain que les deux hommes ont des opinions convergentes sur bien des sujets essentiels. Au début de la grande controverse sino-soviétique, Pyongyang avait pratiquement épousé le point de vue chinois. Aujourd'hui, même si M. Kim Il Sung attache manifestement moins d'importance que M. Mao Tse-toung à la lutte idéologique, s'il pense avant tout, semble-t-il, à la construction matérielle du socialisme, il ne s'aligne pas pour autant sur les conceptions soviétiques. Le dirigeant coréen est trop fier pour supporter sans regimber une tutelle quelconque. Il garde rancune à l'U.R.S.S. de ses tractations incessantes avec les Etats-Unis. Tout récemment, les relations coréo-soviétiques étaient plutôt froides.

On ne sait combien de temps le président Kim Il Sung séjournera à Pékin. Il regagnera son pays en train puis se rendra, dit-on, en Europe orientale, peut-être même en Afrique. Si ces bruits se confirmaient, il s'agirait d'une initiative exceptionnelle pour un dirigeant qui ne quitte pratiquement jamais son pays.

ALAIN BOUC.

AMÉRIQUES

Brésil

La visite de M. Kissinger est attendue sans enthousiasme

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — C'est tantôt avec indifférence, tantôt avec irritation que la presse brésilienne a annoncé la prochaine visite à Brasilia de M. Kissinger. Le secrétaire d'Etat américain, venant de Buenos-Aires, ne restera que vingt-quatre heures dans la capitale fédérale, entre le 25 et le 26 avril. C'est bien peu, remarquent les journaux avec acrimonie. La presse rappelle que ce voyage a été ajourné plusieurs fois et que l'Assemblée générale de l'Organisation des Etats américains avait même été différée de mars à mai pour répondre aux souhaits de M. Kissinger, qui désirait auparavant visiter les principales capitales latino-américaines.

Après avoir rappelé que le secrétaire d'Etat se trouve dans une phase « *descendante* » de sa carrière, beaucoup de journaux estiment qu'il ne s'est résolu à cette tournée rapide (cinq jours, et seulement en Argentine, au Brésil et au Venezuela) que pour tenir des engagements maintes fois pris — en somme, pour ne pas se montrer trop impoli à l'égard des pays de l'hémisphère.

« *Voilà montré une fois de plus*, écrit le quotidien *O Estado de Sao-Paulo, le peu de cas que fait la chancellerie nord-américaine de notre continent.* » Le quotidien pauliste soupçonne d'ailleurs que cette visite a été finalement décidée pour faire plaisir à Caracas, dont M. Kissinger a récemment vanté le rôle de leader dans le continent latino-américain. Sans doute, est-il insinué, le pétrole vénézuélien vaut bien quelques flatteries.

Un tel leadership vénézuélien est d'ailleurs rejeté par avance. On souligne que l'histoire de l'Amérique latine montre qu'aucun pays n'y a jamais été hégémonique. L'« *impérialisme brésilien* » n'est qu'un mythe, est-il rappelé ici. Le Brésil étant loin d'avoir les moyens d'une telle politique. Lorsque M. Nixon avait, en 1971, attribué un rôle de leader à Brasilia, il avait commis une gaffe diplomatique — peut-être calculée — dont les diplomates brésiliens ont eu bien du mal à réparer les effets chez leurs voisins.

Les deux sujets qui seront au centre des conversations entre M. Kissinger et le président Geisel seront, bien sûr, les conséquences du Trade Act américain sur les exportations brésiliennes et la révision du traité de Rio-de-Janeiro (TRIAR), de façon à permettre la levée des sanctions contre Cuba par la majorité simple et non par celle des deux tiers, cette exigence ayant fait échouer la conférence de Quito en novembre dernier. Mais on se plaît ici à souligner qu'il n'y a rien à attendre de concret de telles conversations. Ce qui intéresse le plus les Brésiliens — l'adoucissement des mesures protectionnistes prises à l'égard de leurs produits — dépend moins du secrétaire d'Etat américain que du Congrès de Washington, qui n'est pas précisément bien disposé, en ce moment, envers l'exécutif.

C. V.

Argentine

ENTRETIEN « FRANC ET CORDIAL » ENTRE LE GÉNÉRAL PINOCHET ET Mme PERON

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. — Deux des principaux chefs du mouvement clandestin Montoneros (péronistes de gauche), MM. Carlos Dante et Dardo Cabo, ont été arrêtés le jeudi 17 avril, annonce la police de Buenos-Aires. Ils ont été capturés à proximité de Moron, à 20 kilomètres de la capitale, alors qu'ils tentaient, avec six autres guérilleros, d'occuper une usine.

M. Dardo Cabo avait été directeur de l'hebdomadaire politique *Descamisado*, interdit par les autorités en mai 1974. M. Carlos Dante était le chef de la région numéro 1 du mouvement clandestin, région qui englobe Buenos-Aires et sa grande banlieue.

C'est à la base aérienne située à proximité de Moron que le général Pinochet, chef de la junte militaire chilienne, a rencontré vendredi pendant plus de six heures la présidente Maria Estela Peron. Un communiqué commun, rédigé en termes très généraux, a été publié à l'issue de cette rencontre. Il fait état d'un échange de vues « *franc et cordial* » et d'un accord entre les deux chefs d'Etat sur « *les thèmes d'intérêt régional et mondial aussi bien que sur les aspects essentiels des relations entre les deux pays* », mais ne comporte aucune allusion au problème de la lutte contre les mouvements révolutionnaires, qui devait être abordé au cours de cette rencontre. Seul le général Pinochet a évoqué indirectement cette question au cours d'une allocution prononcée à l'issue des entretiens. « *Les tentatives d'intervention étrangères et les manœuvres qui se déroulent en vue de nous imposer des valeurs étrangères à nos conceptions nationales se heurteront à notre ferme décision, à la détermination de nos deux peuples, défenseurs des valeurs les plus authentiques de la civilisation chrétienne* », a-t-il déclaré.

Chili

● LE CONSEIL DE GUERRE DE L'ARMEE DE L'AIR JUGERA, à partir du lundi 21 avril, à Santiago, quatorze civils chiliens arrêtés entre mars et octobre 1974. Parmi eux figurent, pour la première fois, deux membres de la commission politique du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) : MM. Arturo Villabela et Roberto Moreno.

Demain le plateau de Vanves rénové
sur 10 hectares sera une ville nouvelle
soudée au XVe arrondissement de Paris.
Une population locale portée à 32.000 habitants
12.000 m² de bureaux. 5.000 m² de locaux artisanaux
5.000 m² de locaux commerciaux

A VENDRE
A VANVES
49 rue Jean Jaurès
Une 1re tranche de
9 LOCAUX
COMMERCIAUX
à "vocation" de
COMMERCES
ALIMENTAIRES

crédit hôtelier de 50 à 60 % T.V.A. récupérable

disponibles immédiatement

renseignements
bureau de vente
55 rue Jean Jaurès à Vanves
tél. 736 00 72
tous les jours de 14 h 30 à 18 h.

SE MI CLE

renseignements
SEMICLE
Société d'Economie Mixte pour la Construction de Logements Economiques
5 av. Bertie Albrecht Paris 8e
766 51 76

JEAN LAURANCE PUB.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

EUROPE

Italie

PROTESTANT CONTRE LA «VIOLENCE FASCISTE»

Des manifestations de gauche font de nombreux blessés dans une quinzaine de villes

De notre correspondant

Rome. — Une quinzaine de villes italiennes ont été le théâtre d'incidents graves au cours de la journée du vendredi 18 avril.

Une grève générale d'une heure, en signe de protestation contre la « violence fasciste » et la mort de deux jeunes gens — l'un assassiné par des militants d'extrême droite, l'autre renversé par une jeep des carabiniers — la veille et l'avant-veille à Milan (*le Monde* du 19 avril), avait été organisée par les mouvements étudiants, les partis de gauche et les syndicats.

Mais de petits groupes de gauchistes ont faussé compagnie au cortège des manifestants pour aller s'attaquer avec des barres de fer ou des cocktails Molotov à des « *repaires fascistes* », et notamment aux sièges locaux du Mouvement social italien (M.S.I.). La plupart du temps, il y a eu riposte des intéressés — qui ont la détente facile — ou des policiers. Bilan : de nombreux blessés, dont quelques-uns sont gravement atteints.

Une démarche du P.C.

Le même scénario s'est répété à Turin, Naples, Florence, Bologne, Venise, Cagliari : vitres brisées, débuts d'incendies, violences, contusions. A Rome, un étudiant de gauche a été grièvement blessé par balle, lors de l'attaque d'une section du M.S.I. A Milan, les expéditions punitives se sont étendues à un syndicat d'extrême droite, la CISNAL, et même au siège du parti social démocrate, ce qui a provoqué de nombreuses et vives réactions dans le monde politique. L'intolérance et l'irresponsabilité des éléments « *extra-parlementaires* » sont dénoncées ce samedi matin dans un éditorial de l'*Unità*. Le quotidien communiste n'oublie pas, pour autant, de lancer des flèches contre la démocratie chrétienne, qui relance la « *croisade anticommuniste* » au lieu de prôner l'« *union des forces antifascistes* ».

Un incident significatif a eu lieu vendredi où — une fois n'est pas coutume — M. Enrico Berlinguer, secrétaire du P.C.I., avait ouvertement demandé à être reçu par le président du conseil. Rendez-vous fut fixé à 19 heures et les dirigeants communistes se montrèrent ponctuels. Mais ils allaient faire antichambre pendant une demi-heure, M. Aldo Moro ayant été appelé au domicile du secrétaire de la démocratie chrétienne, M. Fanfani. Ce dernier trouva le moyen de publier un communiqué anticommuniste pendant l'audience de M. Berlinguer au palais Chigi, laquelle dura une bonne heure et demie.

A la demande des communistes, l'entretien entre MM. Moro et Berlinguer a porté sur les moyens de prévenir les provocations d'extrême droite. Le président du conseil a dû écouter d'une oreille attentive, convaincu que les communistes font tout pour éviter que les combats de rue ne dégénèrent en « *printemps chaud* ». Peu enclins, en temps normal, à la violence, ces derniers n'ont nulle envie d'être assimilés aux briseurs de vitrines dans cette période préélectorale pour laquelle leurs adversaires politiques ont choisi de chausser les gros sabots des croisades passées.

ROBERT SOLÉ.

Allemagne fédérale

« SAUSTALL »

Bonn (*A.F.P.*). — *Le tribunal de grande instance de Bonn a interdit, vendredi 18 avril, à l'ancien chancelier Willy Brandt, président du parti social-démocrate, de continuer à affirmer que M. Franz-Josef Strauss, chef des chrétiens-sociaux, avait qualifié la R.F.A. de* « porcherie » (« Saustall »). *Si M. Brandt contrevient à ce jugement, il sera passible d'une amende de 50 000 marks (environ 900 000 francs) ou d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à six mois de détention.*

Le conflit était né à la suite de la vive campagne menée par les sociaux-démocrates contre le dirigeant de la branche bavaroise de la démocratie-chrétienne après plusieurs de ses déclarations, plus polémiques les unes que les autres. Le 12 février dernier, à Passau, en Bavière, M. Strauss avait déclaré : « La justesse de notre propre politique a encore été renforcée dans l'esprit de beaucoup d'électeurs par l'éclatante carence de ceux qui avaient décidé de réformer l'Allemagne et ont créé une porcherie sans précédent. »

Le tribunal, après avoir entendu les rapports de quatre distingués germanistes, tous titulaires de chaires dans différentes universités, a estimé que M. Strauss avait visé non pas la République fédérale en tant que telle, mais « d'importants secteurs de la vie publique ».

Le chef de la C.S.U. aurait appliqué la formule « Saustall anrichten » (« *installer une porcherie* ») *à* « certains résultats de l'action gouvernementale »

Fin de la visite de M. Caramanlis à Paris

La France parrainera «avec détermination» l'adhésion de la Grèce au Marché commun

A l'issue de sa visite de trois jours à Paris, du 16 au 18 avril, M. Constantin Caramanlis devait poursuivre son séjour, à titre privé, jusqu'au dimanche 20 avril, date à laquelle il rentrerait à Athènes. Au cours d'une conférence de presse, tenue vendredi soir à l'hôtel Crillon, le président du conseil grec s'est montré pleinement satisfait de l'accueil chaleureux qui lui a été réservé, ainsi que des résultats de ses conversations avec les dirigeants français, en particulier avec M. Giscard d'Estaing et M. Chirac. Le président de la République — a précisé M. Caramanlis — se rendrait en visite officielle en Grèce en septembre prochain.

Pour l'essentiel, la France parrainera « *avec détermination* » la candidature de la Grèce au Marché commun, dans le souci de rééquilibrer la Communauté vers la Méditerranée. Du côté français, on espère que le traité d'association actuellement en vigueur pourrait être transformé en adhésion pure et simple « avant 1980 ».

En attendant, la France soutiendra la demande grecque pour un prêt communautaire de 400 millions d'unités de compte (soit 480 millions de dollars). Elle aidera directement la Grèce par des prêts bancaires, qui restent à être précisés.

Il a été également décidé de renforcer la coopération entre les deux pays dans tous les domaines, notamment dans celui de la prospection pétrolière. On précise, du côté français, que cette prospection se limiterait aux « *zones non contestées* », c'est-à-dire hors de la partie de la mer Egée revendiquée à la fois par Athènes et Ankara.

L'affaire de Chypre, souci majeur de la Grèce, a été longuement évoquée. Paris a réaffirmé qu'une solution doit être trouvée « *en excluant tout recours à la force* », c'est-à-dire qu'il n'accepte pas le fait accompli turc dans l'île. M. Chirac a indiqué que la France est disposée à participer à une mission de « bons offices », mais dans le cadre communautaire des Neuf.

La *déclaration à la presse*, publiée par l'hôtel Matignon, indique à ce propos :

« *En ce qui concerne Chypre, les deux parties ont constaté que la prolongation de l'état de choses actuel crée une situation de plus en plus dangereuse pour la situation en Méditerranée. Elles ont estimé qu'il convient, en conséquence, de rechercher tous les moyens propres à favoriser une solution fondée sur le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République chypriote et de nature à assurer la coopération harmonieuse entre les deux communautés, à l'exclusion de toute pression relevant de situations de force. D'une manière générale, le gouvernement français a montré sa compréhension pour la position du gouvernement grec dont il apprécie la modération* »

Au chapitre des ventes d'armes, on se montre de part et d'autre très discret. La Grèce désire accélérer la livraison des quarante Mirage qu'elle a déjà acquis et augmenter ses achats d'armes, pour lesquels la France est son deuxième fournisseur.

Sur le plan culturel, il a été surtout question de la construction du lycée français d'Athènes et du développement de l'enseignement du français en Grèce. Un échange de manifestations artistiques est d'autre part prévu, pour une reprise du « courant spirituel » entre les deux pays, que le régime des colonels avait tari. Le gouvernement d'Athènes a, d'autre part, pris une option de principe en faveur du système de télévision SECAM pour le moment où l'on déciderait d'introduire en Grèce la télévision en couleurs.

Devant les nombreux journalistes qui se pressaient dans un salon de l'hôtel Crillon, M. Caramanlis s'est montré aussi évasif qu'à l'accoutumée. Il a répondu aux questions avec concision et parfois avec humour. Interrogé sur d'éventuelles livraisons d'armement français, il a déclaré : « *Il y a des propos que l'on tient et qui ne se réalisent jamais ; mais il y a, en revanche, des choses que l'on accomplit sans jamais les dire.* »

A-t-il réussi à convaincre les dirigeants français de « *mettre la Turquie en quarantaine* », comme il en avait exprimé le vœu dans l'interview accordée au *Monde* (n° du 13 avril) ? M. Caramanlis répond, avec un grand sourire : « *Je ne veux pas embarrasser le pays qui m'offre l'hospitalité.* »

A propos du Proche-Orient, M. Caramanlis a rappelé que la Grèce « *reconnaissait le droit des Palestiniens à une restauration nationale, mais qu'en même temps elle soutenait l'intégrité et la sécurité d'Israël* ».

M. Caramanlis est demeuré résolument dans le vague sur toutes les questions relatives aux relations de la Grèce avec les Etats-Unis et l'OTAN.

OFFRE GIGANTESQUE

SOLDES

PAQUET GEANT «PELE-MELE» bourré de timbres intéressant dont le prix en catalogue s'élève à 1.100 FF au total. Oui, c'est exact, vous avez très bien vu, la valeur du paquet est en effect 1.100 FF, et il se vend au prix ridicule de 50 FF seulement. Du au manque de stockage nous faisons réaliser à ce moment très pressé des millions de timbres intéressants emballés dans des PAQUETS «PELE-MELE» EXTREMEMENT RICHES contenant des timbres en provenance du DANEMARK, de la NORVEGE, de la SUEDE, de la FINLANDE, de l'ANGLETERRE, de l'ALLEMAGNE, etc.

Parmi le contenu de ce paquet l'une de centaines de timbres intéressants dont le prix par unité s'élève jusqu'à 15 FF, nous pouvons, entre autres, nommer: lot précieux avec des timbres de provenance d'un pays européen apprécié par les collectionneurs, prix en catalogue d'environ 77 FF (ce qui dépasse plus que le prix total de tout le paquet) + des timbres intéressants de provenance de l'Angleterre, valeur d'env. 8 FF + collection de valeur sélectionnée dont le prix en catalogue est de 230 FF (env. 5 fois le prix total pour tout le paquet) + un lot spécial de timbres de service dont la valeur en catalogue s'élève à 11 FF + un lot POPULAIRE de timbres intéressants de provenance de l'Allemagne d'une valeur de FF 50. De plus une collection sélectionnée d'un pays européen d'une valeur de 30 FF + série complète d'animaux non cachetée d'une valeur de FF 23 + un lot contenant des timbres danois, entre autres SERIE COMPLETE NON CACHETEE DE LA REINE ALEXANDRINE ET LA CROIX ROUGE + des timbres sélectionnés de provenance du DANEMARK - de la NORVEGE - de la SUEDE - de la FINLANDE. De plus une collection de valeur de provenance de l'Europe d'une valeur d'env. 17 FF + série européenne d'une valeur de 7 FF.

Tous les timbres énumérés d'une valeur d'environ 1.100 FF pour 50 FF SEULEMENT. OBS! Si vous passez votre commande sous les 5 jours, nous joindrons à l'envoi un GRAND PAQUET SUPPLEMENTAIRE CONTENANT 20 différents BLOCS PRECIEUX AVEC MOTIFS d'une VALEUR EN CAT. D'ENV. 192 FF. PRIX NORMAL EN MAGASIN pour ces 20 blocs seulement s'élève à 77 FF. C'est donc UNE OFFRE EXTRAORDINAIREMENT FANTASTIQUE. PROFITEZ-EN. Faites votre commande déjà aujourd'hui. Paquet no. 175. Prix SEULEMENT 50 FF. Stock limité.

No. de commande 176 A. COLLECTION GEANTE DE MOTIFS. Prix 130 FF. Contenu consiste en 70 différentes séries complètes de motifs avec. 1.120 différents jolis timbres de motifs. Du à un achat favorable, nous pouvons vous offrir ce paquet bien intéressant au prix d'achat normal, soit env. 2 FF SEULEMENT par série. Prix normal au moins 6 à 9 FF par série. Notre prix total pour ce paquet MAGNIFIQUE contenant au total 70 différentes séries complètes de motifs ne s'Eleve qu'à 130 FF. VALEUR EN CATALOGUE ENORME. Passez votre commande aujourd'hui. Stock limité. NOTRE GARANTIE: REPRISE POUR NON CONVENANCE:

Commande no. 177 A. COLLECTION BLOC GIGANTESQUE DE MOTIFS. Prix 100 FF. Le contenu consiste en 50 différents blocs motifs, tous avec de jolis motifs tels que tableaux - animaux - sport - vol spatial, etc. Une collection de valeur riche et FANTASTIQUE pour tout collectionneur. VALEUR EN CATALOGUE ELEVEE. Par suite de manque de place dans notre stock nous faisons réaliser ces paquet pratiquement aux prix cadeau, soit 2 FF SEULEMENT le bloc. Le prix normal est au moins de 8 FF la pièce. Notre prix est SEULEMENT de 2 FF le bloc. Passez votre commande pour le paquet no. 177 dès maintenant.

Prix SEULEMENT 100 FF. Notre garantie: Reprise pour non convenance.

Commande no. 178. A. Le prix total des 3 offres faites ci-dessus s'élève à 280 FF.

Si vous achetez tous les 3 paquets, vous recevrez de plus un rabais d'environ 40 pct., et le prix sera donc SEULEMENT 250 FF.

Conditions de paiement: Si vous payez d'avance par versement à notre compte chèques-postaux no. 140596 l'envoi vous sera expédié PORT PAYE.

Par livraison contre remboursement le prix sera majoré des frais de port et de recouvrement. Paiement par chèque bancaire ne peut, malheureusement, pas être accepté.

Ecrivez-nous à l'adresse suivante: NORDJYSK FRIMÆRKEHANDEL DK-9800 Hjørring, Danemark.

Membres du Central des philatélistes du Danemark.

LA SITUATION AU PORTUGAL

La révolution économique

II. — Au jour le jour

De notre envoyée spéciale
JACQUELINE GRAPIN

Le Mouvement des forces armées *et le gouvernement* portugais cherchent à relancer l'activité économique, compromise par les conflits sociaux et l'« assainissement » des cadres et minée par une inflation galopante. Le stock actuel de devises permet de faire face aux paiements extérieurs mais les menaces s'accumulent sur la balance portugaise (« le Monde » du 19 avril).

Lisbonne. — « *Le Portugal ? Un jeune contestataire qui aurait hérité une fortune. Il commence par travailler moins et dépense son argent... Nous pouvons nous donner le luxe de faire des révolutions trimestrielles sans morts, mais seulement tant qu'il y aura des réserves...* » Cette vision radicale de certains Portugais est partagée, quoique sous une forme différente, par les principaux économistes du gouvernement.

« *L'une des seules choses positives héritées de l'ancien régime est un stock de réserves importantes* », nous dit M. Mario Murtera, ministre du plan et de la coordination économique et l'une des premières personnalités du nouveau régime à avoir mis en garde ses concitoyens contre l'hémorragie en cours. Au rythme actuel, les devises seront épuisées au mois de novembre ; le stock d'or — même revalorisé — ne permettra de couvrir le déficit de la balance des paiements que pendant deux ans.

Seize milliards d'escudos (2,9 milliards de francs), tel a été, en 1974, le solde de la première année déficitaire du Portugal depuis longtemps. Pour les trois premiers mois de 1975, on estime à quelque 7 milliards les déficits des paiements ; résultat saisonnier, mais qui doit se comparer aux 5 milliards de déficit de la même période de l'année passée. L'écart ne cesse de se creuser, et les membres du gouvernement eux-mêmes ne cachent pas qu'ils s'attendent, pour 1975, à un déficit de plus de 20 milliards d'escudos.

Ce ne sont pas les touristes qui, cette année, redresseront les comptes, comme c'était le cas depuis une décennie. L'année dernière, leur apport n'avait guère baissé par rapport à 1973 : 12,9 milliards d'escudos, au lieu de 13,6. Mais cette stabilité apparente était due à la hausse des prix qui camouflait une diminution des entrées de l'ordre de 20 %.

En 1975, c'est, jusqu'à présent, la chute, autant qu'on puisse en juger. Le Ritz a fermé deux étages. Dans les autres hôtels de la capitale, les tableaux de clients, indiscrètement situés auprès des standardistes, témoignent du faible coefficient d'occupation. Les grands établissements de la côte d'Estoril sont vides, et nombre de restaurants où l'on avait l'habitude de s'arracher les tables, ferment maintenant dès 21 heures. A l'approche de l'été, les défections sont grandes, notamment de la part des agences de voyages. Même une série de séjours prévus par la C.G.T. française auraient été décommandés...

Les rapatriements de fonds opérés par les émigrés restent incertains. Après un ralentissement consécutif aux événements du 25 avril 1974, ils avaient repris bien qu'ils aient encore diminué à la suite des troubles du 26 septembre, l'année dernière s'est soldée par une rentrée du même ordre qu'en 1973 : environ 28 milliards d'escudos.

Cette stabilisation a été remise en cause par le coup d'Etat du 11 mars dernier. Depuis lors, les envois de fonds des émigrés auraient diminué des trois quarts. Le gouvernement de Lisbonne s'applique cependant à les attirer : aux dépôts à terme à un an sont offerts des intérêts de 9,5 % exempts d'impôt. « *Une dévaluation créerait plus de problèmes qu'elle n'en résoudrait, car elle entamerait la confiance. C'est notamment pour entretenir celle-ci que nous nous refusons à un flottement même limité de notre monnaie* », nous a déclaré M. José da Silva Lopez, actuel ministre du commerce extérieur et ministre des finances du précédent gouvernement.

Déséquilibre record

Le nœud du problème se trouve en réalité dans l'évolution des échanges commerciaux du Portugal avec le reste du monde. L'année dernière, les importations ont augmenté nettement plus vite que les exportations : 52 % contre 27 %. Le taux de couverture des premières par les secondes est donc tombé au niveau le plus bas jamais atteint : 50,8 % seulement.

On ne saurait rendre la révolution seule responsable de cette dégradation. Sans doute l'augmentation subite des salaires a-t-elle stimulé la demande intérieure, notamment de produits alimentaires, au moment où une certaine désorganisation de la production, surtout sensible vers la fin de 1974, ne facilitait pas les ventes à l'étranger. Mais les insuffisances de la production agricole et l'inadaptation de l'offre à la demande sont des héritages de l'ancien régime. De même, l'augmentation des prix du pétrole et des matières premières aurait dû, de toute façon, être prise en compte. Au total, l'augmentation de valeur des importations (de 10 milliards d'escudos) et de pétrole (quelque 9 milliards) a représenté, en 1974, le double du déficit de la balance des paiements.

Symétriquement, les perspectives d'exportations n'incitent guère à l'optimisme. La mauvaise conjoncture mondiale (notamment dans les textiles qui représentent 28 % des ventes du Portugal), la diminution de la compétitivité nationale, la réticence des acheteurs qui redoutent que les engagements ne soient pas tenus ou que la situation politique ne se détériore, cumulent leurs effets.

Sur les résultats économiques à attendre d'une réorientation de la diplomatie et de la politique du Portugal en direction du tiers-monde et des pays de l'Est, les avis des membres du gouvernement sont nuancés : « *La plupart de ces pays ont des difficultés de balance des paiements et des capacités d'importation réduites*, nous a dit M. José da Silva Lopez. *D'ailleurs, les productions que nous exportons correspondent, dans beaucoup de cas, à des secteurs d'industrie que ces pays essaient de protéger chez eux. On peut amorcer des échanges nouveaux, car ces peuples ont été coupés du Portugal pendant toute la période coloniale ; mais les relations nouvellement établies ne sauraient constituer une alternative totale aux liens existants avec les pays occidentaux, qui absorbent actuellement 70 % de nos exportations* »

Cependant, le ministre d'Etat, M. Pereira de Moura, affirme : « *Il suffit de commandes qui représentent une très petite dépense chez certains Etats pour jouer un rôle majeur nouveau dans le commerce extérieur portugais.* »

Rien ne saurait aboutir durablement sans une remise en ordre sérieuse à l'intérieur. Les six ministres spécialement chargés des questions économiques (plan, industrie, agriculture, commerce extérieur, finances et travail) se réunissent désormais tous les mercredis après-midi pour préparer des « trains » de mesures à soumettre au conseil des ministres restreint, afin d'éviter la paralysie qui a résulté ces derniers mois — en matière économique du moins — des interminables réunions du gouvernement au grand complet sur les problèmes généraux.

Mesures d'urgence

Le plan économique et social, étudié pendant des semaines et publié le 21 février sous le titre modeste de « Programme », s'est trouvé remis en question à la suite des événements du 11 mars. M. Pereira de Moura, qui formula les critiques les plus virulentes à son encontre, est aujourd'hui l'un des membres les plus éminents de l'équipe dirigeante. Aussi parle-t-on maintenant de la préparation du nouveau « *plan pour 1980* » et de « *mesures d'urgence* ».

Celles-ci s'articuleraient autour de cinq axes : un programme national d'emploi, une politique des prix et des revenus, une réforme agraire, la prise de contrôle immédiate par l'Etat des secteurs de base et la réorganisation du commerce extérieur. La lutte contre l'inflation ne vient qu'après la lutte contre le chômage. « *Je préférerais employer les gens à constituer des stocks plutôt que de les laisser oisifs* », nous a déclaré le ministre de l'industrie, M. Joao Cravinho.

Le programme en cours de préparation au ministère du plan et de la coordination économique prévoit la création de quarante mille emplois par an, ce qui correspondrait à peu près à l'augmentation naturelle de la population active. Ainsi serait-il possible de stabiliser aux alentours des 6 % actuels le taux d'inactivité de la population (une inconnue subsistant cependant sur les éventuels retours de colons et d'émigrés).

Ce programme comprendrait en outre une action en faveur du logement social destinée à relancer la construction en plein marasme. De grands projets étudiés de longue date, mais toujours bloqués jusqu'alors, seraient également lancés : raffinerie et centre pétrochimique de Sines, barrage d'irrigation d'Alceva, sur le Tage, complexes sidérurgiques nouveaux, agrandissement du métro de Lisbonne, modernisation des chemins de fer, construction d'hôpitaux et d'autoroutes, aménagement de plusieurs zones industrielles. Pour éviter tout retard, le ministère du plan organiserait en son sein des prises de décisions plus rapides pour les investissements.

Afin d'enrayer l'inflation, le ministère de l'économie procéderait à un examen méticuleux des blocages de prix possibles. « *qutite à prévoir des subventions à la production pour limiter les prix à la consommation* ». L'utilisation totale des terres serait l'objectif premier de la réforme agraire, surtout dans le Sud, région traditionnelle des grandes propriétés, où les surfaces cultivées n'ont pas cessé de diminuer ces dernières années.

Un effort d'augmentation de la productivité agricole serait simultanément accompli, notamment grâce à l'octroi de crédits moins insuffisants qu'à l'heure actuelle, et la création d'un établissement financier national spécialisé. Un processus d'« *orientation technique* » sera de toute façon amorcé, notamment pour éviter « *que les ingénieurs agronomes ne restent dans les services centraux de Lisbonne à faire de la recherche fondamentale* ». Surtout, le mouvement coopératif sera développé, avec l'appui d'un institut spécialisé et celui d'équipes de « *dynamisation culturelle* » recrutées en grande partie dans l'armée.

Enfin, le développement rapide d'entreprises commerciales d'Etat est envisagé pour le commerce de gros des produits fondamentaux. L'Etat se trouve d'ailleurs déjà détaillant, sans l'avoir voulu, du fait de la nationalisation des banques ; il contrôle ainsi plusieurs chaînes de grands magasins et de supermarchés.

En ce qui concerne le commerce extérieur, une entreprise publique pourrait être créée, assistée d'une banque spécialisée. La nationalisation totale de ces activités serait d'ailleurs envisagée. La limitation des importations de luxe ou non indispensables pourrait intervenir aussi, mais les effets qui en sont escomptés seraient limités : cela ne concernerait au plus que 15 % du total des achats à l'étranger. Les voyages hors du pays feraient toutefois partie des « dépenses inutiles » examinées.

En attendant un code

Enfin, la prise de contrôle par l'Etat des « *secteurs de base* » compléterait les nationalisations déjà réalisées. L'objectif est « *que les décisions ne soient plus prises par les entreprises elles-mêmes, mais conformément au plan, notamment en matière d'investissements* ».

Un banquier nous a fait remarquer qu' « *en dépit de la nationalisation des banques, il faut, pour consentir des crédits nouveaux, disposer de dépôts nouveaux ; or ce n'est pas le cas* ».

Les investissements étrangers, quant à eux, sont quasiment bloqués. L'adoption d'un code clair à leur endroit tarde beaucoup. « *C'est moins d'un texte que d'une ambiance qu'ont besoin ces investissements* », nous a dit un ministre sûr de lui. A défaut d'ambiance, un texte pourrait tout de même être utile. Celui qui a été préparé avant le 11 mars est en cours de réexamen. « *Il est naturellement moins libéral que la loi de 1965*, nous a expliqué M. Pereira de Moura, *mais il l'est encore beaucoup. Ainsi prévoit-il que les rapatriements de profits ne pourront avoir lieu que sous certaines conditions, sauf quand la production de l'entreprise sera dirigée en majorité vers l'exportation. Le texte ne prévoit pas de limitation au rapatriement du capital. Or il faut réintroduire une telle limitation, ne serait-ce que pour éviter des troubles brusques dans la balance des paiements* ».

De son côté, M. José Da Silva Lopez s'emploie à démontrer que « *jusqu'à présent les intérêts légaux des étrangers ont été ménagés et les engagements internationaux du Portugal strictement respectés* ». Ce qui est exact, puisqu'en particulier les trois banques étrangères (Franco-portugaise, London and South America et Banque du Brésil) n'ont pas été nationalisées. Mais c'est plutôt dans la pratique que les problèmes se posent, surtout dans l'industrie. « *Le gouvernement ne peut pas contrôler les réactions des travailleurs* », reconnaît M. Da Silva Lopez.

Qu'il le veuille ou non, le Portugal ne peut échapper à la règle à laquelle sont soumis les pays de sa dimension. Même si sa dépendance vis-à-vis des pays étrangers peut être réduite, elle restera relativement forte. Pour maintenir son équilibre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, il doit donc s'attendre, au lendemain des fêtes, à une dure période d'austérité, quelle que soit la bannière gouvernementale qui flottera alors.

Aujourd'hui, la politique domine l'économie. Tôt ou tard l'économie imprimera sa marque — apaisante ou douloureuse — à l'évolution du pays du soleil et des chansons tristes.

FIN

EUROPE

Espagne

Le général Franco pourrait être prié de renoncer au pouvoir

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Madrid. — Selon des informations recueillies dans les milieux bien informés de la capitale espagnole, des pressions « respectueuses mais fermes » seraient prochainement exercées sur le général Franco, âgé de quatre-vingt-deux ans, pour qu'il accepte de quitter définitivement le pouvoir.

La plupart des membres du gouvernement Arias Navarro et de nombreux hiérarques du régime seraient tombés d'accord à l'issue de multiples entretiens pour estimer que cette démarche était nécessaire « *en raison de la gravité et de l'urgence des problèmes, tant internes qu'extérieurs, que l'Espagne doit affronter* ».

Selon les mêmes milieux, le chef du gouvernement, M. Arias Navarro, partagerait lui aussi ce point de vue. En juillet 1974, lorsque le Caudillo, atteint d'une phlébite, avait dû être hospitalisé, M. Arias Navarro avait déjà été l'un des plus chauds partisans d'un transfert « provisoire » des pouvoirs du chef de l'Etat au prince Juan Carlos. Si ce « provisoire » n'a duré que quelques semaines, très exactement jusqu'au 2 septembre 1974, la responsabilité n'en incombe certainement pas à un homme qui a dû, avec amertume, admettre que sa politique d'« ouverture » était loin d'avoir atteint tous ses objectifs. Enfin, et ce n'est pas le moins important, les chefs de l'armée espagnole se seraient ralliés à cette « décision de principe ».

Ces informations sont naturellement qualifiées de « simples rumeurs » par les dirigeants de Madrid. Mais de hauts fonctionnaires et plusieurs personnalités très liées aux milieux dirigeants admettent, de manière confidentielle, que le gouvernement est effectivement très préoccupé par cette question.

Selon eux, « *il convient de savoir partir à temps* ». Ils ajoutent qu'un chef d'Etat « *conquiert une stature historique bien plus grande en choisissant l'heure de son retrait qu'en s'accrochant le plus longtemps possible au pouvoir* ».

La seule question qui se poserait en fait serait de savoir « quand » la démarche devrait avoir lieu. Celle-ci est en effet « délicate » si l'on songe « *à tout ce que le général Franco représente en Espagne depuis la fin de la guerre civile* ». Pour employer une expression espagnole utilisée par nos interlocuteurs, il s'agit de trouver le moyen d' « *attacher le grelot au chat* » (« poner el cascabel al gato »).

« *Le Caudillo*, dit-on encore dans les milieux proches du gouvernement, *a une haute conception de sa tâche. Il est soucieux d'assurer une transition pacifique et il agit, de ce point de vue, comme il l'a toujours fait, avec beaucoup de lenteur et de prudence. Il pense aussi qu'il n'a pas le droit d'abandonner les affaires alors que des questions brûlantes, intéressant la défense nationale, ne sont pas réglées. Il entend trancher lui-même...* »

On insiste dans les milieux dirigeants sur « *la grande lucidité du chef de l'Etat* » et sur ses « *facultés intellectuelles intactes* ». Le Caudillo aurait « étonné » M. Hans Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères de la République fédérale allemande, qui vient d'être reçu pendant plus d'une heure au Pardo. Mais on reconnaît en même temps que le général Franco a été très affecté physiquement depuis son hospitalisation, en juillet 1974. Ses jambes s'affaiblissent. Des précautions exceptionnelles sont prises, bien qu'il joue encore « *de temps à autre au golf* ». Mais les parties de pêche, son sport de prédilection, « *sont tout à fait interdites* ».

Les soucis des dirigeants rejoignent ceux de l'homme de la rue. Il n'est pas douteux que le prestige du chef de l'Etat a beaucoup souffert de la manière, jugée cavalière, dont il a traité le prince Juan Carlos, de juillet à septembre 1974. Cette désaffection, particulièrement sensible dans les classes moyennes et les milieux d'affaires, n'est sans doute pas étrangère à la résolution du gouvernement de tenter de donner un tour plus vif à la succession.

Relations difficiles avec le Maroc à propos du Sahara et des présides de Ceuta et de Melilla, négociation laborieuse d'un nouveau concordat avec le Vatican, observation attentive de l'évolution de la situation portugaise, crise économique, pourparlers devant être conclus avant septembre pour le renouvellement de l'accord avec les Etats-Unis sur les bases militaires, montée d'une opposition interne multiforme et pressante : les « grands » problèmes ne manquent certes pas qui justifient une main ferme et un réel pouvoir de décision à Madrid.

Tel est le sens d'un éditorial publié au début d'avril dans le journal monarchiste *ABC*, par M. Antonio Garrigues, et qui a retenu toute l'attention des milieux dirigeants. Ancien ambassadeur auprès du Vatican, M. Antonio Garrigues appartient à ce groupe très réduit d'hommes ayant réellement la confiance et l'oreille du Caudillo. Simplement intitulé comme un appel pressant : « *Francisco Franco Bahamonde* », l'article de M. Garrigues se termine ainsi : « *La question, la grande question : l'Espagne et le régime ont-ils le droit, du point de vue de la loyauté la plus claire, de continuer à laisser reposer indéfiniment sur les épaules de Francisco Franco un travail et une responsabilité qui mettent, inutilement, en péril une existence qui doit survivre à l'implantation inconditionnelle de la monarchie ?* » Le style paraîtra ampoulé, précautionneux, à la Gongora. Mais sa résonance est claire : pour la première fois, un fidèle parmi les fidèles a posé publiquement la question jusqu'alors taboue d'un retrait anticipé du chef de l'Etat.

Le 23 février dernier, *ABC*, qui souhaitait publier des déclarations de Don Juan, comte de Barcelone, avait été censuré par les autorités. Le père du prince Juan Carlos, successeur désigné de Franco, se prononçait, en termes mesurés et prudents pour une « *modification de la structure de l'Etat dans un sens démocratique* ». Ce vœu est partagé aujourd'hui par de nombreux dirigeants et même par certains ministres conscients de la nécessité de tenir compte des aspirations de la majorité des Espagnols. Il n'y avait donc pas matière à scandale. C'était moins le ton de la déclaration que la personnalité de son auteur qui était visée par la censure. *ABC* était d'ailleurs autorisé, deux jours plus tard, à publier l'interview de Don Juan, moyennant quelques légères modifications du texte.

L'éditorial de M. Garrigues, en revanche, n'a fait l'objet d'aucune mesure administrative. Et pour cause ! Son appel, qui est aussi un vibrant éloge de la « *tâche historique de Franco* », rejoint les préoccupations de dirigeants soucieux de réussir la très difficile transition d'un régime manifestement « dépassé » à un néo-franquisme assez « libéralisé » pour satisfaire les opposants modérés de l'intérieur et de l'extérieur.

AVANT LES ÉLECTIONS DU 25 AVRIL

• Le général Costa Gomes visitera la France en mai
• M. Kissinger estime que le gouvernement de Lisbonne sera « communiste ou neutre » dans un an

Le général Costa Gomes, chef de l'Etat, se rendra en visite officielle en France et en Roumanie pendant la seconde quinzaine de mai, apprend-on vendredi 18 avril de source bien informée à Lisbonne. Un porte-parole de la présidence a précisé que le général Costa Gomes avait également reçu des invitations à se rendre en Italie, en U.R.S.S., en Pologne et en Yougoslavie, mais qu'aucune date n'avait été fixée pour ces déplacements.

La situation au Portugal, une semaine avant les élections à l'Assemblée constituante, préoccupe certaines capitales occidentales. Les Etats-Unis en particulier redoutent une évolution « neutraliste » du gouvernement de Lisbonne. Selon le *New York Times* du vendredi 18 avril, M. Henry Kinssinger estime que le Portugal deviendra l'année prochaine un pays communiste ou neutre avec une forte influence communiste. Un Portugal communiste ne pourra absolument pas rester dans l'OTAN. L'apparition d'un tel régime à Lisbonne aura cependant l'avantage de resserrer l'unité des pays d'Europe occidentale afin de faire front contre tout glissement vers la gauche chez eux, a encore dit M. Kissinger.

● A VIENNE, l'Union européenne démocrate - chrétienne, *réunie sous la présidence de* M. von Hassel, a décidé l'envoi d'une délégation de cinq personnes au Portugal pour suivre les élections du 25 avril et étudier leurs conséquences politiques. L'Union européenne démocrate-chrétienne se montre « *très inquiète* » de l'évolution politique au Portugal et considère les élections comme « *essentielles* » pour le « *processus de démocratisation* ».

● *Notre correspondant à Washington*, Henri Pierre, nous câble que les officiels américains, en privé, ne cachent pas leur inquiétude. Certains, non sans cynisme, déplorent que l'émotion créée il y a quelques mois dans les milieux politiques par les révélations sur les activités de la C.I.A. au Chili, exclut que celle-ci, pour une période de temps indéterminée, puisse exercer son action discrète et indiscrète. D'autres cachent mal leur mauvaise humeur à l'égard des européens, dont ils souhaitaient qu'ils prennent des initiatives. Rien de concret n'est encore sorti des entretiens engagés par le chancelier Schmidt pour engager la Communauté économique européenne dans une politique de soutien aux éléments modérés portugais.

On ne s'attend pas cependant à Washington à une « communisation » rapide, à un « coup de Lisbonne » dans le style de Prague de 1948. L'argument est que Moscou, craignant qu'une prise du pouvoir par les communistes ne compromette la politique de détente et, à plus brève échéance, la réunion de la conférence sur la sécurité européenne, prêche la modération au parti communiste portugais qu'il a, dit-on, bien en main.

[M. Nelson Rockefeller, vice-président des Etats-Unis, a cependant déclaré à la Nouvelle-Orléans : « La situation qui prévaut au Portugal est des plus tragiques pour l'avenir de la liberté dans le monde... Une révolution démocratique prometteuse de liberté pour le peuple est sabotée par les communistes, qui ne représentent que moins de 30 % de la population. »

De son côté, le chancelier autrichien, M. Bruno Kreisky, a affirmé, le 16 avril, à New-York, au siège des Nations unies : « Si le Portugal devenait un pays communiste, un élément nouveau de tension mettrait en danger la poursuite de la politique de détente Est-Ouest en Europe. »

Dans une lettre adressée au général Vasco Gonçalves, premier ministre portugais, MM. Wilhelm Droescher, président de la Fédération des partis socialistes de la C.E.E., et Ludwig Fellermaier, président du groupe socialiste au Parlement européen, tous les deux citoyens de la R.F.A., ont déclaré que les socialistes portugais étaient « seuls dans leur lutte pour la liberté ».]

● *Le gouvernement brésilien* considère « satisfaisantes » les explications données par Lisbonne à propos de la présence d'un délégué portugais dans la succursale du Banco do Brasil, à Lisbonne.

● *Le conseil de l'Eglise presbytérienne* de Porto proclame, dans un document publié le vendredi 18 avril, sa solidarité avec la « *révolution que les forces armées ont commencée pour le bien du peuple* ».

● *Le Conseil de la révolution* met en garde les travailleurs, ce samedi 19 avril, contre les tentatives de « *sabotage économique* » constatées dans certaines entreprises nationalisées.

A la suite de divergences entre Yougoslaves et Allemands de l'Est

LA PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE COMMUNISTE EUROPÉENNE SERAIT SUSPENDUE

Belgrade (*A.F.P.*). — La préparation de la conférence communiste européenne, qui doit se réunir cet automne, a subi un brutal coup d'arrêt à la suite d'incidents qui ont opposé les délégations de différents partis communistes réunis à Berlin-Est, apprend-on à Belgrade.

Cet affrontement est intervenu au cours d'une réunion de routine, du 8 au 10 avril, entre les représentants des vingt-huit P.C. engagés dans le cycle préparatoire de la conférence.

Il semble que le P.C. est-allemand ait présenté un projet de document final de caractère à la fois politique et idéologique, et dont l'adoption aurait imposé aux partis communistes européens une rigoureuse unité d'action.

La réaction yougoslave a été immédiate et négative. Le parti yougoslave semble avoir reçu un premier soutien du P.C. italien, qui dépêcha de Rome à Berlin l'un de ses dirigeants, M. Sergio Segre. Les partis de Roumanie, de Grande-Bretagne, d'Espagne et de Suède se seraient également solidarisés à des degrés divers avec les Yougoslaves, provoquant une suspension de fait de la préparation de la conférence communiste.

Diverses propositions de compromis, présentées par d'autres partis, notamment le P.C. soviétique, ne semblent pas avoir abouti. Cette réunion aurait également révélé, ajoute-t-on, une opposition entre les délégations de la Yougoslavie et de l'Italie, d'une part, et la délégation du P.C. français, d'autre part.

R. D. A.

● L'AGENCE D'INFORMATION EST-ALLEMANDE A.D.N. a annoncé, vendredi 18 avril, l'arrestation en Thuringe d'un couple surpris « *en flagrant délit d'activités au profit de services secrets impérialistes* ».

Le couple, M. Volker Franke, trente-trois ans, membre du comité directeur des Jeunesses soviétique en vigueur... » Berlin-Ouest, et sa femme Hyoun Ya, vingt-quatre ans, une infirmière d'origine coréenne, a été appréhendé au début d'avril.

U.R.S.S.

KOUZNETSOV L'ÉCRIVAIN INCONNU CHEZ LUI

Lauréat du prix Gulliver, en novembre dernier, conjointement avec Marthe Robert, l'écrivain soviétique Edouard Kouznetsov, auteur du Journal d'un condamné à mort, *n'a pu recevoir le montant de ce prix (5 000 F).*

En effet, l'ambassade de l'U.R.S.S. en France, près de laquelle, en dernier ressort, une démarche avait été entreprise, a fait connaître que, « en Union soviétique, on ne connaît pas Kouznetsov en tant qu'écrivain. Le livre *le Journal d'un condamné à mort* n'a pas été publié en Union soviétique... Il est parvenu en France d'une façon illégale et a été publié contrairement à la législation soviétique en vigueur »...

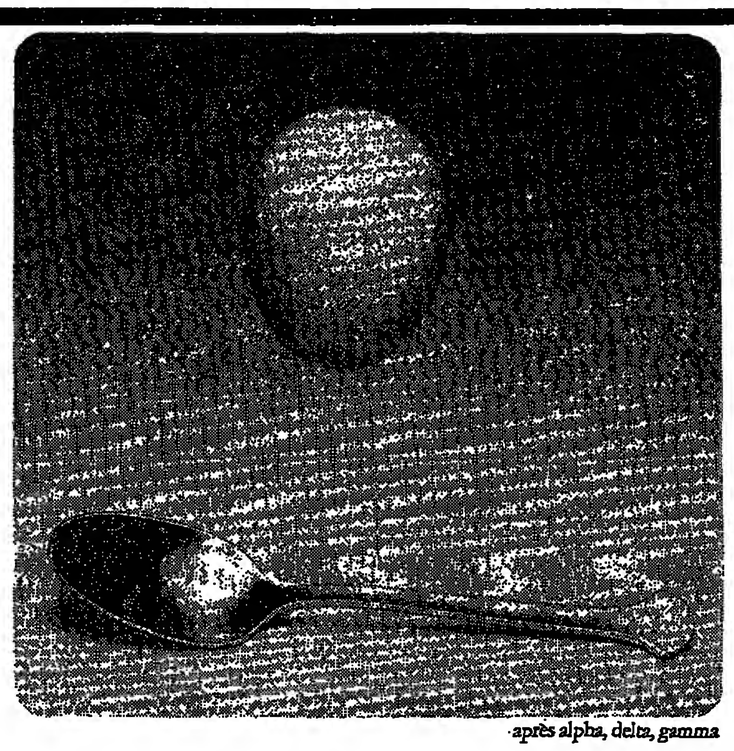

après alpha, delta, gamma

Sigma : le dernier-né des christofle acier

Christofle
acier

En vente dans les Pavillons Christofle
et chez les Concessionnaires exclusifs.

A PARIS
PAVILLON CHRISTOFLE
12, rue Royale
PAVILLON CHRISTOFLE
31, boulevard des Italiens
PAVILLON CHRISTOFLE
95, rue de Passy
PAVILLON CHRISTOFLE
17, cours de Vincennes
GALERIES LAFAYETTE
40, boulevard Haussmann
GALERIES LAFAYETTE
Centre Maine Montparnasse
22, rue du Départ
Guy GRENIER
205, rue Saint-Martin
LA REINE BLANCHE
35, avenue des Gobelins
ORFÈVRERIE DES TERNES
49, avenue des Ternes
PORCELAINOR
31, rue de Paradis

A ARGENTEUIL
Bijouterie VENDOME
15, place de la Commune de Paris

A BOULOGNE
ROUSSEAU
108, avenue E. Vaillant

A CERGY
M. LAMY AU ROUSSEAU
Centre des Trois Fontaines

A COURBEVOIE
UTILUX
"La boutique des cadeaux"
77, rue de Bezons

A CRÉTEIL
LA REINE BLANCHE
Centre Commercial

A FONTAINEBLEAU
François AUCHERE
114, rue Grande

A JUVISY S/ORGE
GUERRAULT
15, Grande Rue

A LA GARENNE-COLOMBES
DUBREUIL
14, rue Voltaire

A LAGNY
LA COUPE D'OR
10, rue des Marches

A LA VARENNE ST-HILAIRE
MILHAU
91, rue du Bac

AU CHESNAY PARLY II
PAVILLON CHRISTOFLE
Avenue de la Bretèche

AU VÉSINET
DUBREUIL
18, rue du Maréchal Foch

A MEAUX
TOURAUT-CHEREAU
Angle rue du Grand Cerf

A MELUN
L'ART DU TEMPS
2, rue R. Pouteau
Jean TROUVÉ & Fils
6, rue du Presbytère

A RUEIL-MALMAISON
JAHAN
6, rue Hervet

A SAINT-DENIS
André HECK
42, boulevard Jules-Guesde

A ST-GERMAIN-EN-LAYE
Jacques DECAN
38, rue Au-Pain

A SARTROUVILLE
Jacques PARRENIN
53, avenue Jean-Jaurès

A TAVERNY
CHARMILLE
6, avenue de Verdun

A THIAIS
GALERIES LAFAYETTE
Centre Commercial Belle Épine

A VÉLIZY VILLACOUBLAY
PAVILLON CHRISTOFLE
Centre Commercial Vélizy II

A VERSAILLES
BEHLE
15, rue Carnot

A VINCENNES
Jacques DECAN
29, rue du Midi

Pour vous servir et vous conseiller avec compétence.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

Libres opinions

LE PRIX DES CAUTIONS

par ALFRED FABRE-LUCE

FRANÇOIS MITTERRAND, après avoir écouté les derniers propos radiodiffusés du président de la République sur la défense nationale, a dit : *« C'est du roman. »* J'en suis d'accord, si l'on me permet d'ajouter que les vues du P.S. sur le même sujet constituent un autre roman. Du côté du pouvoir, on brandit une menace peu crédible, celle de déclencher un cataclysme atomique, dans une hypothèse improbable, celle d'une attaque dirigée contre la seule France. Du côté de l'opposition, on entretient une fidélité verbale à une alliance (atlantique) qu'on ne cesse de contester dans son esprit et dans toutes ses applications pratiques. Ces deux systèmes de pensée, dont les contradictions internes frappent plus que l'apparente opposition, ont la même justification secrète : nos leaders politiques sont intimement persuadés que le problème dont ils traitent ne se posera pas.

Comme eux, j'espère que — pour la première fois dans l'Histoire — un déséquilibre marqué (celui que créent actuellement les progrès conjugués de l'isolationnisme américain et de la démission européenne) ne sera pas exploité par la super-puissance qui en bénéficie. Comme eux, je n'aperçois aucun péril militaire immédiat. Mais la France n'est pas seulement un territoire. Elle est aussi une communauté fidèle à certaines valeurs. Et, sur ce plan-là, certaines questions de « défense » se poseront peut-être bientôt.

* * *

Une récente interview de M. de l'Estoile, directeur au ministère de l'industrie (1), nous aide à les préciser. Ce haut fonctionnaire, considérant le cas de la France, pays insuffisamment organisé pour l'exportation, constatait que pour elle, dans les pays « socialistes » et dans les pays en voie de développement, la passation de marchés fructueux dépend des cautions politiques qu'elle y a préalablement obtenues. En écoutant, après les « romans » de Valéry Giscard d'Estaing et de François Mitterrand, ces propos d'un homme d'expérience, j'ai eu l'impression de revenir au réel.

Qu'est-ce qu'une caution ? Un feu vert donné aux fonctionnaires de l'économie par l'autorité politique, quand celle-ci se croit assurée d'obtenir, outre les produits qu'elle désire, une livraison supplémentaire (non quantifiable) sur le plan diplomatique. Au marché des cautions, on échange parfois du vent contre du vent, de bonnes paroles contre des préférences imaginaires. (La République fédérale d'Allemagne exporte plus que la France dans des pays qu'elle courtise moins.) Cependant, quand les données techniques sont comparables, et plus particulièrement dans ce domaine des fournitures militaires que M. de l'Estoile connaît bien, la conversation n'est généralement pas sans substance. L'histoire récente éclaire ce sujet.

A l'automne de 1973, l'espoir d'être exempté de l'embargo pétrolier a tempéré le mouvement naturel qui aurait pu nous porter à manifester notre solidarité envers les Pays-Bas sanctionnés. Abaissement inutile, car il n'y a eu finalement ni embargo réel ni faveur particulière pour la France. Un an plus tard, la poignée de mains à Arafat a accompagné un développement de nos échanges avec les pays musulmans, mais en s'inscrivant assez naturellement dans le cours d'une évolution générale. Il n'y a pas lieu d'incriminer un chef d'Etat parce qu'il tient compte des faits. La diplomatie de Valéry Giscard d'Estaing n'est sans doute pas celle qu'il aurait menée s'il n'y avait eu, non seulement la guerre du Kippour et le quadruplement du prix du pétrole, mais de nouveaux événements politiques à New-York (ONU) et à Amman.

Voyons pourtant où nous mène l'ensemble de ces pesanteurs. Pratiquement, les exportations d'avions militaires que nous espérions diriger vers l'Europe ont été remplacées par des exportations analogues vers les pays arabes. Dans nos usines, l'emploi sera maintenu, mais à l'extérieur notre dépendance s'est déplacée. Nous sommes moins liés à des pays appartenant à notre civilisation, dont nous pouvons espérer en temps de paix des apports technologiques et en temps de guerre un appui. Nous sommes plus liés à des pays politiquement instables et porteurs de revendications territoriales. Un moment pourrait donc venir où notre désir de paix et de justice entrerait en conflit avec nos espoirs de contrats.

* * *

Une autre « caution » a été récemment négociée à Moscou. M. Chirac y a parlé de projets économiques et d'échanges culturels. Ces deux sujets ont pu être préparés à Paris par des services différents et traités séparément dans la conversation. La totalisation se fait pourtant quelque part, au moins dans les arrière-pensées. L'U.R.S.S., en tout cas, a certainement une conception globale de la sécurité qui ne comporte pas seulement la protection de son sol (qu'aujourd'hui nul ne menace), mais la défense contre une possible contamination de liberté (ce danger-là est permanent). L'idée de donner à quelques citoyens soviétiques la possibilité de lire les journaux français lui paraît déjà effrayante.

La volonté patiente du Kremlin semble sur le point d'atteindre son but : un « sommet » consacrant un système d'échanges culturels inégal, mais présenté comme symétrique, et surveillé dans l'avenir par un organisme approprié. Des habiletés de vocabulaire camoufleront ce résultat, mais des mesures prises à l'intérieur de l'U.R.S.S. le consolideront. La France n'est pas seule impliquée dans cette affaire, qui traîne depuis longtemps sans beaucoup émouvoir l'Occident. Mais en ce début de 1975, elle s'est montrée particulièrement accommodante et pourrait être, dans l'avenir, particulièrement vulnérable. Il reste à espérer que des dirigeants futurs ne céderont pas encore davantage, que nos éditeurs, écrivains et lecteurs refuseront leur collaboration à toute tentative d'étouffement de la pensée libre, et que, le cas échéant, nos tribunaux — même sous un éventuel gouvernement à participation communiste — n'hésiteront pas à opposer l'esprit de la convention de Berne et celui de notre propre Constitution à toute tentative d'intervention « juridique » en France du pouvoir soviétique.

Nous avons besoin d'un gouvernement « réaliste ». Nous l'avons : il paraît même soucieux de « s'adapter » à l'avance en toutes matières. Mais nous avons aussi besoin d'intellectuels qui lui rappellent ces autres réalités qu'un Soljenitsyne incarne. Il y a aujourd'hui à Paris une sorte de frontière de la liberté qui passe d'une façon un peu incertaine entre les ministères de l'industrie, de la défense et des affaires étrangères. Aidons à la préciser en introduisant une distinction élémentaire. Jeter des ponts entre le monde développé et le tiers-monde et recevoir en récompense les rémunérations morales et matérielles d'un honnête courtier, c'est toucher un juste prix pour une politique juste. Faciliter la destruction d'Israël ou accepter des entorses à la liberté d'expression, ce serait entrer dans un jeu où même les cyniques seraient finalement perdants. Voilà qui va sans dire ? Eh bien, pour reprendre un mot célèbre, cela ira encore mieux en le disant.

(1) R.T.L., 27 mars 1975.

AVANT DE PRENDRE DES VACANCES

Les représentants de l'Est et de l'Ouest à la négociation sur la réduction des forces constatent leurs désaccords

De notre correspondant

Vienne. — La cinquième phase des négociations sur la réduction des forces en Europe centrale (M.B.F.R.) s'est achevée, jeudi 17 avril, sur un constat de complet désaccord entre l'Est et l'Ouest. Aucun progrès substantiel n'a été accompli au cours de cette série de conversations. La pause de trois semaines (du 21 avril au 12 mai) que les délégués ont décidé de s'accorder n'est même pas présentée comme un intermède de réflexion. Il s'agit simplement pour les participants (1) de prendre les vacances qu'ils n'avaient pu s'offrir à Pâques, les Soviétiques s'y étant opposés pour des raisons que l'on ignore. Les porte-parole des deux camps ont caractérisé l'atmosphère de « bonne » et de « sérieuse », mais elle n'est plus « amicale », comme l'avait dit le chef de la délégation polonaise en juillet dernier.

Après un an et demi de pourparlers, les positions des pays occidentaux et communistes restent donc aussi fondamentalement éloignées les unes des autres.

Les Soviétiques et leurs alliés continuent de s'en tenir à l'idée qu'il existe actuellement un équilibre des forces en Europe et que les mesures de réduction à envisager doivent le préserver au mieux. Elles doivent donc être, du moins dans un premier temps, égales numériquement : vingt mille hommes de part et d'autre. Les Occidentaux, au contraire, font valoir que le camp adverse dispose d'une supériorité de quelque cent cinquante mille hommes pour les armes de terre (neuf cent vingt-cinq mille contre sept cent soixante-dix-sept mille) et d'environ neuf mille cinq cents tanks. Ils sont donc partisans d'une diminution asymétrique des troupes, afin d'arriver à un plafond commun de sept cent mille hommes de chaque côté. Ce niveau devrait être atteint en deux étapes, les Américains et les Soviétiques procédant seuls à une réduction de leurs forces au cours de la première phase.

De quoi parle-t-on ?

Le camp communiste, favorable pour sa part à un programme de réduction en trois temps, a suggéré en octobre 1974 qu'au cours des deux premières étapes, prévues pour 1975 et 1976, Russes et Américains prennent l'initiative des diminutions, les autres pays de la zone considérée suivant cet exemple dans un délai de six mois. Cet amendement toutefois n'a pas satisfait les Occidentaux qui le considèrent comme « *une simple modification de procédure sans contenu substantiel* ».

Les pays de l'Est ont aussi proposé aux onze Etats directement intéressés par la négociation de signer une déclaration commune dans laquelle ils s'engageraient à ne pas augmenter le niveau de leurs troupes pendant la durée des discussions. Cette proposition a elle aussi été repoussée par les Occidentaux. Ceux-ci estiment qu'une telle mesure devrait, d'une part, concerner tous les pays participants (au total dix-neuf) et, d'autre part, qu'elle devrait être précédée d'une première réduction soviéto-américaine. Ils ont suggéré en outre que le « *gel* » des forces après cette première phase inclue les forces aériennes. Il s'agit là d'une légère concession au point de vue de l'Est.

L'une des divergences les plus graves entre les deux camps porte sur ce point : quelles troupes et quelles armes devront être affectées par la négociation ? Pour les Occidentaux, le représentant hollandais l'a réaffirmé jeudi, les réductions doivent porter sur les forces terrestres. Pour les pays communistes, elles devraient concerner certes les hommes et leur équipement, mais aussi les flottes aériennes et l'armement nucléaire.

Autre source de frictions, et non la moindre, l'absence d'accord sur le rapport de force militaire en Europe centrale. Les chiffres avancés jusqu'ici par l'Ouest ne sont, en effet, que des estimations. Les pays de l'OTAN et du pacte de Varsovie discutent donc depuis dix-huit mois sur les modalités de réduction de leurs armées, sans même connaître officiellement l'importance numérique de ces dernières. Les Occidentaux ont fait savoir qu'ils avaient fourni à l'autre côté des chiffres concernant leurs troupes terrestres et proposé un échange de données sur les armées de l'Est. Mais ces gestes sont restés pour le moment sans réciprocité.

MANUEL LUCBERT.

(1) Les pays participants se divisent en deux catégories. La première comprend les Etats directement concernés par la négociation, à savoir : Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne, Belgique, Luxembourg et Pays-Bas pour l'OTAN); U.R.S.S., R.D.A., Tchécoslovaquie et Pologne pour le pacte de Varsovie. La seconde comprend les Etats dits « de la périphérie », à savoir : Turquie, Grèce, Italie, Danemark et Norvège pour l'OTAN ; Hongrie, Roumanie et Bulgarie pour le pacte de Varsovie.

M. Giscard d'Estaing a reçu les lettres de créance de cinq ambassadeurs

Le président Giscard d'Estaing a reçu, vendredi 18 avril, les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs du Mexique, l'écrivain Carlos Fuentes ; du Japon, M. Kitahara ; du Congo, M. N'Koua ; du Botswana, M. Lebang M. Mpotokwane et de Monaco, M. Pierre Chaubard.

M. Carlos Fuentes a déclaré : « *Nous avons la certitude qu'une paix et un progrès véritables sont impossibles si l'on ne fait pas droit aux aspirations des trois quarts de l'humanité, et parmi les nations industrialisées aucune n'a témoigné de plus de compréhension spirituelle que la France envers ces aspirations.* »

Dans sa réponse, le président de la République a souligné que le Mexique et la France « *s'inspirent des mêmes idéaux et tendent au même but. (...) C'est la même ambition de favoriser l'avènement d'un ordre mondial mieux équilibré et plus juste qui commande leur attitude et oriente leur action* ».

Le nouvel ambassadeur du Japon, qui retrouve Paris, où il a été longtemps ministre-conseiller, a fait l'éloge de la diplomatie française. « *J'ai toujours considéré avec admiration*, a-t-il dit, *le rôle actif que la France n'a cessé de jouer sur la scène internationale. Le courage et l'esprit d'initiative avec lesquels elle s'est lancée dans les grandes entreprises, en prévision du monde de demain, sont reconnus par tous.* »

M. Giscard d'Estaing a répondu que la « *coopération naissante* » entre les deux pays était « *pleine de promesses* » et qu'« *un long chemin avait été parcouru* » depuis la première rencontre, il y a dix ans, des ministres des affaires étrangères des deux pays. « *Nos deux gouvernements*, a-t-il dit, *ont pris l'habitude de se consulter sur les grands problèmes mondiaux et d'examiner ensemble les moyens d'harmoniser leurs attitudes et de conjuguer leurs efforts.* »

M. N'Koua a souligné combien « *la volonté de la France de donner un contenu nouveau* » à la coopération franco-gabonaise était favorablement accueillie dans son pays.

M. Giscard d'Estaing a confirmé, dans sa réponse, la visite en France, le 28 avril, de M. Lopès, premier ministre du Congo : « *La coopération confiante, librement et constamment concertée qui s'est instaurée entre nos deux pays, dans un esprit de parfaite égalité, prend à mes yeux une valeur exemplaire* », a-t-il dit.

Dans sa déclaration à l'ambassadeur du Botswana (qui a une frontière commune avec la République Sud-Africaine), M. Giscard d'Estaing a rejeté implicitement la politique d'*apartheid* : « *Nous partageons*, a dit M. Giscard d'Estaing, *votre souci du respect de la dignité de l'homme et de l'égalité de tous sans distinction d'origine ethnique ou confessionnelle. Nous pensons, comme vous, que seule la reconnaissance par tous de tels principes ouvrira la possibilité de relations harmonieuses entre les nations d'Afrique australe.* »

[Nous avons déjà publié (*le Monde* du 18 janvier) la biographie de M. Carlos Fuentes et celle de M. Kitahara (*le Monde* daté 2-3 février).

M. N'Koua, ambassadeur du Congo, est né en 1936. Diplômé du centre d'enseignement supérieur de Brazzaville et de l'Institut des hautes études d'outre-mer, licencié en droit, il a été préfet et ministre des finances et du budget.]

[Comme c'est généralement le cas, le nouvel ambassadeur de Monaco est un haut fonctionnaire français. M. Pierre Chaubard, né en 1919, a été notamment chef de bureau du corps préfectoral au ministère de l'intérieur, directeur de cabinet du préfet de la Seine, directeur de cabinet de M. Frey, ministre d'Etat, et de M. Chalandon, ministre de l'industrie. M. Chaubard a été ensuite préfet des Yvelines.]

AU « SOMMET » ATLANTIQUE DE LA FIN DE MAI LA FRANCE SERA REPRÉSENTÉE PAR M. SAUVAGNARGUES

Le porte-parole de l'OTAN a annoncé officiellement, vendredi 18 avril, que la réunion de printemps du Conseil atlantique à Bruxelles, les 29 et 30 mai, se tiendrait avec la participation « *de* » (et non « *des* ») chefs d'Etat et de gouvernement. Cette formulation est destinée à laisser les participants libres de fixer le niveau de leur représentation. On sait que la France sera représentée comme pour une session ordinaire par son ministre des affaires étrangères, M. Sauvagnargues. C'est la première fois qu'elle refuse aussi catégoriquement de se prêter au jeu des « sommets » atlantiques. L'an dernier, dans des circonstances analogues, elle avait été représentée par M. Chirac, premier ministre. M. Den Uyl, premier ministre néerlandais, a déclaré vendredi, selon l'Associated Press, que sa participation n'était pas certaine. « *Si j'y vais*, a-t-il dit, *ce sera par curiosité.* » La Grèce est également peu favorable à ce « sommet » atlantique. En revanche, M. Demirel, chef du gouvernement turc, a annoncé qu'il irait à la réunion de Bruxelles. Le président Ford aussi. A l'occasion de cette visite en Europe, le président des Etats-Unis se rendrait aussi à Berlin-Ouest.

POLITIQUE

LES COMMUNISTES SIX MOIS APRÈS LEUR XXIe CONGRÈS

II. — Un nouvel environnement international

Par THIERRY PFISTER

La volonté du P.C.F. d'occuper le terrain, notamment à l'occasion des conflits sociaux, et de se battre de manière autonome lui pose quelques problèmes dans ses relations avec la C.G.T. (« le Monde » du 19 avril). Dans le même temps, le raidissement du P.C.F. depuis son vingt et unième congrès contribue à modifier ses relations avec les autres grands partis communistes occidentaux.

En janvier 1974, les partis communistes de l'Europe capitaliste, réunis à Bruxelles, avaient jeté les bases d'un nouvel ensemble régional et manifesté le désir de mieux coordonner leurs actions. A l'occasion de la session du comité central des 14 et 15 avril, M. Jean Kanapa a réaffirmé l'attachement du P.C.F. à ces actions communes. Cette rencontre avait notamment été rendue possible par la réconciliation des deux principaux partis communistes occidentaux : le français et l'italien. MM. Georges Marchais et Enrico Berlinguer avaient su, semblait-il, enterrer le contentieux qui s'était accumulé entre les deux formations, à l'époque de Thorez et de Togliatti. Alors qu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale le secrétaire général du P.C.F. s'était appliqué à reconquérir son propre parti contre les cadres issus de la Résistance, Togliatti, en Italie, avait, au contraire, laissé le P.C.I. se développer tel qu'il s'était constitué dans la lutte contre le fascisme, c'est-à-dire essentiellement sur des critères nationaux. Ces options, faites il y a maintenant trente ans, continuent de peser sur les deux partis.

S'étant dégagés plus tôt que les Français de l'Internationale communiste, les Italiens ont su construire un mouvement qui, bien que souvent regardé avec condescendance par la gauche française, constitue le plus important parti communiste d'Europe occidentale et qui, pour la période historique actuelle, a éliminé la concurrence socialiste. C'est ce mouvement qui, aussi bien dans le domaine de la réunification syndicale que dans la définition d'une politique unitaire, a su se montrer le plus imaginatif et le plus audacieux.

Au cours de ces dernières années, le P.C.F. paraissait marcher dans la même voie que ses camarades italiens. Les analyses sur « l'union du peuple de France », développées dès le lendemain du premier tour de l'élection présidentielle, n'étaient pas sans rappeler le « compromis historique » de M. Enrico Berlinguer, c'est-à-dire la nécessité, pour réussir une expérience de gauche, de bénéficier d'une majorité stable dépassant largement le seuil des 50 % de suffrages.

Le vingt et unième congrès du P.C.F. n'a pas voulu prendre le risque de poursuivre cette politique d'ouverture et de concurrencer le P.S. sur ce terrain. Outre ce choix, d'autres sujets ont, ces derniers mois, séparé communistes français et communistes italiens. Force est de constater que, sur deux des questions essentielles qui se posent actuellement aux communistes occidentaux, le P.C.F. et le P.C.I. font des analyses divergentes.

La crise économique et le Portugal

En premier lieu sur la crise économique. Après avoir longtemps nié l'arrivée d'une récession économique, les communistes français continuent de refuser ce qu'ils appellent « la politique d'austérité », c'est-à-dire la nécessité de faire supporter, y compris par les salariés, une partie des sacrifices exigés par la situation économique nouvelle. A l'inverse, le quatorzième congrès du P.C.I. vient de reconnaître que la crise ne pourrait être surmontée que par « *une période de durs efforts pour tout le peuple, de tension de toutes les énergies nationales* ». De cette première divergence découle un désaccord implicite entre communistes français et italiens sur le mode de croissance.

Dans l'esprit du P.C.F., le succès du programme commun devait être assuré par un taux de croissance très élevé, c'est-à-dire par le maintien de la logique de la société de consommation, même si dans ce cadre il était prévu de faire disparaître certaines injustices et certains gaspillages. Il suffit de se souvenir de la violence avec laquelle le P.C.F. s'en était pris aux thèses du socialiste néerlandais Sicco Mansholt sur la « croissance zéro » pour mesurer sa foi dans les mérites de la croissance. Les communistes italiens se sont toujours montrés beaucoup plus prudents dans ce domaine.

La seconde grande divergence porte sur l'analyse de la politique du parti communiste portugais. La formation de M. Alvaro Cunhal adopte une série de positions sans manifestement se soucier des conséquences qu'elles peuvent avoir pour ses voisins immédiats. Les choix du P.C. portugais ne peuvent manquer d'embarrasser gravement et les communistes espagnols et les communistes italiens, lancés dans des politiques de front et très désireux de rallier une partie des couches démocrates-chrétiennes. Or le P.C.F. notamment à travers les comptes rendus publiés par *l'Humanité*, reprend à son compte l'essentiel des prises de position de M. Cunhal, et notamment ses attaques contre les socialistes portugais. On comprend que dans le contexte français de telles critiques le servent. En revanche, il est pour lui plus délicat d'approuver l'interdiction du parti démocrate-chrétien, surtout en faisant référence à la législation du Front populaire en 1936, ce qui ne saurait manquer d'être utilisé par la majorité lors de la prochaine campagne électorale.

Bien plus, rompant avec la discrétion du P.C.F. à l'égard de la politique du P.C.I., M. Georges Marchais est allé reprocher aux communistes italiens de s'être démarqué sur ce sujet du P.C. portugais.

Ce nouveau décalage qui apparaît entre le P.C.F. et le P.C.I. a toutefois été complètement passé sous silence par M. Jean Kanapa lors de la dernière session du comité central du P.C.F. Les instances dirigeantes du parti n'ont pas repris à leur compte les critiques adressées par M. Marchais aux Italiens (*le Monde* du 9 avril).

Les inquiétudes de Moscou

Le concert discordant des P.C. occidentaux révèle le degré de désagrégation de l'Internationale communiste. Si les Italiens ont pu rêver de faire naître sur les bords de la Méditerranée un socialisme pluraliste dont ils auraient été les inspirateurs, ce projet paraît bien mal engagé. Le danger potentiel qu'il pouvait représenter pour l'autre forme de communisme déjà au pouvoir n'a cependant pas été sous-estimé à Moscou. On peut en voir la preuve dans les interventions directes du P.C. espagnol et du P.C. grec, en vue de contrecarrer, sans succès, une émancipation de ces formations. Faut-il également voir une autre preuve de cet intérêt non dépué d'inquiétude dans la nomination à Paris, comme ministre conseiller à l'ambassade d'U.R.S.S., de M. Youri Pankov ?

Arrivé au début de février en remplacement de M. Vsevolod Kizitchenko, il était, jusqu'à sa mutation, à Paris, chef de section dans l'appareil du comité central du P.C. d'U.R.S.S. Proche collaborateur de M. Boris Ponomarev, il dirigeait la section du département de politique étrangère responsable des contacts du P.C. d'U.R.S.S. avec les P.C. et les P.S. des pays capitalistes européens de langue romane (Belgique comprise). Bien que la nomination d'un fonctionnaire du parti communiste d'Union soviétique dans une ambassade ne soit pas une nouveauté, le haut rang qu'occupait à Moscou M. Youri Pankov a fait naître dans divers milieux de la gauche européenne de multiples interrogations.

Le P.C.F. a en tout cas jugé nécessaire de rappeler avec insistance que la coexistence pacifique n'implique pas un *statu quo* économique et social en Europe occidentale, ce que les Soviétiques semblent parfois oublier. Il compte revenir sur cette question lors de la conférence des P.C. de toute l'Europe, à la faveur de laquelle le P.C. d'U.R.S.S. escompte redonner plus d'homogénéité au mouvement communiste européen.

FIN

● *M. Robert Fabre, président des radicaux de gauche*, a estimé, vendredi 18 avril, que la visite à l'Elysée du sénateur Henri Caillavet, vice-président du mouvement (*le Monde* du 17 avril), s'était déroulée « *à un moment inopportun* ».

UNE MISE AU POINT DE M. ALAIN POHER

M. Alain Poher a publié le communiqué suivant :

« *Je crois utile de déclarer que l'interprétation donnée par plusieurs journalistes à un incident minime relaté dans un livre récemment paru est tout à fait inexacte.*

» *J'affirme qu'avec le premier ministre et le ministre des armées le président de la République par intérim a exercé, dès le 3 avril 1974, la plénitude de ses fonctions au plan militaire, notamment en ce que concerne les forces nucléaires stratégiques.*

» *Il n'y aura pas d'autre commentaire de ma part.* »

* * *

[M. Poher vise par cette mise au point certaines des interprétations données d'un passage du livre récemment paru de Raymond Tournoux « Journal secret » (dont « le Monde » a rendu compte le 11 avril, page 15). L'auteur révélait que le médaillon contenant le code atomique et porté par le président de la République était vide de tout document pendant les cinq premiers jours de l'intérim exercé à l'Elysée par M. Poher, au lendemain de la mort de Georges Pompidou.

Le président du Sénat, sans discuter ce fait, fait valoir qu'il disposait d'autre part du code permettant de rendre à tout instant la force de frappe opérationnelle.]

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'État supportera les dommages éventuels provoqués par la vaccination obligatoire

Vendredi matin 18 avril, à 10 h. 30, les députés examinent les conclusions du rapport de M. Louis Donnadieu, député U.D.R. du Tarn (qui s'est démis de son mandat pour permettre la réélection de M. Limouzy), sur deux propositions de loi, l'une de Mme Nicole de Hauteclocque (U.D.R., Paris), l'autre de M. Gilbert Millet (P.C., Gard), modifiant le code de la santé publique afin de faire supporter par l'Etat la réparation de tous dommages imputables directement à l'ensemble des vaccinations obligatoires (l'antivariolique, l'antidiphtérique, l'antitétanique, l'antityphо-paratyphoïdique, l'antipoliomyélitique et le B.C.G.).

Jusqu'à présent, l'Etat ne voyait sa responsabilité engagée que dans les cas où la vaccination avait été effectuée dans des « centres agréés », ce qui excluait du champ d'application de la législation les dommages imputables à une vaccination obligatoire effectuée par des médecins en clientèle privée. M. HENRY BERGER (U.D.R., Côte-d'Or), président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, rappelle que l'obligation de vaccination ne joue que pendant l'enfance et l'adolescence. Elle est toutefois étendue aux adultes qui, en raison de leurs activités professionnelles, sont particulièrement exposés. Il précise également que l'Etat peut se retourner contre le médecin vaccinateur si une faute professionnelle lourde est relevée à son encontre.

Mme SIMONE VEIL, ministre de la santé remercie les auteurs de ces propositions pour leur contribution à l'action de son ministère et indique que le gouvernement accepte cette proposition « *équitable* » qui constitue « *la contrepartie de l'obligation vaccinale* », laquelle n'est nullement remise en cause, précise-t-elle. Après avoir dressé le rapide bilan de la régression de certaines maladies, Mme Veil note que le nombre des accidents dus aux vaccinations obligatoires, s'il n'est pas connu, est malgré tout « *infime* » et estime que le système des réparations prévues par la proposition est « *digne des législations les plus libérales* ».

M. CLAUDE WEBER (P.C., Val-d'Oise) constate que la déclaration du ministre sur la participation au travail législatif des députés communistes contrarie les assertions récentes du premier ministre. Il note le « *bilan de victoire* » qui résulte des vaccinations obligatoires et estime que la proposition constitue « *la réparation d'une grave injustice* ».

Après que l'article premier, supprimant la restriction de la vaccination effectuée dans un « centre agréé », eut été adopté, un amendement du gouvernement tendant à supprimer l'article 2 est également adopté. Cet article prévoyait que les dépenses supplémentaires résultant de l'application de ces nouvelles dispositions seraient couvertes par une taxe frappant les vaccins au stade de la production. Mme VEIL estime, en effet, que, une taxe en matière de vaccins existant déjà, il était inutile d'en créer une autre et que l'Etat s'engageait à faire face à cette charge.

Un second amendement déposé par le gouvernement est ensuite adopté. Ce dernier tend, par un article additionnel, à rendre obligatoire l'établissement par les médecins d'une déclaration précisant la date, la nature de la vaccination effectuée et les analyses ou examens l'ayant précédée de façon à établir la relation de cause à effet entre la vaccination et les dommages qu'elle aurait pu entraîner.

Expliquant le vote favorable au projet des socialistes et radicaux de gauche M. GERARD HOUTER (P.S., Haute-Garonne) rappelle que M. Gaston Defferre avait, il y a dix ans, déjà proposé cette modification. Après cette remarque le projet est adopté à l'unanimité.

* *

L'Assemblée examine ensuite les conclusions du rapport de M. CHARLES BIGNON sur cinq propositions de loi de MM. LAFAY (apparenté U.D.R.), BAS (U.D.R.), MEDECIN (réf.), FREDERIC-DUPONT (R.I.) et KRIG (U.D.R.) relatives à l'exercice du droit de reprise à l'égard de certains occupants âgés.

M. LAURIOL (U.D.R.) explique, au nom de la commission des lois, que ce droit ne peut pas être exercé au profit d'un bénéficiaire âgé de moins de soixante-cinq ans contre l'occupant dont les ressources annuelles sont inférieures à 24 000 francs et qui, à la date du congé, est âgé de plus de soixante-dix ans et occupe effectivement les lieux. Ce plafond, qui représente un revenu mensuel de 2 000 francs, passe ainsi de 15 000 à 24 000 francs.

M. JACQUES BARROT, secrétaire d'Etat au logement, souligne qu'il s'agit de maintenir la catégorie des personnes modestes dans le centre des villes.

M. JANS (P.C., Hauts-de-Seine) réaffirme le droit au logement et attire l'attention sur la crise de ce secteur. Puis il dénonce les expulsions (qui ne devraient être opérées que contre relogement) et les saisies.

M. FANTON (U.D.R., Paris) dénonce les opérations de spéculation style « poutres apparentes » destinées en fait à expulser les occupants modestes ou des personnes âgées.

M. BARROT souligne que le droit de reprise lui aussi peut avoir un caractère social. Il partage, d'autre part, « l'indignation » de M. Fanton à l'égard de certaines pratiques qui se développent dans le centre des villes et qui doivent effectivement cesser. Un projet est actuellement examiné par le Parlement.

Lors de la discussion des articles, le problème de l'indexation suscite plusieurs interventions, la gauche y étant favorable, M. Barrot et la commission y étant opposés. Est adopté en revanche un amendement communiste modifié par le gouvernement et qui étend le bénéfice de la loi aux invalides civils ou militaires et aux invalides du travail ayant une incapacité permanente d'au moins 80 % et répondant aux conditions de ressources prévues par le texte.

La proposition de loi est finalement adoptée à l'unanimité.

A. Ch.

● *M. Pierre Sudreau*, président du comité pour la réforme de l'entreprise, qui avait été admis à l'hôpital américain de Neuilly le 9 avril, s'est vu prescrire six semaines supplémentaires de repos absolu.

- EN INDOCHINE, LES RÉFUGIÉS, LES BLESSÉS LES MALADES

ne doivent pas servir aux manœuvres politiques de Thieu et de ceux qui le soutiennent.

- LES ENFANTS VIETNAMIENS NE DOIVENT PAS ÊTRE ARRACHÉS A LEUR PAYS !
- IL FAUT LES PRENDRE EN CHARGE ET LES SOIGNER SUR PLACE

- Les services de santé du G.R.P. et du G.R.U.N.C. sont maintenant responsables de millions de personnes démunies de tout dans les zones récemment libérées.
- En Europe, il y a 30 ans, les déportés survivants étaient libérés des bagnes nazis. De même, en Indochine, les survivants des camps de la mort de Thieu et de Lon Nol commencent à être libérés dans l'état de santé que vous imaginez.

- POUR TOUS, IL FAUT AGIR DE TOUTE URGENCE !

- L'ASSOCIATION MEDICALE VIETNAMIENNE (Vietnam-Laos-Cambodge) en a l'habitude. Depuis 8 ans elle a adressé plusieurs millions de francs aux services de santé du G.R.P., du G.R.U.N.C. et du Neo-Lao Haksat.

GRACE A VOUS, elle continue et continuera de le faire.

ASSOCIATION MÉDICALE FRANCO-VIETNAMIENNE
C.C.P. : 40-70 PARIS
125, avenue Maurice-Thorez - 94200 IVRY-SUR-SEINE

lundi, un numéro du NOUVEL OBSERVATEUR à ne pas manquer.

PORTUGAL : LES EPREUVES DE LA LIBERTE

Il y a un an le Portugal subissait le régime le plus conservateur d'Europe Occidentale.

Aujourd'hui c'est le gouvernement le plus socialiste d'Europe qui gouverne le pays.

Les banques, les compagnies d'assurances, les grandes propriétés ont été nationalisées.
La domination coloniale a été abolie.

La révolution portugaise est un phénomène historique capital qui pose à la France, à l'Europe entière, au socialisme, des questions auxquelles le NOUVEL OBSERVATEUR a cherché à répondre.
En interrogeant les Portugais eux-mêmes.

Est-ce réellement une révolution populaire et sociale qui se développe actuellement au Portugal?

Une armée de métier peut-elle devenir l'avant-garde d'un mouvement révolutionnaire?

Les partis politiques de gauche doivent-ils avoir la prééminence sur les militaires ou peuvent-ils s'allier à eux et leur laisser l'initiative?

Le Parti Communiste Portugais cherche-t-il à imposer son hégémonie sur tout le pays?

Le Parti Socialiste glisse-t-il vers la droite en contestant le Mouvement des Forces Armées?

La démocratie, la liberté d'expression, les droits politiques, sont-ils menacés par la révolution et les communistes?

Pour répondre à ces questions le NOUVEL OBSERVATEUR a interrogé les responsables portugais et les gens du peuple.
Et le NOUVEL OBSERVATEUR dans un grand article de JEAN DANIEL exprime son opinion. Car nous sommes tous concernés par la Révolution Portugaise.

lundi, un numéro exceptionnel du

NOUVEL observateur

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Paris

L'AMÉNAGEMENT DES HALLES

Les élus vont étudier les conséquences financières des décisions du président de la République

M. Yves Milhoud, président du Conseil de Paris, a présenté, le vendredi 18 avril, les résultats de l'exposition publique des trois maquettes des Halles, qui a été organisée à l'Hôtel de Ville du 5 au 13 avril. Cette exposition a obtenu un très large succès : près de 20 000 personnes l'ont visitée. Une « boîte à idées » avait été mise à leur disposition : 4 119 ont exprimé leur opinion.

Dans la matinée de vendredi, la commission des Halles du Conseil de Paris avait entendu les responsables de la SERETE, la Société d'étude et de réalisation urbaine, chargée d'aménager le forum commercial construit en souterrain au-dessus du R.E.R. Ils ont manifesté une « légère » préférence pour le projet de Ricardo Bofill. Mais il apparaît aujourd'hui que le débat architectural n'est qu'un élément du dossier des Halles. On va désormais devoir aborder la question fondamentale qui est celle de la rentabilité de l'ensemble de l'opération remise en cause par le président de la République. C'est ce que devra faire le Conseil de Paris lorsqu'il se réunira en session extraordinaire les 28, 29 et 30 avril.

Architecture et rentabilité

L'exposition de l'Hôtel de Ville aura permis aux Parisiens, que l'on a si souvent oublié de consulter dans les projets d'aménagement de la capitale, de donner leur avis. Le projet de M. Jean-Claude Bernard a leur préférence pour ce qui concerne l'intégration dans le milieu environnant, a mise en valeur de l'église Saint-Eustache et les larges espaces verts prévus. Celui de M. Ricardo Bofill est apprécié pour la qualité de son architecture. Comme l'a déclaré M. Milhoud, il est bien évident que les élus parisiens ne pourront pas ne pas tenir compte des indications données spontanément par le public. Celui-ci, par exemple, a dans sa grande majorité contesté le théâtre de verdure et la colonnade qui forment le motif central du projet de M. Bofill.

Il est vrai que la consultation organisée auprès des Parisiens portait sur un dossier très incomplet. Aucune indication n'était donnée aux visiteurs de l'exposition sur le coût des différents projets et la façon dont ils pourraient s'inscrire techniquement et financièrement dans l'opération d'ensemble. Le président du Conseil de Paris ne l'a d'ailleurs pas caché : « *Si l'opinion est légitimement sensible à la représentation physique que seule la maquette peut exprimer*, a-t-il déclaré, *il n'en demeure pas moins que le choix des élus devra tenir compte d'autres impératifs : la manière dont chacun des projets s'adapte aux contraintes de caractères techniques qui résultent de l'état physique actuel du chantier des Halles et les problèmes de commercialisation des surfaces aménagées.* » Il a ajouté : « *Ce bilan tiendra compte des impératifs esthétiques et intégrera aussi des perspectives de recettes sans lesquelles la bonne fin de l'opération serait compromise.* »

La question fondamentale dont aura à débattre le Conseil de Paris est la suivante. La SERETE avait signé avec la SEMAH (Société d'économie mixte pour l'aménagement des Halles) un protocole d'accord prévoyant la façon dont serait aménagé le forum dont elle était responsable. Ce protocole tenait évidemment compte des différents éléments du programme, tel qu'il était conçu à l'époque, défini dans le plan d'aménagement de la zone (PAZ) et chiffré dans l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (E.P.R.D.) de l'opération. L'intervention, le 6 août dernier, du président de la République, a rendu caduc ce cadre juridique et financier. En particulier, à partir du moment où l'on supprimait le centre de commerce international et les installations commerciales prévues initialement au-dessus du forum, on rendait la rentabilité de ce dernier beaucoup plus aléatoire. Tirant les conclusions de cette situation, la SERETE, par lettre du 18 décembre 1974, signifia à la SEMAH qu'elle suspendait le protocole d'accord qui la liait à cette dernière société.

Le Conseil de Paris va donc avoir à définir un nouveau PAZ et de nouvelles prévisions financières qui permettent à la SEMAH d'équilibrer différemment l'opération et en particulier de rentabiliser l'exploitation du forum commercial (44 000 mètres carrés). Mais il n'est pas sûr que cette nouvelle redistribution des cartes n'oblige pas les élus parisiens à demander une modification des projets architecturaux ou du moins à intégrer ceux-ci dans une étude plus vaste et plus précise de l'ensemble de l'opération.

On risque donc de se trouver devant ce paradoxe : la consultation organisée auprès des Parisiens, et qui a connu un grand succès, et une initiative très encourageante mais dont on risque de ne pas pouvoir tirer toutes les conséquences.

JEAN PERRIN.

● L'AVENIR DE LA VILLETTE. — M. Rocher, conseiller de Paris (U.D.R.), président de la commissino Etat-Ville urbanisme et environnement à l'Hôtel de Ville, a présenté le 18 avril une étude de M. Jean Sérignan, commissaire à l'aménagement du secteur de La Villette (55 hectares), projet dont l'exécution demandera douze ans après son adoption.

La proposition de M. Sérignan prévoit la plantation préalable d'un parc de 15 hectares, *le maintien des constructions anciennes*, la construction de 4 500 logements, pour la plupart sociaux, 50 000 m2 de bureaux, 40 000 m2 pour un centre commercial et aussi des industries non polluantes autour des quinze embranchements de la S.N.C.F. qui desservaient autrefois les abattoirs.

TRANSPORTS

Quinze chambres de commerce s'apprêtent à participer au capital d'Air Alpes

De notre correspondant

Grenoble. — Première compagnie aérienne française spécialisée dans les liaisons entre Paris et les villes moyennes ou entre les cités de province (1), Air Alpes connaît des difficultés financières sans que l'on sache encore avec précision si celles-ci sont susceptibles de mettre en péril l'avenir de la société, dont le siège est à Chambéry (Savoie). Son président-directeur général, M. Michel Ziegler, ne cache pas — dans une interview publiée récemment par le journal de la chambre régionale de commerce et d'industrie *Alpes* — que la société connaît des « problèmes économiques et financiers », mais il explique ceux-ci par la conjonction de l'expansion rapide de l'entreprise et l'augmentation depuis la fin de l'année 1973 du prix du carburant.

Il semble, toutefois, que la Société des avions Marcel Dassault, qui avait acquis environ 30 % du capital d'Air Alpes dans l'espoir de fournir à cette compagnie des Mystère-30-40, se soit retirée à la suite de sa décision de renoncer à la construction de ce type d'appareils. Les autres actionnaires auraient accepté de verser une somme équivalente au montant *du capital détenu jusque-là par* Dassault.

La crise d'Air Alpes est confirmée également par le fait que quinze chambres de commerce et d'industrie de la région du Sud-Est — dont plusieurs participent déjà à la gestion d'aéroports et aux frais d'exploitation de lignes d'Air Alpes — envisagent très sérieusement de venir à son secours. Ces quinze compagnies consulaires se sont réunies déjà à trois reprises pour étudier la création d'un groupement interconsulaire.

Une quatrième réunion a eu lieu le vendredi 18 avril à Grenoble. Les statuts de l'organisme projeté ont été examinés très longuement. Les chambres de commerce concernées vont consulter désormais leurs élus et apporteront une réponse définitive à la fin du mois de mai. Les chambres de commerce sont déjà tombées d'accord sur le principe d'une participation à une augmentation de capital (pour les deux tiers du montant, soit 1 million de francs). Air Alpes pourra ainsi obtenir des garanties d'emprunt. En contrepartie de leur aide, les compagnies consulaires seront naturellement investies du droit de contrôle sur la gestion de la société.

Au demeurant les difficultés d'Air Alpes ne doivent pas faire oublier son expansion rapide depuis une dizaine d'années. Avec une vingtaine d'appareils — dont deux jets Corvette — Air Alpes a réalisé, en 1974, un chiffre d'affaires de 38 millions de francs. Le nombre des passagers transportés a augmenté dans la même année de 12,5 %, *même si une diminution de* fréquentation a été enregistrée sur certains vols. La société, qui assure des liaisons quotidiennes entre plusieurs grandes villes, a également développé son activité touristique (dépose de skieurs sur les glaciers, liaisons inter-stations et liaisons Paris - Courchevel et Paris - Megève pendant l'hiver). Par ces différentes activités, elle participe directement au développement économique de la région. M. Michel Ziegler est convaincu que la desserte directe de la montagne va connaître un essor considérable dans les dix prochaines années. Dans ces conditions, l'O.P.A. des chambres de commerce et d'industrie sur Air Alpes a de bonnes chances de se réaliser.

BERNARD ELIE.

(1) Ce type de compagnie est appelé « de troisième niveau ».

CIRCULATION

UNE PRÉOCCUPATION : LES ACCIDENTS DANS LES AGGLOMÉRATIONS

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, qui présidait le vendredi 18 avril, au Palais des congrès, la journée d'études organisée par la Prévention routière sur la sécurité dans les agglomérations, a souhaité que soit mis en œuvre un « *plan sécurité* » *dans les communes, afin* de réduire le nombre des accidents de la circulation.

Des instructions précises ont été données aux responsables des services de police pour qu'ils coopèrent avec les élus locaux à l'établissement de ces plans, a indiqué le ministre.

Une diminution du nombre de morts — 16 000 en 1972, 13 500 en 1973 — a été enregistrée, grâce à une énergique politique de sécurité routière menée par le gouvernement, a déclaré M. Poniatowski. Mais, dans les agglomérations, la situation reste très préoccupante ; les statistiques d'accidents et de tués en milieux urbains évoluent défavorablement. En 1973, 71 % d'accidents ont eu lieu dans les villes ; en 1974, 75 %.

● ALLEMAGNE : CEINTURE OBLIGATOIRE EN 1976. — Les conducteurs d'automobile de la République fédérale d'Allemagne devront obligatoirement porter une ceinture de sécurité à partir du 1er janvier 1976. — *(A.F.P.)*

ENVIRONNEMENT

UN « LIVRE JAUNE » SUR LE NUCLÉAIRE

M. Denis Baudouin, délégué général à l'information, a présenté, le 18 avril, le document sur « *L'énergie nucléaire, données techniques, économiques, écologiques* » qui, tiré à cent mille exemplaires, va être diffusé à partir de la semaine prochaine aux élus et aux responsables politiques et économiques.

Il s'agit d'une brochure de cent vingt pages publiée sous une couverture jaune et qui comprend trois grands chapitres : le développement de l'électricité nucléaire dans le monde, le programme électronucléaire français, la réalisation du programme français. La délégation a voulu faire un premier travail de synthèse, s'adressant à un lecteur déjà averti, mais qui est distinct des documents et rapports français ou étrangers que le ministre de l'industrie s'apprête à diffuser avant le débat parlementaire organisé sur le sujet de l'énergie et des centrales nucléaires. « *Un document officiel, mais qui n'est pas un plaidoyer* pro domo *pour le nucléaire*, a dit M. Beaudouin, *destiné à éclairer une opinion un peu désorientée.* »

JUSTICE

Encore les écoutes téléphoniques ?

LE PASTEUR RENÉ CRUSE PORTE PLAINTE POUR ATTEINTE A LA VIE PRIVÉE

Le pasteur René Cruse, qui milite activement en faveur de l'objection de conscience et contre les ventes d'armes et l'armement nucléaire, a déposé plainte, le 10 avril, auprès du doyen des juges d'instruction de Nanterre, pour « *atteinte à la vie privée* ». Le pasteur affirme avoir été, jusqu'au 16 avril, l'objet d'écoutes téléphoniques.

A l'appui de sa plainte, il joint l'attestation d'un agent des P.T.T. en fonction dans le central dont dépend le numéro d'appel de M. Cruse. L'agent des P.T.T. dit y avoir constaté la présence d'une « jarretière » « *en plus de la « jarretière » normale qui relie l'annonciateur au câble d'arrivée* », et il ajoute : « *Cette « jarretière », qui ne correspond à aucun impératif technique, ne peut être que reliée à une écoute téléphonique.* »

[A l'issue du premier conseil des ministres réuni le 29 mai après l'élection de M. Giscard d'Estaing, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, avait lu une déclaration du président de la République remarquant notamment : « J'entends qu'un certain nombre d'actions soient entreprises (...), d'abord la suppression des écoutes téléphoniques si elles existent et la destruction des archives qui en résultent. »

Le lendemain, visitant à Paris le Groupement interministériel de contrôle, où sont exploitées les écoutes de la région parisienne, M. Poniatowski avait observé que les écoutes « ne seront admises que dans des conditions très précises et très étroites, qui correspondent à des problèmes de défense du territoire, de sécurité intérieure, de répression du crime ou de prévention du crime, par exemple lorsqu'il s'agit de la drogue ».]

UN DÉTENU SE PEND A FLEURY-MÉROGIS

Incarcéré depuis le 19 mars, à la prison de Fleury-Mérogis, sous l'inculpation d'outrages aux bonnes mœurs (une importation illicite de matériel pornographique, semble-t-il) par M. René Feneyrou, juge d'instruction à Paris, Viorel Grama, né au mois d'avril 1948 en Roumanie, s'est pendu le 14 avril, à 21 h. 30, dans sa cellule.

Depuis le 26 mars, Viorel Grama observait une grève de la faim, qui avait amené son transfert, le 7 avril, au centre médico-psychologique de Fleury-Mérogis.

Ce décès porte à dix-huit le nombre des suicides de détenus depuis le début de l'année, auxquels pourraient s'ajouter deux morts jugées « douteuses » par l'administration pénitentiaire.

● *M. Yves Pergeaux, l'ancien directeur de la caisse nationale de retraite des ouvriers du bâtiment et des travaux publics (la C.N.R.O.)* a été interrogé le vendredi 18 avril par M. Jean Gonnard, juge d'instruction, qui l'avait inculpé et placé sous mandat de dépôt le samedi précédent, puis il a été confronté aux deux représentants de la caisse, partie civile. Son défenseur, Me Fernand Cohen, a déclaré que son client avait protesté de sa totale innocence et contesté le moindre détournement, ajoutant qu'il était victime d'une machination ayant pour but de faire prendre le contrôle de la caisse et de disposer de ses énormes liquidités. (*le Monde* des 16 et 19 avril). Un nouvel interrogatoire aura lieu lundi 21 avril à l'issue duquel M. Pergeaux entend demander sa mise en liberté.

● *Le prix Bride abattue : quarante-huit inculpations.* — Trois nouveaux jockeys ont été inculpés le vendredi 18 avril par M. Jean Michaud, juge d'instruction, dans l'affaire du prix Bride abattue, pour tentative d'escroquerie, corruption d'employés et infraction à la législation sur les courses. MM. Alain Ragu, François Bonni et Jean-Pierre Crèveuil, qui participèrent à cette course de tiercé couru le 9 décembre 1973 sur l'hippodrome d'Auteuil, ont été placés sous mandat de dépôt. Quatorze jockeys et trente-quatre parieurs ont été successivement inculpés donc.

● *Poursuivi pour avoir contrevenu à l'obligation de réserve*, M. Oswald Baudot, substitut du procureur de la République à Marseille, ne sera pas sanctionné. C'est ce qui a été verbalement indiqué à ce magistrat et à son défenseur, Me Arnaud Lyon-Caen, avocat aux conseils, ce vendredi 18 avril, par M. Robert Schmelck, directeur de cabinet du garde des sceaux. *(Nos dernières éditions du 19 avril.)*

● *Procès en diffamation contre Me Isorni.* — M. Raymond Beaufour, procureur de la République à Saintes, et M. Robert Duras — qui fut juge d'instruction dans cette ville de 1963 à 1972, — s'estimant diffamés dans le dernier livre de Me Jacques Isorni, *Enigme rue des Chrysanthèmes*, demandent à l'avocat 300 000 F de dommages et intérêts. Me Isorni réclamera, le 15 mai, devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, la même somme aux plaignants pour procédure abusive.

Six ans après les faits

Un procès de violences policières est reporté une nouvelle fois

Le 8 mai 1969 — il y aura bientôt six ans — trois jeunes malfaiteurs se plaignaient au juge d'instruction chargé du dossier de vols pour lesquels ils étaient poursuivis, M. Louis Zollinger, d'avoir subi des sévices lors de leur interrogatoire par des policiers de la 7e brigade territoriale et de la brigade de recherche et d'intervention. Ils affirmaient notamment avoir été questionnés à « la gégène ». Le Dr Lecœur, médecin-expert chargé immédiatement par le juge d'instruction d'examiner les jeunes gens, relevait sur l'un d'eux, M. Christian Colin, de multiples hématomes sur tout le corps et des lésions aux parties génitales. Le médecin remarquait à plusieurs endroits des stries rouges pouvant provenir de brûlures par l'électricité.

L'instruction ne devait pas permettre de trouver quels *étaient les* policiers qui s'étaient servis de l'électricité (les trois malfaiteurs avaient alors les yeux bandés), mais le juge relevait des charges graves, précises et concordantes contre quatre policiers qu'il inculpait. L'un d'eux étant passible d'une simple contravention amnistiée, trois d'entre eux, le commissaire Armand Calvet et les inspecteurs Jacques Salmon et Michel Gromet, tous trois encore en activité, devaient comparaître pour coups et blessures volontaires devant la 16e chambre correctionnelle de Paris, le vendredi 20 décembre 1974. Le procès fut reporté au vendredi 18 avril 1975.

Ce jour-là, leur défenseur, Me René Hayot, développa devant la cour des conditions de nullité de procédure au motif que M. Zollinger aurait réclamé l'expertise médicale au Dr Lecœur avant le réquisitoire introductif d'instance. Me Hayot ignorait-il vraiment que le tribunal correctionnel n'était pas compétent pour décider de la nullité des formalités substantielles de l'article 159 du code de procédure pénale, mais seulement de la violation des droits de la défense prévue aux articles 114 à 118 du même code.

La 16e chambre ayant rendu un jugement d'incompétence, Me Hayot pourra faire appel et, le cas échéant, se pourvoir en cassation. Prudent, le président a retenu la date du 11 juillet « *pour fixer une nouvelle date* » où l'affaire sera examinée au fond.

Déjà les deux principales parties civiles, MM. Delaplagne et Blanchard, se sont désistées. Ce dernier précisait même avant l'audience qu'il reconnaissait les faits mais, disait-il à un avocat, « *j'ai eu assez d'embêtements comme ça, je ne reconnaîtrai aucun policier* ». MM. Blanchard et Delaplagne sont détenus pour vol. — B. D.

● *Affaire Diab : procès les 18 et 19 septembre.* — Le meurtre de M. Mohamed Diab, cet ouvrier algérien âgé de trente-deux ans qui fut tué, le 29 novembre 1972, d'une rafale de mitraillette dans les locaux du commissariat de Versailles, sera examiné, les 18 et 19 septembre, par le tribunal correctionnel de cette ville. L'auteur des coups de feu, le brigadier Marquet, soutient qu'il était en état de légitime défense, et le juge d'instruction a maintenu la qualification d'homicide involontaire alors que les parties civiles, Me Gisèle Halimi, du barreau de Paris, et Me Benabdallah, du barreau d'Alger, soutiennent une thèse contraire et rappellent que, le jour du drame, le taux d'alcoolémie du brigadier était de 0,70 gramme. Les deux avocats demanderont le renvoi du policier en cour d'assises. Trente témoins sont cités par la partie civile, vingt-cinq par le parquet.

Si le procès de Kurt Lischka ne s'ouvre pas avant le 1er décembre 1975

Un « comité d'action résistance-déportation » s'engage à exécuter des criminels nazis

Huit hommes, le visage recouvert d'une cagoule blanche, ont reçu clandestinement quelques journalistes, vendredi 18 avril, dans une chambre d'un grand hôtel du quartier de l'Opéra, à Paris. Il s'agit d'anciens résistants et déportés groupés en un comité d'action résistance-déportation et qui ont « décidé de mettre un terme à la protection inadmissible dont tirent profit des criminels de guerre nazis » (1).

Rappelant le cas de Kurt Lischka, ancien chef des services de sécurité allemands à Paris, qui vit actuellement à Cologne, le porte-parole du comité a ajouté : « Nous demandons à la justice allemande de faire en sorte que son procès, qui est instruit depuis plus de cinq ans, s'ouvre avant le 1er décembre 1975 et se termine avant le 1er juin 1976. Faute d'obtenir satisfaction le 1er décembre 1975, nous nous engageons à éliminer physiquement de grands criminels nazis qui se croient assurés de l'impunité. »

Pour montrer qu'il « n'était pas impossible de localiser ces criminels », *le porte-parole a présenté les dossiers de deux anciens officiers S.S. qui vivraient actuellement à Munich et à Düsseldorf : le Dr Kurst Christman, qui, selon le comité, est responsable du massacre de milliers de résistants civils et juifs soviétiques à Krasnodar, en 1942 et 1943 (actuellement riche agent immobilier à Munich), et le Dr Horst Wagner, l'un des responsables durant la guerre de la* « solution finale concernant la question juive » *et qui vit aujourd'hui à Düsseldorf.*

Mais, selon l'avis d'informateurs autorisés, ces dossiers n'apportent pas de grande nouveauté. « Il y a longtemps, *affirment-ils*, que nous connaissons parfaitement les lieux de résidence des anciens criminels de guerre nazis. »

(1) Le Bundestag a ratifié le 30 janvier dernier la convention judiciaire franco-allemande — conclue le 2 février 1971 — sur la poursuite des criminels de guerre condamnés en France par contumace.

FAITS DIVERS

Les auteurs d'une prise d'otages sont arrêtés par la brigade anti-commandos

Deux malfaiteurs qui s'étaient retranchés, avec des otages, le 18 avril en fin d'après-midi, dans un immeuble du quartier de la Meinau, à Strasbourg, ont été contraints de se rendre au bout de huit heures de siège après un assaut donné par les policiers de la brigade anti-commandos et qui n'a fait aucune victime. Après l'opération, le ministre de l'intérieur a adressé ses félicitations au préfet du Bas-Rhin, M. Jean Sicurani, ainsi qu'aux hommes du commissaire Robert Broussard, « *pour le sang-froid, l'efficacité et le courage dont ils ont fait preuve au cours des opérations menées de façon exemplaire pour préserver en priorité la vie des otages* ».

C'est vers 17 h. 30 qu'une patrouille de gendarmerie découvrait le refuge des deux hommes, tous deux recherchés par la justice. L'un deux, M. Charles Schneider, vingt-sept ans, s'était évadé le 2 mars de la maison d'arrêt de Strasbourg ; l'autre, un mineur âgé de dix-sept ans, neveu du premier, avait échappé, le 6 mars, aux gendarmes qui le conduisaient en prison. Il semble que tous deux vivaient depuis plusieurs semaines cachés dans l'appartement de M. Edouard Schneider, vingt-six ans, frère de Charles. Dès l'arrivée des forces de l'ordre, M. Charles Schneider et son jeune complice se barricadèrent dans le logement, retenant prisonniers l'occupant des lieux, son épouse et son fils, âgé de deux ans.

Tandis que le préfet du Bas-Rhin engageait des négociations avec les deux hommes, qui réclamaient *une voiture pour fuir* librement, la brigade anti-commandos arrivait de Paris et prenait position autour de l'immeuble. M. Sicurani refusait de céder aux exigences des malfaiteurs. « *Nous sentions bien, au bout de sept heures de négociations, que les bandits n'allaient pas tirer* », devait-il dire par la suite.

Peu après une heure du matin, M. Edouard Schneider sortait de la maison. Ses déclarations fournissaient aux policiers des renseignements importants sur l'armement des assiégés et leurs intentions en cas d'assaut. Une demi-heure plus tard, l'ordre était donné d'investir la maison.

L'un des frères de l'organisateur de la prise d'otages, M. Simon Schneider, avait fait parler de lui en 1971, époque où il avait acquis le surnom d' « Arsène Lupin alsacien ». Agé alors de vingt-six ans, il avait, pendant plusieurs mois, échappé aux recherches de la police tout en multipliant vols et autres larcins. Arrêté le 30 septembre 1971, condamné à cinq ans de prison le 2 février 1972, il s'évadait huit jours plus tard, mais était repris au bout de trois *semaines*.

SPORTS

FOOTBALL. — *Ainsi que nous le signalions dans nos dernières éditions* (L. Monde *du 19 avril), les quarts de finale de la coupe de France de football opposeront Saint-Etienne à Strasbourg, Metz à Lens, Marseille à Paris-Saint-Germain et Bastia ou Laval à Angers. Les matches « aller » auront lieu le 9 mai sur le terrain du club le premier nommé, tandis que les matches « retour » se disputeront le 13 mai.*

Le Monde aujourd'hui

PORTRAITS : TROIS FEMMES

LES MAINS DE LAURE

Il flotte dans la pièce un parfum de féminité, une odeur douceâtre de produits de beauté ; les serviettes sont douces au toucher et les petits pots bien alignés sur la table roulante. On se croirait dans un institut de beauté. Pourtant, ici, c'est un des centres anticancéreux de la région parisienne, l'un des vingt qui existent en France.

Laure N... est esthéticienne. Toute en blondeur et en douceur, elle n'a pas trente ans. Deux après-midi par semaine, elle se rend auprès des malades qui en font la demande. C'est debout derrière le lit qu'elle officie. La tâche n'est pas facile : parfois, il lui faut passer la main entre les barreaux pour atteindre la femme allongée. Les doigts agiles courent sur le visage amaigri par la maladie, abîmé par les traitements.

« Vous avez vu la tête que j'ai. Vous croyez vraiment pouvoir faire quelque chose ? » *Puis l'inquiétude cède, le sourire perce, les traits se détendent, la femme ferme les yeux, soumise.*

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

(Lire la suite page 15.)

LA FÊTE DE ROSA LA GITANE

« *Un franc les trois citrons ma belle, ils sont beaux. Et ces ails, ils sont frais, regarde !* » La gitane détache de la grosse tresse d'ail une gousse qu'elle brise entre ses doigts, nerveusement. La femme regarde, et s'en va. La gitane hausse les épaules, rajuste son foulard de laine aux couleurs douteuses et attend. La pluie commence à tomber. Il fait froid, mais il faudra vendre ce cageot de citrons et cette caisse d'ails avant midi.

Sur les marchés de Provence que chante si bien la chanson, l'on rencontre aussi des êtres venus d'ailleurs, de très loin, on ne sait au juste d'où, selon l'énigme habituelle. Mais ils sont là, l'œil et le cheveu noirs, la peau sèche et brune qui tire vers le grisâtre, des vêtements négligemment portés, « *qu'une dame m'a donnés* », le tout entouré d'un profond et majestueux mystère. Une présence inquiétante et réconfortante à la fois.

Rosa, la cinquantaine lourdement portée, l'abondante chevelure couleur d'ébène semée néanmoins de quelques fils d'argent, les mains fortes et calleuses témoins d'une rude vie, mais l'œil vivant, mobile, volontiers indiscret, toujours rieur. Elle vit en Avignon, dans une « maison » que la commune lui a accordée « *C'est pas bien, c'est sale* », me confie-t-elle de sa voix enrouée, teintée d'un accent qui rappelle le soleil, le flamenco, le vin, et qui semble résonner au son des fifres et des tambourins. Mère de quatorze enfants dont huit sont mariés et lui ont donné une vingtaine de petits-enfants, elle regarde les six autres s'élever tout seuls.

C'est « à la maison » que se retrouve la tribu toujours incomplète, le soir, avant d'éclater, le matin venu, en direction des marchés environnants. Qu'il neige, qu'il pleuve ou que le mistral ébranle la région.

Les fleurs de plastique aux couleurs vives et les légumes achetés en gros et revendus ne rapportent pas beaucoup. C'est pourquoi, quand vient le printemps, il faut faire des travaux supplémentaires, comme de la vannerie. De beaux paniers, bien blancs et bien ronds, vendus aux touristes en quête de typique jusqu'en septembre. C'est toujours insuffisant ; alors on s'arrange comme on peut.

Rosa parle beaucoup et bien. Elle veut que je sache que son mari est malade depuis neuf ans, qu'elle tient donc les rênes, et qu'en tant qu'artisans vanniers ils doivent cotiser pour 900 francs par an. C'est beaucoup. Pour le reste, elle ne sait pas trop. Elle écarte brusquement une mèche rebelle et rend grâce à Dieu et à l'assistante sociale qui lui permettent de bénéficier de secours divers. Il faut bien vivre.

Elle caresse un espoir : retourner dans son village natal, en Espagne. Elle l'a quitté voilà quarante ans. Les enfants, nés ici, ne veulent pas entendre parler de ce projet. Tant qu'il n'y aura pas unanimité, ce voyage ne sera qu'un rêve, « *peut-être un jour* ». Par contre, elle avoue avec enthousiasme que toute la famille, réunie cette fois, attend avec une impatience fébrile qu'arrive le 24 mai, qui marque le début du pèlerinage gitan en Camargue. Ce jour-là, le fils aîné conduira la grosse vieille voiture où tous s'entasseront et traînera la caravane qui dort, en attendant ce jour, contre le mur délabré de la maison.

Les Gitans d'ici et de partout se rejoignent, en ce sens qu'ils attendent ces festivités aux Saintes-Maries comme une bouffée d'air frais. « *On se retrouve entre nous et c'est la fête.* » Pendant deux jours, les difficultés de la lutte pour la vie, les efforts qu'exige une société qui n'est pas la sienne et qui ne se gêne pas pour le montrer, mais dont il faut bien accepter les règles, tout cela est oublié pour un « Sapoteado ».

La légende dit des Gitans qu'ils sont les « *libres fils du vent* » ; ce n'est plus qu'aux Saintes-Maries-de-la-Mer, dans un élan spirituel collectif, qu'ils le sont vraiment.

Pour l'instant, Rosa rêve en vendant ses citrons sur le marché.

EVELYNE GARCIA.

LE MONOLOGUE RÉSIGNÉ DE SUZANNE-WONG, L'EXILÉE

Elle a la figure toute ronde, comme la lune dans les tableaux de son pays, des cheveux noirs, abondants, plats qu'elle porte souvent épars sur ses épaules. Ses lèvres sont épaisses, bien dessinées. Mais Suzanne-Wong (elle a deux prénoms) si elle aime la toilette, les petits bijoux comme toutes les jeunes filles, n'a pourtant aucune coquetterie. Elle porte des lunettes pas bien à la mode et en parlant elle en touche fréquemment le centre, sur son nez, dans un geste absorbé qui n'est pas de son âge. Ses robes, qu'elle fait elle-même, ont toujours quelque chose qui rappelle son pays, ce pays qu'elle a quitté quand elle était toute petite, son Vietnam. Elle dit Viénam, c'est ainsi que l'on doit prononcer.

Bien qu'elle sache le français comme sa langue maternelle, Suzanne-Wong est une exilée. Elle vit à Sarcelles avec sa mère, ses sœurs, son frère. Ils étaient sept enfants quand ils sont arrivés avec leurs parents. Elle n'a pas pu faire d'études car elle a dû travailler très vite pour aider ses parents. Elle est secrétaire, une bonne secrétaire qui tape vite, mais son salaire n'est pas très gros, forcément. Les deux petites sœurs, elles, auront leur bachot, elles ont des amis, elles ont oublié le Vietnam.

Quand je vais voir Suzanne-Wong, nous avons presque toujours les mêmes conversations.

« *Oui, ma vie, comme vous dites, c'est toujours pareil. Vous me dites de me distraire, mais voyez-vous, je n'ai pas le temps. Il faut que je prenne mon train le soir, et c'est toujours bondé. Souvent je suis debout, et quand j'arrive à la maison, je suis plutôt fatiguée. Il y a encore pas mal de chemin à faire à pied depuis la gare. Et puis ma mère m'attend.*

» *Sortir avec ma mère ? Ah ! bien vous savez, ma mère ne comprendra jamais le français, juste quelques mots pour les commerçants, c'est tout. Alors le cinéma, le théâtre, ça l'ennuie.*

» *Ah ! mes petites sœurs, elles, elles ont leurs amis ; c'est elles qui sortent et mon frère aussi. Alors nous, nous restons. Il faut bien que j'aide ma mère.*

» *Mon père ? Vous savez bien que mon père sait très bien le français. Il a sa situation à Paris, il ne vient que pour le week-end. Ce n'est pas beaucoup.*

» *Ma mère, vous voyez, elle n'a pas eu la vie qu'elle devait. Elle était tellement jolie. Et au Viénam, on avait une grande maison avec un beau jardin. C'est pour ça que je voudrais y retourner avec elle plus tard.*

» *Mes frères et sœurs ? Ah ! ce n'est pas maman qui les quitterait. Ce sont eux, vous savez. Mon frère aîné qui était si gentil, il a épousé une Auvergnate.*

» *Eh bien ! une Auvergnate, je ne sais pas. On dit qu'ils sont un peu entêtés par-là. Elle a bien voulu de mon frère, mais pour la famille c'est autre chose. On n'est pas pareils. Sûrement que cela ne lui plaît guère. On n'est pas devenu ses amies. Mes petites sœurs, elles, elles s'en fichent plutôt.*

» *L'autre frère, le petit, c'est un gentil garçon. Mais il n'est pas souvent là. Il vient manger et puis, le soir, il va avec ses copains ; il ne sont pas toujours très bien élevés, ceux-là. On n'a pas grand'chose à leur dire. Et maman, elle ne comprend pas du tout ce qu'ils disent, alors...*

» *Ma sœur aînée, elle, vous savez, elle a un bon métier, elle est brodeuse. Elle va partout en Allemagne, en Italie, en Grèce. On la connaît. Elle fait des broderies pour des princesses. D'ailleurs, elle va se marier et je ne sais pas où elle habitera. Sûrement pas à Sarcelles.*

» *Ah, non ! je ne prendrai pas de vacances non plus cette année. Je resterai à la maison avec maman. Il y a toujours à faire. Et puis qu'est-ce qu'on ferait de nos chiens et de nos deux petits chats ? Ils tiennent compagnie à maman dans la journée. Elle qui est tout le temps seule. Pendant ce temps-là, mon père, lui, il s'amuse. Il a des amis Vietnamiens à Paris, il joue aux cartes, il va danser.*

» *Oh, moi, vous savez, je n'ai pas bien l'occasion de danser. Je ne sais pas comment ça se fait (elle pose son doigt au milieu de ses lunettes), je suis toujours avec les vieilles personnes. On me laisse de côté. Je ne sais pas pourquoi. C'est comme ça et voilà tout.*

» *Je ne sais pas si je me marierai. Si on retourne au Viénam, je trouverai quelqu'un de mon pays. Ceux d'ici, c'est pas pareil. Sûrement là-bas, c'est autrement.*

» *Ici, j'ai toujours peur que les gens ne soient un peu moqueurs, vous voyez. Oui, à Sarcelles, il y a bien des Viénamiens, quelques-uns, mais ils sont loin. Les rues sont noires le soir. Nos voisins ? Ils nous disent bonjour, bonsoir, ils sont polis, mais c'est tout.*

» *Je reste avec maman le dimanche. Elle nous fait toujours la cuisine du pays. C'est une cuisine qui est longue à faire, vous savez. Oui, je resterai toujours avec maman. Elle n'a pas eu sa part de bonheur, je trouve. Et puis vous savez, c'est dans notre pays qu'on ira un jour. Ici, on attend, c'est tout.*

» *La guerre, c'est terrible. Elle nous rend malades. On préfère ne pas en parler. Mais une guerre, ça finit bien par finir un jour. Et le pays, lui, il reste. C'est notre pays quand même pour toujours.*

EDMÉE RENAUDIN.

Au fil de la semaine

L'ENVERS DU DÉCOR

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Marcelle : une grande blonde, mince, qui n'a pas froid aux yeux, de grands yeux gris-bleu aux sourcils épilés, aux paupières fardées de mauve. Du chic, de l'allure, jolies robes et talons hauts, le renard élégamment pendu à l'épaule. Trente-cinq ans peut-être. Elle parle peu, vit seule, travaille le soir on ne sait où. Tout le monde la connaît dans le quartier, on la trouve distinguée et on la respecte, bien qu'on la juge mystérieuse et plutôt distante. Pas de mari, pas d'enfant : on s'en étonne.

Au printemps, on remarque que la taille de Marcelle s'empâte, s'arrondit. Bientôt elle quitte son emploi, cesse de se maquiller, va et vient en talons plats, tricote beaucoup sur les bancs du square en parlant layette et accouchement sans douleur.

Au neuvième mois, jour pour jour, Marcelle, qui n'était plus sortie de chez elle depuis huit jours, se tue d'un coup de fusil de chasse. Un coup tiré dans le ventre, pour tuer l'enfant en même temps. Le cadavre a le menton bleu, presque de la barbe. C'est que Marcelle, ou plutôt Marcel, un grand blond maigre, avait cessé de se raser depuis une semaine. Le coussin de vieux chiffons fixé sous la robe à même la peau pour simuler la grossesse a été transpercé par les plombs.

La triste fin de Marcelle le travesti, c'est la première des trente-sept histoires vraies, mais qui n'ont jamais fait trois lignes dans les journaux, que raconte, dans un livre qui vient de paraître (1), un commissaire de police de quarante ans. Il signe Jean Bellecourt et se nomme, en réalité, le commissaire Jean Feixas, chargé des relations publiques de la police au centre Beaujon, à Paris. En douze ans de service, à Toulouse d'abord, à Paris ensuite, où il a été affecté successivement comme suppléant à presque tous les commissariats, il a vu beaucoup d'affaires étranges, de cas déchirants et de situations burlesques. Il a aussi collectionné les lettres à « Monsieur le commissaire » et en reproduit cent seize dans son livre.

Histoires vraies, lettres authentiques, il le jure, foi d'officier de police, il n'a changé que les noms et les précisions qui risqueraient de permettre l'identification de ses personnages. Feuilletons son recueil.

* * *

Les constats d'adultère, on en fait moins qu'autrefois, bientôt on n'en établira plus du tout, avec la fameuse loi sur le divorce, mais on en dressait beaucoup il y a quelques années encore.

Voici la fleuriste, aussi fraîche que ses roses et ses lilas, dont le mari, voyageur de commerce, a reçu une lettre anonyme : « Votre femme en fait de belles pendant que vous ronflez à Quimper. » Réquisition, perquisition. Elle s'étonne, elle nie. On ouvre les placards, on regarde sous les armoires : personne. L'oiseau s'est-il envolé ?

Une dernière porte, celle de l'escalier qui relie l'appartement au magasin situé juste en dessous : des gémissements, des plaintes, montent de la boutique. L'amant est là, nu, allongé le visage contre le sol. Après une descente en voltige de l'escalier, il a atterri dans le noir sur un tapis qui n'était ni de mousse ni de pétales, mais de petits pots de cactus dont les piquants ont mis fort à mal sa virilité. Il faudra une ambulance pour l'emmener, à demi évanoui.

L'ingéniosité des voyeurs et autres maniaques est sans limites. Celui-ci marche de long en large devant la vitrine d'un magasin de chaussures. Il porte un pantalon de dandy, très large du bas, qui jure avec son allure. Il tient un parapluie, bien que le ciel soit sans nuage. Etrange. Dès qu'une passante s'arrête, il s'approche, se glisse près d'elle, mais ne la dévisage pas, ne dit mot, garde les yeux à terre. Un drageur timide ? Son pied gauche, protégé par le parapluie, rampe vers les escarpins de la dame. Sa chaussure est si bien cirée qu'elle brille comme un miroir. Car c'est un miroir de poche, en effet, qui, fixé à la pointe de sa chaussure, lui permet de contempler, comme au périscope, l'envers des élégantes.

Il y a aussi le barbu d'un âge certain qui, chaque jour à 10 heures, sauf les mercredis et les dimanches, fait sa gymnastique, entièrement nu et la barbe au vent, sur le balcon du troisième étage, fenêtre grande ouverte. Une-deux, une-deux-trois. Le balcon plonge en direct sur les locaux et installations du cours R..., un cours secondaire, et c'est exactement l'heure de la récréation. Les filles gloussent, le nez en l'air. Quand le vilain barbu sera arrêté, on s'apercevra qu'il a loué également, dans un autre quartier, face à un autre cours de filles, un studio analogue avec balcon pour y faire aussi sa gymnastique, chaque jour sauf les mercredis et les dimanches, à partir de 15 heures, au moment de la récréation. Les deux appartements sont rigoureusement vides de meubles et on n'y voit qu'une paire d'haltères. Le barbu gymnaste, personnage respectable, habite tout à fait bourgeoisement dans les beaux quartiers.

Escrocs et voleurs en tout genre : au retour des vacances, les deux verrous et la serrure de l'appartement tournent normalement, mais la porte ne s'ouvre pas. Il y a un objet lourd, un meuble peut-être, qui bloque le vantail. On appelle la police. Un gros fauteuil en velours noir est poussé, à l'intérieur, contre la porte. Personne, aucun désordre, rien n'a disparu. Les volets sont clos. Que s'est-il passé ? Mais si, quelque chose a disparu : le tapis de l'entrée, tiré par-dessous la porte, de l'extérieur. Le fauteuil était dessus.

Au fil des pages défilent des personnages étranges. Le bègue qui s'introduit chez les vieilles femmes seules pour les dépouiller et qui se fait prendre un jour parce qu'il a épargné par solidarité une de ses victimes qu'il croyait être bègue comme lui, alors qu'elle ne bégayait que par peur.

Le marquis, qui a descendu tous les échelons, depuis le poste de directeur commercial jusqu'à l'emploi de livreur, avec un triporteur rouge, dans la maison de vins fins dont sa famille est propriétaire ; il a beaucoup bu, il est totalement ruiné, il a tout vendu, et maintenant on vient de le trouver mort dans l'appartement de six pièces, entièrement vide, à l'exception d'une paire de chenêts, d'un habit de soirée et d'un huit-reflets, vestiges de sa splendeur. « Sous sa tenue de livreur, sa chemise de soie blanche, très sale, porte ses initiales surmontées d'une couronne. »

Morte aussi et depuis plus d'un an, dans son logement clos, la vieille demoiselle qui sortait peu, ne parlait à personne et que ses neveux n'étaient pas venus voir depuis deux ans ; ses cheveux ont continué de pousser : ils sont « longs, longs, répandus sur le matelas, à la surface, une grande nappe bien à plat, ondoyante, une immense auréole fascinante, Ophélie noyée dans le crin ».

* * *

Il y a également les lettres au commissaire, auquel on écrit beaucoup : pour se plaindre, pour demander une faveur, une aide, pour témoigner, pour expliquer, pour se confesser, pour dénoncer ou simplement pour rompre le silence.

Mlle V..., soixante-six ans, a déjà signalé l'existence d'un gang dont le but est de lui interdire la fréquentation des églises : « Peut-être serait-il plus correct de vous avertir que je ne vais plus aux offices du soir dans notre quartier vu le fait que vous n'avez pas encore pu ou voulu, mettre hors d'état de nuire le gang des empêcheurs d'aller à l'église... Je vous rappelle par la présente que cela fait trente-huit églises qui me sont interdites à ce jour par les manœuvres diaboliques du gang de la très grande aux joues creuses. Je trouve que c'est beaucoup, surtout à cause du chapelet des dominicains dont je me passe difficilement. »

Mlle C... aussi est persécutée : « Je suis victime d'une machination qui dure depuis plusieurs années. Il y a longtemps que j'ai dépassé la majorité. Quoique de petite taille et paraissant encore gamine, j'ai cinquante-neuf ans, je boite et me sers d'une canne. » Quant à Mme P..., soixante-deux ans, elle tricote toute la journée derrière sa fenêtre et voit ainsi tout ce qui se passe : « J'ai l'honneur de vous dire que le clergé mange de bon appétit le pain de la prostitution. En effet, je sais que la bande à Gaby, depuis que Léonie est en prison, lui fait dire des messes en pagaille avec grand tralala et vingt chandelles allumées devant la Sainte Vierge. » Une autre angoissée, brouillée avec tous ses voisins, ébauche un petit chantage : « Quand je lui ai dit que j'allais me plaindre à la police, elle m'a dit que ce sont des cons. J'ose espérer que vous avez de l'honneur et que vous réagirez pour lui apprendre. »

Les hommes écrivent moins, mais M. D..., trente-quatre ans, pose sa candidature pour un poste d'espion international style James Bond : « J'entends travailler plein temps, avec une partenaire blonde de préférence, aimant l'aventure et l'action et qui ne soit pas bégueule. Il me faut aussi des fonds évidemment, une petite MG rouge, un équipement complet de pêcheur sous-marin, un smoking bleu nuit et un blanc et un appartement assez luxueux pour donner le change et faire les parties fines. »

Enfin le chapitre des contraventions. On implore, on plaide, on menace : « J'espère que vous consentirez à me faire une petite réduction sous peine de ne plus me voir stationner du tout. » « La voiture est immatriculée au nom de ma femme, mais, ne sachant pas conduire, veuillez bien considérer que je m'en sers pour mon travail de représentant. » « Je me suis marié à la fin de ce mois dernier et de ce fait j'espère avoir mérité votre pitié. » « Je suis passé à l'orange avec quatre autres voitures mais le rouge est venu à l'hypocrite en pleine bousculade au moment où on l'attendait le moins. » « J'ai accéléré et, en dépassant le feu, la lampe, par pure défectuosité, est passée au rouge. »

Sordides extravagantes, comiques, dramatiques et parfois tout cela à la fois, les histoires vraies et le courrier du commissaire sont des images insolites mais éloquentes de l'envers du décor, des images d'aujourd'hui.

(1) *Le Dossier insolite des drôles de lettres reçues dans les commissariats*, par Jean Bellecourt. Fayard, 146 pages, 25 F.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ETRANGER

Reflets du monde entier

Le Soleil — Le grand quotidien sénégalais

Plus de respect du chef en Occident

Le quotidien de Dakar *le Soleil* consacrait récemment un éditorial à la visite officielle au Sénégal du maréchal Jean Bedel Bokassa. *Le Soleil* salue en ces termes le président à vie de la République Centrafricaine :

« *Ses fonctions de chef d'Etat ne sont ni l'aboutissement d'une ambition démesurée ni l'abus dans l'utilisation d'un pouvoir militaire qui lui avait été confié par la République.*

» *Nous savons maintenant que le sort qui lui était réservé était le poteau d'exécution, et qu'il ne doit la vie sauve, et finalement le triomphe, qu'à son courage personnel et qu'à sa lucidité.*

» *Depuis son accession aux plus hautes responsabilités de l'Etat centrafricain, pays non seulement sous-développé, mais de surcroît enclavé, nous suivons, ici au Sénégal, les efforts surhumains, sinon désespérés, que déploie le président Bokassa pour amener son pays à la prospérité. (...)*

» *Mais par-delà ses succès en tant que chef d'Etat, ce que nous retenons de l'homme, c'est son culte de l'amitié et sa fidélité à son pays, à son passé, à son histoire.*

» *L'émotion qui l'avait étreint, à la mort du général de Gaulle, comme l'attitude filiale qu'il emprunte face au président Houphouët-Boigny, expriment une âme sensible, un respect du chef et un attachement à l'aîné, tels que l'enseignent les collectivités négro-africaines qui n'ont pas encore été polluées par l'Occident.*

» *A ce titre, le président Bokassa apparaît comme un militant de la négritude, d'une négritude en l'état originel telle qu'elle s'exprime dans nos villages, à travers les classes d'âge et les groupes d'initiation.* »

THE GUARDIAN

Les serpillières d'Eton

Les public schools *anglaises, qui ont toujours eu la réputation de former des caractères, vont peut-être inaugurer de nouvelles méthodes pédagogiques.*

Selon le Guardian, « Eton, la grandiose académie qui accueille les fils privilégiés des familles riches et célèbres, risque de les préparer bientôt à leur vie de futurs leaders par des moyens plus prosaïques que naguère.

« Si le plan d'économie de l'école, où la scolarité revient à 1 287 livres par an *(13 000 francs)*, est adopté, *précise le quotidien libéral anglais*, les élèves pourraient être priés de balayer eux-mêmes les salles de classes et les couloirs. Le directeur, M. Michael McCrum, estime que si les élèves consentaient à effectuer quelques tâches ménagères les dépenses d'entretien annuelles de l'établissement pourraient diminuer de 25 000 livres *(250 000 francs)* et l'école aurait la place d'accueillir davantage de jeunes gens.

» Les élèves seraient d'ailleurs rémunérés selon les travaux qu'ils accompliraient. Sans compter, estime M. McCrum, que tout cela pourrait leur être extrêmement utile pour l'avenir, car on ne peut plus s'attendre, dans le monde d'aujourd'hui, à avoir toujours avec soi des gens disposés à vous épargner toutes les corvées. »

DER SPIEGEL

Les orphelins vietnamiens en Allemagne

En marge de la tragédie vietnamienne, l'hebdomadaire *Der Spiegel* consacre un article aux adoptions d'orphelins asiatiques dans des familles allemandes : « *Depuis 1967, deux cents de ces enfants sont venus du Vietnam du Sud par l'intermédiaire de l'association Terre des Hommes, qui, dès l'origine, a constaté un désaccord criant entre offre et demande. Depuis le début de l'offensive du Vietcong, les images de réfugiés ont déterminé un véritable boom de l'adoption. Des filiales de Terre des Hommes, à Francfort par exemple, ne peuvent plus faire face, et dans une ville comme Osnabruck les demandes, qui atteignent d'ordinaire à peine cinq par jour, sont passées à six cents.* » Pourtant l'association prend bien garde, souligne *Der Spiegel*, à ne pas « *donner des enfants aux parents au lieu de donner des parents aux enfants* », et à éliminer, par une procédure d'examen, « *les candidats qui cherchent simplement à faire de l'exhibitionnisme* ». L'un des parents adoptifs a souligné que l'essentiel était de ne pas « *prétendre à faire des Allemands avec des Vietnamiens* », observe l'hebdomadaire, qui cite plusieurs des enfants désireux de retourner dans leur patrie et des parents adoptifs disposés à leur faciliter, un jour ou l'autre, ce retour.

International Herald Tribune

L'équité dans le mariage

Le dévouement féminin doit avoir ses limites, si on en croit l'International Herald Tribune, *qui rapporte l'histoire suivante :*

« Un tribunal de Manhattan a condamné son ex-mari à verser une pension de 200 dollars par semaine *(1 000 francs)* à Ethelyn Morgan, vingt-sept ans, tant qu'elle ne se remariera pas et qu'elle poursuivra ses études en médecine.

» Ethelyn et Charles Morgan s'étaient mariés en janvier 1967. Charles était alors étudiant en droit à l'université de Caroline du Nord. Ethelyn, étudiante en biologie à l'université de Floride, interrompit ses études pour « faire bouillir la marmite ».

» Le couple se sépara en octobre 1972. Ethelyn obtint le divorce pour abandon de famille, ainsi que la garde de son fils de sept ans. En 1973, elle s'est inscrite à Hunter College pour faire sa médecine. C'est son ex-mari qui assumera ses frais d'études. »

Lettre de Bangui

Le messianisme de Boganda et l'omnipotence du maréchal Bokassa

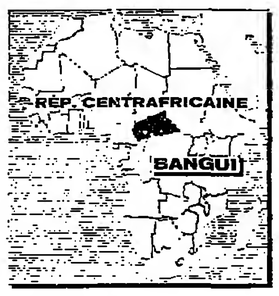

« *Le poste de Bangui, établi en 1889 par un agent du Congo qui a eu la maladresse de s'y laisser pincer et transformer en rosbif et biftecks par les habitants autochtones, est placé au pied des rapides, sur un banc de sable qui domine de 4 à 5 mètres le niveau ordinaire de l'Oubangui* », note, le 4 novembre 1892, Jacques d'Uzès écrivant à sa mère, née Mortemart, qui, deux années plus tard, publiera *le Voyage de mon fils au Congo*, ouvrage constitué par la correspondance de l'explorateur amateur (1). Ces commentaires abrupts n'ont apparemment pas choqué les dirigeants de l'actuelle République Centrafricaine, héritière de l'ancienne colonie française de l'Oubangui-Chari, puisque, en plein centre de la capitale du pays, restent en place plusieurs plaques indiquant fort clairement la « *rue d'Azès* » et perpétuant le souvenir du téméraire et sarcastique jeune voyageur.

Situé à 4° au nord de la ligne équatoriale, au confluent de la rivière M'Poko et du fleuve Oubangui, la ville reçut bien des visiteurs célèbres avant que n'y fît halte le désinvolte duc d'Uzès. Et un nombre encore plus important de personnalités lui succédèrent en ce point qui constitue pratiquement le centre géographique du continent noir.

En langue locale, Bangui signifie « les rapides », par référence aux chutes qui y stoppent toute possibilité de navigation vers le nord, alors qu'en direction du sud la voie fluviale est largement ouverte jusqu'à Brazzaville. C'est en 1889, date indiquée par le duc d'Uzès, que les agents administratifs de la colonie du Congo, Michel Dolisie et Albert Uzac, arrivés ici à bord du petit vapeur *Oubangui*, y jetèrent l'ancre pour fonder un poste face à celui de Zongo, créé presque simultanément sur la rive opposée par les représentants de l'Etat Indépendant du Congo, qui constituait alors la propriété personnelle du roi Léopold II de Belgique. Dolisie échangea son sang avec celui du chef Bimbo, puis on enterra sur place une lance et un fusil en signe d'amitié, tandis qu'Uzac et vingt-deux tirailleurs s'installaient dans un casernement sommaire. Mais c'est en réalité Maurice Musy qui, trois mois plus tard, ayant remplacé Dolisie malade, fut massacré en brousse avec ses hommes. Il fallut plusieurs mois de tractations pour que fût récupéré son crâne, inhumé au pied du mât du pavillon du poste.

La station de Bangui servit de lieu de transit à toutes les missions qui, à la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième, s'enfoncèrent dans les régions inconnues du centre de l'Afrique, vers cette fameuse « tache blanche » des cartes géographiques de l'époque. Quelques-uns sont peu connus, comme Maistre, Dywoski et Liotard. D'autres acquirent, en revanche, une grande célébrité, tel Crampel, ancien secrétaire de Brazza, en route pour le Tchad, où les troupes du sultan Senoussi le tuèrent en avril 1891. Gentil, ou bien Marchand, qui y fit étape lors de sa marche forcée en direction de Fachoda

La lutte contre les esclavagistes arabes, dont les méfaits expliquent le dépeuplement de la cuvette congolaise, servit de prétexte à la pénétration coloniale, tandis que progressait l'« évangélisation des païens ». En 1894, Mgr Augouard fonde la mission Saint-Paul-des-Rapides. En 1900, le poste ne compte encore qu'une vingtaine d'Européens regroupés autour de plantations de maïs et de quelques fours à chaux, et l'on parle simplement du « rocher de Bangui ». En 1906 est fondé le Bangui-Roc Club, qui donnera son nom au Roc-Hôtel, construit un demi-siècle plus tard. En 1910, la population a décuplé et la ville est devenue le chef-lieu du *territoire de l'Oubangui-Chari*. Les panthères rôdent autour des cases et les hippopotames ravagent régulièrement les jardins. En 1914, la « ville » s'étend sur 800 mètres environ. Elle est sommairement divisée en deux quartiers, l'un administratif, l'autre militaire, situés de part et d'autre de la place Edouard-Renard, plus connue sous le nom de place de la Gare, parce qu'on pensa, dès le début du siècle, à la construction d'une voie ferrée, qui ne fut jamais réalisée et qu'on destinait à relier l'Oubangui-Chari au Tchad. Aujourd'hui, l'idée a été reprise sous une autre forme, celle d'un chemin de fer reliant Bangui à Yaoundé, capitale du Cameroun, et peut-être ce nom actuellement insolite de place de la Gare prendra-t-il enfin une signification réelle...

Avec ou sans gare, Bangui reste un centre important de communication. C'est en réalité la « porte d'entrée » de la colonie, parce que c'est là que stoppent les bateaux à vapeur de la Compagnie des messageries fluviales qui, chaque mois, lorsque les hautes eaux le permettent, font la liaison avec Brazzaville, « *là qu'aboutit la route du Cameroun. C'est de là aussi que part l'artère principale de son réseau routier, la route qui monte à Bangassou* » (2). Cependant, en 1939, la ville ne compte encore que 20 000 habitants, et ce n'est guère qu'après la seconde guerre mondiale qu'elle prendra réellement son essor pour atteindre 80 000 habitants en 1950, et près de 300 000 en 1975, parmi lesquels plus de 2 000 Européens. L'exode rural provoqué par la culture obligatoire du coton amène sur la périphérie de la ville la constitution de « bidonvilles » peuplés par un « sous-prolétariat » détribalisé.

VILLE de garnison, Bangui servit de lieu de transit aux troupes d'Afrique centrale qui rallièrent la France libre, ce qui fit dire à M. Valéry Giscard d'Estaing, lors de sa visite officielle de mars dernier, paraphrasant Charles de Gaulle et évoquant *la défaite de 1940 : « Bangui où fut ramassé l'un des tronçons du glaive.* » En effet, c'est d'ici que partit le bataillon oubanguien, dont les hommes furent engagés sur les champs de bataille de Syrie, à Keren en Erythrée et à El-Alamein en Libye. Les deux grands casernements étaient le camp du Kassaï, à l'est de la ville, et le camp de Roux, du nom d'un officier gaulliste, situé au-dessus des rapides, sur le rocher de l'Artillerie. Héritage de ce passé guerrier, la capitale regroupe le camp du génie, le camp Saint-Sylvestre, dont le nom évoque le coup d'Etat militaire du 31 décembre 1965 qui donna le pouvoir à l'actuel maréchal Jean-Bedel Bokassa, président à vie de la République Centrafricaine; le cantonnement de l'escadron monté, l'école de police, l'immeuble de la marine nationale. Car, enclavé au cœur de l'Afrique, comme la Suisse au centre de l'Europe, la République Centrafricaine s'est, comme la Confédération helvétique, dotée d'une marine, dont les matelots arborent un bâchis à pompon vert et, un uniforme identique à la tenue d'été des marins français.

Nimbée de poussière brumeuse lorsque l'harmattan a soufflé avec force, le centre de Bangui forme une petite ville pimpante, qui mérite particulièrement le surnom de « *la Coquette* » dont la dotèrent ses édiles. Les rives de l'Oubangui et les collines qui surplombent la cité abritent une végétation luxuriante, à base de tecks, d'arbres à pain, d'auberginiers, d'ylang-ylang. Toute la ville est trouée d'avenues plantées de somptueux manguiers et de fastueux flamboyants. « *Maisons riantes à demi cachées par la verdure* », écrivait déjà Gide, en 1925, au cours d'un bref séjour à Bangui... (3).

Sur le fleuve même se dressent les deux hôtels les plus modernes, le Roc et le Safari, les résidences les plus cossues, la vieille mission Saint-Paul-des-Rapides, qui est le siège de l'archevêché et où le défunt président Boganda fut quelque temps vicaire. Cet ensemble de bâtiments aux murs de briques rouges et aux toits de tuiles plates, regroupe des écoles, des ateliers, des garages, une menuiserie, disposés autour d'une église, dont le style dépouillé est celui de toutes les missions d'Afrique centrale, du Congo au Rwanda, et du Zaïre au Burundi. L'existence d'un quartier Fatima, la présence en ville de nombreuses écoles confessionnelles, témoignent de l'importance des élites catholiques centrafricaines, dont Boganda fut le porte-parole le plus éminent.

Au centre de la ville, un monument de béton et un musée perpétuent le souvenir de celui qui fut le créateur de la République Centrafricaine et le propagandiste des Etats unis d'Afrique latine, qui ne dépassèrent jamais le stade du simple projet. Les tribus de la brousse refusent d'ailleurs encore obstinément de croire à la mort de celui qui était réputé commander aux astres, et dont certains affirment qu'il traversait l'Oubangui en marchant sur ses eaux.

Dans le quartier dit du Mesan, par référence au Mouvement pour l'évolution sociale de l'Afrique noire qui y fut créé, il y a vingt ans, s'élève le siège de ce parti, aujourd'hui unique, dénommé Château Boganda. Autrefois, faisait face à cette modeste villa le bureau local du R.P.F. où se retrouvaient les nostalgiques de « *la belle époque* » coloniale. La multiplicité des amples boubous des Libyens et des Haoussas indique que les quartiers commerçants ne sont pas loin. Les étrangers, venus des territoires limitrophes, y tiennent boutique avec les Européens, parmi lesquels un petit groupe de Portugais, dont le rôle est ici identique à celui des Syro-Libanais en Afrique occidentale.

LE messianisme de Barthélémy Boganda, l'omnipotence et l'omniprésence du maréchal Jean-Bedel Bokassa ont profondément marqué de leur empreinte le petit poste militaire des dernières années de la fin du dix-neuvième siècle. A chaque carrefour, à chaque croisement, devant la plupart des bâtiments publics, le passant bute en permanence sur le nom du défunt ou sur celui du « *président à vie* », qui se présente à la fois comme son parent et son héritier spirituel. Au monument de Boganda fait face le buste du maréchal, à l'avenue Boganda réplique l'avenue Bokassa — alignement triomphal utilisant la piste d'atterrissage de l'ancien aéroport de Bangui aujourd'hui désaffecté. Devant le quartier général Bokassa s'élève un bronze immortalisant, en pied, tête nue, appuyé sur sa canne, le maître absolu des destinées centrafricaines. Il existe un lycée Barthélémy-Boganda mais également une université Jean-Bedel-Bokassa. C'est l'action de ces deux hommes, pourtant fondamentalement différents dans leur comportement, tant l'effacement et la modestie de Boganda contrastent avec la truculence et la fougue du maréchal Bokassa, qui a contribué au rayonnement de Bangui, hors du seul cadre des frontières centrafricaines. Barthélémy Boganda rêva vainement d'en faire la capitale des Etats unis d'Afrique latine, alors qu'il disposait pourtant de solides atouts pour atteindre cet objectif. En revanche, le maréchal Bokassa, que rien ne semblait destiné à jouer un tel rôle, est parvenu à en faire le siège de l'Organisation commune africaine et mauricienne en même temps que l'éphémère « *capitale de l'Afrique francophone* » pendant les deux journées de mars, au cours desquelles quatorze chefs d'Etat et de gouvernement se rencontrèrent pour « *une réunion de famille* », dont l'audience internationale reste limitée, mais à la tenue de laquelle ils attachèrent, pour leur part, une grande importance.

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Plon, 1894.

(2) P. Daigre, dans « Oubangui-Chari », Issoudun 1947, p. 22.

(3) Dans « Voyages au Congo », Gallimard, p. 50.

CROQUIS

Les Turcs de Montembœuf

« *REGARDEZ-LES, ils sont tous là nos Turcs des Pépinières.* » Oui, ils sont tous là, les Mevlut, Omer, Ali, Kemal, Demir, Hassan, Rasit, et ils se passionnent, en ce dimanche d'avril encore si frisquet, pour la course cycliste locale dans cette bourgade de cinq cents habitants, aux confins de la Charente et du Limousin, qui a nom Montembœuf.

Ils sont là, treize à la douzaine, parce qu'il y a maintenant trois ans « le frère du cousin » travaillant près de Limoges a cru comprendre que les Pépinières charentaises (cinquante ouvriers) embauchaient. Alors, l'aubaine, peut-être...

Bref, avant que la réglementation française en matière d'immigration ne se resserre, le téléphone turc, aussi efficace que son célèbre homologue arabe et que le tam-tam de la brousse, a parfaitement fonctionné entre la lointaine Anatolie et les terres froides du Confolentais.

« *Etranges étrangers, vous êtes de la ville, vous êtes de sa vie, même si mal en vivez, même si vous en mourez !* », constatait tristement Prévert bien avant que les immigrés et la détresse de la plupart d'entre eux ne s'imposent avec une certaine évidence... Est-ce parce que précisément, ici, ce n'est pas la ville, que les « étranges étrangers » de Montembœuf ont le visage relativement épanoui, l'œil parfois malicieux et qu'ils blaguent grâce aux quelques mots de français conquis de fraîche date et de haute lutte, au rythme de deux soirs par semaine, avec l'aide bénévole des professeurs du C.E.G. voisin ?

« *Gentils ici, presque tout le monde. Si pas gentils, nous pas ici !* », assure un Ali de dix-sept ans, débordant de vitalité.

Gentils ici ? A commencer, à coup sûr, par leur « pat...rr...on », d'autre part maire de la commune. Un « patron » qui n'a de cesse de leur faciliter le franchissement des diverses haies administratives — consulat turc de Marseille, direction de la main-d'œuvre... — ou de fermer les yeux sur ce que l'on pourrait qualifier pour le moins d'embryons d'entourloupettes.

C'est Mevlut qui, du jour au lendemain, réclame son certificat de travail, déclarant repartir au pays pour reprendre des études. Il faut qu'il *fasse* vite, les délais d'inscription expirent. Quelques semaines plus tard, Mevlut reviendra frapper, penaud, à la porte des Pépinières, le chemin de la Turquie s'étant arrêté 40 kilomètres plus loin, aux portes, restées finalement fermées celles-là, d'une autre entreprise.

C'est un deuxième larron qui, sans autre forme de procès, laissera filer, dans le silence le plus total, au-delà de son mois de vacances, les jours et les semaines pour réapparaître quasiment un an après, les yeux écarquillés, le « repentir » douteux. Mais enfin...

C'est Omer, lui aussi en vacances, qui cherche à obtenir un permis de travail pour ses deux fils, un permis de regroupement de famille pour sa femme et ses deux filles. Omer n'attendra les feux verts d'aucune autorité, ni turque, ni française. *Il mettra tout* le monde devant le fait accompli en débarquant un beau jour sur le quai de la gare voisine avec la famille au complet, muni de simples passeports « touristes ». « *Pat...rr...on, si tu pouvais aider à arranger...* »

Quant au « gentil » patron, il s'explique : « *Il faut savoir fermer les yeux. Qu'ils abusent un peu de moi... bah ! Ce que j'essaye surtout de ne pas oublier, c'est leur exil. Etre obligé de se déraciner, en laissant les trois quarts du temps toute attache affective à des milliers de kilomètres, pour gagner sa vie dans ces conditions, c'est douloureux. Alors, ceci excuse beaucoup cela. Et puis nos astuces à nous, nos roublardises à nous seraient-elles plus recommandables ? Ils ont leur mentalité, leur morale. Qui peut, sans rire, prétendre être l'étalon du comportement humain modèle ?* »

Gentils ici, les deux chefs de culture qui ont veillé à ce que soit assuré un minimum de bonnes conditions matérielles pour l'accueil des nouveaux venus. Gentils les camarades de travail, ils l'assurent à grands rires.

Et les autres habitants ? Ici comme ailleurs, tendu, l'habitant a vu débarquer un, puis deux, puis trois, puis quatre Turcs : « *La Turquie, vous comprenez, tout ce qui est là-bas, en Orient, pour moi c'est pas du tout net...* »

Puis, grâce au branchement réussi sur ces Pépinières qui font vivre le bourg dans son entier ou presque, un faible, puis plus intense courant de cordialité s'est mis à passer.

Il s'en faut encore de beaucoup que les manifestations de sympathie ne deviennent débordantes. De toutes façons, ici, le sentiment reste toujours discret, très discret. Mais tout de même l'appréciation arrive à devenir vraiment chaleureuse lorsqu'on en vient à constater que, « *en plus ils ont l'air d'adorer les enfants* ».

PHILIPPE DE WARREN.

RADIO-TELEVISION

Les jeunes et les média

Tempête sur « COPAINVILLE » pour TF 1

QUELLE santé ont ces gosses. Quelle force d'inertie, opposée à toute tentative d'annexion ou d'intimidation. Quel sens aigu de leurs droits et de leurs privilèges. Quel discernement entre la flatterie et l'attention véritable.

L'équipe des « Enfantines » de TF 1 s'était déplacée pour eux jusqu'à Troyes : la télévision était sortie de sa boîte pour leur demander conseil. N'importe quel adulte s'y serait laissé prendre. Mais les enfants n'ont pas été dupes. Ils ont bien ri, chahuté avec enthousiasme. Ils ont regardé d'un œil, écouté d'une oreille. Et ils ont poursuivi entre eux, froidement, leurs petites affaires. Après le sportif, avant — sait-on jamais ? — le scientifique, ou le littéraire, c'était au tour de l'enfant sage d'être sondé. Mais un prêté pour un rendu : l'enfant (sage ou non) ne s'utilise pas comme un cobaye.

Pas question, évidemment, de mettre en doute la sincérité d'Ellane Victor (responsable, sur TF 1, des « avant-soirées »), celle de Christophe Izard (« Les visiteurs du mercredi », « L'île aux enfants ») ni celle de Claude Pierrard (le délégué d'IT 1 pour les « Infos » hebdomadaires). Voici des semaines qu'ils consacrent aux moins de quinze ans une bonne partie de leur temps et de leurs meilleures idées. Ils souhaitent s'y prendre mieux. Ils voudraient bien savoir dans quelle direction orienter désormais leurs efforts. Ils trouvaient normal, en période d'ouverture, de concertation, de s'adresser directement aux intéressés. Pour la procédure, ils avaient fait confiance aux services compétents. Et si l'opération s'est révélée, à l'usage, inienable, cela s'explique par ses méthodes, plutôt que par ses intentions.

A « Copainville », premier village autogéré de France, un parc de loisirs, des plans d'eau, une piscine, des balançoires géantes, des pavillons bas, construits en matériaux légers, entourent des foyers d'habitations disséminés sur 20 000 m2 de pelouse. Un « lieu d'accueil sauvage » réunit, jour et nuit, les jeunes résidents, étudiants ou travailleurs. Paris est loin et Troyes tout proche; l'enfant se sent roi, et l'adulte de trop : à « Copainville », les lieux avaient été bien choisis pour une « consultation de la base », axée sur les minimes. Dommage que les organisateurs aient oublié les lois essentielles de la dynamique de groupe.

Trop de monde. Trop de bruit. Trop de questions sans suite et, finalement, sans importance. Trop de bonne volonté noyée dans un projet trop vaste. Les invitations avaient été lancées sans compter dans les écoles, primaires ou C.E.S. Les enseignants n'avaient pas, au préalable, été mis à contribution. Deux cent cinquante, trois cents gosses, se sont trouvés emplies sur quatre étages, tous âges mêlés, après avoir été trimbalés à la sortie des classes, à l'heure chaude des cavalcades et des fous rires. Les « grandes », échangeant leur attirail de toilette, se faisaient « une beauté ». Et les tout-petits glissaient, écrasés de sommeil, le pouce dans la bouche, au pied de leurs aînés. Une pluie violente battait les vitres : personne n'avait pu tromper son impatience en se dégourdissant les jambes.

Ce fut le déchaînement, la grande explosion des « vivats » et des sifflets lorsque Eliane Victor, Jean-François de la Grange, Christophe Izard et Claude Pierrard ont fait leur entrée : des cris de soulagement, empreints d'exaltation aveugle.

« *Bonjour.* » « *Bravo.* » « *Merci.* » « *Vive la première chaîne et les émissions pour les jeunes.* » « *Vive Brok, Schnok et Casimir.* » S'ils regardent « les Visiteurs du mercredi ? » Toujours. Et « les Infos ? » Bien sûr. S'ils aiment les dessins animés ? Allons donc ! Et les marionnettes géantes ? Evidemment. Ils les aiment « *parce qu'elles font des bêtises* », comme ils aiment Buster Keaton « *parce qu'il est rigolo* », ou la science-fiction « *parce que c'est quelque chose qu'on ne voit pas souvent* ». Par fanatisme et sans raisons. Un peu comme les adultes choisissent leur émission préférée : par goût. Et sans pouvoir logiquement se l'expliquer.

ANNE REY.

Un parlement sur Radio-Monte-Carlo

« POUR ou contre les centrales nucléaires ? » *Les vingt-huit élèves de cinquième du C.E.S. Jean-Henri-Fabre, à Nice, ont dû se prononcer sur un sujet très grave. Réunis en « assemblée parlementaire » par Jean-Pierre Farkas dans les studios de Radio-Monte-Carlo, ils ont voté à la majorité contre (21 voix contre, 7 voix pour), inaugurant ainsi la nouvelle série d'émissions de Radio-Monte-Carlo, « Le Parlement des jeunes ». Une fois par mois, dorénavant, des garçons et des filles de douze à quatorze ans débattront, exactement comme s'ils étaient à l'Assemblée nationale (avec un président, un questeur, les « honorables parlementaires » et même un buste de Marianne), sur un sujet qu'ils auront choisi eux-mêmes — avant de passer au vote. Un sujet d'actualité de préférence, au centre des préoccupations de la société française. Une idée intéressante, qui mérite qu'on la regarde de près. Elle ne manquera pas de susciter, auprès des parents, des auditeurs, surtout ceux dont les opinions ne correspondront pas au résultat du vote, nombre de questions. Quels moyens les enfants ont-ils eus de bien juger ? Ont-ils eu en main les différents éléments du dossier ? Ont-ils eu le temps de les assimiler ? Quelle est la part des influences, des pressions, ou même des manipulations ? Pour tenter de répondre, nous avons suivi ce premier « Parlement des jeunes », puis cherché à savoir comment, avec qui, avec quoi ils s'étaient informés. Ce qu'ils en avaient plus personnellement retiré.*

Une leçon d'instruction civique

Dans la rotonde aux baies vitrées, Jean-Pierre Farkas rappelle une dernière fois les différentes étapes de l'émission : intervention du président Edgar Faure, interventions des deux experts, questions aux experts, débat puis vote. « Tout le monde est prêt ? », « Vous n'avez pas trop chaud ? », « On commence ? » *Un petit rire étouffé ici et là, nerveux, on se pousse du coude, c'est le silence. Dans une atmosphère tendue, Jean-Pierre Farkas explique les raisons pour lesquelles il a décidé de donner la parole aux douze-quatorze ans :* « Un calcul d'arithmétique politique », *dit-il. Dans six ans, ils éliront le prochain président de la République. Jean-Pierre Farkas conçoit donc son émission comme une leçon d'instruction civique. C'est pourquoi il a choisi de la faire se dérouler dans les conditions de la vie parlementaire, et demandé au président Edgar Faure de « lancer le coup d'envoi ».*

« Le goût de la discussion est inhérent à l'homme », *déclare M. Edgar Faure.* « Il est indispensable de voir de bonne heure qu'il y a plusieurs approches sur un problème. » *Jean-Pierre Farkas ouvre le dossier : le gouvernement français a décidé en mars 1974 d'intensifier la construction des centrales nucléaires. Si aujourd'hui il y a une dizaine de réacteurs nucléaires, dans dix ans, il y en aura cinquante, de mille megawatts et en l'an 2000, deux cents :* « Vous aurez quarante ans. »

C'est au tour des experts : MM. Marcel Segot, directeur régional de l'équipement à l'E.D.F., et Jean Bouleyrie, urbaniste, représentant du mouvement écologique de la Cité fleurie, exposent l'un après l'autre les grandes lignes des arguments « pour » et « contre ». On passe aux questions. Qui va travailler dans ces centrales (« des spécialistes ou des gens comme nous ») ? Les centrales vont-elles faire monter la température de l'eau des rivières, de la mer ? De manière relativement faible, répond M. Segot. Suffisamment pour créer des micro-climats, rétorque M. Bouleyrie.

Quelles sont les mesures de sécurité prises (grosse question, s'exclame M. Segot, qui affirme qu'il n'y a jamais eu d'accident qui ait entraîné une contamination à l'extérieur d'une centrale). Y a-t-il une énergie plus économique que l'énergie nucléaire ? demande-t-on encore. Les doigts se lèvent, les questions se bousculent, mais le temps passe, il faut commencer le débat : « La parole maintenant est au Parlement des jeunes », *annonce Jean-Pierre Farkas.*

Une vaste mise en accusation

Que vont devenir les mineurs qui travaillent dans les mines ? Et les pêcheurs, si les poissons disparaissent avec l'échauffement de l'eau ? A-t-on bien mesuré tous les risques ? Les conséquences effroyables d'un sabotage, par exemple ? Ou celles de fuites radioactives, de réactions en chaîne qui modifieraient irréversiblement le milieu naturel ? (« Et que mettra-t-on à la place de la nature si on la détruit ?») *Pourquoi ne pas se pencher sur d'autres sources d'énergie, solaire, géo-thermique ?*

Souvent maladroites — les enfants sont visiblement gênés par les micros et la présence des journalistes derrière eux — les questions sont pourtant essentielles. Elles traduisent une connaissance des dossiers, un respect très grand des hommes, de la santé. Ce n'est plus un débat à proprement parler, mais une vaste mise en accusation dont cette question acide, posée par une petite fille : « Puisque l'E.D.F. est sûre de ses moyens, elle pourrait nous expliquer comment éliminer les déchets radioactifs. »

C'est à peine si les partisans du « tout nucléaire » osent se défendre. Le jeune président, Hugues Chatagnan, dépassé par les événements, doit rappeler plusieurs fois aux « honorables parlementaires » d'exprimer leur point de vue. Mais s'il nie les risques en s'appuyant sur M. Louis Leprince-Ringuet, s'il propose l'économie et l'efficacité, c'est peine perdue. Les enfants de cinquième du C.E.S. Jean-Henri-Fabre rejettent par 21 voix contre 7 (aucun bulletin blanc) le projet nucléaire.

Le résultat du vote est important. Il traduit le regard critique porté par les enfants sur la technique — c'est un phénomène très nouveau — mais plus important encore est le long travail qui a précédé l'émission. Travail sérieux, fiévreux, qui a engagé la classe entière pendant plus d'un mois. Travail à la fois personnel et collectif. Chacun a lu ce qu'il voulait dans la documentation mise à sa disposition. Dossiers fournis par l'E.D.F., dossiers fournis par la station de radio (eux-mêmes réalisés à partir de documents venant du Monde, de l'E.D.F. et du Mouvement écologique de la Cité fleurie), cassettes enregistrées (à Flamanville, par exemple), photos, journaux...

Il y a eu des revirements (la majorité de la classe était « pour », il y a un mois). « Je me suis convaincu moi-même, *dit un garçon,* en lisant *Science et Vie,* des livres de l'E.D.F., *le Point, la Revue de l'environnement* et *le Sauvage.* » « On m'a exposé le problème de la radioactivité et ça m'a fait changer d'avis », *explique de son côté une petite fille. Pendant un mois, les élèves du C.E.S. n'ont cessé d'écouter, de regarder, de lire, de se convaincre mutuellement, se passionnant comme rarement.* (« J'ai vu des élèves sortir véritablement de leur coquille », *dit un professeur.) La plupart du temps, le débat n'a pas quitté l'école* (« Mes parents n'ont pas voulu me dire leur opinion, *raconte Leila,* ils m'ont conseillé de ne pas aller à l'aveuglette, de me documenter »).

Les élèves de Nice ont vécu ce que peu d'adultes vivent. La démocratie c'est aussi l'apprentissage des influences réciproques et contradictoires. Au bout duquel on fait son choix.

CATHERINE HUMBLOT.

Les écrans de l'étranger

Le pain quotidien de l'Amérique

VU l'importance que prennent en France les sondages, j'ai commencé ma ronde newyorkaise par un pèlerinage à la Mecque — la Nielsen — dont les conclusions chiffrées entraînent la vie ou la mort d'une émission. Sur quoi se fondent ses calculs ? Sur mille deux cents récepteurs garnis d'audimètres, des petites boîtes très discrètes reliées par ordinateur au siège de la compagnie, à Chicago. Mille deux cents, oui, sur les soixante-huit millions et demi, soit 97 %, de foyers, qui ont la télévision (dont 68 % en couleurs).

Pour décomposer et préciser un peu le spectre de l'écoute, on confie à ces mille deux cents familles, dont le choix est renouvelé à travers le pays au rythme de 20 % chaque année, une fiche, un simple bout de papier — j'en ai un sous les yeux — où, de la grand-mère au petit-fils, chacun est prié d'inscrire son sexe, son âge, le nom et l'heure des programmes suivis du lundi à 2 heures du matin jusqu'au dimanche minuit. C'est tout. Cet échantillonnage est-il représentatif ? Peut-on dire que parce qu'un dentiste républicain de l'Ohio a regardé « Gunsmoke », tous les dentistes républicains... On ne le dit pas. On dit, en se fondant sur un cas type, un seul, que telle catégorie de citoyens habitant telle ville, tel quartier, donc que telles catégories de citoyens habitant telle ville,tel quartier, donc de telle couleur, appartenant à telle tranche de revenus, ont regardé « Gunsmoke ». C'est évidemment plus exact, ça n'est pas forcément plus juste, encore que la marge d'erreur soit extrêmement réduite.

De toute façon, l'essentiel n'est pas de savoir combien de personnes ont regardé ce western, mais combien l'ont préféré à l'émission de variétés et à la série policière programmée en face le lundi 31 mars, par exemple, à 20 heures, par les rivales. En vue d'une bataille au couteau. Et à l'issue d'interminables veillées d'armes. Si la N.B.C. a choisi d'opposer à l'inexpugnable « Gunsmoke », pillier de la C.B.S., — il a eu la peau de « Born Free », la série familiale que j'étais allée voir tourner à grands frais au Kenya — des groupes de rock et de folk, c'est dans l'espoir de réunir autour de son sigle les vieux et les adolescents alors qu'au même moment l'A.B.C., avec ses « cops » (ses « flics »), s'adresse plus particulièrement aux jeunes adultes. A noter que, sur les sept autres chaînes, on avait le choix entre deux films, de la chanson (Wayne et Sinatra), un feuilleton, un excellent documentaire sur la folie fourni par le service public newyorkais (W.N.E.T.) et des nouvelles ininterrompues locales, sportives et internationales venant s'inscrire à l'écran avec accompagnement musical.

Les annonceurs américains ne se contentent plus en effet des vastes cibles indistinctes et grossières dont les nôtres font encore leur bonheur. Ils raffinent, ils rajustent le tir, ils assortissent audiences et produits. Ils les ventilent tout au long de la journée. Ils envoient leurs machines à laver à la ménagère de dix-huit à trente-quatre ans — c'est celle qu'on préfère, — leurs pneus anti-dérapants au cadre de trente-cinq à quarante-neuf ans, leurs crèmes glacées aux bambins de deux à onze ans et leurs comprimés contre l'acidité au pépère de « cinquante + » l'âge limite, à partir de là, on ne fait plus le détail. Les femmes les plus assidues sont pourtant celles dont l'âge s'inscrit dans la colonne des « cinquante + » — intéressant ! — celles dont les enfants sont partis et dont les maris rapportent moins de 8 000 dollars par an, — moins intéressant !

Il ne suffit pas d'étaler la marchandise dans la vitrine, encore faut-il que la clientèle la voie, la regarde. Avant, pendant et si possible après l'émission, prétexte à appuyer sur le bouton. Et dans ce domaine, où vont ses goûts ? L'institut de sondage, contrairement à ce qu'on aime penser, lui, ne façonne pas l'opinion, il la reflète. Eh bien ! ces goûts, ce goût a beaucoup évolué au cours des dix dernières années et, à mon avis, dans le bon sens, celui, en tout cas, que prônait la critique, le critique Les Brown du *New York Times* en tête, auteur d'un livre d'une réjouissante férocité intitulé *Television,* avec un symbole du dollar à la place du S. Sans entrer dans les préférences de chaque groupe en particulier, on constate que la tendance générale est au réalisme, au social, voire à la satire, et que la vague rétro enregistrée l'an dernier reflue déjà vers un passé au carré.

Si c'était moi...

Prenez les séries familiales ou professionnelles (elles sont apparentées), centrées autour d'un médecin ou d'un avocat ; on en raffole aux Etats-Unis. Et d'abord, les « sit coms », les « situation comedies » du genre « Ma sorcière bien-aimée » ou « I love Lucy », une idée, deux vedettes, trois quiproquos, quatre gags et des chapelets de rires en boîte, bref le comble de l'artifice. Eh bien ! j'ai été surprise en retrouvant *les Belles-mères,* deux dondons sur le retour, deux fofolles à la coiffure crêpée en nid de pie, sur le point d'être grand-mères, de me voir prier, par la bande, d'épargner mes histoires de bonne femme (les envies, les nausées, les douleurs) à une future maman.

Même glissement, alors là spectaculaire, s'agissant des « soap operas » et des « domestic comedies », ces chroniques familiales à rallonge, qui s'étalent sur des années, impliquant des quantités de personnages — ils vieillissent et disparaissent avec leurs interprètes, — qui se divisent et se subdivisent et se ramifient à l'infini, sont suivies avec passion par des millions de téléspectateurs ainsi invités à pénétrer dans des cuisines et des livings jonchés de vaisselle, de jouets, de vieux journaux, semblables aux leurs, et à rencontrer des gens semblables à eux. Ils se réjouissent, s'indignent, se téléphonent : « Tu as vu le coup qu'il lui a fait, si c'était moi, je lui intenterais un procès en recherche de paternité. Et Jeannie, ça pourrait très bien être un cancer, moi, ma belle-sœur... » L'évolution ne date pas d'hier. Elle se lisait déjà sur le visage, sur la gueule plutôt, de Kojak et de Columbo.

A quoi tient ce goût de plus en plus prononcé pour l'écran-miroir par opposition à l'écran-fenêtre ouvert sur le passé, la nostalgie, l'évasion ? Tout y conduisait. Et, en premier lieu, ce qui constitue, à mes yeux, la chance de la télévision outre-Atlantique, la mauvaise qualité de l'image due au nombre croissant de canaux et la palette fruste et criarde d'un procédé couleur d'une rare médiocrité. Avec un instrument aussi approximatif, il serait ridicule et vain de préférer la forme au fond, de se lancer dans ces grandes compositions façon Renoir ou Monet dont nous avons le secret. Déformés, brouillés, barbouillés de vert épinard ou de jaune canard, entrecoupés de spots publicitaires très réalistes à la louange d'un papier hygiénique ou d'une pâte pour prothèse dentaire, les cascades, les sous-bois frémissants, les champs de pâquerettes ondulant sous la brise dans un envol de capelines et d'ombrelles perdraient beaucoup de leur mystère. De là que la plupart des séries et des westerns sont tournés en studio. De là qu'on ne cherche pas à faire du beau, du léché, de l'artistique, de l'emballage-cadeau. Qu'on aime les histoires à rebondissement bien ficelées, les actions montées sur ressort, les coups de gueule et d'éclat. Et qu'on cultive, qu'il s'agisse de film ou de vidéo, les vertus du direct, genre télévisuel s'il en est.

Ajoutez à cela, depuis 1966, une incroyable floraison de tribunes, de « talk shows », de discussions, de débats sur les sujets les plus explosifs et cette familiarité avec les media, cette absence de trac et de timidité des participants pour qui parler au micro équivaut à parler au téléphone, ces femmes libérées, ces pédérastes mal traités, ces personnes âgées, ces consommateurs indignés, ces chômeurs inquiets, tous, ils ont contribué à bousculer d'un même élan les barrières du langage et des préjugés. Ces libres propos n'ont évidemment de portée que si l'on n'est pas obligé de les écouter. Là-bas, on a le choix. Cinquante-sept films pendant le week-end du 30 mars, vingt-deux diffusés le lundi suivant, sans compter les documentaires sur les Mayas et sur Hitler, la revue au vitriol de Monty Python, Willy Brandt et Meet the Press, et les feuilletons et les séries, c'est à ne plus savoir où donner de la tête et du doigt.

Enfin, bénéfique au plus haut point, l'influence des films justement, les films en avalanche, en cascade, sur le contenu des émissions. Comment est-ce arrivé ? Par le truchement de la publicité. L'une de ses cibles favorites, la tranche d'âge la plus dépensière, donc la plus payante, c'est celle des jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans. Eux ne traînent guère devant le petit écran. Où vont-ils ? Au cinéma. Pour acheter quoi ? Du neuf, du sensationnel, du rire, du sexe, du suspense et de la controverse. Andy Wharhol et Jack Nicholson. Sans aller jusqu'à les leur donner, on a bien été obligé de corser, de pimenter l'ordinaire, de rendre plus crédibles, donc plus appétissants, des produits trop longtemps empaquetés sous vide. Avec les excellents résultats que l'on sait. Grâce à quoi et grâce à la loi du « ce qui a plu plaira », la masse inerte de l'opinion fait petit à petit sentir son poids.

CLAUDE SARRAUTE.

VU

Alphabétisation

SIX adultes français, assis comme à l'école, suivent attentivement leur premier cours d'alphabétisation en arabe. La jeune femme (qui ne parle que l'arabe) fait de grands gestes, va au tableau, dessine un chat, pose des questions (du moins c'est ce qu'il semble), dessine une lune et une étoile. Le petit groupe écoute, regarde, répète des mots, des sons plutôt, sans les comprendre, balbutie, se tait. Le cours continue dans une incompréhension totale et des quiproquos hasardeux. Les sourires font peu à peu place à l'inquiétude, à l'anxiété, à la fatigue.

« Le petit chat est mort » *(la lune et l'étoile symbolisent la mort dans la culture arabe), est le titre d'un film réalisé par l'OFRATEME (Office français des techniques modernes d'éducation) en collaboration avec le service d'alphabétisation de la CIMADE, et qui a été diffusé successivement le vendredi 18 avril à 14 h. sur Antenne 2, et ce samedi 19 avril, à 11 h. 30, sur TF 1, dans le magazine de la formation continue.*

Ce film présente une expérience pédagogique étonnante qui intéresse les moniteurs d'alphabétisation aussi bien que les enseignants en général. Il s'agit d'un jeu dont le ressort repose sur un renversement de situation. Un travailleur immigré donne à un groupe de moniteurs un cours d'initiation à sa langue maternelle en employant exactement les méthodes pédagogiques de ces mêmes formateurs. Le résultat est confondant.

Quel travailleur français accepterait de suivre des cours dans ces conditions-là ? A l'inverse, comment s'étonner que 40 000 travailleurs étrangers seulement suivent régulièrement des cours d'alphabétisation (alors que plus d'un million, selon le CIMADE, aspirent à apprendre la langue française) ? Avec « Le petit chat est mort », *l'OFRATEME et la CIMADE révèlent l'inadaptation des méthodes actuelles d'alphabétisation.*

C. H.

Après Chypre et Roumoules

La « campagne d'Italie » de R.M.C.

LONGTEMPS ignorée de tous ceux qui n'habitaient pas l'extrême Sud-Est de la France — à l'exception de la période des vacances, — Radio-Monte-Carlo met les bouchées doubles.

En 1974, la station monégasque a inauguré son nouvel émetteur installé à Roumoules (Alpes-de-Haute-Provence), en infraction, disent certains, avec le monopole de radiodiffusion. En moins de six mois l'amélioration de son « confort d'écoute » et de sa zone de « couverture » a déjà permis à Radio-Monte-Carlo d'augmenter de 50 % le nombre de ses auditeurs. Autant dire que M. Henri Dolbois, directeur général de R.M.C., attend avec sérénité — mais curiosité tout de même — les résultats de la prochaine « vague » de sondages, qui seront connus à la fin avril.

Et les ambitions de R.M.C. ne se limitent pas à la consolidation des résultats favorables obtenus depuis le démarrage de Roumoules. « *Notre objectif pour 1975,* dit M. Henri Dolbois, *c'est la « percée » vers l'Italie. Depuis le 31 décembre 1974, nous avons inauguré la conversion d'un de nos « vieux » émetteurs ondes longues ou ondes moyennes à destination de la péninsule. Le 20 avril, nous inaugurerons un second émetteur de 600 kW ayant la même orientation.*

» *Nous espérons ainsi améliorer notre « couverture » au-delà des Alpes, en doublant la zone d'écoute mais en triplant au moins l'auditoire, compte tenu de la grande densité de population de l'Italie du Nord.* »

R.M.C. ne semble pas redouter de réaction des autorités italiennes : « *Il ne s'agit pas d'une « invasion » : depuis quinze ans, nous émettons à destination de nos amis italiens. Dans un souci de ménagement de nos bonnes relations avec la R.A.I., nous avons confié la régie publicitaire de notre prospection italienne à « Publicitas » qui est précisément l'agence de la radiotélévision italienne.*

» *Il y aura des informations en italien, mais seulement des flashes rapides. Les sujets régionaux susceptibles d'intéresser les auditeurs de notre zone d'écoute seront traités de la même manière grâce aux informations que nous transmettra, par télex, la rédaction du « Corriere della Sera » avec qui nous avons passé un accord.* »

Objectif Naples

Actuellement, les programmes de R.M.C. à destination de l'Italie — très écoutés selon notre enquête — sont diffusés quotidiennement entre 7 heures et 19 h 30 sur ondes moyennes (à l'origine, en 1966, ils n'étaient que d'une heure par jour). Les régions du Piémont, de la Lombardie, de la Ligurie, de la Toscane peuvent capter ces programmes ainsi que la Sardaigne. Après les nouvelles améliorations techniques, la station monégasque espère être parfaitement captée à Rome, Naples et Bologne.

Même si d'autres postes étrangers sont actuellement reçus par nos voisins transalpins, il reste que l'ampleur des moyens mis en œuvre par R.M.C. à partir du 20 avril peuvent apparaître comme une véritable « campagne d'Italie », dont le marché publicitaire est l'enjeu.

Les entreprises italiennes investissent environ 100 millions de lires par mois pour faire de la publicité sur R.M.C. en langue italienne. La fréquence des spots publicitaires (variable selon les heures et les saisons) se situe autour d'une dizaine par heure. A côté des annonces traditionnelles (produits ménagers, alimentaires...), on trouve également des annonces pour des produits pharmaceutiques (anticonceptionnels, entre autres) dont la publicité est interdite sur les ondes de la R.A.I.

CLAUDE DURIEUX
et CATHERINE GUIGON.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RADIO-TELEVISION

Écouter, Voir

● **HISTOIRE : LE MONDE CONCENTRATIONNAIRE** — Tous les samedis jusqu'au 24 mai, France - Culture, 17 h. 30.

Il y a quelques années, Alain Trutat et Yves Daniel ont recueilli les témoignages, les analyses, de Denise Centore, David Rousset, Paul Tillard, Jorge Semprun, Léon Poliakov, Robert Lencement, Marie-Josée Chombart de Lauwe et Geneviève de Gaulle, pour conclure : « *Tout est encore possible.* » Une rediffusion indispensable à l'heure où la télévision réduit *le Train de la mort* de Claude Otzenberger au silence.

● **RADIOSCOPIE.** — Tous les jours, France-Inter, 17 h.

Jacques Chancel reçoit, cette semaine, Elisabeth Huppert (lundi), Alain de Sérigny, ancien directeur de *l'Echo d'Alger* (mardi), Jacques Sallebert (mercredi), Jean-Marie Carzou (jeudi) et Guy Bedos (vendredi).

● **BEST-SELLER : LES FRANÇAIS ET LA RÉVOLUTION DE 1789.** — Mardi 22 avril, TF 1, 21 h. 50.

Finis *la Bible*, le *Quid* ou *Tintin*. Avec *les Hommes de la liberté* de Claude Manceron, Jean Ferniot et Christiane Collange abordent le genre du « best-seller relatif », celui dont le chiffre de vente n'apparaît considérable qu'en fonction de ses difficultés d'accès.

Cinquante mille exemplaires. C'est beaucoup, en effet, pour un ouvrage qui totalise déjà, en deux tomes, quelque mille pages bourrées de notes. Un ouvrage où l'histoire (celle de la Révolution française) se lit à la fois horizontalement et verticalement, dans un entrecroisement constant de scènes rapportées, d'anecdotes et de portraits. Une autre révolution. Et une autre conception de l'événement, ramené aux dimensions de l'individu : le « credo » d'un historien de gauche, apprécié dans cette émission par d'autres personnalités de gauche : Evelyne Sullerot et François Mitterrand (s'il n'est pas, à l'époque, parti pour l'U.R.S.S.). Et par l'historien Albert Soboul.

● **DRAMATIQUE : « BONSOIR LÉON ».** — Mercredi 23 avril, TF 1, 20 h. 35.

Ils ont tous les deux les épaules tombantes, le regard faussement absent. Et tout deux fument la pipe comme s'ils accomplissaient un cérémonial. Mais l'un (Georges Geret) s'abrite sous une casquette, le col de sa vareuse relevé. Tandis que l'autre (Marc Dudicourt) a desserré son nœud de cravate et dégraphé son col de chemise.

Léon, Arnaud. Le paysan obtus. Le débrouillard qui a fait « son trou » en ville. Un coupable. Un innocent. Et, au gré d'un dialogue où l'essentiel n'est jamais que suggéré, un beau numéro d'acteurs. La reprise de cette « dramatique » filmée par Jean Cosmos rompt un peu la monotonie du genre, sur TF 1 (première diffusion : le 18 décembre 1971)

● **ALBUM DE FAMILLE : LES FRANÇAIS D'OUTRE-MER.** — Vendredi 25 avril, FR 3, 21 h. 20.

A Saint-Louis-du-Sénégal, à Dakar, ou à Paris, Claude-Jean Philippe et Raoul Girardet ont rencontré des anciens colons et des témoins de l'empire français. Ici l'histoire est traitée par le biais du souvenir autobiographique, de la nostalgie. Seul un ancien boy rappelle que ce n'était pas forcément le bon vieux temps pour tout le monde. Les auteurs évoquent les défauts du colonialisme, mais aussi le rêve qui l'a porté, le mythe civilisateur, et aussi la nationalité tierce née du frottement des Français d'outre-mer à la réalité africaine. C'est *Autant en emporte le vent en A.O.F.*, une bouffée de romanesque et de subjectivité qui tente un instant d'effacer le sens de l'histoire.

Les films de la semaine

● **LA CUISINE DES ANGES, de Michael Curtiz. — Dimanche 20 avril, A 2, 14 h. 30.**

C'est du théâtre filmé — la pièce d'Albert Husson — mais tellement mieux que pour « Au théâtre ce soir ». Humphrey Bogart, Aldo Ray et Peter Ustinov sont des bagnards évadés et pittoresques qui, avec l'aide d'un serpent-minute, procurent un beau Noël à une famille dans l'embarras.

● **L'ARBRE DE VIE, d'Edward Dmytryk. — Dimanche 20 avril, TF 1, 20 h. 35.**

Une superproduction qui tente, sans succès, de retrouver les charmes romanesques et spectaculaires d'*Autant en emporte le vent*. Elizabeth Taylor est folle et déteste les Noirs, ce qui cause bien des problèmes à Montgomery Clift embarqué avec elle dans cette galère.

● **LE DRAPEAU NOIR FLOTTE SUR LA MARMITE, de Michel Audiard. — Lundi 21 avril, TF 1, 20 h. 35.**

Rencontre heureuse de Michel Audiard et d'un roman de René Fallet remanié pour Gabin. Attachant en vieil homme mythomane, celui-ci apporte le rêve et l'aventure à un enfant et à un groupe de banlieusards qui voudraient aller à la recherche de l'île au trésor sur un voilier construit dans un jardin.

● **RAPHAËL LE DÉBAUCHÉ, de Michel Deville. — Lundi 21 avril, FR 3, 20 h. 30.**

1830, le mal de vivre, la débauche triste, le goût de la mort. Une femme qui haïssait le vice s'épuise à vouloir rejoindre, dans l'avilissement du « plaisir », un homme qui détestait la vertu. Un film superbement romantique, porté par la musique de Bellini.

● **TRENTE-SIX, LE GRAND TOURNANT, d'Henri de Turenne et Pierre Hadrien. — Mardi 22 avril, A 2, 20 h. 35.**

Comment est née, en France, dans la crise politique et sociale des années 30, l'union de la gauche qui devait porter, aux élections de 1936, le Front populaire au pouvoir, pour une brève période. Réalisé un an après les événements de mai 1968, par un des meilleurs journalistes de télévision d'alors, ce film de montage réussit à être objectif en recréant à la fois l'histoire des sentiments et celle des événements.

● **L'ARDOISE, de Claude Bernard-Aubert. — Mardi 22 avril FR 3, 20 h. 30.**

Bon jeune homme égaré chez les truands de série noire, le chanteur Salvatore Adamo démontre qu'on ne s'improvise pas acteur de cinéma. Et Claude Bernard-Aubert tente un vain compromis : glisser un « message », au reste assez obscur, sur la justice dans un médiocre produit commercial.

● **LE BRUIT ET LA FUREUR, de Martin Ritt. — Mercredi 23 avril, FR 3, 20 h. 30.**

Yul Brynner — avec des cheveux, c'est rare ! — porte à bout de bras une famille sudiste pourrie qu'il veut sauver de la déchéance complète. Un roman de Faulkner mis à mal par Martin Ritt, mais, si l'on prend cela pour un mélodrame, c'est bien joué.

● **LA MAISON DU DIABLE, de Robert Wise. — Jeudi 24 avril, FR 3, 20 h. 30.**

Quatre personnes capables de réagir au surnaturel sont réunies dans une maison hantée du Massachusetts Sans user d'effets grandguignolesques, Robert Wise réussit à rendre vivante une étrange demeure où les portes respirent et dont les fantômes invisibles relèvent, peut-être, de la psychanalyse.

● **LA SALAMANDRE, d'Alain Tanner. — Vendredi 25 avril, A 2, 22 h. 55.**

Contestation sociale et langage particulier d'un jeune cinéaste suisse. L'histoire d'une fille « marginale » (Bulle Ogier, merveilleuse) à travers la réalité que traquent un journaliste et l'imagination d'un écrivain. La révolte contre l'aliénation. A voir absolument.

● **COMMENT VOLER UN MILLION DE DOLLARS, de William Wyler. — Dimanche 27 avril, A 2, 14 h. 30.**

Audrey Hepburn, fille d'un fabricant de faux tableaux, et Peter O'Toole, le faux gentleman-cambrioleur, se font enfermer dans un musée pour voler une fausse statuette. Une comédie américaine poussive, écrasée par un gros budget et la lourdeur de la mise en scène.

● **LES HOMMES DE LAS VEGAS, d'Antonio Isasi. — Dimanche 27 avril, TF 1, 20 h. 35.**

Le film de gangsters américains revu par le système de coproduction européenne et le style — si l'on peut dire — du western italo-espagnol. A fuir.

● **ESPOIR (SIERRA DE TERUEL), d'André Malraux. — Lundi 28 avril, TF 1, 20 h. 35.**

Une suite d'actions des républicains espagnols contre les franquistes, en 1938, dans la région de Teruel. Un document mais pas un documentaire. André Malraux a tourné ce film — qui n'est pas une adaptation de son roman *l'Espoir* — d'une manière très élaborée et avec des acteurs. En fait, il n'a tourné que la moitié du scénario prévu, avant l'arrivée des troupes de Franco. Ces fragments d'un « film d'auteur » forment pourtant une œuvre : celle d'un homme concerné par la guerre civile espagnole et qui exaltait la grandeur d'une cause perdue.

● **PROJECTION PRIVÉE, de François Leterrier. — Lundi 28 avril, FR 3, 20 h. 30.**

Jeux pirandelliens du réel et de l'imaginaire, de la vie et de la création artistique à propos de la préparation d'un film dans lequel son auteur (Jean-Luc Bideau) a transposé certains souvenirs de jeunesse. Le métier de cinéaste considéré comme l'éclaircissement d'un drame passionnel. Au point où en est le cinéma français, pourquoi pas ?

Samedi 19 avril

● CHAINE I : TF 1

19 h. 40 **La vie des animaux**, de F. Rossif : « Afrique, terre des animaux ».

20 h. 35 Variétés : Numéro un, de M. et G. Carpentier.
Avec Guy Bedos et Sophie Daumier.

21 h. 35 Série **Columbo**. « Subconscient ». Réal. R. Quine, avec P. Falke, R. Culp, R. Middleton, A. Marteli.
Pour déjouer les machinations d'un maître-chanteur, Columbo est amené à se familiariser avec les méthodes de la transmission de pensée.

22 h. 25 Hommage : **Joséphine Baker à Monte-Carlo.**
Extraits de la revue de Bobino. Avec la participation de J.-Cl. Brialy.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.

20 h. 35 Série : Jennie. « Un nouvel amour ».
Jennie épouse George Cornwallis-West, un officier de la garde ; son fils Winston prononce, quelques années plus tard, son premier discours à la Chambre des communes.

21 h. 35 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.

22 h. 35 Variétés : Banc public, de P. Bouteiller et J. Artur.
Avec Jane Birkin et Serge Gainsbourg.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tommy.
19 h. 40 Un homme, un événement : M. Jean Marin, ancien P.-D. G. de l'A.F.P.

20 h. Courts métrages : « Voger Bergen », de F. Bel, G. Vienne et F. Roux; « Carnet trouvé chez les fourmis », de G. Sénéchal.

20 h. 30 (●) Dramatique : « Esprit de famille », de M. Pavaux.
Lucien Bichois (qui vient de mourir) retrouve ses parents, Ernestine et Victor Bichois (qui sont morts bien avant lui) dans la maison où ils ont tous vécu. Et où vivent actuellement trois personnages. Un jeune couple et Aline, la bonne qui était amoureuse de Lucien. Chassé-croisé de fantômes et de vivants, de vie réelle et d'au-delà, de tendresse et d'humour.

FRANCE-CULTURE

17 h. 30 (*). Trentième anniversaire de la libération des camps. Le monde concentrationnaire. Témoignages et documents pour servir l'histoire, par Y. Darriet et A. Trutat (1) : La mise au point d'une technique, par D. Centore (réalisation A. Barroux) ; 19 h., Musique ;

20 h., « L'artiste descendant l'escalier », de T. Stoppard, avec H. Crémieux, P. Villé, C. Pléplu, M. Abadie, Y. Rénier, J.-P. Leroux, Ph. Coypel (réalisation J.-J. Vierne) ; 22 h., La fugue du samedi, par J. Chouquet ; 23 h. 50, Poésie : Eugène Guillevic.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30 (S.), En direct du Studio 105. Récital public de piano André Krust : « Trois Fantaisiestücke, opus 11 » (Schumann), « Sonate en la mineur » (Schubert) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1909 : « Barcarolle n° 9 en la mineur » (Fauré), par J. Doyen ; « Menuet sur le nom de Haydn » (Ravel), par J. Février ; « Danses espagnoles n° 1 à 7 » (Granados), par A. de Larrocha ; 21 h. 30 (S.), Douzième Festival de Royan. Ensemble vocal de Peu. Direction G. Manoveau : Œuvres de C. Halffter et E. Nunes (créations mondiales. Orchestre London Sinfonietta). Direction G. Sinopoli : Œuvres de Giuseppe Sinopoli (créations mondiales) ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie d'Erik Satie ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Dimanche 20 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. La séquence du spectateur.

13 h. 20 Le petit rapporteur, de J. Martin.

14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche.

17 h. 10 Série : Le grand saut périlleux. « Londres », de H. O. Wuttig, avec G. Knuth.
Un acrobate du cirque retrouve dans la capitale britannique ses compatriotes de la Mafia.

18 h. 10 Documentaire. Evasion : « Brigitte au Népal ». Réal. A. Voisin et J. Chollet (deuxième partie).

19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.

19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.

20 h. 35 Film : « l'Arbre de vie », d'E. Dmytryk (1957). Avec E. Taylor, M. Clift, E. M. Saint, L. Marvin, R. Taylor.
Un partisan d'Abraham Lincoln (M. Clift) délaisse Nell la blonde (Eva-Marie Saint) pour la brune Suzanna (Elizabeth Taylor). Mais la passion du bel idéaliste pour cette « fille du Sud » tourne à la tragédie lorsque éclate la guerre de Sécession : obsédée par sa haine des Noirs, Suzanna perd la raison.
Drame de conscience et beaux sentiments sur grand écran en technicolor.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. à 19 h. Le dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 15 Jeu : Le défi.

14 h. 10 L'album de Jacqueline Maillan.

14 h. 30 Film : « la Cuisine des anges », de M. Curtiz (1955). Avec H. Bogart, A. Ray, P. Ustinov, L. G. Carroll, J. Bennett.
A Cayenne, pour la Noël 1895, trois forçats évadés jouent les anges gardiens chez les Ducotel, gérants en difficulté du « Grand Bazar ». D'après la pièce — célèbre — d'Albert Husson.

15 h. 15 Dimanche illustré (suite).
Avec Régine et Armand Lanoux.

17 h. Sport : Cyclisme.
Arrivée Liège-Bastogne-Liège.

17 h. 30 Jeu : Monsieur Cinéma.

18 h. 20 Documentaire : Le monde vivant, de J. M. Coldefy.
Les iguanes terrestres des îles Galapagos.

18 h. 45 Sports sur l'A 2.

19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de G. Lux.

21 h. 30 Feuilleton : François Gaillard ou la vie des autres, de H. Grangé et M. Maheux. « René ». Réal. J. Ertaud. Avec P. Santini, A. Adam, J.-H. Herle.

22 h. 25 Sport : Concours hippique international à Genève.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 5 Série : Hawaï police d'Etat. « Pourcentage ».
Documentaire : « Viollet-le-Duc, le mal-aimé », de A. Tacvorian.
Une minuscule rue porte son nom dans le neuvième arrondissement. Viollet-le-Duc, qui a restauré Notre-Dame de Paris, les cathédrales de Toulouse, de Clermont-Ferrand, de Reims, sauvé la basilique de Saint-Denis et la cité de Carcassonne, fut aussi un bâtisseur.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poème ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « la Transfiguration » (O. Messiaen) ; 12 h. 5, Allegro, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre de chambre de Radio-France, direction P. Efoli : « Hauteurs, Lointains » (E. Lalet), « Down to a sunless sea » (H. Dutilleux), « Everlasting longings, opus 13 » (H. Radulescu), « Epicycle » (B. Fernehough), « O Ho ! » (G. Scelsi) ;

14 h. 5, « Marie », d'A. Obey, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 5, Concert au Théâtre du Châtelet. Orchestre des Concerts Colonne. Direction J. Mercier. Avec J.-Ph. Collard : « Premier concerto pour piano » (Prokofiev), « Quatrième symphonie en la » (A. Roussel), « Deuxième concerto en la majeur (Liszt) ; 17 h. 15, Disques ; 17 h. 30, Rencontre avec Benoîte Groult, par P. Gaibeau ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité partie ;

20 h. 3 (S.), Poésie ininterrompue ; 21 h. 15 (●), Atelier de création radiophonique : Boltanski, par R. Farabet, suivi de Court-Circuit ; 23 h. 5, Black and blue, par L. Maison, Petite histoire de l'arrangement ; 23 h. 50, Poème.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 20 AVRIL

FRANCE-CULTURE

7 h. 45, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « Le Grand-Orient de France » ; 10 h., Messe.

TF 1

9 h. 15, A Bible ouverte : « Le rempart de Jérusalem » ; 9 h. 30, Orthodoxie : « Préparation pascale » ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Les livres d'aujourd'hui » ; 11 h., Messe célébrée au séminaire des Missions de Chevilly-Larue. Prédication du père Laurent.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique d'Alsace, direction J.-S. Mari : « Prélude et mort d'Yseult » (Wagner), « Damnation de Faust », extraits (Berlioz), « Symphonie n° 4 » (Tchaïkovski) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Così fan Tutte » (II) (Mozart) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : « Variations et fugue sur un thème de Beethoven pour deux pianos » (M. Reger), « Variations sur un thème de Haydn » (Brahms) ; vers 17 h. (S.), Trio de Stuttgart : celle : « Trio avec piano en ut majeur n° 27 » (Haydn), « Trio en si bémol majeur Archiduc » (Beethoven), « Trio en mi mineur, opus 90, Dumky » (Dvorak), « Kammer Sonate » (H. W. Henze) ; vers 18 h. 20 (S.), Voyage autour d'un concert : « Quatre derniers Lieder » (R. Strauss), par G. Janowitz, « Sonate pour piano » (Dutilleux) ; 19 h. 35 (S.), Jazz vivant. Le grand orchestre de Budd Johnson ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques. En retrouvant le Moyen Age : « Epitaphe de l'amant vert » (Anonyme XVe), par l'Ensemble polyphonique de Paris. Direction Ch. Ravier ; « Sonates » (Scarlatti), « Sonatine » (Ravel), par R. Casadesus, « Symphonie n° 4 en la mineur, opus 36 » (Tchaïkovski), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction W. Furtwaengler ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons. Colin Tilney, clavecciniste anglais : « Suites n°s 1, 4 et 5 » (Haendel) ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines : André Jobin ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale de Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Les programmes éducatifs

Télévision

TF 1

Lundi 21 avril

10 h. 30, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 14 h. 5, Monde animal (C.P., C.E.) ; 17 h. 15, Civilisation américaine.

Mardi 22 avril

14 h. 5, Eveil à la nature (C.M., 6e, 5e) ; 14 h. 25, Les hommes dans leurs temps (6e, 5e, 4e) ; 14 h. 45, Orientation (4e, 3e).

Jeudi 24 avril

14 h. 5, Mieux voir, mieux dire (C.M., 6e, 5e) ; 14 h. 25, Maternelles.

Vendredi 25 avril

14 h. 5, Géographie (C.M., 6e, 5e) ; 14 h. 25, Entrer dans la vie (C.E.T.) ; 16 h. 45, Orientation (4e, 3e).

Lundi 28 avril

14 h. 5, Monde animal (C.P., C.E.) ; 17 h. 15, Civilisation américaine.

Formation permanente

TF 1

Samedi 26 avril

9 h. 50, Russe ; 10 h. 30, Anglais ; 11 h., Français ; 11 h. 30 Magazine.

A 2

Dimanche 27 avril

9 h. 30, Le travail social ; 10 h., Mathématiques ; 10 h. 30, Informatique ; 11 h., Service-formation.

Radio

FRANCE-INTER M.F.

Du lundi au vendredi

9 h. 40, Anglais (3e) ; 10 h., Allemand (3e) ; 10 h. 20, Anglais (4e) ; 10 h. 40, Allemand (6e) ; 14 h. 15, Allemand (5e) ; 14 h. 35, Anglais (5e) ; 14 h. 55, Allemand (4e).

Lundi 21 avril

9 h. 3, Le club du lundi (3e) ; 9 h. 25, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e).

Mardi 22 avril

9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Musique (C.E., C.M. 1) ; 14 h. 45, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 30, Chant (C.E.) ; 15 h. 45, Poésie (C.M. 2, 6e, 5e).

Jeudi 24 avril

9 h. 5, La vie contemporaine ; 9 h. 25, Poésie (C.M. 2, 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.E.) ; 15 h. 30, Musique (C.E., C.M. 1) ; 15 h. 45, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 16 h. 30, Russe.

Vendredi 25 avril

9 h. 5, Des œuvres au langage (6e, 5e) ; 9 h. 25, Chant (C.E.) ; 15 h. 15, Musique (C.M. 2, 6e, 5e) ; 15 h. 30, Images de la vie et du rêve (C.P.) ; 15 h. 45, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e).

Samedi 26 avril

C.N.T.E. : 9 h. 30, Russe ; 10 h., Lettres ; 10 h. 40, Sciences économiques.

Lundi 28 avril

9 h. 3, Le club du lundi (3e) ; 9 h. 25, Chant (C.M., 6e, 5e) ; 15 h. 15, Dossiers pédagogiques (C.M., 6e, 5e).

Les émissions régulières de radio

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 7 h. 45, le monde change ; 9 h., Heu... reux ! 11 h. 30, Inter femmes ; 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le magazine de Pierre Bouteiller ; 14 h. 30, Eve et Liliane ; 16 h., Musicalvi ; 17 h. (*), Radioscopie ; 18 h. 5, Public ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Cool ; 23 h., Le pop' club de José Artur.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 30, J. Sacré ; 7 h., F. Gérard ; 9 h. 30, J.-P. Foucault ; 10 h. 30, Programme à la lettre ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 16 h., Cherches le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h., Tohu-Bahut 1 ; 21 h. 5, Flash-back.

EUROPE 1 : 5 h., Musique et nouvelles ; 9 h. 15, Mélodie parade ; 11 h. 45, Déjeuner show ; 12 h. 30, C.Q.F.D ; 14 h. 30, Forum ; 15 h., Télé compagnie ; 16 h. 30, Mozik ; 18 h., Cinq de 6 à 7 ; 19 h. 45, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Favières ; 9 h. 30, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 13 h. 15, Ph. Bouvard ; 14 h., La responsabilité sexuelle ; 15 h., R.T.L., c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante.

SUD-RADIO : 6 h., Lève-tôt ; 8 h. 35, Evissimo ; 11 h., Jeux ; 14 h. 30, Pénélope ; 17 h., Tonus.

Du samedi 26 avril...

FRANCE-INTER : 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Questions pour un samedi ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 30, Histoires d'opérettes ; 22 h. 5, Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 13 h. 30, Gault et Milliau ; 14 h. 30, Musicorama ; 16 h. 30, Hit-Parade ; 19 h. 30, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 16 h., Super-club ; 22 h. 10, Bernard Schu.

...au dimanche 27 avril

FRANCE-INTER : 8 h. 30, Dimanche à la campagne ; 9 h. 30 et 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam parade ; 22 h. 5, Histoire de rire.

EUROPE 1 : 9 h. 30, Pile ou face (jeu) ; 11 h. 30, La musique à papa ; 13 h., Concerto pour six transistors ; 14 h. 20, La grande balade ; 16 h., Hit-Parade ; 19 h. 45, Radio 2 ;

R.T.L. : 9 h., Stop ou encore ; 13 h. 15, Et pourquoi ne le dirait-on pas ? ; 14 h., Les courses ; 16 h., Double-Hit ; 19 h., B. Schu ; 21 h., Grand orchestre.

● *L'Institut de l'audiovisuel (I.A.V.)* change de dénomination et devient l'Institut national de l'audiovisuel (INA)

RADIO-TELEVISION

Lundi 21 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 30 Série : « L'homme qui revient de loin » (n° 3). Réal. M. Wyn.
André de la Rossière est-il vraiment mort ?
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : « Reinefeuille ».
18 h. 55 Pour les jeunes : « L'île aux enfants ».
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « le Temps de vivre, le Temps d'aimer. »
20 h. 35 Film : « Le drapeau noir flotte sur la marmite », de M. Audiard (1971). Avec J. Gabin, E. Damain, J. Marin, M. Luccioni, C. Piéplu.
Un cheminot de Villeneuve-Saint-Georges, qui a gagné un prix de concours en fabriquant un modèle réduit de goélette, entreprend de construire, dans son jardin, un vrai voilier, avec le concours d'un ancien matelot, en principe plein d'expérience.
La projection du film sera suivie par des « propos de table », échangés entre André Halimi, Michel Audiard, Bernard Blier, Jean Carmet et Micheline Luccioni.

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 40 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Les femmes au cinéma.
15 h. 30 Série : Mannix. « Duo pour trois ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, Aujourd'hui, Demain. »
18 h. 30 Pour les petits : le Palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Les grands détectives. « Six hommes morts », de S.-A. Steeman. Réal. J. Nahum. Avec R. Van Hool, P. Vernier.
En 1930, l'inspecteur Wens cherche qui a intérêt à assassiner un groupe de six amis qui ont juré de se partager une fortune qu'ils auront été chercher dans tous les coins du monde.
21 h. 35 (●) Littérature : Marcel Jouhandeau.
Portrait et œuvre de l'écrivain.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : « Flash ».
19 h. 40 Tribune libre : Le Conseil international de la langue française.
Avec MM. Hubert Joly, Alain Rey, Jacques Collard, Pann Clerc, Dialou Amadou, et Mme Danielle Weiss.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « Raphaël le débauché » de M. Deville (1970). Avec M. Ronet, F. Fabian, J. Vilar, B. Fossey.
Un dandy de province 1830, débauché et en proie au mal de vivre, rencontre une veuve, jeune et vertueuse, qui pour l'aimer et le rejoindre prend le chemin du vice et de la déchéance.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales, par C. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La femme et le langage ; 8 h. 32, Le goût (1), par J.-P. Aron ; 9 h. 7, Les lundis de l'Histoire, par J. Le Goff : « l'Histoire et l'historien : à propos de Johan Huizinga » (1872-1945) ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénements-musique ; 12 h. 45, Ainsi va le monde, par J. Paupham et J. Duchateau ;

13 h. 30, Trente ans de musique française (1945-1975), par S. Albert ; 14 h., Poème ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture invite Roger Garaudy ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « Mariageolas », d'Antonine Maillet (réal. G. Grairer) ; 17 h. 45, Musique commentée ; 13 h. 30 (●), « le Chevalier à la charrette », de C. Dupont, d'après Chrétien de Troyes, avec E. Scob, L. Ponette, J. Mauclair, J. Brassat, J. Franz, H. Virlojeux (réalisation J. Pivin) ; 19 h, Présence des arts ;

20 h. (●), Carte blanche, de L. Siou : « les Echassiers », de J. Champion, avec J. Magre, P. Mazzoli, M. Bozzini, Y. Renier, S. Joubert (réalisation J.-J. Vierne) ; 21 h., Douzième Festival international d'art contemporain de Royan. Orchestre national de France, direction C. Halffter, avec L. Faber, hautbois, et X. Darasse, orgue : « Musica per Bruno » (A. Manfero), création mondiale, « Lamento di Gesu » (H. Radulescu), création mondiale, « Musiques et musiques » (M. Levinas), création mondiale, « Espressivo pour hautbois et orchestre » (F. Donatoni), création mondiale, « Pinturas Negras » (C. Halffter), création en France ; 22 h. 30, Entretien avec J. Groslean (1), par P. Oster ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac et G.-M. Duprez ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... des pianistes légendaires au tournant du siècle ? par A. Boucourechliev ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Edwin Fischer, pianiste : « Cinquième concerto brandebourgeois » (Bach) ; 12 h., Folk-songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois (G. d'Espanha de Toloza, M. Codax, J. del Encina, Bellinzani, Purcell) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre. Mendelssohn : « Octuor pour cordes, opus 20 », « Variations et Scherzo pour quatuor à cordes » ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir : « Symphonie en ré mineur » (Arriaga), « Concerto en sol majeur pour cordes » (C. Ricciotti) ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Symphonie n° 4 » (Mahler), avec E. Morison ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Les compositeurs, aussi, interprètent : Saint-Saëns, Debussy, R. Strauss ;

20 h. 30 (S.), Hors gravure : Paul Le Flem ; 21 h. 30 (S.) (●), En direct de l'Opéra de Paris : « Elektra », de R. Strauss, avec B. Nilsson, L. Rysanek, A. Varney, H. Sotin, R. Lewis, E. Thaxan. Orchestre et chœurs, direction K. Boehm ; 22 h. (S.), Hors gravure : 23 h. (S.), Musiques d'aujourd'hui ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre : A Budapest en 1973 ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mardi 22 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Reinefeuille. « Un beau gâteau ».
18 h. 55 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de La Grange : Les fantômes de la forêt.
21 h. Jeu : Le blanc et le noir.
21 h. 50 (★) Emission littéraire : Best seller. Prod. J. Fermiot et Ch. Collange. Réal. R. Sangla.
A partir des deux tomes des Hommes de la liberté, *de Claude Manceron (un ouvrage sur la révolution française et son temps), l'avis d'Evelyne Sullerot, d'Albert Soboul, d'André Castelot et (sous réserve) de François Mitterrand.*

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 45 Magazine régional.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Après le divorce.
15 h. 30 Série : Mannix. « La petite souris est morte. »
16 h. 10 Les après-midi d'Armand Jammot. « Hier, Aujourd'hui, Demain. »
18 h. 30 Pour les petits : le Palmarès des enfants.
18 h. 55 Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h.35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot.
Film : « Trente-six, le grand tournant », de H. de Turenne, avec la collaboration de P. Hadrien, (1969). Commentaire de J.-F. Revel, dit par S. Reggiani.
Un montage clair et objectif de documents d'archives (actualités filmées, photographies, extraits de films). La France, de 1934 à 1936. Naissance et réalisation du Front populaire, victoire électorale, gouvernement de Léon Blum, grèves ouvrières et accords Matignon.
Débat : « La gauche au pouvoir. »
Avec la participation de M. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général de l'U.D.R., de M. Jacques Duclos, sénateur de la Seine-Saint-Denis et membre du bureau politique du P.C. (sous réserve), de M. Pierre Cot, ancien ministre, de M. Pierre Boutang, écrivain, de M. Jean Poperen, secrétaire national du P.S. et député du P.S. du Rhône.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Télescope.
Les tortues.
19 h. 40 Tribune libre : l'Association « Choisir ».
20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors.
Les baleines.
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « l'Ardoise », de Claude Bernard-Aubert (1970), avec S. Adamo, E. Wiener, M. Constantin, J. Hahn.
Un jeune homme qui veut venger la mémoire de son père s'associe avec deux truands pour un cambriolage justicier. L'affaire tourne mal et il faudra « payer l'ardoise ».

● FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La femme et le langage (Paroles détournées : L'hystérie, avec H. Cixous) ; 8 h. 22, Des goûts et des humeurs (psychologie du goût) ; 9 h. 7, Matinée de la musique, par C. Samuel ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec Pierre Serval ; 11 h. 2, Libre parcours récital, par F. Maletta, avec G. Chauveau, piano ; 12 h. 5, Parti pris, par J. Paugham : André Wolf ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Libre parcours jazz, avec Steve Potts and his « Recent History » (1) ; 14 h., Poèmes ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture : Essais ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « l'Amoureux en secret », de Martine Cadieu (réalisation J. Rollin-Weisz) ; 17 h. 45 (S.), Archives musicales, par G. Auffray ; 18 h. 30 (S.), Feuilleton : « le Chevalier à la charrette » ; 19 h., Sciences, par N. Skrotzky (Les catastrophes naturelles) ; 19 h. 30, Poèmes ;

20 h., Dialogue. Emission enregistrée en public, par R. Pillaudin : « Arabes et Israéliens : La paix est-elle possible ? », avec Saül Friedlander et Mahmoud Hussein ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, par G. Léon, avec Edith Lelei ; 22 h. 30, Entretien avec Jean Groslean ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... des pianistes légendaires au tournant du siècle ; *11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui :* Edwin Fischer, pianiste : « Concerto en ré mineur » (Bach) ; 12 h. (S.), Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Arturo Toscanini ; 14 h. 30 (S.), Musique autour d'un clavier : « Concerto pour piano et instruments à vent » (Stravinski), « Sonate pour piano n° 5 » (Prokofiev) ; 15 h. 30, Aux sources des musiques : la flûte classique en Syrie ; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique : « Concerto a due cori n° 2 en fa majeur » (Haendel), « Symphonie cantate sur les paroles de l'Ecriture Sainte » (Mendelssohn) ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « Porgy and Bess », de G. Gershwin ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Ravel : Pièces pour piano et Livre pour cordes (Boulez) ;

20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104, perspectives du vingtième siècle, Orchestre national de France, direction I. Malec, avec la concours de S. Palm, violoncelliste, M. Sandrez, pianiste, et la participation des chœurs de Radio-France, *direction J.-P. Krader : « Eclatement II »* (Ph. Drossaz), « Concerto pour violoncelle et orchestre » (G. Ligeti), « Lied pour dix-huit voix et cordes » (Malec) ; « Changeant pour violoncelle et orchestre » (Kelemen), « Arc, pour piano et orchestre » (Tokemitsu) ; A l'entracte, concours international de a guitare ; 22 h., Oppositions simultanées ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mercredi 23 avril

M. Valéry Giscard d'Estaing fera le point de la situation dans une allocution radiotélévisée, diffusée à 20 h. sur TF 1, à 19 h. 30 sur A 2, et à 22 h. 30 sur FR 3.

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
13 h. 35 Pour les jeunes : Les visiteurs du mercredi.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Reinefeuille. « La distribution de gâteaux ».
18 h. 55 Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
20 h. 30 (★) Dramatique : « Bonsoir Léon », de J. Cosmos. Réal. J.-M. Coldefy. Avec G. Geret et M. Dudicourt.
Deux hommes. Deux amis que la vie a séparés : un paysan, un courtier d'assurances. Et, autour d'une sombre histoire d'accident de la route et de non-assistance à personne en danger, un dialogue qui se referme sur le coupable comme une toile d'araignée...
21 h. 30 Emission médicale : « Indications », d'I. Barrère et E. Lalou. Réal. P. Grelier.
L'essai thérapeutique ; la pharmaco-cinétique ; la gymnastique des nourrissons ; la vie des sous-mariniers nucléaires ; l'embolisation artérielle (avec la participation des professeurs Bariety et Chrétien et du docteur Doyon).

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Arts ménagers 1975.
15 h. 30 Série : Les Monroes. « L'arbre des pendus. »
16 h. 10 Les dossiers du mercredi.
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 55 Sport : Football.
Match retour : Bayern de Munich-Saint-Etienne.
21 h. 45 Magazine d'actualité : Point sur l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Trois contre X.
19 h. 40 Tribune libre : Le parti communiste.
M. Roland Leroy présente la presse du P.C.F.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 Histoire du cinéma (cycle : les grands écrivains américains vus par Hollywood) : « le Bruit et la fureur », de Martin Ritt (1958), avec Y. Brynner, J. Woodward, M. Leighton, St. Whitman, F. Rossy.
Jason Compson, bâtard adopté par un propriétaire sudiste qui avait épousé sa mère, tient, d'une poigne de fer, les héritiers légitimes de son père, afin de sauver la famille ruinée et déchue.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : la femme et le langage (la mère, la fille et la femme) ; 8 h. 32, Du goût et des humeurs (la communauté du goût, avec B. Orsini) ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : que lisent les enfants belges ? 11 h., Le magazine de l'édition musicale, par C. Maupomé et A. Paris ; 12 h. 5, Parti pris, avec Michel Rocard ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Musique de chambre : « Trio n° 96 en si mineur pour baryton, alto, violoncelle » (Haydn), « Cinq Pièces pour piano » (Stravinski), « Nurseries » (Inghelbrecht) ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture : Coloration jeunesse ; 15 h., Musique et sciences humaines ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « Je bâtis ma demeure », d'Edmond Jabes (réalisation J.-P. Colas) ; 17 h. 45 (S.), Archives musicales, par G. Auffray ; 18 h. 30 (S.), « le Chevalier à la charrette » (feuilleton) ; 19 h., La science en marche, par F. Le Lionnais : l'immunité diplomatique des cellules et leur biologie (1), avec le professeur Bach ;

20 h., Teilhard de Chardin, par H. Biondi, J. Bourdarias, B. Chevallier ; 21 h. 30, Quatuor Parrenin : « Hommage à Maurice Emmanuel » (Y. Desportes), « Quatuor à cordes n° 16 opus 135 en fa majeur » (Beethoven) ; 22 h. 03, Entretien avec Jean Groslean ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... des pianistes légendaires au tournant du siècle ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Edwin Fischer, pianiste : « Concerto en ut mineur K 491 » (Mozart) ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Arturo Toscanini ; 14 h. 30 (S.), Capitales de l'art : « Messe en si bémol » (Haydn), « Quatuor, opus 77, n° 2 en fa majeur » (Haydn), « Septuor en mi bémol majeur » (Beethoven) ; 16 h. (S.), Musique de chambre française avec cor (Milhaud, Koechlin, Warner, Poulenc, Ibert) ; 17 h. (S.), Les jeunes Français sont musiciens ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Fauré, Scriabine, Granados, Poulenc ;

20 h. 25 (S.), En direct de la Salle Pleyel. Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction K. Kobzumi. Avec le concours de B. Rigutto, pianiste : « Kamarinskaia » (Glinka), « Variations symphoniques pour piano et orchestre » (Franck), « Burlesque » (Richard Strauss), « Symphonie n° 3 en la mineur Ecossaise » (Mendelssohn) ; 23 h. (S.), Musique française méconnue. Œuvres pour harmonie : « Chant funéraire » (Fauré), « Parade concerto » (S. Lancen), « Dionysiaques » (F. Schmitt) ; 24 h., Musique et poésie : Georges-Emmanuel Clancier ; 1 h. 30, Nocturnales.

Jeudi 24 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Reinefeuille. « Une affaire de ski ».
18 h. 55 Pour les jeunes : L'Ile aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Le temps de vivre, le temps d'aimer.
20 h. 30 Série : Maîtres et valets. « Mariage d'amour », de R.-A. Sisson, avec D.-L. Lancton, R. Curney, N. Pagett, S. Williams.
Enfant terrible de la famille Bellamy, Elisabeth brave les commentaires de ses parents et de ses domestiques. Les conventions triompheront.
21 h. 10 (●) Edition spéciale : Profil. « Otelo de Carvalho ».
Portrait du capitaine qui prit Lisbonne le 25 avril 1974.
22 h. 10 Variétés : Le club de dix heures, de J. Chabannes et L. Feyrer ; réal. : R. Benaïoun.
Avec Etienne Wolff, de l'Académie française, Yvonne de Brémond d'Ars, Yves Brayer et Bernard Lafay, député de Paris, ancien ministre, pour « Le plan vert de Paris ».

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 35 Magazine artistique.
14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Le chômage.
15 h. 30 Série : Mannix. « Maldonne. »
16 h.10 Les après-midi d'A. Jammot.
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 (●) Le grand échiquier, de Jacques Chancel. Gyorgy Cziffra.
Avec Henri Sauguet, Pierre Cochereau, Serge et Stephan Reggiani, Placido Domingo, et un reportage sur Kathy Dee, Cyprien Katsaris et Amalia Rodrigues.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Voir.
La mise en scène d'émissions dramatiques.
19 h. 40 Tribune libre : La Grande Loge féminine de France.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P. Vignal.
20 h. 30 Un film, un auteur : « la Maison du diable » (1963), de Robert Wise ; avec J. Harris, C. Bloom, R. Johnson, R. Tamblyn, L. Maxwell.
Un anthropologue qui s'intéresse à la parapsychologie, réunit, autour de lui, dans une vieille demeure du Massachusetts, qui passe pour être hantée depuis un siècle, deux jeunes femmes qui « ont été en contact avec le surnaturel », et le futur héritier de la maison.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « la Femme et le langage » (la mère, la fille et la femme) ; 8 h. 32, Du goût et des humeurs (le dégoût) ; 9 h. 7, La matinée de la littérature, par R. Vrlamy ; 10 h. 45, Questions en zig-zag, avec Hervé Bazin ; 11 h. 30, Groupe de recherche musicale : Le concert de musique électro-acoustique (vers un orchestre de haut-parleurs ?) ; 12 h. 5, Parti pris, avec le professeur Léauté ; 12 h. 45, Panorama culturel ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture : Qui nous soignera demain ?, 17 h. 5, Un livre, des voix : « les Dernières Nuits de Paris », de Philippe Soupault (réalisation G. Godebert) ; 17 h. 45, Archives musicales ; 18 h. 30 (S.), « le Chevalier à la charette » (feuilleton) ; 19 h., Biologie et médecine, par les professeurs Robert Debré et Maurice Lamy : La fatigue ;

20 h. (S.) (●), Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Moume et Bella », de Ph. Madral, avec C. Hubeau, N. Borgeaud, C. Brosset, P. Peyrou, D. Péron (réalisation G. Peyrou) ; 22 h. 30, Entretien avec Jean Groslean ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... des pianistes légendaires au tournant du siècle ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Edwin Fischer, pianiste, « le Clavier bien tempéré », deuxième livre, extraits (Bach) ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Arturo Toscanini ; 14 h. 35 (S.), Les grandes affiches lyriques : « La Gioconda » (Ponchielli), avec Renata Tebaldi, C. Bergonzi, R. Merrill ; 16 h. 30, Danse, ballet, musique : « Schéhérazade » (Rimski-Korsakov) ; 17 h. (S.), Musiques de Maurice Ravel : « Schéhérazade », par R. Crespin ; « Sonate pour violon et piano », par J.-J. Kantorow et J. Rouvier ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé : « le Crépuscule des Dieux » (Wagner), « Quatuor à cordes n° 2 » (Borodine), « Pièce héroïque pour orgue » (Franck), « Messe de requiem », extraits (Verdi) ; 18 h. 30 (S.) Jazz d'aujourd'hui ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel Songs ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Rachmaninov ;
20 h. 30 (S.), soirée lyrique : « la Première Nuit de Walpurgis » (Mendelssohn), avec A. Burmeister, E. Buchner, S. Lorenz, S. Vogel, orchestre du Gewandhaus de Leipzig, direction K. Masur : « Prométhée » (Liszt), ouverture par l'Orchestre philharmonique de Londres, direction B. Haitink, et « Cantate », avec E. Andor, E. Komlossy, B. Turpinsky, L. Millar, Orchestre de l'Etat hongrois, direction M. Forral ; « Héroïde funèbre » (Liszt), Orchestre philharmonique de Londres, direction B. Haitink ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : l'Art Ensemble de Chicago au Festival de Middelheim ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

LES TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

Lundi 21 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara agent secret ; 21 h., *Miracle à Tucats*, film de R. Brook.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les évasions célèbres ; 21 h., *Le roi des truands*, film de D. Coleti.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Si vous savez ; 20 h. 35, *Nus, parmi les loups*, film de P. Beyer.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : *20 h. 20, En personne* ; 21 h. 20, La voix au chapitre ; 21 h. 50, Sous la loupe.

Mardi 22 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Voyage au fond des mers ; 21 h., *Cimarron*, film de H. Daugherty.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les Monroes ; 21 h., *Au nom de Dieu*, film d'A. von Ambesser.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Les rues de San Francisco ; 21 h. 5, Vivre en Wallonie ; 22 h. 5, Qui de droit.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Maîtres et valets ; 21 h. 10, Dimensions ; 22 h. 10, Jazz.

Mercredi 23 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les mystères de l'Ouest ; 21 h., *Depuis ton départ*, film de J. Cromwell.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Jean-Roch Coignet ; 21 h., *Goto, île d'amour*, film de W. Borowczyk.
TELEVISION BELGE : 20 h. 10, Football : Barcelone-Leeds ; 22 h., Du côté des femmes.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Football ; 22 h. 10, Les clés du regard.

Jeudi 24 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cent filles à marier ; 21 h., *Le procès de Nuremberg*, film de F. von Podmanitzky.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., O'Hara ; 21 h., *Train d'enfer*, film de C. Raker Endfield.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *Manèges*, film d'Y. Allégret ; 21 h. 55, Le carrousel aux images.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 35, La vie fabuleuse de Gauguin.

Vendredi 25 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Deux ans de vacances ; 21 h., *Madigan*, film de B. Sagal.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h., C'était hier ; 21 h., *les Coups pour rien*, film de P. Lambert.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Les sentiers du monde : Mexico Mexicanos ; 21 h. 30, 25, *rue des Sapeurs*, film d'I. Szabo.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Grand soir : Vivre avec son corps (débat le 27 avril).

Samedi 26 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., S.O.S., Fréquence 17 ; 21 h., *Dieu seul le sait*, film de J. Huston.
TELE-MONTE-CARLO : Programme non communiqué.
TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, *l'Inconnu de Las Vegas*, film de L. Milestone.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 35, Les enquêtes du commissaire Maigret ; 21 h. 55, Les oiseaux de nuit ; 23 h. 5, *Football*.

Dimanche 27 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaï 5-0 ; 21 h., *les Conquérants de la vallée sauvage*, film de G. Malatesta.
TELE-MONTE-CARLO : Programme non communiqué.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Maîtres et valets ; 21 h. 10, Cinescope.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, *Pfft*, film de M. Robson ; 21 h. 20, A propos de Grand soir : Vivre son corps.

Lundi 28 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., O'Hara, agent secret ; 21 h., *Entre 11 heures et minuit*, film de H. Decoin.
TELE-MONTE-CARLO : Programme non communiqué.
TELEVISION BELGE : 20 h. 35, *Toi, ma meilleure amie*, dramatique ; 21 h. 25, Pulsare.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Hors série ; 21 h. 10, La voix au chapitre ; 22 h., Sous la loupe.

HORAIRES DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION

PREMIERE CHAINE : éditions complètes à 13 h., 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).

DEUXIEME CHAINE : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).

TROISIEME CHAINE : flashes à 18 h. 45 et 19 h. 55 ; bulletin en fin de soirée (vers 22 h. 30).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RADIO-TELEVISION

Vendredi 25 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
18 h. 30 Le fil des jours.
18 h. 45 Pour les petits : Reinefeuille. « Un départ précipité ».
18 h. 55 Pour les jeunes : « l'Ile aux enfants ».
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer. »
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « la Nuit du 16 janvier », de A. Rand ; réal. P. Sabbagh; avec R. Dhéran, R. Party, J. Mills.
Le financier américain trouvé mort au bas d'un gratte-ciel s'est-il suicidé ou a-t-il été assassiné ? Aux jurés, choisis parmi le public d' « Au théâtre ce soir », d'en décider « en leur âme et conscience ».

● CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
Les Bistrots.
15 h. 30 Série : Mannix. « Déjà vu ».
16 h. 10 Les après-midi d'A. Jammot. « Hier, Aujourd'hui, Demain ».
17 h. 30 Concert : Orch. philh. de Radio-France, dirigé par M. Plasson. Avec Gabriel Bacquier, soliste.
Ouverture de « la Force du destin » : le Rêve de Iago (Verdi) ; Air de Malatesta (Donizetti) ; Prière de Guillaume Tell (Rossini) ; Air de la Puce et Sérénade (Berlioz).
18 h. 30 Pour les petits : le Palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
Avec Jean Sablon.
21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. « Avocats de Trotski ».
Avec la participation de M. Jacques Ducios, pour « Ce que je crois » ; d'Arlette Laguiller, pour « Moi, une militante » ; de Jean Baboul, auteur de « Tout est possible » ; et de M. Gérard Rosenthal, avocat.
22 h. 55 (●) Ciné-club. « la Salamandre », d'A. Tanner (1971). Avec B. Ogier, J.-L. Bideau, J. Denis, V. Alain.
Un journaliste et un écrivain suisses décident d'écrire ensemble un scénario sur un fait divers concernant une jeune fille, Rosemonde. Mais qui est Rosemonde, la sauvage qui refuite la société et qui peut, telle la salamandre, « traverser le feu sans se brûler » ?

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : « Oum le dauphin » et Des livres pour nous.
Un dessin animé et trois livres : Aurore, la petite fille du bâtiment 3, Louis du Limousin et Allumette.
19 h. 40 Tribune libre : le C.N.P.F.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 (●) Histoire : « Sur les traces de nos aïeux les croisés, de Ph. Vaudoux.
Deux descendants des croisés, le baron d'Ussel et le comte de Bryas, parcourent les lieux qui ont été marqués, en France comme au Proche-Orient, par le passage des guerriers de la foi. Un croisé, surgit du douzième siècle, leur apparaît ici et là, évoque des faits, raconte cette immense épopée.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales : 8 h., Les chemins de la connaissance : la femme et le langage (la création étouffée) ; 8 h. 32, Du goût et des humeurs (la gourmandise) ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle, par C. Jordan ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. (●), L'air d'une ville, par Ch. Lefforat : *Metz et les Notes bleues ; 12 h. 5, Ainsi va le monde*, Henri Vincenot ; 12 h. 45, Panorama culturel ; 13 h. 30, Instruments rares ; *14 h., Poème ; 14 h. 5*, Les après-midi de France-Culture : A 15 h., La pensée thélémaine dans l'Occident du XXe siècle ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « la Mort, le Sommeil et un Voyageur», de John Hawkes (réal. B. Horowicz) ; 17 h. 45, Archives musicales ; 18 h. 30 (S.), « le Chevalier à la charrette » (feuilleton) ; 19 h., Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger : l'opto-électronique ; 19 h. 55, Poème ; 20 h., Hommage à Michel Hoffmann, par J. Roy ; 22 h. 30, Entretien avec Jean Grosjean ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poème.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales : Mélodies d'Amérique ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (ieu repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h.) ; 8 h. 40 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... des pianistes légendaires au tournant du siècle ; 11 h. 30, Interprètes d'hier et d'aujourd'hui. Edwin Fischer, pianiste : « Deuxième concerto pour piano et orchestre en si bémol » (Brahms) ; 12 h. (S.), Musique aux Champs-Elysées ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres ;
13 h. 30, Les intégrales : Arturo Toscanini ; 14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; 15 h. (S.), Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du concerto : « Deuxième concerto pour piano et orchestre », avec Ch. Eschenbach (H.-W. Henze), « Concerto italien » (Bach), par K. Richter ; 17 h. (S.), Lyrique : « Mefistofele » (Boito), « Contes d'Hoffmann » (Offenbach) ; 18 h. 30 (S.), Rhythm and blues ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Bartok, Prokofiev, Stravinski ;
20 h. 30, France-Musique reçoit les Jeunesses musicales de France et l'Orchestre de la garde républicaine, direction R. Boutry. Avec J. Ptech, flûte, M. Nouaux, saxophone. Orchestre de chambre : « Sinfonia alla rustica » ; « Concerto pour flûte La Nuit » (Vivaldi) ; « Symphonie en si bémol, opus 44 » (Clementi) ; « Divertimento pour saxophone et cordes » (R. Boutry). Orchestre d'harmonie. Chorals, extraits de l' « Orgelbuchlein » (Bach, orchestrations R. Boutry) ; « Symphonie pour orchestre d'harmonie » (Hindemith). Orchestre symphonique : Symphonie n° 2 en si mineur «Epique » (Borodine) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

Samedi 26 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 05 Les musiciens du soir, de S. Kaufmann.
La chorale « L'Estudiantina », de Chalon-sur-Saône
14 h. 35 Samedi est à vous.
18 h. 40 Pour les petits : Reinefeuille. « Sports d'hiver et cartes postales ».
18 h. 50 Pour les jeunes : Le magazine auto-moto.
19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif et Cl. Darget. « Les grands orang-outangs rouges ».
20 h. 35 Variétés : « Numéro un », de M. et G. Carpentier.
Joe Dassin et ses invités : Carlos et Michel Fugain.
21 h. 35 Série : Columbo. « Subconscient ». Réal. R. Butler, avec P. Falk, M. Landau, P. Stewart, J. Newar.
L'art et la manière de démêler une affaire policière quand les suspects sont frères jumeaux.
22 h. 25 Variétés : « A bout portant » : Alain Stivell. Prod. J. Wetzell, J. et F. Gall. Réal. M. Boudu.
Sous l'œil vigilant de Michel Lancelot, la vedette bretonne retrouve Pontivy et Lorient.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 55 Magazine régional.
14 h. 05 Les après-midi, de Michel Lancelot. « Un jour futur. »
Avec Jacques Higelin. L'homme qui valait 3 milliards. « Le robot. » Au rendez-vous des petits reporters. Ils arrivent : « la Prédication du futur. » Medley, magazine de l'actualité musicale.
16 h. 55 Sport : Football.
France - Portugal à Colombes.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Série : Jennie. « Espoir et déception. »
Jennie écrit ses mémoires, qui obtiennent un brillant succès, et son fils Winston rencontre Clémentine Hozier.
21 h. 30 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
22 h. 30 Portrait : Une heure avec Roland Petit.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Tommy.
Saravah : blues et musique brésilienne. Avec Pierre et Dominique Barouh, Jack Treese, Chick Streetman, Pierre Aken Dengue.
19 h. 40 Un homme, un événement.
20 h. Court métrage : « Nuit et brouillard », de A. Resnais.
L'horreur des camps de la mort.
20 h. 30 (●) Musique : « la Vie de Bohême », de Puccini. Orch. dirigé par Herbert von Karajan. Décors et mise en scène de Franco Zeffirelli. Avec G. Raimondi, M. Freni, R. Panerai, G. Masseo.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales : 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouze ; 8 h. 32, Les cadres responsables de notre temps, par J. Ysnouski et R. Gast ; 9 h. 7, Le monde contemporain, par J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches, Gérard Titus Carmel ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

ÉMISSIONS CULTURELLES
(Paris 312 mètres)
SAMEDI 26 AVRIL
9 h., De la famille ; 11 h. 30, Regards sur la science ; 14 h. 30, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 15 h. 30, L'individu et le groupe ; 17 h. 40, Chronique de l'UNESCO.

14 h. 5, Emission spéciale : Vingt-deux adresses pour une impasse, d'A. Lemaître et J.-M. Lebion : La ville Seurat ; 16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h. 30, Trentième anniversaire de la libération des camps : Le monde concentrationnaire. Témoignages et documents pour servir l'Histoire, par Y. Darrieu et A. Trutat, « Une société », par David Rousset. Réalisation A. Riera (rediffusion) ; 19 h. 19, Disques ; 19 h. 50, Poème ;
20 h., Carte blanche, par L. Siou : « la Douleur de faire part », de B. Flament, avec M. Renaud, D. Grey, B. Lavalette (réalisation O. d'Horrer) ; 22 h., La fugue du samedi, de J. Chouquet ; 23 h. 50, Poème : Jacques Reda.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualités d'hier ; 8 h. 35 (S.), Musique à la une ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie ; 11 h. (S.), Orchestre de chambre de la radiodiffusion sarroise ; 12 h. (S.), Variétés Actualité ; 12 h. 37, Sortilèges du flamenco ;
13 h. (S.), Studio 107 ; 14 h. 30 Interlude ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre ; 16 h. 30 (S.), Une légende, deux musiques ; 17 h. 30 (S.), De l'art roman à la Renaissance en Espagne ; 18 h., Magazine musical ; 18 h. 30 (S.), En direct du studio 107, récital de piano. Jacques Taddel : « Troisième impromptu » (Fauré), « Sixième nocturne » (Fauré), « Prélude, choral et fugue » (Franck) ; 19 h. 5, Jazz s'il vous plaît ;
20 h. (S.), Cette année-là... 1910 (Bartok, Fauré, Ravel) ; 21 h. 30 (S.), « la Bohême » (Puccini), avec G. Raimondi, R. Passerai, G. Maffeo, orchestre de la Scala de Milan, direct. H. von Karajan ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : en compagnie d'Erik Satie ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Dimanche 27 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 20 Variétés : « le Petit rapporteur », de J. Martin et B. Lion.
14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.
17 h. 15 Série : Le grand saut périlleux. « Marseille », de H.-O. Wuttig, avec G. Knuth, H. Lange, H. Janson, M. Scherr.
Tempête chez les trapézistes : qui exécutera le saut périlleux en l'absence de Francis ?
18 h. 5 Documentaire : Evasion. « Gérard en Laponie ». Prod. A. Voisin et J. Chollet.
La civilisation du renne : un art de vivre à la limite du possible, découvert par un mécanicien marseillais de vingt-cinq ans.
19 h. 15 Jeu : Réponse à tout.
19 h. 35 Informations sportives : Droit au but.
20 h. 35 Film : « les Hommes de Las Vegas », d'A. Isasi (1968), avec J. Palance, G. Lockwood, J. Servais, R. Hanin.
La lutte à mort du directeur d'une firme de transports, d'une bande de trafiquants, d'un groupe de policiers et de Toni le gangster, autour d'un camion blindé particulièrement perfectionné.
22 h. 45 Pour le cinéma, de F. Rossif et R. Chazal.

● CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. à 19 h. Dimanche illustré, de P. Tchernia.
13 h. 15 Jeu : Le défi.
14 h. 10 L'album, de Michel Serrault.
14 h. 30 Film : « Comment voler 1 million de dollars », de W. Wyler (1965), avec A. Hepburn, P. O'Toole, E. Wallach, H. Griffith, Ch. Boyer.
La fille d'un faussaire d'art s'assure les services d'un séduisant garçon, qu'elle a pris pour un cambrioleur, afin de récupérer, avant expertise, une fausse statuette de Cellini, que son père a fabriquée et prêtée à un musée parisien.
16 h. 35 Sport : Demi-finale du championnat de France de jeu à XIII.
17 h. 05 Jeu : Monsieur Cinéma.
17 h. 50 (●) Un ticket de rétro, de J.-C. Averty.
Actualités et chansons de 1933.
18 h. 45 Sports sur l'A 2.
19 h. 30 à 21 h. 30 Variétés : Système 2, de Guy Lux.
21 h. 25 Série : « François Gaillard ou la vie des autres ». « Michel », d'H. Grangé et A. Maheux. Réal. J. Ertaud. Avec P. Santini, D. Vilar, Ph. Chauveau.
Le secret professionnel.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 5 Série : Hawaï police d'Etat. « Qui a tué Mira Baï ? »
20 h. Documentaire d'art : Pour l'amour de l'art. « Le mécénat », de D. Page.
Qui finance les artistes ? Qui les aide ? Comment ? Des galeries marchandes aux fondations, en passant par le mécénat, toutes les expériences, tentatives, de faire de l'art un objet de commerce ou un plaisir pour tous.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poème ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « la Transfiguration » (O. Messiaen) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares ;
14 h. 5, « Axel », de Villiers de l'Isle Adam, interprété par les comédiens-français ; 16 h. 5, « Le Bonheur dans le crime », drame lyrique de B. George et A. Casanova, avec A. Bartelloni, B. Antoine, J. Bona, M. Lecou, C. Meloni, L. Hagen-William. Orchestre lyrique, direction J. Beaudry ;

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES
DIMANCHE 27 AVRIL
FRANCE-CULTURE
7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La libre pensée française » ; 10 h., Messe.
TF 1
9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Le livre des psaumes : la prière de Jésus » ; 11 h. 30, Messe célébrée à Notre-Dame de Paris, sous la présidence du cardinal Marty ; prédication du R.P. Riquet.

20 h., Hommage à Michel Hoffmann, par J. Roy ; 22 h. 30, Entretien avec Jean Grosjean ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poème.

17 h. 30, Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault reçoivent, par P. Gaillard ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ;
20 h., Poésie ininterrompue ; 20 h. 45, Atelier de création radiophonique, suivi de Court-Circuit ; 23 h. 5, Black and blue, par L. Maison ; 23 h. 50, Poème.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;
13 h. (S.), Orchestre symphonique Alsace. Direction A. Wit : « Paris », ouverture (S. Moniuszko), « Symphonie n° 6 » (Schubert), « Symphonie n° 1 » (Chostakovitch) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert : « Quatrième concerto pour clavecin » (J. Schobert), avec A.-M. Beckensteiner ; 16 h. 50 (S.), Orchestre symphonique de la radio autrichienne (O.R.F.). Direction A. Quadri : « Sinfonia en la majeur » (Boccherini) ; « Petite messe solennelle » (Rossini), E. Altmann, alto ; S. Ghazarian, soprano ; L. Neitscheva, contralto ; L. Saldari, ténor ; E. Schramm, basse ; 18 h. 20 (S.), Voyage autour d'un concert : « Messe » (Bernstein) ; 19 h. 35 (S.), Le monde des jazz : Le pianiste Keith Jarrett. De Ch. Lloyd à J. Garbarek ;
20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Suite n° 5 en mi majeur pour clavecin » (Haendel) ; « Concerto pour deux pianos en mi bémol majeur » (Mozart), soliste H. Menuhin et F. Taïong ; « Symphonie en ré majeur n° 96, le Miracle » (Haydn) ; « Magnificat » (Schütz), avec E. Speiser, K. Ruber, J. Schmalhofer, G. Wilhems ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons. Le trio baroque de Lyon : « Sonate en ré mineur » (P. Van Maldere) ; 22 h. 30, Les grandes voix Benedetto Bellinzani), « Sonate en sol majeur » et « Sonate en la mineur » (W. de Fesch), « Sicilienne et Vivace en ré majeur » (P. van Maldere) ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines : André Jobin ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Lundi 28 avril

● CHAINE I : TF 1

12 h. 30 Variétés : Midi première.
14 h. 25 Série : « L'homme qui revient de loin », d'après G. Leroux ; réal. M. Wyn ; avec A. Stewart, M. Vitold, H. Crémieux.
Le fantôme d'André trouble le calme du domaine de la Roseraie.
18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 35 Pour les petits : Chapi Chapo. « Cache-cache ».
18 h. 55 Pour les jeunes : « l'Ile aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Le temps de vivre le temps d'aimer.
20 h. 35 La caméra du lundi : Regards sur l'histoire. « Espoir » (« Sierra de Teruel »), d'A. Malraux (1939), avec J. Sempere, A. Mejuto, J. Pena, P. Codina, J. Lado.
André Malraux, scénariste, dialoguiste, metteur en scène et monteur d'un film tourné de juin 1938 à janvier 1939 dans les studios de Barcelone. Une œuvre inachevée, mais où passent, jouées par des acteurs, la vérité et la fraternité des républicains espagnols se battant contre les troupes de Franco dans la région de Teruel : prix Louis Delluc 1945. La diffusion du film sera suivie par un débat : Particularisme et unité dans l'Espagne d'hier et d'aujourd'hui.

● CHAINE II (couleur) : A.2

14 h. 30 Magazine. Aujourd'hui, madame.
Trois auteurs face à leurs lectrices.
15 h. 30 Série : Mannix. « Des dettes et des jeux. »
16 h. 10 Les après-midi, d'A. Jammot. « Hier, Aujourd'hui, Demain. »
18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le pèlerinage.
20 h. 35 Série : Les grands détectives. « Un rendez-vous dans les ténèbres », de P. Cheney. Réal. J. Herman. Avec F. de Pasquale, B. Fossey, G. Caillaud, E. Remberg.
Une jeune femme est poursuivie, menacée de mort, puis assassinée. Slim Callaghan part à la recherche des coupables.
22 h. 15 (●) Documentaire : Portrait de l'univers. « Les beaux dimanches anglais », de M. Tosello et J. Lallier.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Flash. « La balle qui roule ».
Football.
19 h. 40 Tribune libre : La société Nietzsche.
20 h. Voir le détail des émissions régionales.
20 h. 30 Prestige du cinéma : « Projection privée », de F. Leterrier (1973), avec F. Fabian, J.-L. Bideau, J. Birkin, B. Oger, J. Weber, B. Laage.
Un metteur en scène de cinéma prépare un film dont il a écrit le scénario en s'inspirant d'événements vécus par lui une dizaine d'années plus tôt. Cette fiction, sur laquelle les acteurs pressentis donnent leur avis, va faire éclater une vérité imprévue.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales, par C. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La femme et le langage, par H. Porinov (Corps sexué, société et langage) ; 8 h. 32, Les ruses de l'intelligence, par C. Mettra ; 9 h., Les matinées de l'histoire, par D. Richet ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evènements-musique ; 12 h. 5, Ainsi va le monde, par J. Pausham et Pierre Chaunu ; 12 h. 45, Panorama culturel ;
13 h. 30, Trente ans de musique française (1945-1975), par S. Albert : Claude Ballif ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « les Russes et les Bretons », de Jacques Serguine (réalisation B. Horowicz) ; 17 h. 45, Emission, par G. Charbonnier ; 18 h. 30 (●) (S.), Feuilleton : « le Chevalier à la charrette » ; 19 h., Présence des arts ; 19 h. 30, Poème ;
20 h., Carte blanche, par L. Siou : « la Bicyclette mauve », de D. Baldit, avec D. Volle, P. Olivier, A. Gille, G. Jor, C. Dasset (réalisation J.-W. Garrett) ; 21 h., Orchestre de chambre de Radio-France. Direction H. Szeryng. Au Théâtre des Champs-Elysées à Paris : « Prélude classique » (H. Szeryng) ; « Concerto en la majeur K 219 pour violon et orchestre » (Mozart), soliste H. Szeryng ; « Sinfonia pour orchestre à cordes en ré majeur » (A. Sarrier) ; « les Quatre Saisons » (Vivaldi) ; 22 h. 30 (●) Entretien avec Carlos Fuentes ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poème.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous de... Schutz, par P. Mefano ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Rossini ; 12 h., Folk Songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;
13 h. 30, Les intégrales : Arturo Toscanini ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir : « Psaume, Nisi Dominus » (Vivaldi), par T. Berganza; « Fantaisie écossaise » (M. Bruch), par J. Heifetz ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « la Nuit de Walpurgis », « Konzertstück en sol mineur pour piano et orchestre » (Schumann), par W. Kempff ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... 1923-1945 : l'influence du jazz dans la musique occidentale ;
20 h. 30 (S.), Musique ancienne, concert Vivaldi : « Concerto en ut mineur pour flûte sopranino et orchestre de chambre », soliste T. Sommer ; « Sonate opus 1 n° 11 », Solistes de Milan ; « Concerto pour la solennité de saint Laurent » ; 22 h. (S.), Correspondances : Mozart, Schubert ; 23 h. (S.), Musique d'aujourd'hui ; 24 h. (S.), Molto Cantabile ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

LES ÉMISSIONS RÉGIONALES

MAGAZINES TÉLÉVISÉS DE FR 3

ALSACE. — Samedi 19, 18 h. 25 : Lach d're Schelle. Lundi 21, 20 h. : Est-sports. Mercredi 23, 20 h. : le troisième âge. Vendredi 25, 20 h. : les Cavaliers de Pâques. Lundi 28, 20 h. : Est-sports.

AQUITAINE. — Lundi 21, 20 h. : Sports 25. Mercredi 23, 20 h. : Les hydrocarbures en Aquitaine, un second souffle. Vendredi 24, 20 h. : Des pays et des hommes, Cévennes, mes Cévennes. Lundi 28, 20 h. : Sports 25.

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE. — Lundi 21, 20 h. : Score 5. Mercredi 23, 20 h. : Bilan dans les stations de sports d'hiver en Jura. Vendredi 25, 20 h. : Spécial Satolas. Lundi 28, 20 h. : Score 5.

BRETAGNE, PAYS-DE-LOIRE. — Samedi 19, 18 h. 25 : Breiz o vevo. Lundi 21, 20 h. : Sports dans l'Ouest. Mercredi 23, 20 h. : L'actualité face à la presse régionale. Vendredi 25, 20 h. : Le deuxième Festival des arts traditionnels. Lundi 28, 20 h. : Sports dans l'Ouest.

LORRAINE, CHAMPAGNE. — Lundi 21, 20 h. : Est-Sports. Mercredi 23, 20 h. : Rénovation du village romain. Vendredi 25, 20 h. : Les cavaliers de Pâques. Lundi 28, 20 h. : Est-sports.

MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 21, 20 h. : Sports 25. Mercredi 23, 20 h. : Les plaisirs et les jours (femme consommatrice idéale) ; deux sous de violettes ; cinémathèque). Vendredi 25, 20 h. : Des pays et des hommes, Cévennes, mes Cévennes. Samedi 26, 18 h. 25 : Sérénade. Lundi 28, 20 h. : Sports 25.

NORD-PICARDIE. — Lundi 21, 20 h. : Nord-sports. Mercredi 23, 20 h. : Dominantes (premier rendez-vous : les téléspectatrices de Nord-Picardie). Vendredi 25, 20 h. : Diagonales (magazine des arts). Lundi 28, 20 h. : Michel Bernard.

POITOU-CHARENTES, LIMOUSIN. — Lundi 21, 20 h. : Sports 25. Mercredi 23, 20 h. : Le pourquoi et le comment. Vendredi 25, 20 h. : Des pays et des hommes, Cévennes, mes Cévennes. Lundi 28, 20 h. : Sports 25.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE CENTRE. — Lundi 21, 20 h. : Clap 3/30. Mercredi 23, 20 h. : Evry après la fête. Vendredi 25, 20 h. : Formule 3. Lundi 28, 20 h. : Clap 3/30.

PROVENCE - COTE D'AZUR, CORSE. — Lundi 21, 20 h. : Record-sud. Mercredi 23, 20 h. : Thermalisme à Aix. Lundi 28, 20 h. : Sports Méditerranée.

RHONE-ALPES, AUVERGNE. — Lundi 21, 20 h. : Score 5. Mercredi 23, 20 h. : Face à la presse : M. Michel Durafour. Vendredi 25, 20 h. : Spécial Satolas. Lundi 28, 20 h. : Score 5.

ABRÉVIATIONS
Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S.) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie et la marque (●) indique une émission sortant de l'ordinaire.

Tous les jours

TELEVISION (sur l'ensemble des chaînes) 19 h. 20 - 19 h. 40 (sauf dimanche).

FRANCE - INTER (ondes moyennes) : 6 h. 20 - 6 h. 30 ; 7 h. 18 - 7 h. 45 ; 12 h. 10 - 12 h. 43 ; 18 h. 5 - 19 h. Le dimanche : 12 h. 30 - 12 h. 43 (sauf Clermont-Ferrand et Montpellier, 12 h. - 13 h. 43). Emissions particulières de 13 h. 30 à 14 h. 30 à Rennes, Brest, Lorient.

FRANCE - CULTURE : Strasbourg, 7 h.-7 h. 30 ; 12 h.-13 h. 30 (sauf le dimanche), Grenoble, 7 h. 20-7 h. 45 (sauf le dimanche), 12 h.-12 h. 45 (sauf le dimanche), 19 h. 30-20 h. (sauf le dimanche), Besançon, 12 h.-12 h. 45 (sauf le dimanche).

REVUE DES REVUES *par Yves Florenne*

LE SOUFFLE DE L'EST - LIBERTÉS - J. COPEAU INCONNU

CE que les *Cahiers de l'Est* (1) voudraient nous apporter, ce sont *les voix d'un socialisme venu des horizons froids*, mais où les rigueurs et les vieilles fatalités du climat socio-historique seraient abolies par la chaleur humaine. Cependant, ils donnent aussi la parole à ceux qui pensent qu'on ne dégèle pas la banquise : Siniavski les interprète avec le mérite de la clarté : « *Je ne crois pas au socialisme à visage humain.* » Ils ne vont toutefois pas jusqu'à dire dans quelle société, puisque ce ne saurait être la nôtre, ils voient le « visage humain ».

Le propos de la nouvelle revue — en quoi elle a de l'importance et provoquera l'intérêt — est de révéler ou de mieux faire connaître, de ce côté-ci de l'eau, les écrivains non officiels, donc contestataires de quelque façon : ceux qui, même lorsqu'ils ne sont pas « décédés littérairement », ne sont pas les plus volontiers répandus. Leur contestation peut n'être pas politique au sens étroit ; elle peut se manifester au cœur même de l'écriture et dans l'esthétique : par exemple, en se situant hors du « réalisme socialiste ».

Ce cahier est une petite anthologie du non-conformisme à l'Est, qui réunit autour de Tibor Dery une douzaine d'écrivains, hongrois, roumains, polonais, tchèques. La plupart — il faut insister là-dessus — vivent dans leur pays, y écrivent, et y publient dans la mesure du possible, communistes plus ou moins hérétiques, et qui ne sont naturellement pas parmi les plus choyés. Les trois études sur la littérature tchèque, roumaine, hongroise, balancent leur témoignage entre : vitalité malgré tout, délabrement, démantèlement. Monica Lovinesco, à qui nous avons emprunté la formule « décès littéraire », la complète par celle-ci : « *Il y a des livres en prison, mais leurs auteurs sont en liberté.* »

En plus grande liberté, d'autres écrivains ont contribué à ce premier cahier dont on appréciera la richesse. L'un vient bien de l'Est, n'en est pas moins français, fort célèbre, et son texte d'ouverture est — en apparence — rigoureusement non engagé : Ionesco. L'autre, qui vient, lui, du chaud, Octavio Paz, donne, au contraire, vingt pages purement politiques. Tout en formulant de nettes réserves, sans avoir le temps de les développer, sur telles idées, telles positions de Soljenitsyne, il s'accorde pleinement avec lui sur deux points capitaux : la dénonciation de la terreur, non seulement continue mais préventive ; et surtout la mise en cause sacrilège de Lénine, opposé à lui-même. S'agit-il d'autre chose, sur un plan tragique, que de l'éternelle « trahison » des principes par la pratique du pouvoir ?

Cette défense des « libertés formelles » fait écho, dans les mêmes termes — au vrai, elle la précédait — à une déclaration récente formulée en France à propos du Portugal : « *Ces libertés*, écrit O. Paz, *ne sont pas toute la liberté, et la liberté elle-même n'est pas tout.* » Il y a « *la fraternité, la justice, l'égalité, la sécurité. Mais sans ces libertés formelles — celle d'opinion et d'expression (...), celle de pouvoir dire NON au pouvoir — il n'y a ni fraternité, ni justice, ni espoir d'égalité* ».

Sur ces libertés, les réponses d'André Siniavski à François Fejtö sont semées de cactus dont les pointes irriteront : « *Ma première réaction à la chute de Nixon a été une immense perplexité. Pourquoi faire tant d'histoires autour de quelques écoutes téléphoniques, alors qu'en U.R.S.S. tout le monde est enregistré au magnétophone. C'est la règle, c'est la loi.* » Et : « *J'ai beaucoup parlé avec des communistes français. Je leur ai demandé s'ils pensent vraiment qu'il y aurait, dans une France communiste, la liberté de la presse.*

— *Bien sûr*, m'ont-ils dit, *la France ne saurait vivre sans une presse libre.*

— *Vous n'interdiriez donc pas les journaux qui s'opposeraient à votre politique ? Par exemple*, le Figaro *pourrait-il librement vous critiquer ?*

— *Ça, non*, ont-il répondu, le Figaro *est trop réactionnaire, on l'interdirait.*

— *Et si, alors*, le Monde *protestait contre cette interdiction, que feriez-vous ?*

— *Alors, à notre grand regret, nous serions obligés d'interdire* le Monde *aussi...* »

L'humour de ce petit dialogue est un peu caricatural et les répliques malheureusement anonymes. Elles ne sont pas, toutefois, sans faire penser à un autre humour, celui, involontaire, de M. Marchais répondant naguère à la question de confiance sur la liberté des écrivains : « *Ils pourraient publier tout ce qu'ils voudraient.* [Temps.] *Pourvu, bien entendu, qu'ils trouvent un éditeur.* »

Pour l'écrivain — et les contestataires en savent quelque chose, — c'est justement toute la question : celle d'être ou de ne pas être. De ce côté-ci, ils ont, certes, toute liberté : idéologique, philosophique, spirituelle, esthétique, morale, — ou immorale. Mais qu'est-ce qu'une telle liberté qui serait régie, contrainte, par l'économie et la finance ? Notre édition est-elle une fort peu « libre entreprise » ?

Dans sa *Passerelle* (2), Pierre Béarn se plaint de ce que la « grande presse » n'ait pas fait le moindre écho à sa suite sur la « gadouille de l'édition ». Voilà qui est fait. Mais il noircit son noir tableau en attribuant un tel silence aux servitudes publicitaires. A la vérité, sous des dénominations plus académiques, la « gadouille » n'est pas sans retenir l'attention, et *le Monde* n'est pas le dernier à s'en soucier. Pierre Béarn propose ses diagnostics et ses remèdes : l'édition, artisanat qui s'est pris pour une industrie ; extension-suicide, etc. Est-il vrai que les éditeurs, jusque dans leurs programmes de publication, soient gouvernés par les banquiers ? On veut espérer que l'exemple cité n'est qu'une exception. Elle n'en serait pas moins un signal d'alarme. En tout cas, espérons aussi que Pierre Béarn ait raison quand il croit discerner que « *les trois familles ennemies : auteurs, éditeurs, libraires, prennent lentement conscience que leur sort est commun* ».

* *

Ce n'est pas parce que nous avons part à leur publication que nous devons risquer de laisser ignorer au lecteur des textes aussi passionnants et surprenants que les fragments du *Journal* inédit de Jacques Copeau, dont *la Nouvelle Revue des deux mondes* donne la primeur. Tout le monde connaît Copeau comme l'un des deux ou trois grands théoriciens dont toute la création scénique contemporaine est issue. On va d'ailleurs le connaître mieux avec la publication de ses *Registres* : P.-A. Touchard a parlé ici même (22-23 février) du premier volume paru (3).

Mais on oublie souvent qu'avant d'être le fondateur du Vieux-Colombier, Copeau fut l'un de ceux de *la Nouvelle Revue française*, qu'il dirigea pendant les cinq premières années. Enfin, on ne s[illegible] à peu près pas qu'il a d'abord été, qu'il a toujours voulu être, un écrivain. Ou, si certains l'ont découvert, c'est tout récemment, dans l'admirable correspondance avec Roger Martin du Gard (4). Son œuvre littéraire aura été à la fois dévorée et nourrie, détournée et réorientée par le théâtre.

Hors ses écrits théoriques ou de propagande et ses ouvrages dramatiques, il s'est attaché à son *Journal* dans lequel il a déversé des notations, des matériaux pour les romans qu'il avait rêvés : « *Je n'écrirai jamais ce grand roman, à moins qu'il ne soit l'œuvre de la fin de ma vie (...). C'est pourquoi j'ai pris la résolution d'écrire au jour le jour (...) une série de cahiers où je dirai tout ce que j'ai vu, tout ce que je pense et fais, où je jetterai tout pêle-mêle : récits, portraits, mémoires, chapitres de romans, scénarios... Ce sera toute mon œuvre écrite. Ce sera ce que ce sera. Et cela s'accorde bien avec mon penchant d'aujourd'hui, ce désir que je confessais à Rivière de faire des choses « qui ne se voient pas* ».

Personnages pour le « grand roman », surgis, suspendus entre la méditation et la notation, telle cette « passante » baudelairienne dont voici quelques traits : « *... Le visage est admirable par une expression de stupidité douloureuse et attendrissante. Le front très bas, bombé, sillonné de rides très fines, seul vit par l'inquiétude de ces rides qui semblent frissonner sous l'impression d'une constante névralgie. Les yeux petits, noirs, d'une « splendeur éteinte » (...). De toute cette personne se dégage la plus mélancolique, la plus tragique impression d'orgueil courbé, de spontanéité étouffée, de beauté avilie. Je lis sur son visage un acquiescement illimité à la douleur, et il semble que dans le regard qu'elle lève sur moi, se sentant observée, dans la furtive rougeur qui trouble un instant la parfaite matité de son teint, il y ait de la honte.* »

Mais le *Journal* qui est aussi le « double » de celui de Gide — tantôt son envers, tantôt son endroit — apparaîtra comme un des grands « journaux » de l'époque. Journal d'un temps, d'une société littéraire, d'une révolution dramatique, d'une pensée et d'une action, et, toujours, d'une vie, où se révèle la personnalité la plus riche et la plus contrastée, spirituelle et charnelle, partagée — ou accordée — entre les passions romantiques, l'amour conjugal, les élans mystiques et l'irrésistible besoin vital du plaisir. Pour ceux qui avaient entendu parler — sur le plan esthétique, il est vrai — d'un Copeau « puritain », « janséniste », que de vives et chaudes surprises ! Voilà bien, sans les préparations et les préméditations gidiennes, la sincérité la plus nue.

A ce propos, je ne retrouve pas dans la revue le « Toulouse-Lautrec » que j'y avais accroché ; le lecteur me saura peut-être gré de lui en offrir un fragment : « *En sortant de chez Davray, entré au G.V. Demandé C..., à qui j'ai brusquement pensé tandis que je causais tendrement avec ma femme (...). Elle trouve pour exprimer le goût qu'elle a de ma peau des mots d'amoureuse. Moi aussi, c'est une sorte d'amour que j'éprouve. Et après, nulle gêne, nul dégoût (...). Etendue sur le lit, dans sa chemise de soie, avec ses bas et ses souliers rouges, une fleur rouge dans les cheveux, fumant une cigarette...* »

A-t-on jugé cette peinture peu compatible avec la vieille fonction académique de la revue, pourtant renouvelée ? Après tout, il y a de la charité dans le souci de ne pas soulever d'horreur les mannes de René Doumic, qui rayait Baudelaire de la littérature (et sans doute Manet de la peinture) et qui, dans la revue où il régna, échenillait, jusque chez son beau-frère Henri de Régnier, l'intolérable mot « amour ».

C'est un mot que Copeau ne parvient pas à diviser, à « épurer » : le petit tableau ci-dessus en témoigne scandaleusement. Malgré sa conversion, qui ne pouvait que raviver en lui le vieux dualisme dont il était infecté comme tout le monde, il n'a jamais pu vraiment séparer, il a de toutes ses forces uni, fût-ce contre lui-même : âme et corps, théâtre et vie, femme-ci et femme-là, appétits naïvement violents et soif spirituelle.

(1) Edit. Albatros, 14, rue de l'Armorique (15e). N° 18 F. Abonn. 70 F.
(2) 60, rue Monsieur-le-Prince (6e). N° 8 F. Abonn. 30 F.
(3-4) Gallimard.

SOMMAIRES

Promesse (67, rue Pierre-Brossolette, 92320 Châtillon. Abonn 36 F (publie un substantiel numéro qui s'ouvre par un texte de Mao Tse-toung « sur la question de Staline ». Une longue étude de J.-L. Houdebine, « Théorie et pratique révolutionnaires », à propos du livre de Ch. Bettelheim sur la lutte des classes dans les premières années de la révolution d'Octobre, précède un vaste débat autour du même livre, qui le déborde, et aborde, à travers Soljenitsyne, ce que J.-L. Houdebine appelle « la réalité du social-fascisme en Union soviétique ».

La plus grande part du N° 6/7 de Gradiva (76, rue Jourdan, 1060 Bruxelles ; abonn. 250 F.B.) est consacrée à Octavio Paz.

La vie du langage

Un grand nom de la linguistique moderne : E. BENVENISTE

LES disciples et les élèves de M. Emile Benveniste savent que le maître, frappé voici cinq ans, alors qu'il enseignait au Collège de France, d'un mal physiquement et intellectuellement inexorable, ne reprendra sans doute jamais ses travaux. Ceux-ci l'avaient placé au tout premier rang de la linguistique contemporaine. Ce n'est donc qu'en modeste hommage que nous essaierons de retracer ici, à travers deux commentaires, le cheminement d'une pensée exceptionnellement féconde et stimulante.

Une société « mâliste »

C'est comme indo-européaniste qu'E. Benveniste s'est d'abord imposé à l'attention, et c'est à lui que nous devons une bonne part du peu que nous savons sur *la société indo-européenne*, matrice de nos sociétés occidentales. Cette société, telle qu'il l'a décrite à travers la langue dans les deux volumes du *Vocabulaire des institutions indo-européennes* (1), était fondamentalement (et est restée, au grand dam de nos compagnes) « mâliste » et patriarcale. Les termes indo-européens relatifs à la constitution du couple social, et plus généralement à la parenté, sont presque toujours envisagés (a démontré E. Benveniste) par rapport à l'homme et en fonction d'une parenté patrilinéaire.

Le fait est que, en français encore, à *mari* (venu du latin, et qui désigne spécifiquement le statut d'époux) ne correspond que le terme très générique de *femme*. Le couple *époux-épouse*, plus récent, n'est guère sorti du vocabulaire juridique. L'autre couple de désignation, *marié-mariée*, termes égaux, n'est guère employé que le jour même du mariage. Quant au *mari*, le mot se réfère en latin *(maritus)* à l'état nouveau de l'homme mis en possession légale d'une *mar*, une jeune fille nubile.

Le mariage lui-même est vu par les Indo-Européens de façon très inégalitaire, et en fonction du seul mari. L'homme « conduit » la jeune fille, qui lui a été donnée par son père, dans la demeure qui sera désormais la sienne : c'est le *ducere* latin, le *wed* anglais, qui ont le sens primitif de « mener ». Le seul verbe qui montre le mariage vu par la jeune fille, *nubere* (d'où sont venues les « noces »), se réfère à un épisode de la cérémonie, la prise du voile, qui symbolisait la perte de la liberté pour l'épouse et la réclusion dans la maison du mari. Si bien que « *ce que le mariage signifie (pour la jeune fille indo-européenne), ce n'est pas un acte mais une destination : elle est donnée par le père et emmenée par le mari, en vue du matrimonium* » (p. 243, vol. 1). Celui-ci n'est, d'ailleurs, pas le mariage, conçu comme une union relativement égale, mais la « condition de mère ».

C'est donc l'analyse du vocabulaire qui, s'agissant d'une société très ancienne, indique que « *la femme n'épouse pas, elle est épousée* ». Ce faisant, elle est « acquise » par une nouvelle famille, qui sera désormais la sienne. Et si l'on tient compte que ce rapport de possession fonctionne paradoxalement à l'envers de la grammaire, il serait plus juste de dire que c'est la famille du mari qui trouve en la jeune mariée « sa » fille, un être possédé et non possesseur.

D'où, pour celle-ci, la nécessité d'une nouvelle nomenclature de parenté, parallèle à la nomenclature des consanguins. Pour la filiation véritable, celle qui part du père et revient au père, les langues indo-européennes présentent une stabilité remarquable. Au terme (provisoire) de quatre mille ans d'histoire indo-européenne, nous retrouvons toujours, pour désigner le père, la mère, le frère, des formes qui évoluent autour de l'indo-européen primitif : pater (padre, vater, father, etc.), pour le père ; mater (madre, mutter, mother pour al mère ; frater (fradre, frère. Le *bruder* allemand, le *brother* anglais et le *brat* russe sont des variantes phonétiques normales).

La parenté de la main gauche

La nomenclature de la parenté acquise est au contraire très diverse. Les termes qui désignent la jeune femme comme nouvelle fille de la famille du mari, ou le mari comme nouveau fils, sont dispersés et se rapportent plutôt à une situation de convenance qu'à une véritable filiation. Ainsi en français, *gendre* (du latin) et *bru* (du germanique), dont les radicaux *ne sont pas inclus dans un système* indo-européen de la parenté.

Vue par la bru, cette « pièce rapportée », la nomenclature de la parenté maritale est plaquée sur celle de la parenté consanguine. Tantôt, c'est un indicateur antérieur ou postérieur qui, appliqué à la nomenclature consanguine, signale la *famille parallèle* ; ainsi, le français s'est donné un indicateur *beau-* (beau-père, beau-frère, belle-mère), appellation de courtoisie plus respectueuse à l'origine qu'affectueuse, et aujourd'hui vidée de toute signification propre · *beau-père* ou *belle-mère* n'ont plus depuis longtemps aucun rapport avec la beauté. L'anglais *a préféré un indicateur juridique : mother-in-law*, etc., qui décrit sèchement une situation de droit.

L'allemand et le russe sont restés fidèles aux premières appellations indo-européennes, avec *Schwieger* pour le premier et *swek* pour le second, comme indicateurs de la relation parentale née du mariage. L'un et l'autre sont les successeurs de *svasura* indo-européen et les cousins de *s(w)ocrus* latin. Mais, qu'il s'agisse du rameau français, anglais ou allemand, on remarquera d'une part l'inconsistance de l'indicateur — il s'agit, même en indo-européen où le radical swe ne marque qu'une appartenance de fait à un groupe social donné, d'appliquer aux termes de la vraie parenté une notation plutôt dévalorisante. D'autre part, c'est avant tout « la mère du mari » qui est impliquée dans les nouvelles désignations. Le terme de base est celui par lequel la bru désignera sa belle-mère. Le slave *sekuru* (le beau-père) est refait sur l'original *svekry*, la belle-mère, terme de base. En entrant dans sa nouvelle famille, la jeune femme y trouvait la mère de son mari... sous l'autorité de laquelle elle tombait.

Le Je, le Tu et les absents

De la structure familiale et du statut de la femme dans nos sociétés, nous passerons à un problème également passionnant de linguistique « synchronique » avec une étude du premier volume des *Problèmes de linguistique générale* (2) consacrée à la notion de « personne verbale ».

Il est maintenant certain que la *notion de « personne »* est pratiquement inséparable de tout système verbal. Nous pouvons très bien concevoir une langue qui, ayant un système verbal, ne connaisse pas le futur (il y en a), ou le subjonctif, ou l'équivalent de l'aoriste grec (que le français n'a pas). Mais nous ne pouvons guère concevoir un système verbal *qui ne connaisse ni JE, ni TU*, ni IL, etc. Il ne paraît d'ailleurs pas y en avoir. Ces « personnes », nous sommes habitués à les penser en termes de grammaire, dans le cadre d'une série homogène (première, deuxième, troisième personnes du singulier ou du pluriel), que nous considérons comme « naturelle et inscrite dans l'ordre *des choses* ». En fait, et déjà au niveau grammatical, cet ordre des choses est complexe.

En ne considérant que le singulier, la troisième personne s'oppose aux deux autres. Elle comporte indifféremment tous les sujets possibles qui ne sont ni JE ni TU : humains, non-humains, réalités, concepts, noms, séquences et même propositions entières. Ainsi « qu'il fasse un temps de chien ne m'empêchera pas de sortir », dans lequel le sujet est un énoncé non réductible. A la limite, la troisième personne se passe même de sujet : « Il pleut » (et de façon plus visible encore, le latin *pluit)* est un verbe sans sujet. En fait, la troisième personne se définit par ce qu'elle n'est pas, et non par ce qu'elle est : elle n'est pas partie prenante dans un acte de discours. Elle est celle dont on parle et qui ne parle jamais, et à qui il n'est jamais parlé. Les grammairiens arabes la nomment « l'absent », « celui qui n'est pas là ». Elle est proprement le degré zéro de la personne verbale, une non-personne.

* *

L'œuvre de M. Emile Benveniste n'a que peu à attendre des quelques lignes que nous lui consacrons : elle est, en quelque sorte, hors de portée de cette chronique. Mais il y a — et Roland Barthes l'a écrit voici peu — une *sorte de scandale douloureux*, à savoir l'homme abandonné aux ombres d'une survie difficile ; sa sœur et ses plus fidèles amis en proie à de véritables angoisses matérielles, puisqu'il faut tout dire, au sujet du grand linguiste. L'Association internationale de sémiologie, dont il est le président d'honneur (6, rue de Tournon, 75006 Paris), recueille les témoignages de sympathie active qu'on souhaite nombreux ; et l'Etat s'honorera-t-il en prenant en considération la situation du grand savant. En faisant en sorte, en particulier, que son œuvre écrite bénéficie d'une diffusion plus large ; et que les documents et les fiches accumulés par le maître en près de cinquante ans trouvent en France un cadre digne d'eux.

JACQUES CELLARD.

(1) Emile Benveniste, *le Vocabulaire des institutions indo-européennes* ; vol. 1 : « Economie, parenté, société », 376 p., 35 F ; vol. 2 : « Pouvoir, droit, religion, index, carte », 335 p., 35 F. Editions de Minuit, Paris 1969.
(2) Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale* ; vol. 1 : 351 p. (1971), 29,85 F ; vol. 2 : 288 p. (1974), 45 F. Bibliothèque des sciences humaines, Gallimard, Paris.

Les mains de Laure

(Suite de la page 9.)

Soumise comme elle le sera ce soir aux piqûres, aux ponctions. Ce n'est pas le cas chez toutes les patientes de Laure : « Certaines sont tellement meurtries par l'expérience de la douleur qu'elles supportent difficilement d'être « manipulées ». J'adapte alors les soins. *Les mains de Laure sont douces à la souffrance.*

Un léger maquillage, et la séance est finie. Elle a duré une heure. « Comme le temps a passé vite ! », « Vous m'avez rajeunie de vingt ans ! » *La malade anonyme s'est muée en une petite femme brune et vive d'une quarantaine d'années, dont le premier regret est de ne pouvoir aller chez le coiffeur. Le mari arrive. Stupeur :* « Mais tu as l'air d'une cover-girl ! ». *Ils échangent un regard qui récompense Laure de son effort.*

L'esthéticienne a permis à cette femme de renouer avec le monde extérieur, celui des bien-portants. « Les soins de beauté sont un passeport qui se substitue aux diplômes médicaux et permet l'accès auprès de la malade », *dit le docteur G..., qui dirige ce centre.* « Mais des études esthétiques et de la bonne volonté ne suffisent pas : sans une connaissance approfondie du malade et de sa maladie, on risque fort de passer à côté du but ». *Laure est femme de chirurgien ; elle-même a été aide-opératoire, avant de suivre les cours d'un institut de beauté, première étape de l'expérience qu'elle voulait tenter. C'est pour cela que, seul de tous ceux que Laure avait sollicités, le docteur G... lui a fait confiance, lui permettant d'exercer ses talents, bénévolement.*

Les techniques esthétiques n'ont, à ce jour, guère pénétré qu'en milieu psychiatrique, où elles aident à résoudre les conflits de la personnalité. Mais dans les hôpitaux il y a aussi des femmes qui ont besoin d'être réconciliées avec leur visage, avec leur image. Cette reconquête de la beauté est une première victoire sur la maladie. Déjà, dans ce centre anticancéreux, on pense à élargir l'expérience. Surtout, si l'esthétique n'est pas un moyen thérapeutique, elle n'en aide pas moins à donner bon moral au patient ; et c'est là, à coup sûr, un atout de plus pour guérir.

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Best-seller

LES TOURS PEUVENT-ELLES BRULER ?

LA fiction au cinéma s'inspire le plus souvent de livres *déjà édités. Quand il s'agit* de la fiction de catastrophe, dont Hollywood tire ses meilleures recettes aujourd'hui, le problème est renversé. Ce sont les hommes de plume qui s'empressent d'usiner des ouvrages dans le dessein de les porter à l'écran, et le désir non moins évident que le film, par un choc en retour, les transforme en best-sellers. Certains réussissent leur pari, ainsi qu'il est arrivé à « l'Aventure du Poséidon » ou aux « Vents de la mer » (ce titre !) D'autres sont des... catastrophes littéraires, tel « Expressway ».

Le cas spectaculaire dont nous voulons parler est « la Tour infernale », que projettent actuellement les cinémas (et qui, sur la question à combien brûlante des « clochers du vingtième siècle » (1), concerne non pas un, mais deux livres). Le premier en date, sous le titre « la Tour », a pour auteur Richard Martin Stern, et a été publié il y a deux ans, traduit aux Editions Robert Laffont en mars 1974. Le *second, sous le titre « l'Enfer de* verre », a pour auteurs Thomas Scortin et Frank Robinson, et a été publié juste après la sortie du film, traduit tout récemment aux Presses de la Cité. Une fois terminée la lecture compacte des deux ouvrages — plus de trois cents pages chacun, — on se rend compte, si l'on a vu le film, que celui-ci s'est inspiré autant de l'un que de l'autre, ce qui a dû rapporter d'assez coquets droits d'auteur au trio de romanciers américains.

Les sauvetages impossibles

L'histoire — ou plutôt le « suspense », au plein sens du terme — est menée de main de maître dans les deux livres. Le scénario, en gros le même, pose une équation dramatique; un incendie important s'est déclaré aux étages inférieurs du gratte-ciel; une centaine de dîneurs sont bloqués au restaurant panoramique qui est situé au sommet; comment sauver les victimes par l'extérieur ?

Mais les deux récits diffèrent considérablement en leurs péripéties.

Dans « la Tour », il s'agit d'un édifice de cent vingt-cinq étages, qu'on nous présente, le jour de son inauguration, en fin d'après-midi, à New-York. La cause principale du sinistre est un acte de vengeance : un ouvrier congédié s'est introduit dans les sous-sols, a assommé le préposé à la sécurité qui surveillait les cadrans où palpite la vie du géant, et a fait éclater une bombe dans les installations électriques inférieures. L'explosion provoque un court-circuit et transmet une surtension formidable aux étages des transformateurs. Et c'est ici la cause secondaire du désastre : les *promoteurs ayant voulu faire de* la « gratte » sur les matériaux de canalisation — ce qui est exclu de la part d'entrepreneurs new-yorkais, voire parisiens — les tuyauteries claquent, les conduites portées au rouge crachent de l'eau bouillante, et les alternateurs de secours, en un clin d'œil, sont hors d'usage. Au bout de trois heures, malgré la lutte héroïque des pompiers, les câbles des ascenseurs ont fondu, et les marches d'escalier, les paliers écroulés, pendent dans le vide. Quant au puits de service, qui occupe *le centre du gratte-ciel*, crevé aux étages en feu, il fait office de cheminée et commence à enfumer les occupants piégés du restaurant.

On voit qu'aucun malheur ne nous est épargné. Pourtant ce n'est rien. Car l'auteur de « la Tour », Richard Martin Stern, a imaginé là-haut un « clou » terrifiant. Leurs hélicoptères ne pouvant atterrir sur la terrasse en raison des rafales de vent, les sauveteurs de la marine appelés en renfort ont réussi à expédier un bout avec va-et-vient et cacolet depuis la terrasse inférieure d'une tour voisine. Un par un, les naufragés — les femmes d'abord — vont être halés dans cette sellette volante au-dessus de 450 mètres de vide pour gagner le salut au prix de la plus affreuse panique de leur vie. Il ne restera dans le building en feu que les plus braves : ceux qui ont voulu être évacués les derniers et qui périront asphyxiés.

« L'Enfer de verre » met en scène une tour moins grandiose, située à Los Angeles, dont l'existence fonctionnelle depuis quelque temps déjà est apparemment sans histoire. Sur soixante-six étages, trente-six sont résidentiels et trente à usage commercial. C'est dans l'un de ceux-ci, au dix-septième étage, que, par la négligence d'un gardien, une étincelle crépite dans une pièce de débarras où sont entreposés de vieux chiffons. Dans le building de MM. Scortia et Robinson, les normes de sécurité n'ont pas été davantage respectées par des promoteurs mercantis. L'incendie se propage rapidement sur deux étages, mais le brave colonel des *pompiers, là aussi, est un type* épatant et, entre deux tasses de café, trois heures après qu'on l'eut alerté, il semble tenir en main la situation.

Pourtant la dernière flammèche n'a pas dit son dernier mot. Avant de mourir elle s'est insinuée dans une réserve de vernis et de dissolvants aux couvercles mal bouchés. Aussitôt, déflagration formidable qui secoue la tour sur ses bases, fait éclater les panneaux de verre, et par l'énorme tuyauterie la vapeur sous haute pression va éclater dans la salle des machines du soixante-quatrième étage. Or, au-dessus de cette chambre des machines, il y a le restaurant « plein ciel » et dans ce restaurant une centaine de dîneurs conventionnels. A ceux-ci, par le téléphone étanche, *les sauveteurs d'en bas ont recommandé de s'évacuer bien sagement* eux-mêmes, à raison de dix par voyage, en empruntant un mode de transport aussi impressionnant que le cacolet de tout à l'heure : la cage de verre, une attraction digne de Luna-Park, qui descend directement les visiteurs face au vide et à la perspective vertigineuse de la ville.

Cet ascenseur, sur le modèle de ceux qui existent réellement dans certaines villes des Etats-Unis — Salt Lake City, notamment, — coulissant le long de rails verticaux, soutenu par des câbles porteurs, était normalement protégé du feu par la muraille extérieure de l'édifice. Or voici que l'impossible arrive : l'explosion transperce la paroi et fait sauter les rails. La cabine est aussitôt stoppée, seulement retenue par les cales de ses freins de secours, et son chargement d'âmes en équilibre instable emplit la nuit de cris de terreur.

C'est fini, croyez-vous ? Pas du tout. Malgré les bourrasques de neige, un gros Sikorski se maintient en vol stationnaire au-dessus des tambours supérieurs où sont enroulés les câbles. Deux braves parviennent, au prix d'efforts inouïs, à relier ceux-ci à l'hélicoptère et la cage de verre bien gentiment crochée vient se poser miraculeusement sur le plancher des vaches. Les autres dîneurs ont été plus simplement sauvés par hélicoptères. Tout finit sur un dernier morceau de bravoure : un autre feu d'artifice, liquide celui-là, est déclenché au sommet et des cataractes vont se déverser à travers la tour, noyant le sinistre en quinze secondes.

Ces tonnes de littérature sont, à l'évidence, du « cinéma » et ne sauraient en aucun cas, selon la formule, avoir le moindre rapport avec des mésaventures vécues — ou à expérimenter.

OLIVIER MERLIN.

(1) Voir *le Monde* du 25 mars.

AVANT...

AVANT LA DÉCOUVERTE DE LA PÉNICILLINE

...APRÈS

APRÈS LA DÉCOUVERTE DE LA PÉNICILLINE

par KONK

CORRESPONDANCE

La philosophie est-elle «utile» ?

La « *bataille de la philosophie* » déclenchée par la place réservée à cette discipline dans le projet de réforme de M. Haby continue de passionner nos lecteurs. Nombreux sont ceux qui nous ont écrit, après les trois articles que nous avons consacrés à ce sujet dans « le Monde » des 28 février, 1er, 2-3 mars, pour nous faire part de leurs réactions.

Plusieurs de leurs lettres tournent autour du problème de l'« utilité » — ou de l'« inutilité » — de l'enseignement de la philosophie. On y trouve aussi des interrogations sur le contenu et la nature de cet enseignement, ainsi que sur sa pédagogie. Toutes ces questions ne sont pas neuves si l'on en juge par l'excellente étude de M. Paul Gerbod « l'Université et la philosophie de 1789 à nos jours » que vient de publier le comité des travaux historiques et scientifiques du ministère de l'éducation.

Une connaissance comme les autres

Pour M. Jean-Louis Poirier, professeur de première supérieure au lycée Henri-IV, la philosophie est une connaissance qui permet de comprendre et d'utiliser « tous les savoirs ».

La philosophie est la connaissance de la réalité. Ce qui veut dire qu'elle n'est ni seulement *critique ni seulement connais*sance de sa propre histoire (ce qui, à ce titre, n'en fait qu'une culture), mais bien qu'elle apporte cette utilité qui consiste à comprendre les choses et le monde. Non que la philosophie soit ce qu'on appelle « *une conception du monde* », ce qui la rangerait — par une confusion sans doute fréquente, mais inacceptable — parmi toutes les productions plus ou moins délirantes de la pensée humaine : au contraire, en tant qu'elle est résolument rationaliste, elle seule peut nous faire comprendre, par des *analyses rigoureuses, que ce que* les diverses sciences positives nous font connaître, elles nous le font connaître vraiment.

Non pas que la philosophie ait, en quelque façon, à « fonder » les sciences, ce qui est leur affaire exclusive. Mais seule la philosophie peut montrer que ce sont les sciences véritables qui répondent aux questions que l'on peut poser sur le monde, questions qui donnent lieu, le plus souvent, à l'extravagance et à l'invention arbitraire. Il est utile, au sens le plus vrai du terme, que nos élèves sachent que l'astrologie est fausse. Et il n'appartient pas à l'astronomie d'enseigner cela, mais à la philosophie, c'est-à-dire à la raison, armée de l'astronomie, c'est-à-dire à des connaissances positives qu'elle élabore spécifiquement, et dont l'utilité finale est non pas de s'éclairer elles-mêmes, mais d'éclairer la raison.

C'est en ce sens que la philosophie est éminemment utile : elle nous apprend à utiliser tous les savoirs dont nous pouvons par ailleurs disposer, et qui seraient, sans cela, des connaissances qui ne nous apprendraient rien. L'astrologie n'est ici qu'un exemple; mais d'une façon générale on doit *voir tout ce que peut apporter* d'utile — et pas seulement pour le plaisir de comprendre mais aussi pour la nécessité de vivre — la possibilité de connaître la réalité, que nous offrent les sciences, et la possibilité de savoir vraiment que nous la connaissons vraiment, que nous offre la philosophie, qui est ce savoir.

Socrate déjà...

M. Laurent Green, étudiant, apporte le témoignage d'un « ancien élève de terminale » : la classe de philosophie est un des rares endroits où « il se passe quelque chose »...

La philosophie a toujours été la « bête noire » du pouvoir, il ne s'est d'ailleurs jamais gêné de s'attaquer à cette « classe » intellectuelle. M. Jankélévitch parle d'« *assassinat* ». Mais oublie-t-on comment Socrate a terminé ses jours ? Dans ce cas, comment crier au scandale devant la suppression d'un style de conduite consistant à s'éloigner le plus possible d'une idéologie s'efforçant de nous faire « avaler » le maximum d'informations sous l'angle du « ça va de soi » et du « naturel » ? La philosophie, plus que n'importe quel discours politique, a toujours été un poison, allant à l'encontre d'intérêts idéo*logiques.*

Car dans une classe de terminale, les professeurs de philosophie ne se contentent pas de nous apprendre ce que sont la sagesse socratique, le cartésianisme, la morale kantienne, la volonté de puissance nietzschéenne, le marxisme et la lutte des classes. Freud et l'activité psychique de l'individu, il est aussi question de débats sur la femme, la peinture, les arts, la politique, le colonialisme, le racisme, et bien d'autres choses. Le cours de philosophie était peut-être celui où il se passait « quelque chose », durant lequel on apprenait sans ressentir, comme dans les autres cours, le carcan du système scolaire et ses contraintes ; il était un moyen de s'exprimer, de participer, de comprendre, d'analyser, de discuter, tout en confrontant les avis contraires. Quelle que soit la décision que prennent M. Haby et ses successeurs, concernant cette suppression « libérale », il est une chose que ni le ministre ni personne ne pourra empêcher : la réflexion. L'enseignement de la philosophie ou l'attitude philosophique ne s'arrêtent pas aux portes du cours de terminale ; elle existait avant et se poursuit après, partout. Quoi qu'il en soit, si quoi que ce soit peut être réalisé à l'encontre de ce projet faussement libéral, tout doit être mis en œuvre pour freiner cette course à la technocratie que beaucoup de jeunes refusent et refuseront encore, estimant qu'elle n'est pas la solution pour ce qu'ils demandent.

« Le culte du vide »

Toutefois, un autre étudiant, M. Patrick Guillot, qui a passé une maîtrise de philosophie à Lyon, s'en prend vivement à la « philosophie universitaire » qu'il accuse d'être sclérosée et incapable de création.

Le philosophe occidental, né de l'Antiquité, était certes un homme de réflexion libre, mais surtout un homme de science. Ingénieur, astronome, mathématicien, il était ouvert aux découvertes de son temps et liait son art de vivre et sa *théorie au mouvement* des connaissances concrètes. Tels furent Démocrite et Lucrèce, dont les géniales intuitions préfigurent les conceptions modernes de l'univers matériel. Mais tels furent aussi Leibniz, l'un des fondateurs du calcul infinitésimal, ou Bertrand Russel.

Curieusement, les « philosophes » professionnels de notre époque érigent leur discipline en un savoir spécifique et souverain, délibérément coupé de toute référence positive, et s'autorisent de surcroît à statuer sur le droit des personnes extérieures à leur caste à traiter de certains problèmes réservés. Ainsi, Jacques Monod se vit-il reprocher par les « philosophes » d'aborder le problème de l'origine de la vie sur un plan philosophique à la fin de son ouvrage *le Hasard et la Nécessité*. Un comble, car Monod, en asso*ciant l'étude de la biologie à la* réflexion sur celle-ci, est bien plus proche de la tradition philosophique que ses détracteurs !

La « philosophie » actuelle, par le caractère équivoque de sa définition, sert de paravent à tous les abus de langage, tous les délires verbaux ou idéologiques. L'enseignement « philosophique » est devenu le lieu privilégié du confusionnisme des idées, ou, comme l'écrit Pierre Thuillier dans *Socrate fonctionnaire*, celui de « *la volupté des mots et du culte du vide* ». De plus, il est foncièrement irréaliste : les enseignants sont étroitement confinés dans le ou les auteurs qu'ils connaissent, les textes sont étudiés sans référence à leur contexte historique ni, bien sûr, à leur degré de validité scientifique. Les auteurs arbitrairement posés comme « *fondamentaux* » sont les chantres de la métaphysique et de l'idéalisme (Platon, Descartes, Kant). Le jargon utilisé relève de la pire abstraction.

Il est évident que les étudiants qui reçoivent cette « formation » ne sont guère préparés à faire réfléchir les lycéens sur les problèmes concrets de leur condition et de leur époque. La déception qu'ils ressentent au contact de l'enseignement « philosophique » se traduit d'ailleurs bien vite en amertume et en lassitude.

Les « philosophes » se retranchent en dernier ressort derrière la revendication d'une dimension « *critique* » par rapport à la société et aux autres enseignements. Mais cette proposition contient sa propre contradiction : car l'histoire nous apprend que la philosophie ne se montre vigoureuse que dans la création et la construction, soit qu'elle parachève l'édifice d'une société en lui fournissant un système de valeurs, soit qu'au sein d'un monde décadent elle suggère un nouvel art de vivre.

Or les possibilités créatrices de la « philosophie » universitaire sont actuellement nulles. Le rabâchage des auteurs anciens est sa seule activité. Au niveau des classes terminales, cette pratique stérile pourrait être utilement remplacée par un cours d'« histoire des doctrines et des idées », en liaison avec l'histoire générale et garanti par la plus stricte objectivité scientifique. Quant à l'avenir de la philosophie, il faut le chercher dans les écoles nouvelles qui se développent en marge des courants d'idées dominants et des castes d'universitaires sclérosés.

Marx et Freud...

D'autres lecteurs critiquent l'orientation prise par l'enseignement de la philosophie. M. Guermonprez donne à ce sujet l'avis d'un parent d'élève.

Ma fille aînée a dix-sept ans et demi. Elle est actuellement élève de terminale A (...). Ce qui m'apparaît avec assez d'évidence, c'est que le professeur de philosophie vit, à propos de sa discipline, un doute vraiment profond, et dont la parenté avec le doute méthodique est assez lointaine. Il ne croit plus profondément — amoureusement, dirais-je — à la valeur formatrice de l'enseignement pourtant essentiel dont il a la lourde charge. L'Etre et la richesse diversifiée des pensées qui en sont l'expression la plus profonde en même temps qu'elles constituent les moyens irremplaçables de l'apprentissage de la liberté et de la responsabilité, ne sont plus au centre de l'enseignement philosophique, dans cette classe terminale. Les convictions personnelles — ou présentées comme telles — et les certitudes succinctement idéologiques ont littéralement supplanté la transmission sereine et le libre examen des « *pensées* » des philosophes. M. Jankélévitch, homme libre, et dont j'ai eu la chance, il y a de cela plus de vingt ans, de suivre l'enseignement, aura sans doute de la peine à le croire. Peut-être estimera-t-il ce propos excessif ? Pourtant c'est une réalité : ou bien l'*enseignement dit* « philosophique » est parole morte ou bien il est idéologie animée de parti pris déformant.

On pourrait imaginer que des apprentis philosophes entrent maintenant en contact avec des pensées, des œuvres, comme celles de M. Jankélévitch lui-même, ou de G. Bachelard, J. Grenier ou encore de R. Polin ou de M. Foucault, par exemple. Pas du tout. Citons les philosophes dont les élèves ont à se procurer des textes : Platon, Descartes, Pascal, Kant et Rousseau. Puis Marx et Freud. Passons pour les textes. Tout texte, solidement étudié et réfléchi, peut avoir des prolongements multiples.

Mais, à la « lumière » qui prétend les éclairer, qu'est-ce que cela donne ? Du bavardage mêlé d'un peu de sauce de « *matérialisme dialectique* » et pimenté de « *libido* » (selon les heures), et que quiconque réfléchit un peu et veut comprendre tourne simplement en dérision. C'est que la « lumière » a pour source un philosophe du reniement de la philosophie (et de la contrefaçon de la religion en opium) et que la « psychanalyse », détachée d'une pratique, ne donne aucune chair aux mots et suscite surtout des esprits fantaisistes.

Aussi bien est-il aisé d'imaginer ce qui se passe : les élèves de terminale A font l'expérience de propos si arbitraires et si légers, ou encore si fréquemment et si superficiellement contradictoires que, pour qui réfléchit un peu, le « lafus » volubile ne parvient pas même à les masquer.

Des revendications minimales

De son côté, le groupe de recherche sur l'enseignement de la philosophie a lancé une pétition demandant que la philosophie fasse l'objet d'un enseignement progressif étalé sur plusieurs années.

Le groupe de recherche sur l'enseignement de la philosophie (G.R.E.P.H.) (1) déclare s'associer aux protestations émises par les syndicats d'enseignants (FEN-SGEN) contre le projet de réforme Haby, *dans son ensemble*. Si la régression de l'enseignement de la philosophie mérite une attention particulière, c'est que son sens politique est clair — d'autant que l'histoire est une fois de plus la cible associée à la philosophie.

Il ne s'agit pas pour nous de nous cramponner à la « défense » du système actuel ni de réclamer un prétendu privilège pour notre discipline. Nous réclamons que la philosophie soit *alignée sur les autres disciplines*, c'est-à-dire fasse l'objet d'un enseignement progressif étalé sur plusieurs années.

A court terme, le G.R.E.P.H. propose de faire front avec tous ceux qui entendent s'opposer à la régression imminente et de s'allier avec eux sur une exigence minimale : nous considérons que l'enseignement de la philosophie en « première » pourrait, dans d'autres conditions (transformation des contenus et de la pratique pédagogique entre autres) constituer un premier élément positif ; mais nous revendiquons que l'obligation en soit maintenue en terminale à l'intérieur d'un tronc commun. Ces revendications *minimales n'ont, bien entendu, de* sens qu'à l'intérieur d'une lutte pour une refonte véritable de l'enseignement de la philosophie — et de l'école en général, — refonte seule capable d'imposer l'idée qu'il n'y a pas d'âge naturel pour la pratique de la philosophie et que celle-ci devrait déjà être enseignée en seconde et dans les C.E.T.

* 45, rue d'Ulm, 75005 Paris.

Jeunesses en rupture, dupes ou prophètes ?
Le premier dossier d'autrement
La nouvelle revue consacrée aux mutations culturelles et sociales.
Vente en librairie 10 m 20F, ou par abonnement au 123 bd St-Germain Paris 75006 France 80F Etranger 100F

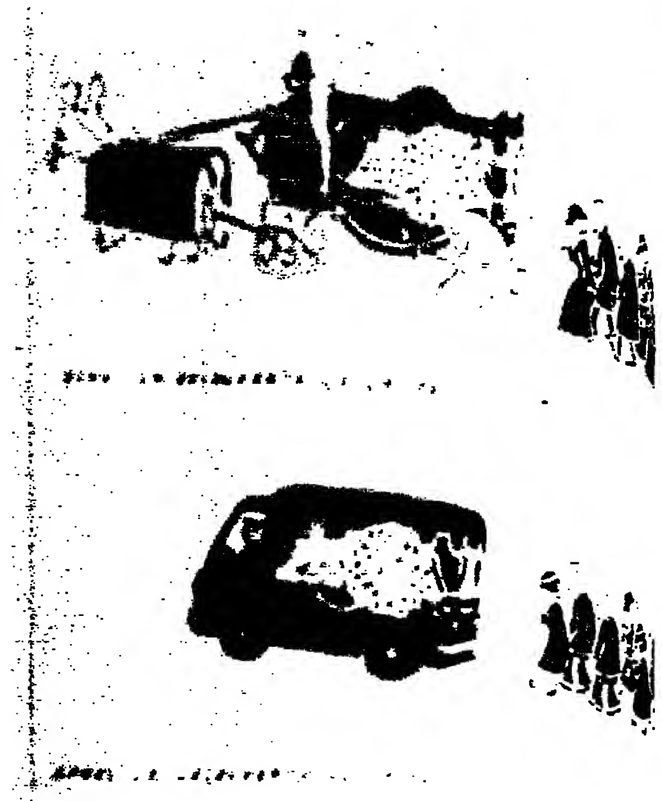

est-elle «utile» ?

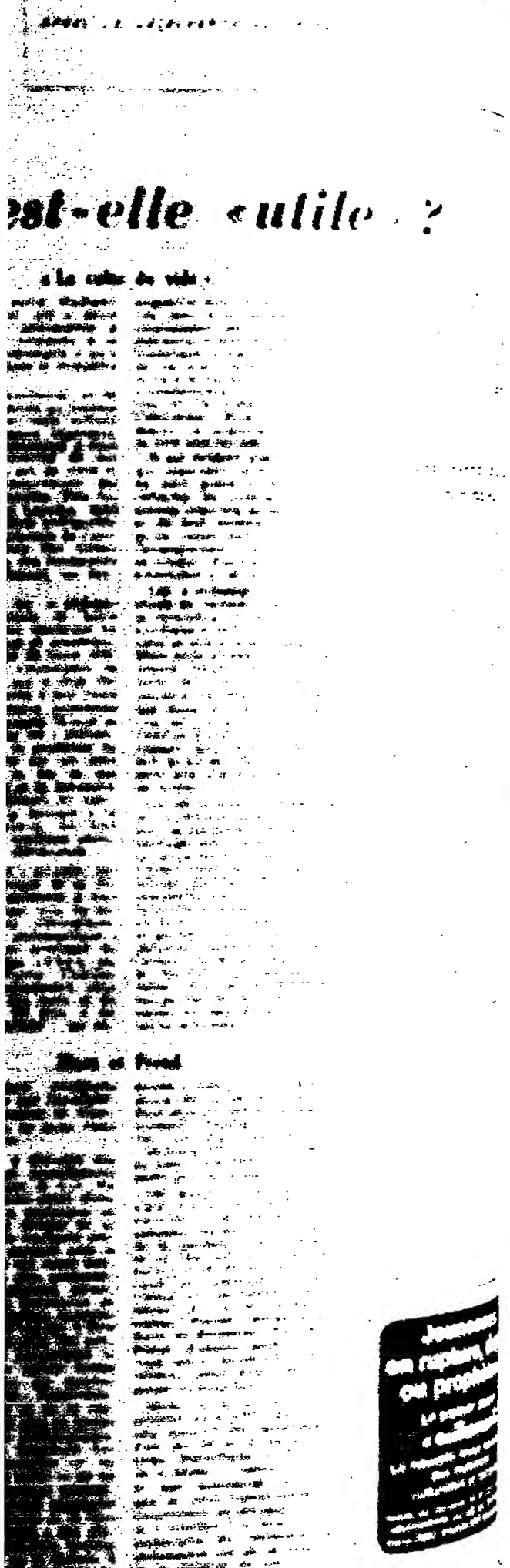

DÉFENSE

La France et les États-Unis sont en compétition pour la fourniture d'avions militaires à l'Espagne

La France et les Etats-Unis sont en compétition pour la fourniture à l'Espagne de nouveaux avions de combat. Si la France offre de vendre vingt et un Mirage F-1 équipés du même réacteur Atar 9 K-50 que pour l'armée de l'air française, les Etats-Unis proposent vingt-quatre biréacteurs lourds Phantom F-4.

Selon des sources militaires américaines à Madrid, le gouvernement espagnol a fait savoir aux industriels aéronautiques d'outre-Atlantique que, pour des raisons budgétaires, il préférait renoncer à l'acquisition des Phantom. L'armée de l'air espagnole dispose déjà de trente-six F-4 construits par McDonnel-Douglas. Mais, dans les milieux américains, on considère que l'Espagne pourrait avoir adopté cette attitude en attendant la conclusion des accords, en discussion entre les deux pays, sur l'utilisation par les Etats-Unis de deux bases aériennes et d'une base navale en Espagne.

Malgré l'entraînement que subissent, actuellement, les équipages des avions de transport militaire américains pour s'affranchir de bases au sol dans leurs missions à longue distance, les Etats-Unis continuent d'avoir besoin de relais, par exemple, pour le ravitaillement de leurs unités en Méditerranée et la livraison de matériels militaires à Israël. D'autre part, la base navale de Rota, à l'Ouest de Gibraltar, est utilisée par la marine américaine pour le stationnement de ses sous-marins stratégiques.

Aux Etats-Unis, qui proposent leurs vingt-quatre Phantom pour 203 millions de dollars (l'équivalent de *850 millions de francs*), *s'oppose la* France, qui a déjà livré à l'Espagne trente avions Mirage III et quinze intercepteurs Mirage F1, l'an dernier. A la différence des quatre pays européens (la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark et la Norvège), qui examinent la possibilité d'acheter des Mirage F1 - M53 pour remplacer leurs avions F-104, l'Espagne est intéressée par le Mirage F1-Atar 9 K-50 déjà en service dans six pays dans le monde. Une partie des quinze Mirage F1 commandés l'an dernier a commencé à être livrée à l'Espagne et les négociations en cours entre les deux pays portent sur la fourniture de vingt-et-un nouveaux exemplaires.

Un accord de principe était intervenu entre la France et l'Espagne sur ce dernier projet de livraisons supplémentaires. La construction aéronautique espagnole CASA est, du reste, déjà associée à la production du Mirage conçu par le groupe privé Dassault-Bréguet et par la SNECMA. Mais la concurrence américaine aidant et devant les difficultés budgétaires, l'Espagne n'a toujours pas signé, officiellement, le contrat avec la France. D'autant que le ministère espagnol de la défense pourrait choisir de consacrer davantage de moyens financiers à la construction de chars AMX-30 sous *licence française*.

La Roumanie et la Yougoslavie produisent un avion de combat en commun

De notre correspondant

Vienne. — La Yougoslavie et la Roumanie viennent de mettre au point, en commun, un avion de combat d'appui au sol. Le premier prototype de cet appareil, dénommé Jurom, a été présenté, le mardi 15 avril, sur l'aérodrome militaire de Batajnica, près de Belgrade, au ministre yougoslave de la défense, le général Lioubitchitch.

L'agence de presse yougoslave Tanjug, qui donne cette information, ne précise pas les caractéristiques de l'appareil. Elle indique seulement que cet avion « *correspond aux besoins des forces armées des deux pays et que le projet a été réalisé conformément aux plans initiaux* ».

Cette entreprise roumano-yougoslave paraît, en tout cas, répondre au désir de Bucarest et de Belgrade de se dégager quelque peu de la dépendance de leur principal, sinon exclusif, fournisseur d'armes, l'Union soviétique.

Pour y parvenir, Yougoslaves et Roumains se sont tournés dans le passé vers certains pays occidentaux (notamment la France, pour les hélicoptères, et les Etats-Unis). Mais ces derniers, pour des raisons de secret militaire, ont observé jusqu'à présent une attitude très circonspecte, rendant fort difficile la conclusion de contrats de vente.

L'insuccès de ces tentatives n'empêche pas la Roumanie de continuer ses contacts au niveau militaire avec l'Occident. Du 11 au 20 mars dernier, le général Ion Coman, premier vice-ministre roumain de la défense et chef d'état-major général, a fait une visite aux Etats-Unis sur l'invitation du général Weyand, chef d'état-major de l'armée de terre américaine.

Au mois de novembre dernier, le général Ionitsa, ministre roumain de la défense, s'était rendu en France, où il avait visité diverses installations et usines militaires près de Paris, à Salon-de-Provence, à Istres et à Marignane. La France et la Roumanie fabriquent en coopération depuis 1972 des hélicoptères de type Alouette.

M. L.

[L'appareil roumano-yougoslave aurait les caractéristiques opérationnelles du Mig-21 soviétique. C'est un biréacteur supersonique pour des missions d'appui tactique. La Yougoslavie produit déjà deux monoréacteurs : le Galeb, pour l'entraînement et la reconnaissance photographique, et le Jatsreb, pour des missions d'appui-feu.]

RELIGION

Nouvelle prise de position dans l'affaire de l'aumônerie catéchuménale

Mgr Riobé se déclare «gêné» par la lettre du cardinal Marty

L'intérêt suscité par l'affaire de l'aumônerie catéchumenale, c'est-à-dire par les méthodes à employer par l'Eglise pour atteindre d'une manière efficace les milieux incroyants ou semi-croyants, se mesure au nombre des réactions suscitées par les travaux des aumôniers, réunis à La Source (Loiret) en septembre dernier. Après de vives critiques de M. Pierre Debray, fondateur des *Silencieux de l'Eglise* (« *Courrier hebdomadaire* », 18, rue de Charenton, 75 012 Paris), allant jusqu'à parler d'un « plan d'autodestruction de l'Eglise » ; après un document de remontrances publié par Mgr Decourtray, évêque de Dijon ; après une lettre aux intéressés du cardinal François Marty, au nom du conseil permanent de l'épiscopat (« le Monde » du 18 avril) ; après une réunion dans la grande salle de la Mutualité, organisée le 18 avril par les Silencieux de l'Eglise, où il fut question d' « escroquerie » à propos des méthodes préconisées par l'aumônerie, voici une note de Mgr Guy Riobé, évêque d'Orléans, diocèse où s'est tenue la session catéchuménale.

Connu pour son indépendance d'esprit, l'audace de ses perspectives, notamment exprimées dans son ouvrage « la Liberté du Christ » (éditions Stock et Cerf, 1974) et pour les distances qu'il n'hésite pas à prendre à l'égard de l'Etat et de l'Eglise institutionnelle, quand celle-ci lui semble s'éloigner de l'Evangile (déclaration à Lourdes sur le ministère sacerdotal et à Orléans contre l'armement atomique (« le Monde » des 11 novembre 1972 et 12 juillet 1973), Mgr Riobé entend aujourd'hui exprimer sa sympathie, et, si besoin était, « redonner courage » aux membres de l'aumônerie catéchuménale, même s'ils ne sont pas en tout et pour tout irréprochables. La lettre du cardinal Marty l'a « gêné », selon sa propre expression, notamment parce que les intéressés n'en ont pas été prévenus, ni lui-même, ni les théologiens en cause. Mgr Riobé semble regretter une certaine précipitation consécutive à une campagne des milieux traditionalistes.

Le Père Joseph Moingt, théologien jésuite principalement visé (« le Monde » du 2 avril), a été invité par la Semaine des intellectuels catholiques à parler, le 22 avril, à 20 h. 30, 6, rue Albert-de-Lapparent, Paris-7e, de la « transmission de la foi ». Ce sujet se trouve précisément au centre des préoccupations de l'aumônerie catéchuménale.

H. F.

Voici la note de Mgr Guy Riobé :

« Dans le compte rendu du dernier conseil permanent de l'épiscopat des 14 et 15 avril, je lis en conclusion du « tour de table » : « *Les évêques ne devaient pas avoir peur d'intervenir personnellement : ils attendent trop que d'autres le fassent.* » C'est ce qui m'autorise à écrire. Si je le fais publiquement, c'est parce qu'on a donné un caractère public à la lettre du cardinal Marty aux Pères Biot et Moitel, responsables de l'aumônerie de l'enseignement public au sujet de l'aumônerie catéchuménale.

» Je me sens concerné par cette lettre : la session de La Source a eu lieu dans le diocèse d'Orléans au mois de septembre dernier ; j'ai moi-même participé à certains de ses travaux. L'une des chevilles ouvrières de ce courant catéchuménal est un prêtre de mon diocèse qui rencontre des jeunes depuis plus de quatorze ans.

» Je le dis publiquement : je me sens gêné par la lettre du cardinal Marty. Et je ne peux m'empêcher de me poser quelques questions : pourquoi n'a-t-on pas rencontré, avant de rédiger ce texte, l'ensemble des responsables de l'aumônerie catéchuménale ? Pourquoi n'a-t-on pas rencontré les théologiens présents à cette session ? Pourquoi ne m'a-t-on pas demandé ce que je pensais du travail accompli ? Pourquoi extraire d'un texte qui n'était pas définitif des mots ou des phrases, au risque d'en dénaturer le sens ?

» Tout semble se passer comme si, sous la pression d'une campagne d'opinion, on prenait peur et l'on paraît au plus pressé sans une suffisante attention aux personnes.

Laisser la liberté

» Je n'ignore pas les questions fondamentales qui sont posées par un tel courant. Mais, à des prêtres, à des religieuses, qui n'ont quitté ni leur ministère ni l'Eglise, et pour qui Jésus-Christ est la seule passion, à des parents qui veulent encore et malgré tout vivre leur foi avec leurs enfants, laissons au moins la liberté d'inventer leur témoignage, surtout dans un monde de jeunes pour qui l'Eglise n'est plus guère signe de vie.

» Laissons-leur aussi le droit de se tromper. Car je n'ignore rien des erreurs de langage et d'orientation possibles à l'intérieur de courants où l'on s'efforce d'inventer des paroles compréhensibles pour des incroyants à qui Jésus-Christ et ses sacrements ne disent plus grand-chose.

» Au Manifeste de la liberté chrétienne (*le Monde* du 22 mars) qui, il y a quelques semaines, affirmait en préambule : « *L'Eglise du Christ n'a qu'une loi : la liberté de l'amour* », répondrons-nous par des condamnations ?

» Non. Ce n'est pas ainsi que l'on construit l'Eglise de Jésus-Christ. En agissant de cette façon, nous obligerions la recherche de Dieu, et même la vie ecclésiale, à naître et à croître en dehors de nous ou même contre nous.

» Comment se fait-il que notre Eglise, appelée à faire résonner les voix de la liberté, en vienne à les faire taire ou à les craindre ?

» Aux responsables de l'aumônerie catéchuménale, je redis mon amitié. En leur demandant d'approfondir leur témoignage pour qu'il soit de plus en plus conforme aux directives de l'Eglise et à l'Evangile.

» Je souhaite que ma voix leur redonne courage. »

ÉDUCATION

A Rennes

LA POLICE INTERVIENT CONTRE DES ÉTUDIANTS QUI SÉQUESTRAIENT LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ.

Plusieurs dizaines d'étudiants d'extrême gauche ont « séquestré » par deux fois — jeudi 17 avril de 18 heures à 19 h. 30, et vendredi 18, de 11 heures à 13 heures, — dans son bureau, M. René Maraché, président de l'université de Haute-Bretagne (Rennes II). Venus réclamer la clef de l'atelier de reprographie pour y imprimer un tract, ils se sont heurtés au refus du président. Le groupe d'étudiants a ouvert les dossiers qui se trouvaient dans le bureau, mais il ne semble pas qu'ils en aient emporté.

Les forces de police sont intervenues, vendredi, vers 13 heures, à la demande du recteur d'académie. Après que des policiers en civil eurent invité le groupe à se retirer — ce qu'il a refusé, — les étudiants se sont barricadés dans le bureau. Les sommations d'usage ayant été faites, les policiers ont délogé les occupants à l'aide d'une grenade lacrymogène et les ont poursuivis dans les couloirs. Il n'y a pas eu d'interpellations, mais, semble-t-il, quelques blessés légers.

La fédération du parti communiste d'Ille-et-Vilaine a condamné cette « *intervention policière délibérée et provocatrice* », tout en notant que « *l'attitude irresponsable de certains groupes gauchistes qui, semble-t-il, n'ont toujours ni rien compris ni rien appris, a été l'appoint qui a permis au pouvoir de faire cette brutale diversion utile pour masquer les vrais problèmes qui existent à l'université* ».

● ERRATUM. — Une erreur typographique rendait incompréhensible la dernière partie de l'article de Charles Debbasch : « L'autre réforme de l'enseignement » (*le Monde* du 12 avril, page 11). Il fallait lire : « *...Pour faire face à la montée de cette merveilleuse génération de l'après-guerre, on a recruté dans tous les degrés de l'enseignement, sans prévoir des plans de carrière, et des enseignants qui n'ont pas démérité se trouvent aujourd'hui dans des impasses qui conduisent à l'amertume...* »

● RECTIFICATIF. — La déclaration de M. Louis Mexandeau, député du Calvados et délégué national à l'éducation du parti socialiste sur la réforme Haby, que nous avons reproduite dans *le Monde* du jeudi 17 avril, a été mal transcrite ; il fallait lire ainsi la dernière phrase : « *L'opposition de gauche ne se laissera pas prendre au piège de mots tels qu'* « *autonomie* » *ou* « *intégration scolaire* », *qui, dans le contexte actuel, se traduiraient par de nouvelles atteintes au service public et par le renforcement de l'influence patronale sur le secteur éducatif.* »

MÉDECINE

LES PRATICIENS POURRONT DISPOSER D'UNE BANQUE D'INFORMATION AUTOMATISÉE SUR LES MÉDICAMENTS

Dans moins d'un an, les médecins praticiens pourront disposer d'une banque d'information automatisée sur les médicaments (BIAM) à même de leur fournir très rapidement des informations sur les caractéristiques et l'utilisation de tous les médicaments utilisés en France.

Lors d'une conférence de presse, le 18 avril, le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique a fait le point de la réalisation de cette œuvre originale de longue haleine entreprise en 1969 et qui coûtera au total environ 3 millions de francs.

Le BIAM, qui est une association constituée par la commission d'informatique de la faculté de médecine Necker, regroupant des spécialistes hospitaliers et universitaires, et le Syndicat de l'industrie pharmaceutique, se compose de deux fichiers, l'un pour les substances et principes actifs, l'autre pour les spécialités (composition, présentations, effet thérapeutique, modalités d'emploi, effets secondaires) ; ceux-ci sont enregistrés sur un support magnétique et peuvent être interrogés séparément ou simultanément à l'aide d'un ordinateur de façon à toujours pouvoir comparer les informations données par l'un et l'autre fichier.

Actuellement, le premier objectif est atteint. Soixante-quinze mille fiches de spécialités et plus de deux mille fiches de substances ont déjà été rassemblées. La phase expérimentale se poursuit maintenant par la mise à jour et la concordance des fichiers. D'autre part, un terminal en milieu hospitalier, un autre dans un cabinet de groupe privé vont être installés de façon à connaître plus précisément les demandes des médecins.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 131

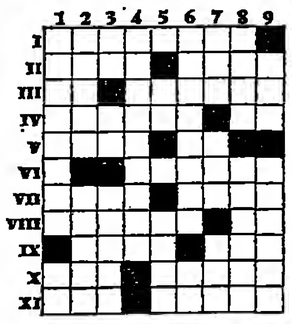

HORIZONTALEMENT

I. Abri d'un délateur. — II. Treize à table ; Voyait s'abattre maints fléaux. — III. Désigne un bon conducteur ; Servent à donner des coups, à l'occasion. — IV. Se mire dans l'Iton ; Abréviation. — V. Ordre de service ; Pronom. — VI. Causes de confusion. — VII. D'un verbe ambulatoire ; Elément d'une paire. — VIII. A toujours ignoré la crise du logement ; Annotation d'un correcteur. — IX. Sur l'Orne ; Se fait moins sentir chez ceux qui restent bouche close. — X. Monnaie étrangère ; Faire confiance. — XI. Orientation ; Un rien les brise.

VERTICALEMENT

1. Prix réduit ; Cité. — 2. On ne peut plus fraîche ; On n'a que fort peu de temps pour pouvoir les admirer. — 3. Vague désignation ; Semblèrent désemparés (épelé) ; Rapproche l'homme de la bête. — 4. Oblige à prendre certaines mesures. — 5. Adverbe ; Eculés. — 6. Fait voir rouge ; Article. — 7. Coule en France ; Figure biblique ; Evoque la Provence, la Savoie ou l'Allemagne. — 8. Fort (en français) ; Prénom féminin. — 9. Elément d'orientation ; Habituées à garder le silence.

Solution du problème n° 1 130

Horizontalement

I. *Ruminants* ; *Ogres*. — II. Bain ; Ile. — III. Usurier ; Pô ; Boum ! — IV. Son ; Crêpe ; Ramée. — V. Ibis ; Armet. — VI. Iseo ; Cités. — VII. Terme ; Cercueil. — VIII. EM ; Bananier ; Goa. — IX. Eues ; NNE ; Nil. — X. Rime ; Inceste. — XI. Ana ; Menue ; Es. — XII. Iéna ; Sorties ; Ça. — XIII. Stout ; Ay. — XIV. Iso ; Irréel ; Erse. — XV. Noctules ; Etrier.

Verticalement

1. Réussite ; Raisin. — 2. SO ; Semaine ; SO. — 3. Meunier ; Manioc. — 4. Bombée. — 5. Ici ; Eau ; Diu. — 6. Amers ; Ne ; Es ; RL. — 7. Ré ; Casino ; Ré. — 8. TB ; Paien ; Nurses. — 9. Saper ; Rincette. — 10. Io ; Cene ; Iole. — 11. On ; Récurés ; Eu. — 12. Bâtie ; Tester. — 13. Riom ; Tignes ; Ri. — 14. Elue ; Eloi ; Case. — 15. Semées ; Al ; Bayer (voir l'une des acceptions de ce verbe).

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

MÉTÉOROLOGIE

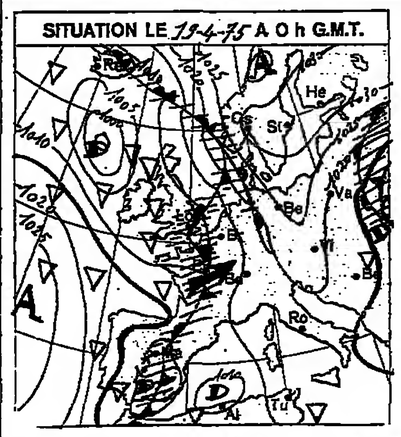

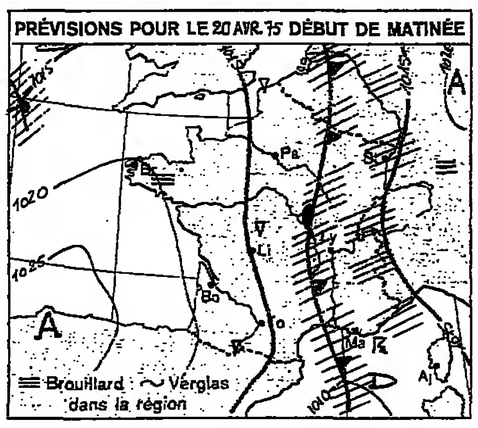

Evolution probable du temps en France entre le samedi 19 avril à 8 heure et le dimanche 20 avril à 24 heures :

La perturbation pluvieuse, qui affectait samedi matin nos régions comprises entre la frontière belge et les Pyrénées, se déplacera très lentement vers l'est ; elle perdra un peu de son activité dans sa partie septentrionale et prendra un caractère plus discontinu sur le pourtour méditerranéen. En revanche, une amélioration débutera sur nos régions occidentales.

Dimanche, en liaison avec la perturbation précitée, le temps sera très nuageux des Ardennes et de l'Alsace aux Pyrénées orientales et aux côtes méditerranéennes. Sur ces régions, on notera des pluies ou des averses passagères.

Sur le reste de la France, le temps s'améliorera. On notera des passages nuageux et des éclaircies. Ces dernières deviendront belles sur le Nord-Ouest et l'Ouest après quelques brouillards matinaux, tandis que de rares averses pourront encore être observées localement près du pas de Calais et sur les versants nord du Massif Central et des Pyrénées.

Samedi 19 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 010,9 millibars, soit 758,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 avril ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19 mai) : Ajaccio, 17 et 6 degrés ; Biarritz, 19 et 10 ; Bordeaux, 18 et 9 ; Brest, 13 et 5 ; Caen, 15 et 8 ; Cherbourg, 12 et 7 ; Clermont-Ferrand, 21 et 13 ; Dijon, 21 et 12 ; Grenoble, 21 et 8 ; Lille, 18 et 12 ; Lyon, 22 et 12 ; Marseille, 22 et 9 ; Nancy, 20 et 10 ; Nantes, 15 et 7 ; Nice, 16 et 10 ; Paris-Le Bourget, 20 et 14 ; Pau, 18 et 10 ; Perpignan, 19 et 11 ; Rennes, 15 et 7 ; Strasbourg, 20 et 8 ; Tours, 20 et 10 ; Toulouse, 20 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 16 et 11 degrés ; Athènes, 19 et 13 ; Bonn, 18 et 9 ; Bruxelles, 19 et 13 ; Le Caire, 28 et 16 ; îles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, 8 et 3 ; Genève, 19 et 8 ; Lisbonne, 16 et 9 ; Londres, 16 et 11 ; Madrid, 15 et 10 ; Moscou, 7 et 5 ; New-York, 14 et 11 ; Palma-de-Majorque, 22 et 10 ; Rome, 20 et 8 ; Stockholm, 11 et — 5 ; Téhéran, 25 (max.).

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 19 avril 1975 :

UN DECRET

● Fixant, en ce qui concerne les agents mentionnés au troisième alinéa de l'article L. 351-18 du titre III, livre III, du code du travail, les conditions d'attribution et de calcul de l'allocation pour perte d'emploi.

Vacances d'été en
SÉJOURS LINGUISTIQUES
ANGLETERRE - ÉCOSSE
ESPAGNE - ALLEMAGNE
ITALIE - U.S.A.
Jeunes 10 - 23 ans
Accueil en familles sélectionnées
Cours - Excursions - Sports
Voyages accompagnés depuis
PARIS - LYON - CLERMONT-FERRAND
Documentation gratuite sur demande au
CENTRE SÉJOURS LINGUISTIQUES et CULTURELS
(Service documentation)
1, av. Marx-Dormoy
63000 Clermont-Fd. - (73) 93-58-68

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
—	—	—	—

FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)
90 F 160 F 232 F 300 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
144 F 273 F 402 F 530 F

ETRANGER par messageries
I — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
115 F 216 F 307 F 400 F

II. — TUNISIE
125 F 231 F 337 F 440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

THÉATRE DE PLAISANCE
111, r. du Château, 14e. 273-12-65 Mº Pernety. Soir 20 h. 30 (sf dim. et lundi). Matinée dim. 17 h.

SEPTEMBRE A SANTIAGO

19 h., détente avant le Dîner
LETTRE OUVERTE
A TOUS LES PROPRIÉTAIRES DE RÉSIDENCES SECONDAIRES
« Vous ne savez plus vous aimer ! Le train-train de la vie tue votre enthousiasme. »
« Vous comprenez de moins en moins vos enfants. Alors, qui viendra brûler votre belle
« RÉSIDENCE SECONDAIRE »
AU THEATRE RIVE GAUCHE
ex-Alliance Française
101, bd Raspail - Tél. : 548-87-93
Jusqu'au 5 mai

PLEYEL
Dimanche 20 avril à 14 h. 30
AMAZONIE
Les derniers Indiens
Réalisation et présentation de Jacques MARION
Mardi 29 avril à 18 h. 30 et 21 h.
Dimanche 4 mai à 14 h. 30
GUATEMALA
Récit et film inédit en couleurs de Michel CARADEUC.

ELYSEES LINCOLN - DRAGON
ST. LAZARE PASQUIER
" Un chef-d'œuvre de mise en scène par MELVILLE, d'écriture par COCTEAU, de photographie par DECAE et d'interprétation par NICOLE STEPHANE. "
Joseph LOSEY
les enfants terribles
" Le style cinématographique de MELVILLE et l'univers de COCTEAU prodigieusement inséparables !... "
LE MONDE

ARTS ET SPECTACLES

Culture

Deux expériences de diffusion du cinéma indépendant

Aucune expérience réalisée à ce jour dans le domaine de la libre diffusion du cinéma indépendant ne permet d'établir des comparaisons avec ce qui se passe au théâtre, les innombrables créations dans les maisons de culture, maisons de jeunes, etc. La création, il y a sept ou huit ans, d'un soi-disant « cinéma national populaire », à Paris, relevait de l'initiative d'un exploitant astucieux, mais ne correspondait à aucune réalité économique véritable. Un film n'existe sur le marché français que s'il a bénéficié d'une sortie régulière, si des critiques ont été publiées à son sujet, si les villes de province ont ensuite une chance de le voir. Si, en fin de compte, cette sortie est accompagnée d'un minimum de recettes pour le producteur.

A défaut d'une véritable politique du cinéma indépendant, qui semble pour l'instant totalement échapper aux préoccupations de notre cinématographie nationale, des initiatives isolées tentent de briser ce mur d'inertie, de donner un semblant de logique commerciale, sinon esthétique, à la diffusion régulière d'un autre cinéma.

Au cinéma le Marais, par exemple, Jacques Robert pratique depuis bientôt un an une politique de programmation régulière de films différents, de toutes origines, ses grandes réussites s'appelant *Cette nuit ou jamais*, de Daniel Schmid, *le Lit de la vierge*, de Philippe Garrel, *les Dernières Fiançailles*, de Jean-Pierre Lefebvre. Aujourd'hui, le mini-complexe du Marais offre trois salles, toutes équipées en 16 mm, l'une également en 35 mm. Des séances s'y succèdent de 14 h. à minuit, parfois une même salle passe deux programmes distincts dans la journée, un film « A » à 14 h et 22 h, un film « B » à 16 h. 18 h et 20 h. S'il est dépourvu de toute « animation culturelle », le Marais représente quand même, à ce jour, la meilleure approximation possible d'une salle qui soit plus qu'une entreprise commerciale, qui se rapproche d'un de ces lieux de théâtre où l'on aime se retrouver, discuter, où l'on sait que l'on verra toujours du bon cinéma de partout.

A quarante-trois ans, Jacques Robert a derrière lui une longue expérience de diffusion du cinéma indépendant du monde entier. De 1959 à 1967, il assure, avec André Rieupeyrout (aujourd'hui à la Cinémathèque française), la programmation et la diffusion des films de la Fédération française des ciné-clubs. En 1965, ils est étroitement associé à la création du festival du jeune cinéma d'Hyères, que patronne la Fédération, en liaison avec le ciné-club d'Hyères.

Que ça n'ait pas l'air d'un ciné-club

Au début de 1968, Jean Vilar, qui veut diversifier les activités de son festival, lui demande de prendre en charge le cinéma à Avignon : « *Que ça n'ait pas l'air d'un ciné-club !* », insiste-t-il. Robert pratique la politique de la porte ouverte, montre cent vingts films. Avignon devient une manifestation importante, introduit en France le nouveau cinéma japonais d'Oshima Yoshida, en présence de sept metteurs en scène ; propose des hommages au cinéma mexicain, au cinéma italien, à Busby Berkeley et à ses comédies musicales, à Pierre Perrault et à son œuvre documentaire, réintroduit le cinéma classique muet américain, et d'abord Griffith, mais aussi les comiques, Keaton, Langdon.

L'expérience du Marais est la continuation logique de tout le travail effectué à la F.F.C.C., puis à Avignon. Des films sortent régulièrement en circuit qui, autrement, resteraient enfermés dans les blockhaus. Quatre salles en province reprennent toute la programmation du Marais, en 16 mm, avec de bonnes projections. L'expérience débute, elle doit se développer. Elle est la première parade à l'inadéquation totale du système commercial en place, qui ne permet pas la diffusion de films inconnus ou aperçus dans des manifestations de prestige isolées, où ils sont projetés une fois puis disparaissent à jamais.

Rafael Romero, trente ans, Espagnol de naissance, Français d'adoption, assure la diffusion en France du cinéma mexicain, cinéma d'Etat, lequel contrôle toutes les opérations de la fabrication des films et de leur sortie au Mexique et à l'étranger. Le 4 décembre 1974, il a pris en charge, au nom du cinéma mexicain, le Studio de l'Etoile, dans des conditions très avantageuses. Il a montré à ce jour sept films de long métrage, dont deux d'une réelle qualité, *le Coin des Vierges*, d'Alberto Isaac, et *Mecanica Nacional*, de Luis Alcoriza. Prochainement, il diffusera *los Dias del amor*, d'Isaac, *le Jardin de tante Isabelle*, de Felipe Cazals, mais surtout un programme sur le Chili, avec le film *Contre la raison et pour la force*, de Carlos Ortiz Tejeda, et un documentaire sur le discours du président Allende aux étudiants mexicains de l'université de Guadalajara.

Jusqu'à nouvel ordre, d'autres films mexicains de qualité comme *el Cambio*, d'Alfredo Joskoyich, et *l'Aigle aux pieds nus*, d'Alfonso Arau, ne seront jamais présentés dans cette salle parce qu'ils ont été produits hors du système, l'un par le CUEC (Centre universitaire d'études cinématographiques), l'autre par un producteur indépendant. Hormis ces difficultés spécifiquement nationales, Rafael Romero semble confronté *quotidiennement à des problèmes* particuliers suscités par la commission de contrôle française des films, qui ignore complètement le contexte culturel mexicain et élève volontiers des objections à des films inoffensifs comme *le Monastère des vautours*, ou plus ambitieux comme *le Jardin de tante Isabelle*, pour leur violence ou leur « audace » sexuelle.

L. M.

★ Le ciné-club de Jeune Cinéma présente *Faustina*, de Luigi Magni, au cinéma le Marais, dimanche 20 avril, à 10 heures.

Musique

PERGOLÈSE ET STRAVINSKY PAR L'ORCHESTRE DE PARIS

Venu remplacer Riccardo Muti à la tête de l'Orchestre de Paris, Ettore Gracis, italien comme son jeune confrère, a néanmoins dirigé le même programme. Et, s'il manquait à son interprétation cette étincelle qui rend une soirée mémorable, c'est peut-être tout simplement parce que la part de la personnalité du chef dans le choix d'un programme se révèle bien souvent décisive.

L'idée de relier Pergolèse à Stravinsky, non par Pulcinella *— premier pas encore inavoué vers le néoclassicisme — mais par la* Symphonie de psaumes, *ne manquait pas d'originalité ; c'était pourtant une gageure, étant donnée l'antinomie entre la salle du Palais des congrès et le* Stabat Mater *de Pergolèse : R. Muti aurait-il pu la faire disparaître ? Cette œuvre intime, qui doit une bonne partie de sa popularité à la fin prématurée de son auteur, était cependant admirablement servie par Mireille Freni et Tereza Berganza dont les voix et le style s'accordent à merveille ; les trente cordes de l'orchestre sonnaient comme en ensemble de chambre. La* Symphonie de psaumes *fut cependant le meilleur moment de la soirée : les chorales Stéphane Caillat et Philippe Caillard et l'ensemble vocal le Madrigal de Paris formaient une masse homogène, bien équilibrée et puissante, sans lourdeur. Et Ettore Gracis, par une direction tout en souplesse, a su éviter les effets clinquants qu'on peut tirer d'une œuvre mettant l'harmonie si bien en valeur. — G. C.*

Cinéma

« A CAUSE D'UN ASSASSINAT »

Warren Beatty, reporter d'un journal de la côte nord-ouest des Etats-Unis, est mêlé de loin à l'assassinat d'un sénateur, futur candidat à la présidence des Etats-Unis. La commission d'enquête conclut à un non-lieu, à l'œuvre d'un déséquilibré. Mais, trois ans plus tard, Lee Carter, journaliste de télévision et amie de Joe Frady, qui avait suivi de près l'assassinat, se sent en danger. Entre-temps, divers témoins de l'assassinat ont disparu, de mort « naturelle », au terme de coïncidences bizarres. Et Lee mourra, à son tour, dans les mêmes conditions.

Joe décide alors d'entamer sa propre enquête, malgré les réticences de son rédacteur en chef, qui ne veut pas d'ennuis. Il se heurte au puritanisme d'une société ultra-*réactionnaire ; on tente de l'éliminer* physiquement. Mais il découvre l'existence d'une organisation secrète, la « Parallax Corporation », qui recrute des déséquilibrés, des instables, capables de libérer une agressivité insatisfaite par une obéissance aveugle à un « centre » prêt à offrir ses services à quiconque *veut régler des comptes* avec un tiers, et à « purifier » l'Amérique de ses tares. La grande scène de bravoure, à la fin du film, se passe dans une immense salle de congrès. Joe, qui poursuit son enquête, ignore qu'il est doublé par l'organisation, celle-ci l'achève froidement. Le haut tribunal suprême conclut une nouvelle fois à un non-lieu.

D'une idée de base séduisante, Alan Pakula (*Klute* avec Jane Fonda) a tiré un film qui intrigue, déroute, sans jamais convaincre, pour n'avoir pas bien su cerner son sujet. Cette super-société secrète reste une abstraction, un monstre informe dans les griffes duquel les hommes de bonne volonté sont pris au piège. Il y a en fait deux films. D'un côté une histoire assez mal construite, qui cherche constamment son équilibre sans jamais l'atteindre, qui joue avec trop d'insistance la carte du bizarre ; de l'autre côté, la mise en place du décor et des personnages dans ce décor, grâce à la photographie de *Gordon Willis*. *A cause d'un assassinat* n'a d'autre but, semble-t-il, que de nous conduire à l'ultime règlement de comptes entre les tables du Palais des congrès de Los Angeles.

Ici, la démesure du décor, le choc violent des couleurs, le déplacement des personnages sur l'écran de la Panavision, en mettant plein la vue au « gentil spectateur », fasciné, mais qui ne risque guère de découvrir une logique interne quelconque à un sujet où, par principe, il n'y a rien à comprendre. Mystère de l'insondable. Baudruche du tape à l'œil hollywoodien. Brouillage systématique des pistes.

LOUIS MARCORELLES.

★ Saint-Michel, Elysées-Cinéma (v.o.), Carmes, Rotonde, Napoléon, Magic-Convention, Clichy-Pathé (v.f.).

Variétés

Guy Bedos et Sophie Daumier

Guy Bedos et Sophie Daumier ont eu *la bonne idée de présenter* une sorte d'anthologie de leurs sketches. C'est dire la force, la vivacité d'un spectacle qui, à travers la caricature, la petite comédie de mœurs, les notations précises, rapides, apparaît plus que jamais comme un miroir à peine déformant du quotidien.

Bedos et Daumier savent réussir l'impossible, jeter sur scène des dizaines de personnages qui ont chacun leur propre temps, leur propre langage, leur propre psychologie. Ils saisissent l'essentiel en de brèves séquences, *ou même* dans l'instant du « flash » et, comme si de rien n'était, font passer un humour d'autant plus grinçant, plus féroce, qu'il semble inoffensif, laissent éclater, le temps d'un mot, d'un geste, un délire, une folie parfois inquiétante.

Bedos et Daumier ont de l'espace, s'attaquent aux divers aspects de la vie de tous les jours et, juste retour des choses, font entrer dans le langage quotidien des expressions *(« toutes des salopes »)*.

Ils sont, paraît-il, à la Comédie des Champs-Elysées pour un « au-revoir ». On perdrait du plaisir à ne pas les saluer. — C. F.

★ Comédie des Champs-Elysées, 21 heures.

Exposition

Les prix Kandinsky

Avec cette exposition consacrée aux prix Kandinsky, la galerie Denise René jette un regard sur son propre passé et le donne à voir. Créé en 1946 par la veuve du peintre, Mme Nina Kandinsky et deux critiques, Charles Estienne et Léon Degand, ce prix voyait le jour, peu après la naissance de la galerie, aujourd'hui installée rue La Boétie et où une bonne part de l'art abstrait s'est manifestée. C'est à Denise René que le public parisien doit la première exposition en 1957 d'un peintre hollandais qui vivait dans nos murs depuis 1919, presque incognito : Mondrian, le père du néoplasticisme, à la descendance duquel la galerie allait consacrer ses activités.

Le prix Kandinsky encourageait cette recherche nouvelle de la peinture qui quittait la représentation figurative pour un espace nouveau et inconnu où le sujet était aboli. Période des grands commencements balbutiants, incertains et confus, où chaque peintre cherchait son territoire dans le nouveau monde de l'abstraction. Cette approche nouvelle a des racines qui remontent aux années 1919 (1), au moment où Kandinsky, peignant sa « première aquarelle abstraite », découvrait la fascination de l'invention de formes inédites, dont la nature ne lui aurait pas fourni le modèle ; des formes, et une expression en accord avec les pulsions profondes de l'être, qui auraient soudain trouvé leurs formes visibles et leur organisation esthétique. Souvent, c'est après une vie entière de labeur et de tâtonnements, même si les premières intuitions annoncent déjà la couleur, que se dégage et s'affirme cette écriture plastique, pour devenir l'expression typique d'un artiste avec laquelle, à notre tour, nous nous mettons en accord.

On le voit bien chez l'excellent Dewasne, premier prix Kandinsky, qui voulait faire entrer confusément une pensée rationnelle dans une démarche de création picturale, incertaine par nature. Toute proche, on trouve cette quête acharnée du dépassement de soi chez Deyrolle, architecte de formes inventées, comme Poliakoff, le grand ordonnateur, lui, d'une géographie qui a toujours eu un caractère calme et serein, comme si sa venue au monde allait de soi. Naturellement, les anciens du Bauhaus, géométristes à tous crins, avaient leur place dans ce prix : Leppien et Max Bill, qui y furent élèves de Kandinsky. Autre géométriste transcendantal, Mortensen le Danois, comme l'Espagnol Palazuelo, le Basque Chillida, constructeur prométhéen de formes forgées dans le fer. Aux antipodes, on trouve Degottex dont la peinture se résume dans le geste tendu d'électricité ; Istrati et Dumitresco, chacun avec son écriture picturale vibrante ; l'italien Dorazio devenu théoricien de l'abstraction. Et puis Chapoval, disparu en 1951, deux ans après avoir reçu le prix Kandinsky, et Marie Raymond, qui avait enfanté un peintre dont la destinée allait être singulière. Aux années 60, Yves Klein, son fils, avait, en effet, radicalement réagi contre l'emprise d'un art abstrait qui substituait à la réflexion sur la réalité une réflexion sur la peinture elle-même, au pire seulement du côté de sa technique, au mieux en recherchant l'accord quasi mythique d'une expression et d'une écriture inventées d'abord et incarnée ensuite.

JACQUES MICHEL.

★ Les prix Kandinsky, galerie Denise René, 124, rue La Boétie.

(1) Voir *l'Art abstrait, 1910-1970*, de Kandinsky à Vasarely, en quatre volumes, par Michel Ragon et Michel Seuphor, publié chez Maeght, éditeur, et dont le dernier volume, consacré à l'abstraction à travers le monde, vient de paraître. 300 pages environ par volume, nombreuses illustrations noir et couleur.

■ Le danseur Mikail Barichnikoff, souffrant, n'ayant pas pu assurer les spectacles prévus cette semaine au Palais Garnier, les spectateurs désirant être remboursés peuvent se présenter aux guichets ou adresser leurs billets au service de comptabilité de l'Opéra. L'ancienne étoile du Bolchoï dansera normalement à partir du 22 avril, en compagnie de Mlle Gilsey Kirkland, sa partenaire habituelle.

■ L'Association « Metz-ville d'art » organise une série de concerts pour la mise en valeur et la restauration de divers monuments et édifices de la ville. Au programme : récitals de guitare (19 avril), de clavecin (3 mai), concerts de quintette à vent (22 mai), chant grégorien, polyphonie et orgue (31 mai).

■ Le prix des U, destiné à récompenser une œuvre dramatique « ayant marqué par son originalité la saison théâtrale », a été décerné à « Pol », d'Alain Didier-Weill.

■ Le Club des amis du Palais-Royal et du Vieux-Paris présente le lundi 21 avril, à 20 h. 45, « Chansons de Paris » avec Colette Renard et l'orchestre de l'Association symphonique de Paris.

MARIGNAN v.o. • ELYSEES LINCOLN v.o. • QUINTETTE v.o. • QUARTIER LATIN v.o. • REX v.f.
MONTPARNASSE PATHE v.f. • CAMBRONNE v.f. • CLICHY PATHE v.f.
GAUMONT OPERA v.f. • LES NATION v.f. • GAUMONT SUD v.f.
périphérie : PARLY 2 • MULTICINE Champigny • FLANADES Sarcelles • GAMMA Argenteuil
BELLE EPINE Thiais • VELIZY 2 • ARTEL Rosny • GAUMONT Evry 2 • ARIEL Rueil • PARINOR Aulnay s/Bois

LE NOUVEAU CARRÉ
Silvia Monfort
Prolongation
Lundi 21, mardi 22 à 21 h
GILLES SERVAT
tél. 277.88.40

Projetée en 70 mm et en stéréo avec une copie neuve la célèbre comédie musicale de
GENE KELLY
HELLO DOLLY
BARBRA STREISAND
3 ELYSEES POINT SHOW
Galerie Point Show
66 Champs Elysées (8e)
Tél. : 225-67-29

Mercredi prochain

cinéma LA CLEF
LA ROUTE
un film de J.F. BIZOT
« LA ROUTE, un carnet de voyage d'une drôlerie grinçante. »
M. GRISOLIA, « Le Nouvel Observateur ».
« Le film le plus drôle, le plus insolent, le plus impertinent qui soit. »
P. COLLIM, « Elle ».
« Ce voyage est une découverte. »
J.-O. LOISEAU, « L'Express ».

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Il Trovatore (sam., 19 h. 30); voir rubrique danse.
Comédie-Française : l'Ile de la Raison (sam., 20 h. 30) : l'Idiot (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Odéon : Othon (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Petit-Odéon : Cinna (sam. et dim., 18 h. 30).
Théâtre de l'Est parisien : Androclès et le lion (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30), et dim., 15 h.). — Petit TEP : Carrefour Bachir Touré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Ville : Bella Lewitzky Dance Company, deuxième programme (sam., 18 h. 30) ; la Mouette (sam., 20 h. 30, et dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Artistic Voltaire : Je ne fais que rêver, je suis le rêve (sam., 20 h. 30).
Atelier : Tutti frutti (sam., 21 h.).
Athénée : la Folle de Chaillot (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.)
Bierthéâtre : les Fruits d'or (sam., 21 h., et dim., 17 h.).
Bouffes-Parisiens : Pourquoi tu chanterais pas (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Cartoucherie de Vincennes. — Théâtre du Soleil : l'Age d'or (sam., 16 h. et 20 h. 30 ; dim., 16 h.) — Théâtre de la Tempête : Traki (sam., 20 h. 10 ; dim., 16 h.). — Théâtre de l'Aquarium : le Triomphe de l'amour (sam., 20 h. 45, et dim., 16 h.).
Centre culturel suédois : Emigreve Song (sam., 21 h.).
Charles-de-Rochefort : Jamais deux sans toi (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Comédie-Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Cour des Miracles : le Lit-Cage (sam., 20 h. 30) ; Intime Conviction (sam., 22 h.).
Dannou : Monsieur Mesure (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Deux-Portes : la Femme morcelée (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30).
Ecole polytechnique : Ecce Homo (sam. et dim., 21 h.).
Edouard-VII : le Pape kidnappé (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Espace Tribûche : Patrice Goré et Sarkis (sam., 20 h. 30).
Essaion : salle I, La pupille veut être tuteur (20 h. 30) ; salle II, Enluminures autour des minutes du procès de Gilles de Rais (20 h. 30); Dia. Balthazar (22 h. 30).
Fontaine : les Jeux de la nuit (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Gaîté-Montparnasse : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Gymnase : Chat (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Hébertot : l'Amour fou (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
La Bruyère : l'Album de Zouc (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Lucernaire : Jean Barbeau (sam. et dim., 20 h. 30) ; Ce soir on fait les poubelles (sam. et dim., 22 h.) ; Plaisir des dieux (sam., 24 h.) ; dim., 18 h. 30).
Mathurins : Grenouille (sam. 21 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : les Diablogues (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Moderne : Un jeu d'enfants (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Montparnasse : Madame Marguerite (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mouffetard : Qui, quoi, quoi de qui ? (sam., 20 h. 30).
Nouveau Carré : Comédie à une voix (sam., 15 h.) ; Cirque Gruss (sam. 15 h. 30 et 20 h. ; dim., 15 h. 30).
Nouveautés : la Libellule (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Œuvre : la Bande à Glouton (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaisance : Septembre à Santiago (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; la Folle (sam., 22 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h 30 et 22 h. 30)
Porte-Saint-Martin : Rocky Horror Show (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Ranelagh : les Mirabelles dans Fauves (sam., 14 h. 30 et 22 h. 15 ; dim., 14 h. 30).
Récamier : le Balcon (sam., 20 h. 30).
Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : Viens chez moi, j'habite chez une copine (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 20 h. 45).
Studio-Théâtre 14 : Fin de partie (sam., 21 h.).
Tertre : la Corde (sam., 20 h. 30) ; Variétés (sam., 22 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre : Supplément au voyage de Bougainville (sam., 21 h.). — La Galerie : Oreste (sam., 21 h.). — Le Jardin : Max Rongier (sam., 21 h.).
Théâtre d'Edgar : la Station Champbaudet (sam., 19 h.) ; Yves Riou (sam., 21 h.) ; Alberto Vidal (sam., 22 h. 30).
Théâtre oblique, cinéma-théâtre : Pèlerinage (permanent de 14 h. à 24 h.).

Samedi 19 - Dimanche 20 avril

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Théâtre d'Orsay : Christophe Colomb (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Petite salle : Pas moi ; la Dernière bande (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre de Paris : Crime et Châtiment (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Plaine : Marcel sera content (sam., 21 h., et dim., 17 h.).
Théâtre Rive-Gauche (Alliance française) : l'Intervention (sam., 21 h. 15 ; dim., 17 h. 15) ; Résidence secondaire (sam., 19 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre 13 : le Misanthrope et l'Auvergnat (sam., 21 h.).
Théâtre Trévise : Des enfants de cœur (dim., 17 h. 30).
Théâtre 347 : Lorenzaccio (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Theatron : Je m'appelle Rosa Luxembourg (sam., 21 h.).
Troglodyte : Xahat (sam., 22 h.).

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B. : Philippe et Jonas (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Créteil, Maison de la culture : En r'venant de l'expo (sam., 21 h.).
Gennevilliers, salle des Grésillons : Marie (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Ivry, Théâtre des Quartiers : Dommage qu'elle soit une putain (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).

Le music-hall

Comédie des Champs-Elysées : Ce n'est qu'un au-revoir (sam., 21 h. ; dim., 18 h. 30).
Nouveau Carré : Gilles Servat (sam. et dim., 21 h.).
Olympia : Groupes Caravan, Renaissance (sam., 17 h.); Charles Trenet sam. et dim., 21 h. 30).
Variétés : Jacques Martin (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).

Les comédies musicales

Châtelet : Valses de Vienne (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Elysée-Montmartre : le Bonheur ? (sam., 17 h. et 20 h. 30).
Henri-Varna Mogador : Fiesta (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 15 et 17 h. 30).

Les concerts

Théâtre de la Madeleine, sam., 17 h. : Quatuor Loewenguth, F. Doreau, J.-P. et A. Sabouret, pianos et violon (Fauré).
Bateaux-Mouches, sam., 18 h. : C. Bocquillon (Bach, Haendel, Maderna).
Notre-Dame, dim., 17 h. 45 : F. Lorch, orgue (Bach, Franck, Ahrens, Vierne).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, dim., 17 h. 45 : G. Guillard, orgue.
Eglise Saint-Leu, dim., 17 h. 45 : B. Verlet (les Clavecinistes français).

La danse

Le Palace : Graziella Martinez, White dreams (sam., 16 h. et 20 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées : le Ballet de l'Opéra (sam., 20 h. 30).
Théâtre de la Ville : Bella Lewitzky Dance Company (sam., 18 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : le Cabot de la République (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Ânes : Au nom du pèze et du fisc (sam., 21 h ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : Persiflons (sam. et dim., 22 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Samedi. — 15 h., Intolérance, de D.W. Griffith ; 18 h. 30, courts métrages inédits yougoslaves ; 20 h. 30, Ma nuit chez Maud, d'E. Rohmer ; 22 h. 30, Eldrige Cleaver, de W. Klein.
Dimanche. — 15 h., Un violon sur le toit, de N. Jewison ; 18 h. 30, courts métrages inédits yougoslaves ; 20 h. 30, la Stratégie de l'araignée, de B. Bertolucci ; 22 h. 30, l'Escalier interdit, de R. Mulligan.

Les exclusivités

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALOISE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES AUTRES (Fr.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
BETTY BOOP, SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE CHACAL DE NAHUELTORO (Chil., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13)
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) (en soirée).
DEUX PETITES HEROINES DE LA STEPPE, LE PETIT CLAIRON (Chin., v.o.) : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Studio Logos 5e (033-26-42).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h.
DUPONT LAJOIE (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16)
L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
FLESH GORDON (A.) (**, v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-38) ; Méry, 17e (522-39-54) ; Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
FUNNY LADY (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Quintette, 5e (033-35-40).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GIFLE (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Sèvres, 7e (734-62-88)
LA GRANDE BOURGEOISE (Fr.-It.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA GUERRE DES MOMIES (Chil., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
IMAGES A PROPOS DES ENLUMINURES AUTOUR DU PROCES DE GILLES DE RAIS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) (à partir de 16 h. 20).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Athéna, 12e (343-07-48).
LES INNOCENTS AUX MAINS SALES (Fr.) : Omnia, 3e (231-39-36) ; Ugc-Odéon 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Ugc-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38)
LE MALE DU SIECLE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84).
LA MESSE DOREE (Fr.-It.) (**) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Ugc-Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Cambronne-Pathé, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MISTER BROWN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
MUHAMMAD ALI THE GREATEST (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Action-République, 11e (805-51-33) ; Luxembourg, 6e (633-97-77)
PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Royal-Passy 16e (527-41-16).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Boul-Mich, 5e (033-48-29), Bretagne, 6e (222-57-97), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Orléans, 14e (560-03-75), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Liberté-Studio, 12e (343-01-59), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
FLEIN LA GUEULE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-60-74).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maxeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio-Galande, 5e (033-72-71).
SKEZAG (A., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
SPECIALE PREMIERE (A, v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-52-25), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-33-38), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).
LE TRIANGLE ECORCHE (Fr.) (**) : Marcury, 8e (225-75-90), A.B.C., 2e (236-55-54), Danton, 6e (326-08-18), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
TROMPE-L'ŒIL (Fr.) : Boîte à films, 17e (754-51-50), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
VIOLENCE ET PASSION (It., v. angl.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38) (salles I et II), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA VITA IN GIOCO (It., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
ZORRO (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (328-41-02).

Les films nouveaux

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS, film américain de Sidney Lumet, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Plaza, 8e (073-74-55) ; v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galité, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (560-03-75), Paramount-Maillot 17e (758-24-24).
L'AGRESSION, film français de Gérard Pires : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle-Pathé, 18e (387-50-72), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
A CAUSE D'UN ASSASSINAT, film américain d'Alan J. Paluka, v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cameo, 9e (770-20-89), Rotonde, 6e (633-08-22), Napoléon, 17e (380-41-46), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FRANKENSTEIN JUNIOR, film américain de Mel Brooks, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 11e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
ISABELLE DEVANT LE DESIR, film français de Jean-Pierre Berckmans : Bilboquet, 6e (222-87-23), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Galaxie, 13e (580-76-66), Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LA ROUTE, film français de Jean-François Bizot : La Clef, 5e (337-90-90).
LA VALLEE SAUVAGE, film mexicain de René Cardona Jr, v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
GEORGES BRAQUE OU LE TEMPS DIFFERENT, de Frédéric Rossif : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
UNE BALEINE QUI AVAIT MAL AUX DENTS, film français de Jacques Bral : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
GOYAKIN, film sur les arts martiaux : le Ranelagh, 16e (288-64-44).

mercredi prochain
ANTHOLOGIE DU PLAISIR
HISTORY OF THE BLUE MOVIE
EN COULEURS

L'ITINERAIRE
ELISABETH CHOJNACKA, clavecin
Ens. direction B. de Vinogradov
DE FALLA - DUBOST - HALFFTER
MATSUMOTO - SCIARRINO - TISNE
JEUDI 24 AVRIL à 20 h. 30
NOUVEAU CARRÉ — 70, rue Réaumur-Sarah Papin Paris 3e — Tél. 277 50 97

Dans le cadre de l'Exposition « ETHIOPIE D'AUJOURD'HUI » actuellement ouverte au Musée de l'Homme aura lieu le lundi 21 avril, à 20 h. 30, Salle de Cinéma du Musée de l'Homme, un débat sur l'Evolution politique de l'Ethiopie d'aujourd'hui, avec la participation de MM. Chabalier du « Nouvel Observateur », Decraene et Guilleboud du « Monde », Hoche du « Figaro », de Penanster de « l'Express », Sereni de « Jeune Afrique ».

MAI MUSICAL DE BORDEAUX - 9-25 MAI
ORCHESTRE DE PARIS - ALBRECHT-ANDA
ORCH. REG. DU CAPITOLE DE TOULOUSE - PLASSON-TACCHINO
ORCHESTRE DE BORDEAUX-AQUITAINE - BENZI
MUNCHENER KAMMERORCHESTER - QUATUOR ORFORD
PARIS : BUREAU DU MAI MUSICAL, 924-97-28, 252, fg Saint-Honoré.
BORDEAUX : GRAND-THEATRE (56) 48-05-15, 33000 Bordeaux.

Le lundi 21 avril 1975, à 20 h., sur France-Culture

« LES ÉCHASSIERS »

Le thème éternel de la liberté face à l'oppression et à l'absurde, traité sous forme d'un conte baroque et tragique.

Une dramatique de **Jeanne Champion**, l'auteur de **« Ma fille Marie-Hélène Charles Quint »**, roman publié aux éditions Calmann-Lévy.

FRANCE ÉLYSÉES VO • HAUTEFEUILLE VO • ST-GERMAIN-HUCHETTE VO
MONTPARNASSE 83 VF • MADELEINE VF • CONVENTION VF • MAXEVILLE VF
UN FILM DE STANLEY KUBRICK
Surtout ne manquez pas le film LE CANARD ENCHAINE (Michel Duran)
Un film capital car il vient à point nommé ELLE (Philippe Collin)
LES SENTIERS DE LA GLOIRE
KIRK DOUGLAS dans LES SENTIERS DE LA GLOIRE
"PATHS OF GLORY"
CYRANO Versailles - ARTEL Rosny
CLUB Maisons-Alfort - ALPHA Argenteuil

REX MISTRAL TERMINAL FOCH LA ROYALE
WALT DISNEY

MARIGNAN PATHE • MAXEVILLE • QUINTETTE • MONTPARNASSE 83 • FAUVETTE • CLICHY PATHE • 14 JUILLET • ST-LAZARE PASQUIER
le meilleur film d YVES BOISSET
DUPONT LAJOIE
JEAN CARMET
PIERRE TORNADE · PINO CARUSO
PASCALE ROBERTS · JEAN BOUISE
ROBERT CASTEL · MICHEL PEYRELON
GINETTE GARCIN · VICTOR LANOU
ISABELLE HUPPERT · JACQUES VILLERET
CODILE POISSON · JACQUES CHAILLEUX
JEAN-PIERRE MARIELLE
Scénario original de JEAN-PIERRE BASTID et MICHEL MARTENS · Adaptation de JEAN CURTELIN et YVES BOISSET · Dialogues de JEAN CURTELIN
ET TOUJOURS DANS LES PRINCIPALES SALLES D'EXCLUSIVITÉ DE LA PÉRIPHÉRIE
INTERDIT AUX MOINS DE 13 ANS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CARNET

Naissances

— Bernard Jolivet et Liliane, née Dargois, sont heureux d'annoncer la naissance de

Romain.

Le 7 avril 1975.

— Mme et M. Ventré
Et Mme et M. Cuzin,
ont la joie de faire part de la naissance de

Matthieu

au foyer de Michel et Martine Cuzin.

Fiançailles

— M. et Mme Victor Wasung,
M. et Mme Simon Lenchener,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants

Sylvie et Francis.

8, place de la Porte-Champerret,
75017 Paris.
22, avenue Mozart,
75016 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Mavis Janet BURSTEIN,

résidant naguère au Mas Saint-François, Le Thor (Vaucluse),
survenu le 14 avril 1975 dans sa trente-cinquième année.
De la part de
M. Meyer Burstein, son époux,
Et de leur fille,
High House, Parham,
Suffolk, IP 139LX,
Angleterre.

— Mme Pierre Dessauce et ses enfants,
Mme veuve Dessauce, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Hardy, leurs enfants et petits-enfants,
Le général, les officiers du cadre et stagiaires de l'Ecole supérieure de guerre,
ont la douleur de faire part du décès accidentel du

colonel Pierre DESSAUCE,

le 16 avril 1975.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 21 avril 1975 à 10 h. 30, en la chapelle du Val-de-Grâce.
Ni fleurs ni couronnes.

— M. Nikita Elisséeff et Mme, née Sichler,
Antoine, Ariadne et Valéry,
M. Vadime Elisséeff et Mme, née Poisle,
Anne, Pierre, Hélène et André,
Mlle Irène Elisséeff,
Ses enfants, petite-enfants et nièce,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Serge ELISSÉEFF,

chevalier de la Légion d'honneur,
directeur d'études
à l'Ecole pratique des hautes études,
professeur honoraire
à l'université Harvard,
survenu le 13 avril, dans sa quatre-vingt-septième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière orthodoxe de Sainte-Geneviève-des-Bois
66, boulevard des Belges,
Lyon (6e).
7, avenue Vélasquez,
Paris (8e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Henriette Lebar, en religion Mère Prudentienne, moniale bénédictine (abbaye Sainte-Marie-sur-le-Lac, P.Q., Canada),
Georges et Jeanne Salin-Lebar (5, rue des Récollets, 51120 Sézanne),
Elizabeth Lébar (18, rue Vavin, 75006 Paris),
Maurice Lebar, archiprêtre d'Epernay (15, rue du Docteur-Verron, 51200 Epernay),
Thérèse Lebar, en religion Mère Praxède, moniale bénédictine (abbaye Saint-Michel-de-Kergonan, 56720 Plouharnel),
Colette Salin, veuve de Jacques Bardon de Bats, et Elizabeth, Véronique, Arnaud,
Jean-François et Pira Salin-Béranger et Bénédicte, Vincent, Valérie,
Maurice et Nicole Salin-Melat et Christophe, Catherine, Sophie, Stéphane,
Marie-Claire Salin,
Odile Salin,
font part du retour à Dieu de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère,

Mme veuve Camille LEBAR,
née Lucie Guillemot,

décédée dans la sérénité de la foi à Sézanne (Marne) le 18 avril 1975, en sa quatre-vingt-septième année.
Ils vous inviteront à partager dans la prière leur peine et leur espérance.
L'Eucharistie sera célébrée pour ses obsèques en l'église Saint-Denis de Sézanne, le 21 avril 1975 à 15 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Alexandre Marseille,
Les familles Berger et Gues,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alexandre MARSEILLE,

survenu le 14 avril 1975.
Les obsèques ont été célébrées à Carqueiranne (Var).

— Mme Maurice de Martelli-Chautard, son épouse,
Les familles Deletraz, Perruchio et Cervoni, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice DE MARTELLI-CHAUTARD,

chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
membre de la Société des Cincinnati,
ancien membre du Conseil supérieur de la France d'outre-mer,
licencié ès lettres,
licencié ès sciences,
diplômé d'études supérieures de philosophie,
survenu à Paris en son domicile le 16 avril 1975
Les obsèques ont eu lieu le samedi 19 avril à 10 heures, en l'église de la Madeleine.
Cet avis tient lieu de faire-part.
16, rue de la Paix,
75002 Paris.

GALERIE ANDRE WEIL
26, avenue Matignon, PARIS (8e)
Tél. : 266-60-33

EXPOSITION du 17 au 30 avril 1975
de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30
(Fermé le dimanche).

PIERRETTE LAMBERT
Auteur de timbres-poste et billets de banque
précepte des
MINIATURES SUR IVOIRE
PORTRAITS - PEINTURES

Parking avenue Matignon.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Jean MOURIER,
née Marie-Anne Henry,

survenu le 13 avril 1975, à l'âge de quatre-vingt-un ans.
Les obsèques ont eu lieu le 18 avril 1975 dans la plus stricte intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Ont la tristesse de faire part du décès de

M. Armand RAUCH,
agrégé de l'Université,
docteur ès sciences,
professeur honoraire
au lycée Voltaire,

survenu le 8 avril dans sa soixante-dix-septième année,
et du décès de

Mme Jeanne RAUCH,
son épouse, née Kieffer,

survenu le 10 avril dans sa soixante-sixième année.
Leurs enfants
M. et Mme Jacques Rauch,
M. et Mme Guy Falvre,
M. et Mme Gérard Rauch,
M. André Rauch,
Leurs petits-enfants et leurs amis

— Nous apprenons avec tristesse le décès de

M. Francis ROUBAUD,
ingénieur E.C.P. 33,

survenu à Lyon le 13 avril.

Remerciements

— Mme Jean Goudaert-Castel,
Le professeur et Mme Michel Goudaert-Carbonnier et leurs enfants,
M. et Mme Jean Aubrun-Goudaert et leurs enfants,
Et toute la famille,
profondément touchés des nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de

M. Jean GOUDAERT,

remercient les personnes ayant assisté aux funérailles ainsi que celles qui, empêchées, leur ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

— M. Bernard Le Graverend et toute la famille, très touchés de toutes les marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été adressées lors du décès de

M. Marcel LE GRAVEREND,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin par leur visite, leur présence ou leurs prières.
21, avenue Aristide-Briand,
35000 Rennes.

Anniversaires

— Le 20 avril 1973 disparaissait tragiquement, à l'âge de dix-neuf ans,

Hugues, François DUFAY.

Son souvenir est rappelé à ceux qui l'ont connu et estimé

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le lundi 5 mai, à 18 heures, en la chapelle du dôme des Invalides, à Paris, à l'intention de l'empereur Napoléon Ier et des soldats de la Grande Armée, en présence du prince et de la princesse Napoléon.

Visites et conférences

LUNDI 21 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., entrée de l'église, Mme Carcy : « Saint-Germain-en-Laye. Eglise Saint-Louis et la place du château ». — 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Garnier-Ahlberg : « Les décors Louis-XV des hôtels de Rohan et Soubise ». — 15 h., métro Eglise-d'Auteuil, Mme Pannec : « Auteuil ». — 15 h., cour Carrée, pavillon de l'Horloge, Mme Thibaut : « Histoire du palais du Louvre et de ses habitants ».
15 h. 15, Grand Palais : « Carpeaux » (Mme Angot). — 15 h., métro Cardinal-Lemoine : « Les jardins de la rue Mouffetard » (A travers Paris). — 15 h., place de Fontenoy : « L'UNESCO » (Mme Hager). — 15 h., *Sainte-Chapelle* : « Architecture et vitraux du XIIIe siècle » (Histoire et Archéologie). — 15 h., entrée du cimetière, place du Trocadéro : « Cimetière de Passy » (Jadis et Naguère). — 15 h., guérite droite de la cour du Dôme : « Le Musée des plans en reliefs aux Invalides » (Paris et son histoire). — 15 h., métro Colonel-Fabien : « L'atelier d'un laqueur de Chine » (Tourisme culturel).
CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Bernard Pierre : « L'affaire des sources du Nil ». — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Robert Linssen : « Aspects physiques, psychologiques et spirituels du yoga » (L'Homme et la connaissance). — 20 h. 30, 6, rue Albert-de-Lapparent, MM. Albert Danilo, Didier Piveteau, Antoine Prost : « Qu'est-ce qu'enseigner ? » (Centre catholique des intellectuels français). — 20 h. 45, centre Lacordaire, 20, rue des Tanneries, Père Yves Congar : « Sur le Saint-Esprit ».

Bitter Lemon
de SCHWEPPES
Pour varier nos SCHWEPPES.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

S. 1 - Ateliers Mirem et J. M. Zozzi Me Robert.
S. 2 - Livres, montres Extrême-Orient. Meubles Me le Blanc.
S. 5 - Coll minéraux Mme René et Claude Boisgirard
S. 6 - Tableaux, objets d'art, beau mobilier de style Me Libert.
S. 7 - Beaux autographes M Loliée Me Renaud
S. 8 - Faïences, porcelaines anc. Me Pescheteau.
S. 10 - Extrême-Orient : Chine, Japon. Coll Mme B.. - 44 masq japon M. Portier Mme Ader, Picard, Tajan
S. 11 - Meubles de style, objets de vitrine, tapis Mme Godeau, Solanet, Audap.
S. 14 - Bons meubles, dentelles S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud
S. 17 - Bijoux, mob rust Me Oger

Vente, 29 avril - S 8 - LIVRES ANC ET MODERNES - AUTOGRAPHES Me DEURBERGUE Exp MM Coulet, Faure Exposition du 21 au 25 avril de 14 h à 18 h. chez les experts 5, rue Drouot.

ESPACE CARDIN
Vente 21 avril à 21 h. (Expos. samedi et lundi de 11 heures à 18 heures). TABLEAUX MOD. et CONTEMPOR. Mlle Tubiana - Me BINOCHE.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LA PRIME OBTENUE PAR LES SALARIÉS DE RENAULT

Le rébus des 140 francs

La polémique engagée sur les concessions faites par la direction de la Régie continue de plus belle. Jeudi 17 avril, le syndicat Force ouvrière de Renault-Billancourt expliquait dans un tract, chiffres à l'appui, que le « constat » de fin de discussion du 14 avril n'apportait en fait qu'un supplément de salaire de... 12 F ; dans le même temps, M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., affirmait à Nice que l'augmentation s'échelonnait de 170 F à 280 F par mois, soit 9 à 13 %.

L'ambiguïté même du constat établi au cours de la nuit de dimanche à lundi, la discrétion observée par la direction sur le coût réel des concessions faites, expliquent pour une large part les interprétations contradictoires données aux 140 francs « *au moins* » d'augmentation mensuelle accordés à compter du 1er mars à tous les agents productifs (O.S.)

Le total lui-même n'est pas en cause. Le salaire de base des O.S. étant de l'ordre de 2 000 francs par mois pour 40 heures de travail par semaine (la durée réelle est en fait voisine de 42 heures), le « constat » apporte au 1er mars : 2 % d'augmentation, soit 40 francs, un « versement mensuel provisoire » de 80 francs et une prime mensuelle uniforme de 22 francs, soit un total de 142 francs.

Mais ces chiffres recouvrent des mesures de natures diverses :

● DES MESURES DEJA ACQUISES à l'issue de la grève des caristes au début du mois de février : il s'agit pour l'essentiel des 0,13 franc de l'heure, à valoir sur la réforme des classifications, soit 22,50 francs par mois. Cette somme est intégrée désormais dans le versement de 80 francs.

● DES MESURES PROMISES au cours du premier semestre par la direction après le refus de tous les syndicats de signer la partie salariale du projet d'accord pour 1975 négocié en janvier. La Régie s'était engagée à majorer de 6 % les salaires au cours du premier semestre au titre du maintien du pouvoir d'achat et à reconduire la prime de 110 francs accordée déjà en mars 1974 au titre de la progression du pouvoir d'achat, en la revalorisant (aucun chiffre n'avait été avancé). Sur les 5 %, 1,5 % avait déjà été accordé le 1er février ; le calendrier d'application des 3,5 % à verser avant le 30 juin n'avait pas été précisé.

Le constat répartit ainsi ce solde : 2 % d'augmentation pour tous (soit 40 francs pour les O.S.) ; 1,5 % non hiérarchisé pour financer — en totalité ou en partie ? (les chiffres dont nous disposons ne permettent pas de le savoir) — le versement de 80 francs à valoir sur la révision des classifications.

Quant à la prime annuelle de 110 francs, dont la direction avait promis la revalorisation (si l'on tient compte de l'évolution des prix en un an, elle aurait pu être portée à 125 francs), elle passe à 220 francs, et est payable à partir du 1er mars sur dix mois, soit 22 francs par mois.

● LES MESURES NOUVELLES sont en fait difficiles à isoler des promesses tantôt non datées, tantôt non chiffrées, faites par la Régie au mois de janvier. Premier gain indéniable mais difficilement chiffrable : les travailleurs de la Régie obtiennent dès le 1er mars l'équivalent des 3,5 % d'augmentation qui leur avaient été promis au titre du maintien du pouvoir d'achat, mais qui devaient être étalés en avril, mais et juin. Deuxième avantage pour la majorité des travailleurs, le versement forfaitaire de 80 francs. Si l'augmentation de 1,5 % qui sert à financer ce versement avait été accordée sous forme de majoration salariale hiérarchisée, cela se serait traduit pour les O.S. par une augmentation de 30 francs environ ; et on aurait abouti, en ajoutant les 32,50 F déjà accordés à tous après la grève des caristes, à 52,50 F. Le versement a finalement été de 80 F, soit un supplément de 27,50 F apporté par le constat du 14 avril.

Enfin, dernier avantage financier : l'augmentation de la prime annuelle, portée à 220 francs (22 francs par mois à partir du 1er mars), au lieu des 125 francs prévisibles ; le gain mensuel est de 9,50 F.

Une autre méthode de calcul plus schématique peut être faite. Sans la grève, les O.S. de Renault auraient obtenu d'ici au 1er juin 3,5 % d'augmentation de salaires, soit 70 francs (sur un salaire de base de 2 000 francs) et une prime de 125 francs, soit 12,5 F par mois sur dix mois. Au total : 82,50 F. Par rapport aux 140 francs arrachés par la grève, le gain est de 57,50 F, dont 22,50 F accordés dès le 19 février, après le conflit des caristes. La grève du Mans elle-même n'aurait donc apporté en moyenne que 35 francs.

Cette méthode néglige le gain que constitue l'application dès le 1er mars de mesures qui normalement se seraient étalées jusqu'au 1er juin.

La C.G.T. et la C.F.D.T. ont, il est vrai, fait fléchir la direction qui, fin mars encore, refusait de conclure un compromis tant que les O.S. du Mans n'auraient pas renoncé à une forme de grève qu'elle jugeait illégale et inadmissible. Les syndicats ont aussi ouvert quelques brèches dans la réforme des classifications malgré l'échec des négociations nationales dans la métallurgie. — J.-M. D.

ÉNERGIE

L'ALGÉRIE AURAIT DEMANDÉ UNE RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE L'OPEP

L'Algérie a demandé une réunion extraordinaire des ministres du pétrole de l'OPEP, indiquait-on, le 18 avril, de source proche de l'organisation. Cette requête aurait été formulée deux jours après l'échec de la réunion préparatoire des Dix à Paris. Officiellement, la prochaine réunion ministérielle de l'OPEP est prévue pour le mois de juin, à Libreville (Gabon).

La mauvaise tenue du dollar sur tous les marchés des changes érode les revenus des producteurs. Or, la commission économique de l'OPEP avait recommandé, au début du mois d'avril, le remplacement du dollar comme monnaie de référence pour les prix du pétrole par un autre instrument de paiement : droits de tirage spéciaux ou « cocktail de monnaies ». Il reste maintenant aux gouvernements des treize pays membres à prendre la décision politique de suivre, ou de ne pas suivre, les recommandations des experts de l'organisation. — *(Reuter.)*

● REMOUS A PROPOS DE LA VISITE DE M. SCHEEL. — M. Picard, président du Syndicat unique des viticulteurs du Gard, a publiquement affirmé son hostilité à la visite que M. Walter Scheel, président de la République fédérale d'Allemagne, doit effectuer, mercredi prochain, « *en raison de la position prise à Luxembourg par le gouvernement allemand* ». « *Si le président de la République fédérale devait venir dans le Gard, cette visite entraînerait des manifestations d'hostilité qui pourraient être dures dans le climat de mécontentement et d'angoisse qui règne actuellement dans le Midi viticole.* » — (A.F.P.)

LES PAYS INDUSTRIALISÉS ET LE TIERS-MONDE

On déplore à Bruxelles que l'échec de Paris ait été l'occasion d'une rupture entre les Neuf

Bruxelles (Communautés européennes). — « La Commission européenne a entendu le rapport de son délégué à la conférence de Paris, M. Wellenstein. Elle a constaté que la C.E.E. avait joué un rôle actif et constructif pour rechercher des positions communes au sein de cette réunion, ce qui ne s'est malheureusement pas révélé possible. Elle estime qu'il était dès lors raisonnable d'ajourner la réunion. »

Cette déclaration, faite devant la presse par M. Olivi, le porte-parole de la commission, traduit imparfaitement le désenchantement qui prévaut dans les milieux communautaires après l'échec de Paris. On regrette que les organisateurs de la conférence, en ayant imposé au-delà du raisonnable la poursuite d'un dialogue dont il était évident, dimanche dans la nuit, qu'il ne pouvait pas aboutir, aient altéré le climat de bonne entente qui régnait entre les Neuf depuis le début des travaux, et aient empêché, alors qu'elle était possible lundi, une conclusion plus rapide et dès lors plus satisfaisante pour l'ensemble des participants.

De notre correspondant

A Bruxelles, au moment du bilan, on constate que la solidarité des Neuf a joué de façon efficace jusqu'à la veille de l'ajournement de la réunion des Dix. On déplore donc que la France, prompte à dénoncer l'incapacité des pays de la C.E.E. à agir de concert, ait feint présentement de l'ignorer.

La Communauté avait pris l'initiative, d'entrée de jeu, entraînant dans son sillage les Etats-Unis, lesquels, observe-t-on ici, ont fait preuve, tout au long de l'opération, d'une appréciable souplesse. La C.E.E. a multiplié les efforts pour aller à la rencontre des préoccupations exprimées par le groupe des sept pays du tiers-monde et, par là même, tenter de sauver la conférence voulue par M. Giscard d'Estaing.

Le déroulement des événements, tel qu'on le décrit ici avec minutie, confirme ce bilan. La Communauté, rappelons-le, représentait les pays industrialisés à côté des Etats-Unis et du Japon. Ses deux porte-parole, M. Gallagher, un haut fonctionnaire irlandais, et M. Wellenstein, le directeur général des relations extérieures de la Commission européenne, faisaient rapport à un comité *ad hoc* composé de hauts fonctionnaires des Neuf, créé lors du conseil européen de Dublin. Durant la conférence, ce comité s'est réuni plus de vingt fois.

Quatre projets successifs d'ordre du jour

Comme on le sait, c'est la mise au point de l'ordre du jour de la conférence qui s'est trouvée au centre des débats. Les positions de départ entre les Etats industrialisés, n'ayant en tête que l'énergie, et celles des pays du tiers-monde, qui entendaient traiter de l'ensemble des problèmes des matières premières, étaient opposées. Le 8 avril, la C.E.E. soumettait en réunion plénière un projet d'ordre du jour déjà plus ouvert que ne le laissait prévoir le mandat restrictif donné par les chefs d'Etat à Dublin. Dans ce document, une large place était faite au développement économique des pays producteurs de pétrole et des pays consommateurs pauvres ; il soulignait que les Neuf ne cherchaient pas à limiter le dialogue à des problèmes de pays riches.

Le même jour, le groupe des Sept avait également disribué un projet d'ordre du jour dont le premier grand chapitre s'intitulait « Matières premières », l'énergie n'en étant qu'un des paragraphes. Dans ce texte figuraient deux points que les pays industrialisés ont refusé jusqu'au bout de voir figurer parmi les objectifs de la conférence : « *La revalorisation et la protection du pouvoir d'achat des recettes d'exportation des pays en voie de développement* » (en clair l'indexation du prix du pétrole et des autres matières premières) « *et la protection de la valeur réelle des avoirs financiers* » (autrement dit l'assurance que les capitaux détenus par les producteurs de pétrole seraient, si nécessaire, réévalués pour compenser les effets de l'érosion monétaire).

Les Sept ayant écarté comme insuffisant le projet de la C.E.E., celle-ci soumit, le 11 avril, à ses interlocuteurs un nouveau texte : les matières premières, qui n'étaient qu'indirectement couvertes dans le premier projet — les mots n'étaient pas employés, — figuraient désormais comme point de l'ordre du jour lié aux problèmes du développement économique du tiers-monde. Les Sept tinrent pour insuffisant l'effort ainsi consenti. Le samedi 12, la délégation de la C.E.E. se mettait à rédiger un troisième projet pour tenir compte de ces remarques.

Cependant, le samedi — écho de l'accord Giscard-Boumediène, — les Sept soumirent à leur tour, par une procédure « anonyme », un projet plus élaboré que le précédent et qui fut tout de suite interprété par la Communauté comme un geste politique auquel il convenait de réagir. Les Sept renonçaient à la thèse selon laquelle il n'existait pas de problème spécifique de l'énergie ; celui-ci devenait le premier des cinq points à traiter en tant que tel par la conférence. Pour mettre à profit ce signe de détente, les Neuf approuvèrent, le dimanche 13 avril, un quatrième projet, qui était la copie du texte des Sept, mais modifié sur quelques passages, dont la rédaction était considérée comme inacceptable par la Communauté. Le projet ainsi remanié reçut l'appui des Américains et des Japonais.

Les aménagements réclamés par la C.E.E. étaient les suivants :

1) La C.E.E. ne veut pas que la conférence aborde de façon strictement identique le problème de l'énergie et celui des matières premières ; pour marquer la différence, il est précisé, à propos de l'énergie, qu'il convient de s'entendre sur des conditions stables et équitables d'approvisionnement ;

2) La Communauté refuse que l'indexation des prix du pétrole et des autres matières premières ainsi que la réévaluation des capitaux pétroliers apparaissant comme un objectif de la conférence ; elle est cependant d'accord pour que de telles questions soient évoquées ;

3) Il doit être clair que tous les problèmes posés par la coopération internationale ne pourront être traités au fond par la conférence. Pour quelques questions particulières, il faudra dégager des conclusions ; pour nombre d'autres, il suffira de donner des impulsions et orientations.

Le dimanche soir, les Sept rejettent les aménagements suggérés par les pays industrialisés et demandent le rétablissement de leur projet initial, en ne proposant que des corrections insignifiantes. Pour la délégation de la C.E.E., le message est limpide : le dialogue est bloqué, il n'y a plus matière à négociation.

Le comité des Neuf — où siège un haut fonctionnaire français — approuve cette analyse et estime que le mieux est de mettre fin à la conférence dans la dignité.

L'occasion se présente lundi soir. Il est demandé de reprendre le dialogue direct avec les Sept. Séance dans la nuit de lundi à mardi, à laquelle participent la délégation de la C.E.E., celles des Etats-Unis et du Japon et, pour les Sept, les représentants du Venezuela et de l'Arabie Saoudite. MM. Wellenstein et Gallagher font valoir, cinq heures durant, qu'il est devenu clair que les Sept ne peuvent plus modifier leur attitude. A eux donc de proposer de mettre un terme à la conférence, en attendant des jours meilleurs. L'accord se fait sur ce scénario.

Les porte-parole de la C.E.E. rendent compte mardi matin au comité des Neuf : leur mission est remplie : dans leur esprit, la négociation est terminée et, compte tenu des circonstances, terminée aussi bien que possible. Ils attendent que l'arrangement, convenu durant la nuit, soit mis en œuvre. Mais aucune nouvelle ne vient de la présidence française.

L'intervention de M. Sauvagnargues

Il devient évident que de nouvelles tractations ont lieu pour relancer coûte que coûte le dialogue. De fait, M. Sauvagnargues, trouvant « *mystérieux et difficile à comprendre* » que l'on ne puisse s'entendre, avait téléphoné à Paris à deux reprises de Luxembourg (où avait lieu le conseil des ministres des Neuf), donnant pour instruction qu'on « *travaille pour aboutir* ».

Cette tentative, contraire à la décision prise le lundi soir par les Neuf unanimes, a réduit à néant les efforts accomplis par la C.E.E. pour parvenir à une conclusion honorable.

Mardi après-midi, fruit de cette tentative, les Sept réapparaissent avec un projet d'ordre du jour en sept points, aucunement élaboré, parmi lesquels on lit : « *Problèmes de l'énergie, y compris les hydrocarbures, et problèmes des matières premières, y compris les produits alimentaires* ». L'effet est désastreux : quel peut être le sens d'une conférence préparatoire si celle-ci parvient seulement à un ordre du jour réduit à des têtes de rubriques ?

Les explications données en séance publique par le ministre Perez Guerero (Venezuela), en présentant le document, montrent à ceux qui pouvaient en douter que les Sept, faisant machine en arrière, sont revenus à certaines de leurs positions antérieures. Ce qui était inévitable survient : la rupture, mais dans des conditions moins propices que celles négociées par la délégation de la C.E.E. vingt-quatre heures plus tôt. La tentative de dernière heure faite par la France, parmi d'autres inconvénients, a empêché de mener à son terme la démonstration d'une Communauté active, unie et ouverte — mais pas jusqu'à la faiblesse — aux préoccupations de ses partenaires du tiers-monde.

On est convaincu à Bruxelles que ce pas de clerc laissera des traces profondes au sein de la Communauté.

PHILIPPE LEMAITRE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE DE FRANCE

Le compte rendu annuel de la Banque de France relatif à l'exercice 1974 vient d'être remis par le gouverneur au président de la République.

Pendant le premier semestre de l'année dernière, l'expansion s'est poursuivie, puis a fait place à un ralentissement prononcé de l'activité au cours des mois suivants. Néanmoins, en moyenne annuelle, l'économie française a maintenu un taux de croissance de 4 %.

Pour lutter contre l'inflation et tenter de résorber le déficit de la balance commerciale, les autorités monétaires ont contribué à la conduite de la politique économique et financière des pouvoirs publics en donnant une orientation plus restrictive à la politique monétaire. Toutefois, elles en ont tempéré la rigueur, surtout à partir de l'automne, par des mesures d'inspiration sélective. Les tout premiers signes d'une atténuation de l'inflation et d'un redressement du commerce extérieur se sont manifestés en fin d'année, mais ces résultats ont été obtenus au prix d'un fléchissement de la production et de l'extension du chômage. La valeur externe du franc a pu être maintenue et a été même améliorée vis-à-vis de certaines devises ; cependant, l'équilibre de nos comptes extérieurs a reposé sur un endettement accru vis-à-vis de l'étranger.

Le compte rendu insiste, dans sa conclusion, sur l'effort important qui devra être accompli pour adapter le développement de la propension à épargner aux nécessités de la formation des investissements productifs. Les dépenses d'équipement devront, en effet, augmenter pour permettre la reprise de l'expansion dans les conditions nouvelles de l'approvisionnement en produits énergétiques, pour résoudre les problèmes de l'emploi et pour rétablir, de façon durable, l'équilibre de la balance commerciale et même en assurer l'excédent.

L'éventualité, inhérente à ce programme, d'un regain des risques d'inflation requerra une politique économique et monétaire prudente, dans laquelle les mesures d'inspiration sélective devront tenir une place afin qu'une reprise spontanée ou provoquée de la conjoncture ne suscite pas de nouveaux facteurs de tensions.

BERTHIER-SAVECO

Les comptes de l'exercice d'une durée normale de douze mois, clos le 31 décembre 1974, ont été examinés par le conseil d'administration. Les éléments marquants en sont les suivants :

— Le chiffre d'affaires global s'est élevé à 706,1 millions de francs, T.C.

— Les ventes de détail réalisées par les magasins de la société ont représenté 413,2 millions de francs T.C., traduisant une progression de 33,6 % par rapport à la même période de 1973 et une amélioration de 23 % à surfaces de vente comparables.

— Parallèlement, les ventes de gros aux participations, EUROMARCHE notamment, ont porté sur un volume d'affaires de 284,8 millions de francs T.C., reflétant par une progression de 91,8 % l'effort réalisé par la société dans l'extension et la rationalisation de ses moyens d'entreposage.

— La marge brute d'autofinancement (résultat brut avant amortissements) de la société s'est élevé à 11 millions de francs, contre 8,9 millions les onze mois de l'exercice 1973. Sa croissance est moindre que celle du chiffre d'affaires en raison du repli des taux de marque décidé par la société dans le cadre de sa politique de « discount » et des charges de démarrage de l'entrepôt d'Aubergenville. Après prise en compte de 0,6 million de francs de revenus de participations et de 5,2 millions de francs de charges d'amortissements, dont 2,1 millions de francs de frais de premier établissement, le résultat du compte d'exploitation ressort à 6,4 millions de francs.

— Après des charges de caractère exceptionnel comprenant notamment le règlement du litige fiscal qui opposait depuis 1967 l'administration à la société pour un montant de 1,1 million de francs, et la contribution exceptionnelle versée au titre de 1973 pour 0,4 million de francs, le bénéfice net comptable de l'exercice ressort à 2,1 millions de francs.

Il convient de rappeler que les revenus des filiales et participations contribueront dorénavant pour une part importante à la rentabilité de la société. Pour l'exercice 1974, les résultats de la société EUROMARCHE, dont BERTHIER-SAVECO détient 40 %, sont très supérieurs à ceux de 1973. Les résultats des autres filiales et participations sont également en progression sur l'an dernier.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de juin prochain la mise en distribution d'un montant de 1,55 million de francs pour les 155.000 actions composant le capital, à un revenu global de 15 F, soit 10 F en dividende et 5 F en crédit d'impôt. Cette distribution et les affectations aux réserves statutaires laisseraient un report à nouveau de 2,1 millions de francs.

SICAV DU GROUPE DES BANQUES POPULAIRES

VALOREM

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice 1974, l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la Société pour l'investissement de l'épargne « VALOREM » réunie le 17 avril 1975 sous la présidence de M. Louis Berdellou, a décidé la répartition à chaque action d'un dividende net de 5,75 F, assorti d'un crédit d'impôt de 1,05 F, soit un revenu global par action de 6,80 F.

Le conseil d'administration, qui s'est tenu à l'issue de cette assemblée, a décidé que ce dividende sera mis en paiement à partir du 18 avril 1975 et pourra être réinvesti en actions de la société, sans perception d'aucun droit d'entrée, jusqu'au 18 octobre 1975 inclus.

A la fin du premier trimestre, l'actif net de la société s'établissait à 207 358 133,14 F, et se répartissait de la manière suivante :

- Obligations françaises 39,71 %
- Obligations étrangères 0,62 %
- Actions françaises .... 20,09 %
- Actions étrangères .... 33,60 %
- Liquidités ..... 5,98 %

La valeur liquidative de l'action VALOREM est passée du 1er janvier 1975 au 31 mars 1975 de 117,19 F à 136,55 F, soit une progression de 16,50 %.

FRUCTIDOR

L'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la Société pour le rendement de l'épargne « FRUCTIDOR » s'est réunie le 17 avril 1975 sous la présidence de M. Jean-Claude Poujol.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1974 et a décidé de répartir à chaque action un dividende de 9,40 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,94 F, ce qui porte à 10,34 F le revenu global de l'action.

Conformément à la décision du conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée, ce dividende sera mis en paiement à partir du 18 avril 1975 et pourra être réinvesti en actions de la société, sans perception d'aucun droit d'entrée jusqu'au 18 octobre 1975 inclus.

Au 31 mars 1975, l'actif net de la société s'élevait à 130 397 390,09 F et se répartissait comme suit :

- Obligations françaises 86,58 %
- Obligations étrangères 4,94 %
- Actions françaises .... 1,34 %
- Actions étrangères .... 1,05 %
- Disponibilités et créances hypothécaires .... 6,19 %

Au cours des trois premiers mois de l'année, la valeur liquidative de l'action Fructidor s'est accrue de 6,55 %, passant de 121,91 F à 129,99 F.

PARIBAS-GESTION

L'assemblée générale ordinaire réunie le 10 avril 1975 sous la présidence de M. Varangot, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974, qui se soldent, du fait de la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille de *11 990 349 F*, par un résultat net comptable négatif de 10 204 466,84 F.

L'actif net de la SICAV est passé de 49,22 millions de francs à 30,69 millions de francs au cours de l'exercice 1974. Cette forte diminution, qui résulte de la baisse de tous les grands marchés de valeurs mobilières, a conduit Paribas Gestion à réduire son capital de 29 683 200 F à 29 124 458 F, par abaissement de la valeur nominale des actions de 100 F à 98,11 F.

Au 31 décembre 1974, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 103,06 F contre 138,05 F au 31 décembre 1973.

L'assemblée a fixé le dividende net à 5,29 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 0,89 F, soit un dividende global de 6,18 F contre 5,29 F l'an dernier.

Ce dividende est mis en paiement depuis le 17 avril dernier, contre remise des coupons : n° 9, représentant les revenus d'obligations françaises non indexées, pour un montant de 3,02 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,33 F ; n° 10, représentant les autres revenus, pour 2,27 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,56 F.

Ce dividende pourra être réinvesti en actions de la SICAV, en franchise totale des droits d'entrée, à condition que ce réinvestissement ait lieu dans les trois mois qui suivent la date de mise en paiement du dividende.

(PUBLICITE)

L'Office algérien interprofessionnel des céréales

AVIS DE PRÉQUALIFICATION

Le Consortium Comstock-Fitzpatrick-Howe, 4333 Ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal, Canada, au nom de l'Office Algérien Interprofessionnel des céréales et l'Agence canadienne de développement international, recevront les demandes pour les documents de préqualification des entreprises admises à participer à l'appel d'offres, qui sera lancé ultérieurement pour la construction de 12 stations de stockage de céréales en Algérie contenant un stockage total de 210.000 tonnes métriques. En plus du gros œuvre, ceci comprendra la fourniture et l'installation de l'équipement de manutention et des services auxiliaires.

Les demandes pour les documents de préqualification seront reçues par le consortium jusqu'au 7 mai 1975.

SIMCO

Le conseil d'administration de la société s'est réuni le 11 avril 1975. Il a approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui se traduisent par un résultat net, après amortissements et provisions, de 40 894 053,93 F contre 33 723 293,77 F pour l'exercice précédent (+ 21 %). Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 4 juin prochain, la distribution d'un dividende de 8,75 F par action (dont 2,08 F exonéré de l'I.R.P.P.) laissant, au titre de report à nouveau, un montant équivalant à 0,56 F par action.

Il est rappelé que, pour l'exercice 1973, il avait été distribué un dividende de 6,40 F (dont 1,83 F exonéré de l'I.R.P.P.) après affectation au report à nouveau de 0,70 F, conformément aux recommandations du ministre de l'économie et des finances de limiter à 5 % l'augmentation du dividende sur l'exercice précédent.

En ce qui concerne l'activité de la société depuis le début de l'année, les deux points suivants sont à mentionner :

— Les émissions de loyer pour les quatre premiers mois de l'exercice se sont élevées à 21 764 539 F contre 18 302 464 F, soit une augmentation de 19 % ;

— La mise en chantier d'un nouvel ensemble, 45, rue d'Hautpoul, à Paris-19e. Il comprend 3 000 mètres carrés de bureaux et 900 mètres carrés de locaux d'habitation. Sa mise en service est prévue pour la fin de 1976.

SAGIMO

Le conseil d'administration, réuni le 11 avril 1975, a arrêté les comptes de l'exercice 1974, qui font apparaître un bénéfice d'exploitation de 10 936 097,45 F contre 9 387 053,17 F pour l'exercice 1973 (+ 16,5 %).

Après amortissements et provisions, le bénéfice net s'élève à 9 107 181,91 F. Il permettra de proposer à l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée pour le 3 juin prochain de distribuer un dividende de 8,75 F (dont 1,93 F exonéré de l'impôt sur le revenu) contre 7,13 F (dont 1,61 F exonéré d'impôt sur le revenu).

SIMCO-SAGIMO

Les conseils d'administration des sociétés immobilières d'investissement SIMCO et SAGIMO se sont réunis le 11 avril 1975. Ils ont pris connaissance, chacun pour ce qui le concerne, des conclusions de MM. les commissaires aux apports désignés par M. le président du tribunal de commerce de Paris sur les conditions de la fusion envisagée par les deux sociétés. Les conclusions confirment la parité de une pour une, pour laquelle les conseils d'administration s'étaient prononcés précédemment.

Dans ces conditions, le projet de fusion des deux sociétés a été signé le 11 avril par les présidents des deux sociétés sur la base de la parité d'une action SAGIMO pour une action SIMCO, dont le capital social se trouverait ainsi porté de 451 millions 250 000 F à 571 250 000 F. Ce projet de fusion sera soumis à l'approbation des actionnaires qui seront réunis en assemblée générale extraordinaire à l'issue des assemblées générales ordinaires convoquées le 3 juin 1975 pour SAGIMO et le 4 juin 1975 pour SIMCO.

LIBRAIRIE HACHETTE

Au cours du conseil d'administration qui s'est tenu le 18 avril 1975, M. Ithier de Roquemaurel a exprimé au conseil sa conviction que, pour adapter la librairie et ses filiales aux conditions nouvelles d'exploitation résultant des circonstances, il était nécessaire de renforcer l'actuelle équipe de direction, tout en assurant la continuité de l'action du groupe, ainsi que ses relations avec ses principaux clients et partenaires.

Il a, en conséquence, proposé au conseil de coopter M. Jacques Marchandise comme administrateur immédiatement et de le nommer vice-président-directeur général avec date d'application au 1er juin prochain, M. Gérard Worms conservant l'intégralité des pouvoirs de direction générale qui lui ont été précédemment délégués. Par ailleurs, le président souhaitant remettre son mandat à la disposition du conseil en 1976, à l'issue de l'assemblée à laquelle il devra rendre les comptes de l'exercice 1975, il a proposé au conseil d'exprimer dès maintenant son intention de désigner à cette date, pour lui succéder, M. Jacques Marchandise.

Le conseil a adopté les propositions de son président. M. Jacques Marchandise a été coopté comme administrateur ; il a été nommé vice-président-directeur général avec date d'application au 1er juin 1975.

BSN-GERVAIS DANONE

Le conseil d'administration de la société B.S.N. - Gervais Danone a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Le bénéfice net de la société ressort à 100 050 665,33 F contre 128 410 001,32 F au titre de l'exercice 1973 après dotation aux amortissements de 51 727 015,56 F contre 52 039 717,65 F.

Les résultats de l'exercice comprennent 16 767 880,61 F de plus-values à long terme de cessions d'actifs contre 54 086 033,13 F en 1973. Les revenus du portefeuille ont représenté 62 487 675,36 F contre 55 125 125,97 F au titre de l'exercice précédent.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de fixer le dividende au même niveau que l'an dernier, soit 25,20 F par action.

Les comptes consolidés de l'ensemble du groupe, audités par Price Waterhouse selon les normes internationales, sont en cours d'établissement. Ils seront présentés à l'assemblée générale ordinaire, dont la réunion est prévue pour le 27 juin prochain.

SOCIÉTÉ LYONNAISE DE DÉPOTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL

L'assemblée générale ordinaire annuelle, convoquée pour la présentation des comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 1974 s'est tenus à Lyon le 17 avril 1975, sous la présidence de M. Henri Arminjon, président-directeur général, les fonctions de secrétaires étant assurées par MM. Max Bellon et Gilles Brac de La Perrière, directeurs généraux.

Le bilan au 31 décembre 1974 totalise 8 891 203 593,57 francs contre 7 168 936 734,28 francs au 31 décembre 1973, en progression de 24,05 %.

Après tous amortissements et provisions, le bénéfice net ressort à 16 426 772,13 F contre 14 119 439,58 F l'année précédente.

Ces résultats ont permis à l'assemblée de décider la distribution à partir du 2 mai 1975 d'un dividende de 9,75 francs par action (contre 9 francs l'année précédente) dont 3,25 d'impôt payé par anticipation (avoir fiscal) et 6,50 mis en distribution.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le conseil d'administration s'est réuni le 16 avril pour procéder à l'examen des comptes de l'exercice 1974.

Le résultat net des opérations courantes s'élève, après prise en charge d'une somme de 3 100 000 F au titre de la contribution exceptionnelle, à 100 100 000 F. L'essentiel de ce résultat est constitué par les revenus du portefeuille qui interviennent pour 84 200 000 F contre 83 700 000 F en 1973.

Hors contribution exceptionnelle, le total du résultat net des opérations courantes et de la provision pour investissement s'établit à 103 500 000 F contre 92 100 000 F pour l'exercice précédent.

Au résultat des opérations courantes s'ajoute le solde de la balance des plus et moins-values en capitaux, qui est positive et s'établit après impôt à 1 400 000 F.

Le bénéfice net de l'exercice s'établit à 101 498 000 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale, convoquée le 11 juin prochain, après affectation aux réserves d'une somme de 1 889 000 F, de répartir aux actions une somme de 87 286 000 F contre 80 706 000 F au titre de l'exercice 1973.

Le revenu global par action serait ainsi de 25,95 F, soit 17,30 F à titre de dividende, et 8,65 F à titre d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal).

OMNIUM FRANÇAIS DE PÉTROLES

L'assemblée ordinaire, réunie sous la présidence de M. P. Berbigier, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974, qui se soldent par un bénéfice net de 26,2 millions de francs.

Toutes les actions de l'O.F.P., y compris celles créées pour rémunérer les actions de la CAN apportées en 1974, recevront un dividende de 17 F par action assorti d'un avoir fiscal de 8,50 F. Ce dividende sur lequel un acompte de 10 F par action a déjà été distribué, le 13 janvier 1975, sera mis en paiement le 18 avril 1975 contre remise du coupon numéro 35.

L'assemblée extraordinaire a décidé la suppression des tantièmes.

Du 19 Avril au 24 Mai chez Citroën votre petite voiture vaut de l'or.

VENDEZ-LA !

Si vous avez une petite voiture vous avez de la chance. Du 19 Avril au 24 Mai, Citroën propose à tout acheteur des conditions de reprises exceptionnelles sur toutes les petites voitures et même les autres si elles ont moins de 8 CV. Quelle que soit la marque de votre voiture, quel que soit son âge, jamais, peut-être, nous ne pourrons vous en offrir autant.

Si vous voulez faire des affaires, un bon conseil. Allez chez votre concessionnaire Citroën le plus proche.

CITROËN

CITROËN avec TOTAL

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI		
Offres d'emploi "Placards encadrés"	34,00	39,70
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89
L'IMMOBILIER		
Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

emplois régionaux

USINE SIDERURGIQUE
REGION THIONVILLE
recherche
pour gérer important programme travaux neufs.
INGÉNIEUR PRINCIPAL
Formation grande école.
Ayant référence. Logement assuré.
Ecrire sous le numéro 1.326, à l'Agence HAVAS, 57017 METZ - CEDEX.

IMPORTANT
GROUPE BANCAIRE
spécialiste du crédit aux particuliers et entreprises, recherche pour TOULOUSE
ATTACHE COMMERCIAL
de 30 ans minimum, qui sera chargé de la démarche et des relations avec la clientèle. Goût du contact indispensable. Connaissances bancaires appréciées.
Discrétion absolue assurée.
Ecr. à E. 6.807 HAVAS, 31002 TOULOUSE Cédex lettre manuscrite en joignant C.V. et photo.

ENTREPRISE DE BATIMENTS Génie civil rech. DIRECTEUR pour ses FILIALES CONGO-GABON (formation ingénieur). Résidence en Afrique Noire. Sérieuses référ. exigées. Ecr. en adressant C.V. détaillé à C.H.D.C., B.P. n° 1, 35590 L'HERMITAGE.

Institution Saint-Michel - 59730 Solesmes, recherche professeur sciences naturelles. Tél. 85-83-77.

gérances appointées

Petit hôtel-restaurant à relancer, campagne proxim. NANCY, cherche gérant dynamique. — Ecr. n° 3.023, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ch. gérante technique salon de coiffure dame, pour saison (ou vie éventuel.) à Port-Barcarès. t. 32-05-13. Fiolets Robert, 11, r. G.-Fabre, 11100 NARBONNE.

demandes d'emploi

JEUNE FEMME, 30 a., CADRE é. a. exp. vente, 2 a. direct. pet. Sté, COLLABORATRICE effic., sens initiative, responsabilités, ETUD. TTES PROPOSIT., Ecr. Mme Garnier, 16 bis, r. Jouffroy 75017 PARIS - 766-42-34.

J.H., 26 ans, dégagé O.M., maîtrise de biochimie, cherche poste correspondant à qualif., étudie toutes propositions. Ecr. HAVAS VALENCE 7.667.

C'EST EN PERIODE DE CRISE QU'IL FAUT CONSULTER UN SOCIOLOGUE.
Ecr. à 8.368 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etudiante allemande (interpr.), parl. franç., angl., néerl., ch. pl. hôtesse foires commerciales. Barbara Stehlins, FAS, NDW, 5728-Germersheim - Allemagne.

cours et leçons

MATH RATT. Ent. mai début., décour. 278-77-71.

Jne enseign. Sup. donne cours part. MATH ts niv. — 033-08-94.

offres d'emploi

AU leiden

The School of SPANISH and LATIN AMERICAN LANGUAGE and LITERATURE of the UNIVERSITY of LEIDEN, the Netherlands, invites applications for the post of

LECTURER

in the literature of the Spanish Edad Media and Siglo de Oro, tenable for one year from 1 September 1975.

The post can be held either by one lecturer engaged for 40 hours per week, or alternatively by one lecturer for the literature of the Edad Media and one for that of the Siglo de Oro, each engaged for 20 hours per week. The lecturer (s) will be expected to conduct both lecture courses and seminars.

Applicants must have a good honours degree or an equivalent qualification.

Applications with full curriculum vitae must be sent to : Hoofd afdeling Personeelszaken der Rijksuniversiteit, Stationsweg 46, Leiden, referring to vacancy number 775.107, within 10 days after the publication of this advertisement.

MAISON D'EDITION recherche
compositeurs de mots croisés
Faire offre avec références (une grille 13 X 13 avec solutions et définitions dactylographiées). Ecr. à 8.349, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Centre de recherche agricole cherche le
RESPONSABLE
de son service développement qui comprend 5 INGÉNIEURS REGIONAUX, résidence PARIS
Diplôme I.N.A., E.N.S.A.
Plusieurs années expérience ds le domaine du développement agricole. Adr. C.V. au CETIOM 174, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Stabilité du dollar — Nouvelle avance du franc

Sur des marchés où le DOLLAR est resté stable, le fait marquant de la semaine a été la nouvelle avance du FRANC français vis-à-vis de toutes les monnaies.

Pour la première fois depuis le 19 janvier 1974, date de la mise en flottement du FRANC, le cours du DEUTSCHEMARK est retombé le lundi 14 avril à 16 heures au-dessous du cours plafond de 1,76425 F atteint avant l'abandon de la parité fixe, il y a quinze mois. Mardi, le DEUTSCHEMARK descendait même à 1,7550 F, mais cotait en fin de semaine aux alentours de 1,76 F. La monnaie française, après avoir enregistré par rapport à la monnaie allemande un taux de dépréciation maximum voisin de 15 % en mai 1974, est revenue à son niveau d'avant la mise en flottement. Elle est donc virtuellement rentrée à l'intérieur des limites de variation de l'ancien « serpent » monétaire européen, tout au moins vis-à-vis du DEUTSCHEMARK, car elle est restée au-delà vis-à-vis des autres monnaies européennes (FLORIN, FRANC BELGE, COURONNE SUEDOISE, etc.).

Chose curieuse, le FRANC est plus recherché par les étrangers que par les Français. Aux yeux des milieux financiers internationaux, la France présente une image plus « raisonnable », avec un taux d'inflation en baisse, une balance commerciale en amélioration plus rapide que prévue et des possibilités de relance de l'économie. A l'étranger, on estime donc que la politique du gouvernement français a été un succès incontestable, ce qui n'est sans doute pas l'avis des chômeurs métropolitains.

A Paris, néanmoins, les milieux cambistes se montrent plus sceptiques sur la durée du redressement si brillamment intervenu. Pour eux, la tendance se retourne déjà : l'on ne peut faire abstraction des lourdes dettes contractées pour payer le pétrole (plus de 4 milliards de dollars); le niveau encore relativement élevé des taux d'intérêt français attire les capitaux flottants, et les ventes de devises à Paris sur emprunts contractés à l'étranger, bon soutien du franc depuis des mois, s'achèvent.

Pour être aussi pessimiste, l'on peut remarquer que le gouvernement français s'abstient de pavoiser, et demeure prudent : la bonne santé est un état précaire qui ne présage rien de bon !

Le DOLLAR, s'il a baissé à Paris en raison de la fermeté du FRANC, n'a guère varié contre DEUTSCHEMARK, FLORIN ou FRANC SUISSE. L'expectative s'est installée sur le marché des changes à son endroit, la possibilité d'une nouvelle baisse du taux à un court terme n'ayant guère impressionné les opérateurs.

La LIVRE STERLING, tombée à Paris au-dessous de 10 F pour les mêmes raisons que le DOLLAR, n'a guère varié d'une semaine sur l'autre, après avoir monté lors de la présentation, mardi, du budget, jugé sévère et « raisonnable », et rechuté le lendemain en raison de l'hostilité des syndicats.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne intérieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
Londres	5,7677	1,5069	5,6608		2,3760	9,9732	6,1603
	5,7493	1,5024	5,6429		2,3660	10,0081	6,0806
New-York	41,1946	0,1576	41,9727	2,3760		23,6237	38,9483
	41,1522	0,1574	41,9237	2,3660		23,6406	38,9105
Paris	172,91	6,6180	176,18	9,9732	4,1975		163,48
	174,074	6,6614	177,35	10,0081	4,2300		164,59
Zurich	105,7672	4,0480	107,7649	6,1603	2,5675	61,1695	
	105,7613	4,0472	107,7568	6,0806	2,5700	60,7579	
Francfort	98,1462	3,7564		5,6608	2,3825	56,7601	92,7945
	98,1481	3,7559		5,6429	2,3850	56,3854	92,8015

Vif remous sur l'or

Le marché de l'or a été agité cette semaine. En baisse lundi, le cours de l'once de métal tombait mardi à 164 dollars, son plus bas niveau depuis le 25 octobre dernier, pour se redresser progressivement et coter, à la veille du week-end, 170,25 F contre 171,90 F le vendredi précédent. Ventes asiatiques, portugaises ou arabes, bien des rumeurs ont circulé. Une seule certitude : pour l'instant, l'or ne fait pas recette.

FRANÇOIS RENARD.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

PAUSE

La baisse des taux d'intérêt s'est interrompue cette semaine à Paris, où le loyer de l'argent au jour est resté inchangé à 8 1/4 %. Il est vrai que la période de constitution des réserves obligatoires des banques se terminait à la veille du week-end, et que traditionnellement les taux se tendent plus ou moins lorsque les établissements qui ont pris du retard régularisent leur situation.

La Banque de France a largement alimenté le marché au niveau de 8 1/4 %. Quelles sont ses intentions pour les semaines à venir ? Une indication est peut-être donnée par les résultats de son adjudication valeur 31 avril : à un mois, le taux a été de 7 7/8 % en baisse de 3/8 % mais a été fixé à 8 % pour les échéances de juin et de juillet. Est-ce indiquer que le taux de 8 % constitue un seuil ? De toute façon, l'incertitude règne en ce qui concerne les taux à l'extérieur et à l'intérieur, la persistance d'un rythme d'inflation non négligeable ne conduit pas précisément à faire encore baisser le loyer de l'argent. L'état où se trouve l'économie inciterait plutôt les pouvoirs publics à pratiquer des réductions sélectives sur les taux du crédit aux investissements, ce qui semble, apparemment, se préparer.

En tout cas, les banques, cédant à la pression des pouvoirs publics et se conformant à l'avertissement donné par la récente réduction du taux d'escompte officiel, ont dû, pour la première fois depuis le début de l'année, abaisser leur taux de base, ramené de 11,20 % à 10,30 %, soit, approximativement, le niveau de septembre 1973. Selon M. Lévêque, vice-président-directeur général du Crédit commercial de France, la baisse des taux devrait se poursuivre en France. Mais, pour que cette baisse se confirme, les autres taux devraient également diminuer, estime-t-il, notamment les rémunérations des bons du Trésor et des dépôts dans les caisses d'épargne. C'est curieux : juste au moment où les déposants vont peut-être ne plus perdre de l'argent sur leur épargne, ou en perdre un peu moins, on veut les rogner. Mais, après tout, l'épargne à court terme est-elle trop abondante actuellement, faute de s'investir ou d'être dépensée, et dont on se demande s'il convient toujours de l'encourager : certains le disent tout bas !

F. R.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Reprise du cuivre — Nouvelle baisse du cacao

METAUX. — Une reprise s'est produite sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, en dépit de l'accroissement des stocks britanniques qui atteignent 185.075 tonnes (+ 7.725 tonnes). Pour les deux premiers mois de l'année, l'utilisation de métal en Grande-Bretagne a diminué de 8,50 % par rapport à la période correspondante de 1974. Le président d'une importante société américaine prévoit un raffermissement des prix provoqué par la reprise de l'activité économique au cours des prochains mois.

Malgré la constitution d'un cartel de six pays producteurs représentant les trois quarts des exportations mondiales, pour faire remonter les prix du mercure à 350 dollars le flasque, les cours ont fléchi sur le marché libre de Londres à 145 dollars, niveau inférieur au prix producteur.

Dans l'attente des décisions du Conseil international de l'étain, les cours du métal ont peu varié tant à Londres qu'à Singapour. Au 31 décembre 1974, les réserves du stock régulateur atteignaient 142 tonnes seulement. En vue de freiner la chute des cours, le Conseil a décidé d'imposer des restrictions sur les exportations du 18 avril au 30 juin. La Malaisie voudrait porter le prix plancher à 1.000 dollars par picul pour compenser le renchérissement des coûts de production. La consommation mondiale de métal est revenue de 212.400 tonnes en 1973 à 200.300 tonnes en 1974, et le fléchissement de la consommation tend à s'accentuer.

TEXTILES. — Les ventes aux enchères de laine en Australie ont été caractérisées par un raffermissement des prix qui s'est répercuté sur les marchés à terme. Pour les huit premiers mois de la saison en cours, les ventes néo-zélandaises se sont élevées à 882 447 balles représentant une valeur de 122,1 millions de dollars contre 859 178 balles d'une valeur de 196,34 millions de dollars pour la période correspondante de la saison précédente.

DENREES. — Nouvelle baisse des cours du cacao sur les places commerciales. Les broyages de fèves ont diminué de 27 % en Grande-Bretagne et de 17 % en France durant le premier trimestre par rapport au même trimestre de 1974.

Amélioration des cours du sucre à Londres et à New York. La superficie consacrée à la culture de la betterave en Europe augmentera de 575 000 hectares, ce qui entraînera un accroissement de 3 millions de tonnes de la production.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 11/4	COURS 18/4
Or fin (kilo en barre)	22600	23350
— (kilo en lingot)	22800	22440
Pièce française (20 fr.)	248	243 50
Pièce française (10 fr.)	171	170 50
Pièce suisse (20 fr.)	236 20	238 50
Union latine (20 fr.)	229	214
● Pièce tunisienne (20 fr.)	168	158 50
Souverain	230 10	222
● Souverain Elizabeth II	242	226
● Demi-souverain	222 50	219
Pièce de 20 dollars	1056	1030
— 10 dollars	550 40	522
— 5 dollars	400 30	360
— 50 pesos	964	937 50
● — 20 marks	386	370 50
— 10 florins	215	206
● — 5 roubles	144 40	137

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 18 avril 1975

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (wirebars) comptant 563 (554), à trois mois 580 (571) ; étain comptant 3 012 (3 006), à trois mois 3 038 (3 038) ; plomb 198,50 (200) ; zinc 331 (338,50).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 58,30 (57,20) ; aluminium (lingots) inch. (38) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 86,50 (84,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 160-170 (175-185).

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 938 (953).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mai 43,90 (42,45), juillet 44,80 (43,44) ; laine suint mai 124 (119) ; juillet 129 (123).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mai : inch. (160) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C : inch. (244). — Roubaix (en francs par kilo) : laine avril 17,95 (17,60). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 445 (440).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 26,60-27,20 (27,10-27,50). Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 122,75-123,250 (126,60-127,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao mai 55,85 (58,10) ; juillet 52,90 (55,95) ; sucre disp. 25,75 (24,25) ; mai 25,80 (24,40).

— Londres (en livres par tonne) : sucre mai 258 (238), août 241,50 (218,25) ; café mai 413 (416,50), juillet 409,50 (407) ; cacao mai 521 (580), juil. 529,50 (586).

— Paris (en francs par quintal) : cacao mai 590 (652), juil. 605 (645) ; café mai 433 (434) ; juil. 422 (431) ; sucre en francs par tonne) : août 2 630 (2 550), oct. 2 405 (2 265).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mai 349 (360 1/2), juil. 338 1/2 (347 1/2) ; maïs 287 1/4 (284 1/4), juillet 282 (285 1/4).

L'immobilier

exclusivités

appartem. vente

Région parisienne

TAVERNY - F 3, bns, parking, parfait état, 93.000 F + C.F. Avec 36.000 F cpt. 960-40-18.

Mo Croix-de-Chavaux
ATELIER ARTISTE
+ logement (125 m² au total)
190.000 F
Part. à Part. 206-54-01.

CHATOU 4 pièces, tt confort, Prix 149.000 F Tél. 526-08-50 Immeuble neuf. **AV. 28.000 F**

Province

AIME-LA-PLAGNE M 2000, Sup, appt, stud. + 2 p. jumel., meublé Me JOURDAIN, not., 27 Beaumont-le-Roger. - Tél. 44-20-09.

Côte d'Azur Villefranche-s/Mer Part. vd splend. appt 3 p., cuis. équipée, 4e étage (78 m² + 21 m² terrasse), plsc., vue panoram. s/mer + Cap-Ferrat. Px 400.000 F. Tél. Paris : 265-45-53.

constructions neuves

CHAILLOT - COLLINE
Abords jardins du Trocadéro, au grand calme, luxueuse résidence CHARDIN, 6-8, rue Chardin, Me PASSY, reste, exposition soleil
un superbe duplex 6 p., 120 m², terrasse 18 m² + balcons.
Un 3 pièces + jardin.
Un 3 pièces 70 m²
habitable fin mars 1975.
PRIX FERME. Appart. témoin sur place 14-19 h. (sauf dim.). Téléph. : 527-33-20 - 622-16-08.

locations meublées

Offre

Me Rome Stud., sol., s. bs, kitch., tt cft. - 924-87-04, de 9 à 16 h.

locations non meublées

Offre

LOUEZ DIRECTEMENT
OFFICE des LOCATAIRES
9, rue du Hanovre - Me OPERA
8, r. Ph.-Dangeau, VERSAILLES

fonds de commerce

10 km EST PARIS
Gar., Station-Serv. Av. 150.000 F comptant. - Tél. 927-27-39.

terrains

CROISSY-sur-SEINE pr. Centre
Beau TERRAIN 800 m2
Gde façade. Toute viabilité rue.
AGENCE de la TERRASSE
Le Vésinet - 976-05-96

hôtels-partic.

AUTEUIL - P. à P. tr. résid., calme, 450 m² + jard. + gar. 3 voit., tr. bon état Prix élevé justifié - Tél 602-81-52.

viagers

VIAGER LIBRE - Beau pavillon, banlieue résident., calme, 7 P., confort, jardin. - 304-00-81.

pavillons

ASNIERES - Particul. vd beau pavillon, séj., bur., 5-6 chbres, s. de bains, 2 toil., jardin, gar., chauff. mazout. - Tél. 793-23-86.

maisons de campagne

Région COURVILLE-sur-EURE
Maison rustiq., cuis., séj., salon, 2 ch., gar., s. d'eau, wc, chauff. Jardin 1.200 m². Prix 125.000 F.

CHAUMIERE tr. bien aménag., cuis., séj., 2 ch., s. d'eau, wc, chff. élect., gar., jard. 440 m² + 600 m² . Prix 160.000 F.
Agence de COURVILLE (28)
Tél. (15-37) 23-20-80, même dim.

villas

DIRECTEMENT SUR
PARC de SCEAUX
Mais. de caract. 10 p.+appart, ent. indép. Jardin 750 m². RDB. 34-86.

Sortie BEAUVAIS - Villa neuve 7 pièces, 160 m² + sous-sol total. Terrain 1.225 m². Prix 296.000 F. Conviendrait à loge fonction Cadre. - Tél. 458-62-81.

Exceptionnel ! LARMOR (56)
VILLA PIEDS DANS L'EAU
7 p. ACCES DIRECT PLAGE. - Cabinet LOPIN S.A., 15, rue du Général-Dubail, (56) LORIENT - (97) 64-34-32.

VALLEE du LOIR
Fermette restaurée, cuis., séjour, 3 ch., s. de bains, wc, chauff. cl, gar., sur 1.500 m2 clos et planté. 110 km OUEST. Prix 144.000 F av. 36.000 F. As. de BONNEVAL Tél. (15-37) 98-25-52, même dim.

fermettes

LE VESINET 4' RER
Splend. VILLA rénovée. Récept., vestiaire, toil., cuisine, 1er ét. : 2 chbres av. terras., s. de bains, sal. d'eau. 2e ét. : 3 ch., lingerie, salle d'eau, sous-sol, chaufferie. Parc à la française 1.250 m2. Exceptionnel - 760.000 F. E.I.C. - Tél. 969-05-12.

propriétés

Les EYZIES (Périgord) : Chartreuse 17e, ex corderie, 220 m² au sol, séjour 70 m². Turbine. 5 chambres, grenier aménageable, eau électricité. Site except. 15.000 m² clos sur rivière truites, étang.

ROYAN (à 35 km) - Ancien moulin, bonne construction 2 étages à aménager s/rivière. Petit bourg. - Tél. (46) 93-28-08, PROMOTEL S.A. « le Seillery » LA CLISSE - 17600 SAUJON

PALAISEAU Magnifique PROPRIETE surface habit. 224 m2, 9 pièces, tt confort, s/2.300 m2 terrain. Jardin aménagé, arbres fruit. Px 910.000 F, lors. fac. 536-08-30.

appartem. vente

Paris

RESIDENCE
de qualité, face Bois de Vincennes, 4.100 F le m², du studio au 6 pièces.
PLACEMENT PIERRE
Rentabilité assurée avec GARANTIE BANCAIRE.
IGE 11, rue de Téhéran, Paris. Téléph. 924-08-02.

CAULAINCOURT
Imm. P. de T., asc., 2, 3, 4 p. Tout confort, libres ou occupés. Prop. Sur place dim. 14-18 h., 113, rue Caulaincourt, Paris-18e.

Me LEDRU-ROLLIN
B. imm. P.d.T. rav., 4e ét. s/r.
2 PIECES Entrée, cuisine, s. de bains, wc,
72, avenue LEDRU-ROLLIN.
SAM., DIM., LUNDI, 15-18 h.

Me VOLONTAIRES 8e étage
B. imm., asc., ch. centr., v.-o.
STUDIO Entrée, cuisine, salle d'eau, wc,
68, RUE LECOURBE.
SAM., DIM., LUNDI, 15-18 H.

Me DUROC Bon immeuble ravalé
2 PCES Ent. + petit bureau, cabin. toilette, wc, cuis., poss. s. bs, 3e ét., calme, 127, RUE DE SEVRES
SAM., DIM., LUNDI, 15-18 h.

Près BUTTES-CHAUMONT
6, rue Pierre-Girard (4e étage) 2 p., reft neuf, séjour, cheminée rustique, bains, wc. Visite sam.-dim. et soir - Tél. 805-18-04.

Région parisienne

LOUVECIENNES. Urat. Masu. appt 100 m². Pr. GARE, commerçants, id. privatif, séj. + 2 chb., c., s. de bs, park. 350.000. J.M.B. 970-46-10.

91 - WISSOUS
Près Antony. Partic. à partic., vend appt récent, libre sept.-octobre, 4 p., tt cft, gar., s.-sol, 160.000 F. Vis. sam. et/ou dim. apr.-midi. Ec. 6.671 le Monde P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Neuilly, Winston-Churchill, vue panoramique : immeuble récent, 3 P., 80 m², s/ rue et jard., sd balc., calme, soleil. T. 256-85-95.

Province

TOULON. A vendre, urgt, appt standing, type 3, situation et vue exceptionnelles, libre de suite. Ecr. HAVAS TOULON 56.509.

appartem. achat

Dispose paie. cpt chez notaire, ach. 1 à 3 p. préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Lagache, 16, av. Dame-Blanche, Fontenay-sous-B.

locations meublées

Offre

Part. à P. loue studio sur jard. + tél., 1.000 F. Vis. lundi 21, 14-19 h., 16, r. du Ranelagh-16e.

locations non meublées

Offre

Châtelet, pr célib., petit stud. tt conft, 600 C.C. T. soir 742-52-33.

immeubles

ETUDE
de Me Gilbert GRANDIER, notaire à BOULAY (Moselle), téléphone : (87) 64-08-66.
A VENDRE
Immeuble ancien de rapport à PARIS-13e, 11, rue Samson.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude.
G. GRANDIDIER, notaire.

propriétés

Sur 1.420 m², à rénover, vends Maison, libre, 20 km, 17-La Rochelle, 5 p., cheminée, four à pain, eau, électricité, dépendances, jardin, terrain clos. - MECHIN H.
85420 MAILLEZAIS. Téléph. 4.

Région Ardennes, 220 km. Paris Belle propriété rurale, 6 pces, terrain 1.610 m². Tél. 337-56-43.

Pte Vanves. Pet. propté 2 bât. s/2 rues, 338m² dont 170m² id., proch. école sup. électr. et E.N.S.A.E. 350.000. F 655-93-03.

villas

AUTRANS. Station ski, 35 km. GRENOBLE, mason. ville-chalet neuf, trois niveaux, 200 m², chem., pout. 300., tt cft, ch. électr., sd terr., vue panor., convenant huit person. 420.000 F Ecr. à 6.918, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Sortie de Beauvais, villa neuve 7 p. 160m2 + sous-sol total. Terrain 1.225m2. Prix : 396.000 F, conviendrait à logement fonction cadre. Téléph. : 458-62-81.

terrains terrains

Augmentation du capital par l'achat de terrain sur l'île de
FUERTEVENTURA
ISIP SA L CH-6901 Lugano, case postale 503

LA REVUE DES VALEURS

LA PROTECTION DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES VA ÊTRE AMÉLIORÉE

M. Donnedieu de Vabres, président de la Commission des opérations de Bourse (COB), a laissé prévoir un prochain renforcement de la protection des actionnaires minoritaires. Les auteurs de « ramassages » clandestins d'actions devront, dès que leurs achats dépasseront 10 % du capital d'une entreprise, faire connaître leurs intentions. Le délai accordé à l'ensemble des actionnaires pour céder leurs titres au même prix que les acquéreurs de blocs de contrôle sera étendu et une publicité accrue sera donnée à ce genre d'opérations. Enfin, la COB demandera que les lois en préparation prévoient la mise au courant obligatoire des personnels des entreprises dont la répartition du capital serait appelée à être modifiée. — A.V.

Valeurs à revenu fixe

ou indexées

Après avoir touché au plus bas le cours de 501,10 mardi dernier, l'*Emprunt 4 1/2 % 1973* s'est vivement redressé, regagnant ainsi la majeure partie du terrain *cédé en début de semaine*. l'*Emprunt 7 % 1973* a dû également supporter des courants de réalisation parfois importants.

Aux indexées, le fait saillant a été constitué par la hausse des

	18 avril	Diff.
4 1/2 % 1973	528,90	— 3
7 % 1973	112,15	— 4,35
4 1/4 % 1963	98,10	— 3,20
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	86,30	— 0,20
5 1/2 % 1965	99	+ 0,30
6 % 1966	97	— 0,20
6 % 1967	89,50	+ 0,20
C.N.E. 3 %	1 118	+ 35
Charbonnages 3 %	125	inchangé
CNCA 11,30 % 11-74	102,40	— 2,10
C.N. 9,30 % 10-73	92,50	+ 0,20

obligations indemnitaires 3 % C.N.E. Les cours du « terme » ont été « tirés » par les cours du « comptant » où cette valeur se traite « ex-droit au tirage ». Rappelons que les titres amortis seront remboursés sur la base de 678,44 F (+ 30,33 F de coupon).

Banques, assurances, sociétés d'investissement

En raison de la vive hausse des taux d'intérêt observée tout au long de l'année écoulée, les résultats de *Locafrance* seront tout juste équilibrés. Aussi aucune distribution de dividende n'est-elle envisagée. *Bail Equipement*, en revanche, fera en sorte de maintenir à son niveau de l'an passé — soit 8,80 F — le montant de son prochain coupon.

Schneider S.A. annonce un bénéfice net en forte progression : 38,6 millions F c/ 31,6. Le montant du prochain coupon sera porté de 8,70 F à 9,60 F.

Le projet de fusion *SIMCO-SAGIMO* sera soumis prochainement à l'approbation des actionnaires des deux sociétés.

	18 avril	Diff.
Bail Equipement	171,80	+ 1,80
Comp. bancaire	443	inchangé
Comptoir des entr.	143,90	+ 9,10
C.C.F.	152	+ 16,50
Crédit foncier	358	+ 2
Financ. de Paris	175	+ 6
Locafrance	149	— 4,50
Fretabail	180	— 2,10
U.C.B.	358	— 8
U.F.B.	253	— 6,50
La Hénin	398	+ 18
Simco	198	inchangé
S.N.I.	279	+ 2
Chargeurs	197	+ 3
Financ. Union Eur.	85,60	+ 5,70
Paternelle S.A.	149,30	— 1,20
Pricel	157	+ 13,20
Schneider	211,50	+ 18,80
Suez	264	— 5,50

Bâtiment et travaux publics

Le bénéfice net de la *Chimique et routière (SCREG)* passe de 12,22 millions de F en 1973 à 14 millions de F en 1974, le dividende global étant de 9,75 F contre 9,45 F. L'Auxiliaire d'Entreprise fait état d'un carnet de commandes de 21 mois d'activité et d'une progression du chiffre d'affaires de 20 % en 1975.

	18 avril	Diff.
Auxiliaire d'entr.	388,10	+ 28,10
Bouygues	729	+ 30
Chimig. et routière	126	+ 7,50
Ciments français	101	+ 0,90
Entr. J. Lefebvre	175	+ 5
Génér. d'entrepr.	124,10	+ 4,30
Gds Travx de Marx.	205,90	+ 16,90
Lafarge	152,60	— 1,40
Maisons Phénix	1 090	+ 45
Pollet et Chausson	127,50	+ 2,50

Alimentation

Les comptes de *Radar*, arrêtés au 31 décembre, laissent apparaître un bénéfice net de 20,41 millions de francs dont 3,91 millions de francs représentent des plus-values nettes à long terme. Le résultat net consolidé ressort de son côté à 24,46 millions de francs (dont 5,68 de plus-values à long terme). Le montant du prochain dividende sera porté de 8,80 F à 13,20 F.

D'une durée de onze mois, l'exercice 1974 de *Vinipriz* s'est soldé par un bénéfice net comptable de 7,7 millions de francs pour un bénéfice d'exploitation de 16,8 millions de francs. Le dividende sera fixé à 19,50 F (contre 18 F)

	18 avril	Diff.
Beghin-Say	135	— 1
B.S.N.-Gerv.-Dan.	625	+ 48
Carrefour	2 313	+ 62
Casino	1 425	+ 9
C.D.C.	224,50	+ 1,20
Moët-Hennessy	547	— 4
Munum	481	+ 18
Olida et Caby	196	— 2,50
Radar	385	+ 21
Raffin. Saint-Louis	153	+ 3
Pernod-Ricard	530	+ 19
S.I.A.S.	417	+ 28
Veuve Clicquot	565	+ 3
Vinipriz	724	— 9
Club Méditerranée	318	— 2
Ferrier	133,80	+ 16,80
Jacques Borel	625	— 30
P.L.M.	81	+ 8,60
Nestlé	5 090	+ 80

Bourse de Paris

SEMAINE DU 14 AU 18 AVRIL

HAUSSE DE RELANCE

LA Bourse est vraiment étonnante de fermeté. Non contente d'opposer une farouche résistance aux ventes bénéficiaires que l'approche des opérations de liquidation a déclenchées — celles-ci débuteront lundi prochain par la réponse des primes, — elle a monté pour la troisième semaine consécutive et s'est, en plus, offert le luxe d'un petit galop à la veille du week-end, en débordant derechef ses plus hauts niveaux de l'année, avec des volumes d'affaires accrus.

Rien, pourtant, n'indiquait au départ qu'il en serait ainsi. L'annonce, lundi matin, d'un arrêt total du travail à la Bourse le 16 avril en réponse au refus exprimé par le syndic des agents de change de retarder d'une demi-heure, le même jour, l'ouverture du marché des obligations, pour permettre la tenue d'une assemblée générale des personnels, avait rendu les opérateurs prudents et les cours avaient plafonné. Mais, le lendemain, à la surprise générale, le mouvement ascendant, favorisé il est vrai par la chute brutale de l'or, reprenait, et les valeurs de croissance se mettaient en vedette. Mercredi, les syndicats ayant annulé l'ordre de grève après que M. Meunier eut promis une reprise rapide des négociations salariales, la hausse se poursuivait, et ce malgré la multiplication des prises de bénéfices, si bien que d'une semaine à l'autre, les différents indices ont encore progressé de 2,8 %. Ajouté aux précédents, ce nouveau gain porte l'avance moyenne des cours depuis le début de l'année à 35,2 %. Au cours de ces cinq séances, l'alimentation, le bâtiment, la construction mécanique, les magasins, le matériel électrique, les pétroles et la plupart des valeurs de croissance ont tenu le haut de l'affiche. Les grands titres traditionnels (Saint-Gobain, Rhône-Poulenc, P.U.K.) sont eux aussi sortis de l'ombre. Enfin, l'attention s'est concentrée sur trois actions qui se sont détachées du lot : Presses de la Cité (+ 34 % après 53,8 %), Générale de Fonderie (+ 25,1 %) et Ferodo (+ 18 %).

La Bourse serait-elle condamnée à la hausse ? Tout porte à le croire. Après avoir anticipé une reprise pour le moins hypothétique de l'expansion, le marché joue maintenant franchement la relance. Il a de bonnes raisons de le faire. Durant le week-end, M. Fourcade mettra la dernière main aux mesures destinées à favoriser les investissements et les exportations, dont la teneur sera rendue publique à l'issue du prochain conseil des ministres.

Depuis quelques jours, on savait par M. Ferry, président du syndicat de la sidérurgie et vice-président du C.N.P.F., que quelque chose d'important se préparait. M. Chirac l'a confirmé vendredi. Manifestement préoccupé par la stagnation des affaires et la montée du chômage, le gouvernement paraît maintenant déterminé à infléchir de façon notable sa politique économique afin de permettre aux grandes entreprises, comme aux P.M.E., de se trouver en état de satisfaire la demande quand l'activité reprendra à l'automne. Certes, il faut exclure toute idée de relance généralisée. Mais la Bourse ne doute pas que le train de mesures en préparation soit important. L'augmentation de près de 50 % des transactions cette semaine témoigne de sa confiance. Ajoutons qu'elle a tendu une oreille d'autant plus attentive à la promesse d'une relance que l'excédent de la balance commerciale en mars et l'optimisme apparemment inébranlable de Wall Street lui ont paru de bon augure.

Suivant les indications de Londres, le marché de l'or a été sujet à de brutales variations de cours. En chute libre lundi et surtout mardi, le métal jaune est remonté presque aussi vite qu'il avait baissé. Toutes les pertes n'ont cependant pas été effacées, et, vendredi, malgré une nouvelle avance, le lingot s'inscrivait à 23.440 F (après 22.240 F) contre 23.800 F une semaine auparavant, le kilo en barre à 23.375 F (après 22 250 F) contre 23 700 F et le napoléon à 243,90 F (après 223,50 F) contre 248 F. De gros dégagements ont freiné le redressement de la rente 4 1/2 % 1973.

Aux valeurs étrangères, fermeté des américaines, des cuivres et des pétroles internationaux. Recul des allemandes et des mines d'or, malgré une reprise finale.

ANDRÉ DESSOT.

Matériel électrique, services publics

Les revenus du portefeuille encaissés en 1974 par la *C.G.E.* ont atteint 94,2 millions de francs contre 83,7 en 1973. La société, qui annonce un bénéfice net de 101,5 millions de francs, propsera à ses actionnaires de fixer à 17,30 F (contre 16 F) le montant du prochain dividende.

Thomson-Brandt, dont le chiffre d'affaires (H.T.) a représenté 3,9 milliards de francs (contre 2,4 en 1973), a réalisé un bénéfice net nettement moins important en 1974 qu'en 1973 : 104,9 millions de francs contre 131,9. Il sera mis en règlement cette année un dividende de 7,50 F (+ 1 F représentant une fraction du coupon de l'an passé dont le règlement avait été différé).

	18 avril	Diff.
C.G.E.	350	+ 33
C.I.T. Alcatel	1 445	+ 33
C.S.F.	195	+ 6,80
Matra	299	+ 31
Bull	37,90	+ 1,90
L.M.T.	2 348	— 42
Moulinex	346,50	+ 26,50
Radiotechnique	518	+ 18
S.A.T.	602	+ 74
Signaux	353,90	+ 47,90
Fr. Tél. Ericsson	751	+ 26
Thomson-Brandt	209,90	+ 13,50
Schlumberger	492	+ 28,90
Siemens	499	— 6
General Electric	191,50	— 8,10
Générale des eaux	691	+ 37
Lyonnaise des eaux	495,90	— 2,10

En ce qui concerne *Thomson-C.S.F.*, le bénéfice net de l'exercice, soit 62,7 millions de francs (contre 61,7), permettra de distribuer un dividende de 5,60 F, majoré d'une somme de 0,70 F due au titre de l'exercice 1973.

Schlumberger procède actuellement à la distribution d'une action gratuite pour deux.

Métallurgie, constructions mécaniques

Le bénéfice de *Vallourec* a été de 91,8 millions, après 250 millions d'amortissements et provisions contre 28,1 millions après 107 millions d'amortissements. La société absorbera sa filiale les *Tubes de Normandie*.

Les actions de 100 F Facom seront divisées, lundi 21 avril, en actions de 50 F et seront immédiatement cotées sous leur nouveau nominal.

Le bénéfice net de *Poclain* a été de 11,88 millions après 42 millions d'amortissements et provisions contre 28,11 millions après 18,59 millions d'amortissements et provisions. Le dividende global sera maintenu à 18 F. Le conseil prépare une émission d'obligations convertibles.

Tissmétal distribuera un dividende global de 6,75 F contre 5,55 F.

	18 avril	Diff.
Châtillon	20	inchangé
La Chiers	240,10	+ 1,10
Creusot-Loire	178,50	— 8,50
Denain Nord-Est	178	— 1
Marine	136	+ 3
Métal-Normandie	135	+ 3,50
Pompey	73	+ 6,20
Sacilor	85,20	— 2,40
Saulnes	151	+ 8,50
Usinor	93	+ 0,40
Vallourec	163	— 9
Alspi	72,50	+ 2,30
Babcock-Fives	105,50	+ 3
Générale de fonder.	219	+ 44
Poclain	436	— 4
Sagem	575	+ 58
Saunier-Duval	115,50	+ 0,40
Penhoët	244,40	+ 3,40
Citroën	38	— 1
Ferodo	353	+ 54
Peugeot	279	+ 9

Produits chimiques

Le bénéfice net du groupe chimique allemand *B.A.S.F.* pour 1974 s'élève à DM 519 millions contre 512 millions. Le dividende par action est porté de DM 8 à DM 8,50.

L'*Institut Mérieux* annonce pour l'exercice 1973-1974, d'une durée exceptionnelle de quinze mois, un bénéfice net de 38,84 millions de F. Pour les douze premiers mois, ce dernier s'élevait à 28,6 millions (+ 41 %). Attribution gratuite d'une action nouvelle pour quatre créées jouissance du 1er octobre 1973. Dividende global de 12 F (inchangé).

Le bénéfice définitif du groupe *Roussel-Uclaf* pour 1974 s'élève à 64,2 milions de F (+ 47,9 %) pour un chiffre d'affaires de 2 819 F (+ 25,4 %). Ces bons résultats ont été obtenus grâce au fort accroissement des ventes de vrac à usage thérapeutique (+ 85 %) et agricole (+ 39,6 %). L'exercice en cours sera moins brillant mais de nouveaux progrès sont prévisibles, a annoncé M. Monod, directeur général du groupe. Le chiffre d'affaires du premier trimestre est, à structures égales, en augmentation de 8 % par rapport à la période correspondante de 1974. Cette faible avance s'explique par la baisse du taux de fréquentation des cabinets médicaux et par l'incidence défavorable des variations monétaires. L'effort d'investissement (215 millions de F pour 1975) sera intensifié pour ne pas renouveler la triste expérience du passé. L'objectif prioritaire du groupe est de réaliser les deux tiers de son chiffre d'affaires à l'étranger (contre 55 % actuellement).

	18 avril	Diff.
C.M.-Industries	371	— 28
Cotelle et Foucher	184,30	— 0,20
Institut Mérieux	932	— 8
Laboratoire Bellon	278,10	+ 0,30
Nobel-Bozel	110	— 3,80
P.U.K.	132,50	+ 3,50
Pierrefitte-Auby	85	+ 5,60
Rhône-Poulenc	147	+ 1,70
Roussel-Uclaf	314	— 2,90

C.d.F.-Chimie annonce pour 1974 un bénéfice net consolidé de 205 millions de F, qui représente deux fois et demi environ celui de 1973 (85 millions), pour un chiffre d'affaires de 4,2 milliards accru de 88 %.

Pétroles

L'année 1974, suivant le président de la Royal Dutch, a été la plus difficile de toutes, mais le groupe Royal Dutch-Shell paraît avoir retiré des profits de sa production propre. Calculé sur la base traditionnelle, le bénéfice net du groupe serait de £ 1 161 millions contre £ 730 millions. Sur la base du pouvoir d'achat de la £, il est ramené à £ 909 millions contre £ 692 millions. Le dividende total sera de 8 florins et le solde restant à verser de 4,50 florins.

Antar ne versera aucun dividende au titre de 1974.

	18 avril	Diff.
Antar	28,40	— 0,90
Aquitaine	575	+ 27
Esso	65,50	— 1
Franç. des pétroles	142,10	+ 8,10
Pétroles B.P.	51,10	— 0,20
Primagaz	225,10	+ 9,10
Raffinage	132,10	— 0,90
Sogerap	81,90	+ 5,40
Exxon	323	+ 10
Norsk Hydro	389	+ 11
Petrofina	554	+ 10
Royal Dutch	147,80	+ 1,80

Filatures, textiles, magasins

Le conseil d'administration de *C.F.A.O.* a décidé de porter le capital de la société de 60 à 72 millions de F par incorporation de réserves et attribution gratuite, à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes. L'exercice clos le 31 décembre dernier, et dont la durée, exceptionnellement, aura été de vingt mois, s'est soldé par un bénéfice net de 43,9 millions de F. Le montant du prochain coupon a été fixé à 22 F.

	18 avril	Diff.
Dollfus-Mieg	72,10	+ 0,50
Sommer	573	— 9
Roudière	390	+ 22
Agache-Willot	43	+ 1,80
Bail Investissem.	165,60	— 4,40
C.F.A.O.	350	+ 38
B.H.V.	119,60	+ 11,10
Galeries Lafayette	109	+ 19,90
Nouvelles Galeries	144,20	+ 18,70
Paris-France	127,80	+ 2,70
Prénatal	59,50	— 6,40
Printemps	95,10	+ 4
La Redoute	561	+ 20
S.C.O.A.	69,80	+ 6
U.L.S.	156	inchangé

Mines, caoutchouc, outre-mer

La diminution de bénéfice du *R.T.Z.* en 1974 s'explique par l'aggravation de la charge fiscale, portée pour le groupe de 58,4 millions de livres à 135,8 millions par suite du nouveau contrat de *Bougainville Copper* et de l'épuisement des arriérés fiscaux de *Rio Algom*.

	18 avril	Diff.
Imétal	84,60	+ 7,80
Peñarroya	62,60	+ 4
Asturienne	264	+ 3,90
Charter	16,40	+ 2,60
Internat. Nickel	112,50	+ 3,30
R.T.Z.	17,45	+ 3,25
Tanganyika	13,70	+ 1
Union minière	167,50	+ 3
Z.C.I.	3,65	— 0,05
Hutchinson-Mapa	216,10	— 0,90
Kléber	65,50	+ 0,90
Michelin	553	+ 7,50

Le bénéfice net de *Hutchinson-Mapa* a été ramené de 25,6 millions de francs en 1973 à 19,7 millions en 1974, mais après des amortissements augmentés de 3 millions et une provision de 11 millions contre rien pour fluctuation des cours et hausse des prix. Dividende global 12,75 F contre 11,06 F.

Michelin vient d'acheter en Caroline du Sud (Etats-Unis), à Spartenburg, un terrain de soixante-quatre hectares en vue de la construction d'une seconde usine.

Mines d'or, diamants

Bénéfices nets, en milliers de rands, des principales mines pour le premier trimestre (entre parenthèses, les chiffres du quatrième trimestre 1974) : *West Driefontein*, 44.064 (61.917) ; *East Driefontein*, 12.737 (13.757) ; *Free State Geduld*, 28.979 (26.412) ; *President Brand*, 33.728 (23.815) ; *President Steyn*, 15.258 (13.691) ; *Vaal Reefs*, 18.229 (40.031) ; *Western Deep*, 23.084 (36.943) ; *Western Holdings*, 39.101 (22.685) ; *St-Helena*, 865 (19.830) ; *Buffelsfontein* 11.557 (14.363) ; *Stilfontein*, 3.354 (4.165) ; *Hartebeesfonzicht*, 16.871 (21.655) ; *East Rand*, 1.439 (1.525) ; *Harmony*, 13.008 (12.757) ; *Randfontein*, 6.344 (6.374).

	18 avril	Diff.
Angold	223,50	— 3,50
Anglo-American	23	— 1,50
Buffelsfontein	114,80	— 3,30
Free State	169	— 3,80
Goldfields	24,55	+ 3,35
Harmony	45,60	— 0,90
President Brand	139,70	— 6,30
Randfontein	164	— 0,50
Saint-Helena	187	— 4,20
Union Corporation	27,50	— 0,50
West Driefontein	275,60	— 0,90
Western Deep	114,80	— 0,70
Western Holdings	220	inchangé
De Beers	15,50	+ 0,15

Valeurs diverses

Le bénéfice net de *Bic* a été de 22,8 millions pour 1974, contre 39,4 millions. Les frais d'augmentation de capital (5 millions) ont été amortis et une provision de 14,97 millions a été constituée pour risques de la filiale japonaise. Le dividende global sera maintenu à 9,45 F, mais s'appliquera aux actions gratuites (une pour cinq).

	18 avril	Diff.
Air liquide	364,90	+ 11,90
Bic	552	— 5
Club Méditerranée	318	— 2
Europe n° 1 (1)	325	+ 21,20
Arjomari	177	— 2,80
Hachette	145	— 13
L'Oréal	917	+ 31
Presses de la Cité	121	+ 30
St-Gob.-P.-à-M.	151,50	+ 10,70
Skis Rossignol	1 930	+135

(1) Compte tenu d'un coupon de 19,20 F.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 28 décembre 1961

	11 avril	18 avril
Indice général	90,6	92,7
Assurances	120,4	123
Banq. et sociétés financ.	72,2	73,2
Sociétés foncières	85,3	87,1
Sociétés investiss. portef.	91,5	93,4
Agriculture	80	78,6
Aliment., brasseries, distill.	97,9	98,6
Auto., cycles et leurs équip.	72,3	76
Bâtim., matér. constr., T.P.	85,2	88,9
Caoutchouc (ind. et consm.)	79,1	81,3
Carrières salines, charbon	91,1	90,6
Constr. mécan. et navales	89,7	92,1
Hôtels, casinos, thermal.	104,4	108,2
Imprimeries, pap., cartons	81,2	84,2
Magas., compt. d'exportat.	70,6	114,3
Matériel électrique	90	93,8
Métall., cons. des pr. métal	109,5	110,6
Mines métalliques	108	117
Pétroles et carburants	82,4	84,1
Prod. chimiq. et fi.-mét.	116,9	117,5
Services publics et transp.	91,8	92,6
Textiles	72,9	72,3
Divers	101,7	105,6
Valeurs étrangères	90,6	92,5
Valeurs à rev. fixe ss ind.	187,4	
Rentes perpétuelles	72,4	
Rentes amort., fonds gar.	137,3	
Sect. indust. priv. à r. fixe	83,5	
Sect. ind. publ. à rev. ind.	142,3	
Secteur libre	95,8	

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ss ind.	188,2	
Val. franç. à rev. variable	828	842
Valeurs étrangères	670	684

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 28 décembre 1961

Indice général	75,8	78,2
Produits de base	58,1	58
Construction	86,6	88,7
Biens d'équipement	69,4	71,8
Biens de consom. durables	106,8	115,2
Biens de cons. non durabl.	72,7	73
Biens de consom. aliment.	94,5	96,8
Services	111	113,4
Sociétés financières	86,2	88
Sociétés de la zone franc expl. principal. à Pétr.	135,3	138,8
Valeurs industrielles	69,7	71,2

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	284 980	146 450 530
J. Borel	44 830	28 227 870
Michelin	24 270	28 141 120
Perrier	151 625	28 958 066
Carrefour *	8 016	18 661 816
Schnaider *	85 275	17 520 674
Moulinex *	49 425	16 905 787
Aquitaine	35 225	20 124 000

* Quatre séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	14 avril	15 avril	16 avril	17 avril	18 avril
Terme	128 515 684	198 821 818	188 804 313	171 968 282	186 589 508
Comptant R. et obl.	90 740 013	114 748 486	144 168 681	122 819 767	95 856 519
Comptant Actions	52 894 797	80 502 923	53 169 944	77 697 306	121 847 150
Total	272 150 494	393 873 027	386 142 918	372 483 355	405 093 177

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)

Valeurs : Franç.	131,6	132,8	133	134	135,2
Etrang.	123,6	124,8	125,1	127,7	127,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
(base 100, 29 décembre 1961)

Indice gén.	76	76,5	77,3	77,3	78,2

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Nouvelles hausses

Encore une excellente semaine pour Wall Street, qui n'a cédé à la pression des ventes bénéficiaires que vendredi, après huit séances consécutives de hausse. L'indice des industrielles a repassé la barre de 800, pour s'inscrire finalement à 808,43 (+ 18,93 points), soit son niveau le plus élevé depuis juin 1974. L'activité a été intense : 130,8 millions de titres ont changé de mains contre 91,45 millions.

Un tel « punch » n'a pas manqué de surprendre les spécialistes, qui, après la performance de la semaine précédente, s'attendaient à une réaction technique. Si celle-ci n'est intervenue qu'en dernière minute, il faut en attribuer la cause, d'abord, à la multiplication des prévisions de reprise économique pour le troisième trimestre, ensuite, à la baisse record des stocks des entreprises en février, enfin, aux résultats, meilleurs que prévu, des sociétés à fin mars. Tous ces éléments ont contribué à entretenir l'optimisme sur le marché, contrebalançant ainsi largement l'impression défavorable produite par la contraction record du P.N.B., à l'issue des trois premiers mois de l'année, et la baisse de 29 % des ventes de voitures début avril.

	Cours 11 avril	Cours 18 avril
Alcoa	38 3/4	45
A.T.T.	48 7/8	48 3/8
Boeing	21	23 3/4
Chase Man. Bank	32 3/8	33 5/8
Du Pont de Nem.	113	122
Eastman Kodak	94 7/8	101 7/8
Exxon	75	77 3/4
Ford	36 7/8	36 3/4
General Electric	48 1/2	44 1/2
General Foods	23 3/4	23 1/2
General Motors	42 1/2	41 5/8
Goodyear	18 1/2	18 5/8
I.B.M.	205	209 3/8
I.T.T.	19 7/8	20
Kennecott	37 7/8	39
Mobil Oil	39 1/2	39 1/2
Pfizer	32 1/4	34
Schlumberger	109 3/8	*79 5/8
Texaco	24	24 5/8
U.A.L. Inc.	26	28 5/8
Union Carbide	60 3/4	62 1/2
U.S. Steel	60	61 7/8
Westinghouse	14 1/2	14 1/4
Xerox Corp.	69 1/2	73 3/8

* Ex-droit.

LONDRES

Plus 14,7 %

Encouragé par les mesures budgétaires favorables aux exportations et aux investissements productifs et l'excellent comportement de Wall Street, le marché s'est emballé et malgré l'apparition, vendredi, de ventes bénéficiaires, les cours ont monté de 14,7 %, ce qui porte à 135 % le montant de la hausse depuis le début de l'année. Les industrielles se sont distinguées ainsi que les pétroles. Après avoir baissé dans le sillage du métal jaune et à cause de leurs résultats trimestriels décevants, les mines d'or se sont redressées, effaçant, et même au-delà, leurs pertes initiales.

Indices « F.T. » du 18 avril : Industrielles, 339 (contre 295,5) ; mines d'or, 368,5 (contre 355,9) ; fonds d'Etat, 59,21 (contre 59,35).

	Cours 11 avril	Cours 18 avril
Bowater	119	138
Brit. Petroleum	348	400
Charter	140	167
Courtaulds	108	121
De Beers	243	259
Free State Geduld	26 1/2	28 3/8
Gt Univ Stores	162	196
Imp. Chemical	220	242
Shell	224	260
Vickers	126	154
War Loan	25 7/8	25 5/8

ALLEMAGNE

Fléchissement

Après deux semaines de hausse ininterrompue, des dégagements sont intervenus et les marchés ont fléchi de 3,5 % en moyenne.

Le résultat des élections au Schleswig Holstein (pertes subies par le parti chrétien-démocrate), le plan d'assainissement chez Volkswagen et les débuts décevants de la Foire de Hanovre, autant de sujets qui ont alimenté les conversations.

Indice de la Commerzbank du 18 avril : 715,6 (contre 742,2).

	Cours 11 avril	Cours 18 avril
A.E.G.	83,30	89,80
B.A.S.F.	160	157,50
Bayer	130,70	126
Commerzbank	219,50	217,90
Hoechst	144,70	144,10
Mannesmann	254,50	248,20
Siemens	281,20	278,30
Volkswagen	114,50	114,30

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. AFRIQUE
— RHODESIE : M. Ian Smith se déclare prêt à reprendre immédiatement les pourparlers avec les nationalistes.

2-3. ASIE

3. AMÉRIQUES
— BRESIL : la visite de M. Kissinger est attendue sans enthousiasme.

4-5. EUROPE
— PORTUGAL : « La révolution économique portugaise » (II), par Jacqueline Grapin.

6. DIPLOMATIE
— « Le prix des cautions », libre opinion, par Alfred Fabre-Luce.

6-7. POLITIQUE
— « Les communistes, six mois après leur XXIe congrès » (II), par Thierry Pfister.

8. FAITS DIVERS

8. JUSTICE

8. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— REGION PARISIENNE : l'avenir du quartier des Halles.

LE MONDE AUJOURD'HUI
PAGES 9 A 16
— AU FIL DE LA SEMAINE : L'envers du décor, par Pierre Viansson-Ponté.
— Lettre de Bangui : Le messianisme de Boganda et l'omnipotence du maréchal Bokassa.
— PORTRAITS : Trois femmes.
— REVUE DES REVUES, par Yves Florenne : Le souffle de l'Est ; Libertés ; Jacques Copeau inconnu.
— LA VIE DU LANGAGE : Un grand nom de la linguistique moderne : E. Benveniste.

17. DÉFENSE
— La Yougoslavie et la Roumanie ont construit ensemble un avion de combat.

17. MEDECINE

17. RELIGION

17. ÉDUCATION

18-19. ARTS ET SPECTACLES
— CINEMA : *A cause d'un assassinat*, d'Alan Paluka.
— CULTURE : deux expériences de diffusion du cinéma indépendant.

20. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— Les pays industrialisés et le tiers-monde : on déplore à Bruxelles que l'échec de Paris ait été l'occasion d'une rupture entre les Neuf.
— CONFLITS ET REVENDICATIONS : la prime obtenue par les salariés de Renault, le rébus des 140 francs.

22-23. LA SEMAINE FINANCIERE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (11 à 14)
Annonces classées (22) ; Aujourd'hui (17) ; Carnet (20) ; « Journal officiel » (17) ; Météorologie (17) ; Mots croisés (17).

Le numéro du « Monde » daté 19 avril 1975 a été tiré à 560 534 exemplaires.

(Publicité)

L'ASSOCIATION DE SOLIDARITÉ FRANCO-ARABE et NOUVELLES FRONTIÈRES
Feu vert pour l'aventure

Organisent une

SEMAINE FRANCO-ARABE

du 21 au 26 avril 1975

AU CENTRE CULTUREL IRAKIEN
8, rue du Général-Appert, Paris (16e) (Me Porte Dauphine)
Tous les soirs à 20 h 45

Lundi 21 : L'ENSEMBLE « TCHALGHI AL BAGDADI »
de la Troupe de Musique Traditionnelle d'Irak, avec le chanteur Saleh Abdeighafour

Mardi 22 : « L'AUTRE FRANCE »
Un film de Ali Ghalem. Débat avec le metteur en scène après la projection

Mercredi 23 : LE DIALOGUE EURO-ARABE
Débat avec Lotfallah Soleiman, Robert Swann, Louis Terrenoire et Ezzedine Kalak, représentant de l'O.L.P. en France.

Jeudi 24 : TOURISME AU MAGHREB
Films et débats avec les représentants des Offices Nationaux du Tourisme maghrébin à Paris.

Vendredi 25 : MATIERES PREMIERES ET ENERGIE
A la veille du colloque de Rennes, débat avec Guy de Bosschère, Naïm Khader, Bechara Khader, Geneviève Moll et Henri Legros.

Samedi 26 : LE YEMEN
Projection et discussion animée par les groupes Nouvelles Frontières.
LA MUSIQUE TRADITIONNELLE ARABE
Une conférence du docteur Anwar Sobhi Rachid.

Tous les jours, exposition de la nouvelle peinture arabe; disques et livres arabes
Téléphone : 555-37-32 - 705-81-45.

La fiscalité des non-salariés

M. Chirac : la patente va être allégée de 30 % pour le petit commerce

« *Ce que je récuse, c'est le procès d'intention fait aux commerçants accusés de fraude* », a déclaré, le 18 avril, le premier ministre M. Jacques Chirac à l'assemblée générale du Conseil national du commerce (C.N.C.). La question du rapprochement des conditions d'imposition des commerçants, des artisans et des salariés, voulu par la loi Royer, va, en effet, devenir d'actualité puisque le rapport du conseil des impôts à ce sujet doit, les 22 et 23 avril, faire l'objet d'un débat du Conseil économique et social sur l'avis présenté par M. Georges Vedel.

M. Chirac, après avoir déclaré que le chômage, devenu le « *problème prioritaire* » du gouvernement, allait s'aggraver en juin-juillet avec la sortie de classe d'une nouvelle masse de jeunes, a annoncé qu'une « table ronde » sur les baux commerciaux réunissant M. Lecanuet, ministre de la justice, M. Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, et les représentants des commerçants et des propriétaires se tiendrait en juillet prochain. « *Prouvez-moi*, a-t-il dit, *que le système est mauvais et faites-moi des propositions.* » A propos de la patente, le premier ministre a confirmé que la réforme n'aura pas globalement pour effet de majorer la charge fiscale. « *Pour le petit commerce de détail, la patente sera allégée de 30 % environ.* » Une partie de la patente sera départementalisée et de nouvelles dispositions éviteront que les commerces installés dans le centre des villes ne soient trop lourdement taxés.

De son côté, M. Francis Pecresse, qui a été réélu président du C.N.C., a souligné que « *la baisse de l'activité et le blocage des marges conduisent à une rupture : ou bien le commerce va procéder à des licenciments, ou bien la distribution en prendra à son aise avec les prix* ». M. Pecresse a toutefois précisé qu'il ne croyait pas à l'efficacité d'une relance par la consommation — « *Une baisse de la T.V.A. coûte très cher et, même massive, son efficacité est douteuse* », — se montrant partisan de baisses « ponctuelles » sur certains produits.

[Pour compréhensible qu'ait été le désir de M. Chirac de se montrer aimable envers ses hôtes, son propos ne peut manquer de surprendre. Peut-on, s'agissant de la fraude fiscale de la plupart des commerçants et des artisans, parler de « *procès d'intention* » *le jour même* où le CERC (Centre d'étude des revenus et des coûts) indique, en réponse à une demande du gouvernement, que les entrepreneurs individuels sont loin de déclarer au fisc la moitié de leurs revenus (« le Monde » du 19 avril) ? Peut-on avoir des doutes sur l'évolution en cours alors que le conseil des impôts indique — dans l'étude que discute mardi le Conseil économique et social — qu'au fil des années « l'allégement de la contribution relative des artisans et des petits commerçants » entraîne « une augmentation corrélative de la part [d'impôt sur le revenu] acquittée par les salariés » ?

M. Vedel, dans le projet d'avis qu'il soumet à l'Assemblée du palais d'Iéna, note, lui aussi, que « la connaissance des revenus [de ces contribuables] n'a pas sensiblement progressé ces dernières années » et qu' « il n'apparaît pas que la justice exige un nouveau transfert de la charge fiscale ». A titre d'exemple, l'institution d'une franchise et d'une décote sur la T.V.A. due par les petits commerçants et artisans rapporte déjà à ceux-ci un supplément de revenu de l'ordre de 1 milliard de francs par an.

M. Chirac souhaite peut-être alléger encore la charge fiscale de groupes sociaux qui fournissent à la majorité actuelle une partie non négligeable de sa clientèle électorale. C'est un dessein politique à justifier comme tel, mais qui ne gagne guère à se fonder sur un refus de reconnaître la réalité. — G. M.]

Les cadres C.F.D.T. nuancent leurs positions sur la hiérarchie des salaires

Lucidité et réalisme sont parmi les mots qui reviennent le plus souvent dans les rapports présentés au troisième congrès de l'Union confédérale des ingénieurs et cadres (U.C.C.) de la C.F.D.T., qui se tient à Paris du 18 au 20 avril.

Cette modération peut surprendre, s'agissant en particulier de questions comme la hiérarchie des salaires, à propos de laquelle la C.F.D.T a pris, dans un passé récent, des positions avancées, qui ont suscité de vives polémiques avec la C.G.T.

L'inflexion de la position des cédétistes correspond à la fois à un souci de réalisme syndical et à un approfondissement de l'analyse politique et économique. M. Roger Faist, qui a été la cheville ouvrière de l'Union des cadres depuis sa création, en 1967, et M. Pierre Vanlerenberghe, qui doit lui succéder au secrétariat général, ont tous deux insisté sur la nécessité d'« *éviter la fuite dans l'idéologie* ». « *Comment mettre en route les cadres, si ce n'est en partant, comme pour les autres travailleurs, de leurs revendications concrètes de salariés ?* »

Le réalisme n'implique pas, bien sûr, d'enfermer les cadres dans des revendications corporatistes de statut ou de défense d'avantages acquis ; mais, « *à travers un débat explicatif, à traduire leurs aspirations en revendications mettant en cause le système économique et politique* ». Ainsi, sur la hiérarchie des salaires, les cadres C.F.D.T., qui se sont récemment rapprochés des cadres de la C.G.T., préconisent le maintien du pouvoir d'achat pour tous et une progression différenciée, c'est-à-dire plus importante et plus rapide pour les bas et moyens salaires que pour les hauts.

« *Non que nous soyons opposés à l'attribution de sommes égales pour tous dans certaines situations ou certaines conjonctures*, explique M. Vanlerenberghe. *Mais parce qu'en ne garantissant pas le pouvoir d'achat pour les cadres on s'interdit l'accord du plus grand nombre de cadres sur l'idée d'une progression différenciée.*

Cette modération n'est pas seulement pédagogique ou tactique. M. Faist rappelle, dans son rapport, qu'il n'existe pas de « *hiérarchie de salaires objective* » et qu'il n'est pas question de régler le problème des inégalités en le réduisant à des transferts entre catégories de salariés. C'est pourquoi il préconise des initiatives syndicales sur « *la publicité des revenus, l'imposition des plus-values, la mise en évidence du traitement de faveur des revenus du capital et la dénonciation de l'évasion fiscale légalisée ou pas* ».

« *On ne construit pas un mouvement social contre les rapports hiérarchiques, mais sur un terrain où ils seront posés et où des modifications pourront être introduites.* » Pour les dirigeants de l'U.C.C., ce terrain est celui des conditions de travail. En incitant les salariés à débattre ensemble de l'organisation concrète de leur activité, il est possible de leur faire prendre conscience, « *au-delà de leurs différences hiérarchiques ou de savoir* », du type de division du travail qu'ils subissent chaque jour.

L'objectif, ici comme dans le *débat sur la hiérarchie des salaires*, est le même : réduire progressivement les « *distances sociales* » entre les différentes catégories de salariés.

J.-M. D.

● *Incident vendredi soir à la « Tribune libre » de FR 3*, la C.G.T., à qui les organisateurs de cette émission avaient interdit d'utiliser des documents vidéo pour illustrer certains thèmes de revendications des « travailleurs, que Françoise Giroud connaît *mal* » — en *s'appuyant sur le* règlement de la « libre expression », — a dénoncé cette « censure ». Les organisateurs ont indiqué, à la fin de la « Tribune libre », que le passage de cette protestation à l'antenne était la preuve du libéralisme qui présidait à la conception de ce programme.

A B C D F G H

Au Vietnam du Sud

Les révolutionnaires se sont emparés du port de Phan-Thiet

Le port de Phan-Thiet, capitale de la province de Binh-Thuan, est tombé dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 avril entre les mains des forces révolutionnaires, annonce-t-on de source militaire à Saigon. La ville avait été abandonnée au début du mois par les forces gouvernementales, mais celles-ci s'y étaient par la suite réinstallées. Elles avaient été rejointes ces derniers jours par les unités venues de Phan-Rang, tombée le 16 avril. On est sans nouvelles du général Nguyen *Vinh Nghi*, qui commandait ces dernières unités. Avec la chute de Phan-Thiet, c'est la dix-neuvième province sud-vietnamienne dont les forces révolutionnaires s'assurent le contrôle.

Les combats se poursuivent, d'autre part, dans le secteur de Xuan-Loc, considéré comme essentiel pour la défense de Saigon. L'artillerie des forces révolutionnaires a bombardé l'agglomération et l'aviation gouvernementale est intervenue. Selon l'agence Reuter les forces révolutionnaires ont en fait tourné la position de Xuan-Loc et progresseraient en direction de la base aérienne de Bien-Hoa, qui a déjà subi des bombardements de l'artillerie lourde.

● A SAIGON, de nouvelles personnalités, en particulier l'ancien président du Sénat sud-vietnamien, M. Nguyen Van Huyen, ont réclamé le départ du président Thieu. Celui-ci a nommé *conseiller spécial de la présidence* le général Tran Thien Khiem, ancien premier ministre.

L'évacuation des Américains de Saigon se poursuit. L'agence France-Presse rapporte que l'opération se fait avec discrétion, les Américains étant convoyés de nuit, une fois les rues vidées par le couvre-feu, vers l'aérodrome où les attendent des avions de transport militaire de type C-141.

« De nouvelles négociations de paix ne seront possibles qu'après le règlement de nos divergences avec les États-Unis » *déclare M. Rabin*

M. Yigal Allon, ministre des affaires étrangères israélien est attendu lundi 21 avril à Washington où il rencontrera M. Henry Kissinger. Cette entrevue marque la reprise du dialogue israélo-américain, interrompu depuis l'échec de la dernière mission du secrétaire d'Etat américain au Proche-Orient. M. Kissinger ne cache pas qu'il n'est nullement question pour lui d'une nouvelle « navette » dans la région. Ainsi, dans l'optique américaine, c'est en prévision d'une éventuelle reprise de la conférence de Genève en juin que ces pourparlers se dérouleront. M. Allon souhaite rétablir un climat de confiance entre Israël et les Etats-Unis.

Pour sa part, M. Yitzhak Rabin, premier ministre israélien, s'y emploie aussi. C'est ainsi qu'il a accordé vendredi 18 avril au quotidien *Maariv* une interview dans laquelle il a déclaré notamment : « *Ce n'est qu'après le règlement de nos divergences avec les Etats-Unis qu'il sera possible d'examiner la possibilité de nouvelles négociations pour la paix. Une coopération et une entente étroite entre Israël et les Etats-Unis sont une condition* sine qua non *pour éviter une nouvelle guerre.* » Le chef du gouvernement israélien a confirmé d'autre part que « *toutes les armes américaines au sujet desquelles des contrats ont été signés continuent d'arriver en Israël selon le rythme de livraison prévu.* »

Au Caire cependant l'hebdomadaire *Akhbar el Yom* annonce, ce samedi 19 avril, qu'un sommet quadripartite groupant le président Sadate, le président Assad de Syrie, le roi Khaled d'Arabie Saoudite et M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., se tiendrait lundi 21 avril à Ryad. On a annoncé, d'autre part, à Amman vendredi que le roi Hussein de Jordanie a quitté sa capitale vendredi après-midi à destination de Ryad, accompagné de M. Zeid Rifai, premier ministre jordanien.

D'autre part M. Ismaïl Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, a quitté ce samedi 19 avril Le Caire pour Moscou où il effectuera une visite de deux ou trois jours.

DES DÉTENTIONS ARBITRAIRES SERAIENT PRATIQUÉES PRÈS DE MARSEILLE

De *notre correspondant*

Marseille. — La révélation de la disparition d'un ressortissant marocain, M. Mohamed Cherif, par l'un de ses avocats, Me Sixte Ugolini, du barreau de Marseille, suscite depuis vendredi de profonds remous.

A cette occasion, plusieurs membres du barreau de Marseille et la section locale du Syndicat des avocats de France dénoncent l'existence dans le quartier de la Joliette d'un centre d'hébergement clandestin, permettant des incarcérations arbitraires.

M. Cherif, trente ans, vivait en France depuis quatre ans de ses revenus d'employé chez un patron pêcheur de Marseille, chez lequel il travaillait régulièrement, sa situation étant parfaitement légale.

Le 11 avril dernier, à 15 heures, il était convoqué par la police et n'a plus été revu depuis cette date, ni par ses amis, ni par ses voisins, ni par son employeur. Malgré ses démarches, Me Ugolini n'obtenait aucune précision officielle. Mais des amis du ressortissant marocain affirmaient que M. Cherif était retenu sans motif officiel au centre d'hébergement de la Joliette et disaient avoir pu prendre un contact clandestin avec lui. M. Cherif avait été détenu, non pas dans un centre officiel mais dans un centre « parallèle » proche de la gare maritime d'Arenc, dans le quartier de la Joliette, où, toujours d'après ses amis, seraient détenus non seulement des personnes frappées d'expulsion, mais d'autres travailleurs immigrés qui attendent que l'on statue sur leur sort.

Vendredi 18 avril, en fin de soirée, la préfecture de police des Bouches-du-Rhône a rendu public un communiqué qui reconnaît en fait qu'une procédure d'expulsion est en cours contre M. Cherif, mais sans la justifier pour autant : « *L'intéressé*, dit le communiqué, *a fait l'objet le 10 mars 1975 d'une décision de refus de séjour prise en application de l'ordonnance du 2 novembre 1945. Le rapatriement de l'intéressé vers son pays devait avoir lieu le 16 avril par le port de Sète. Compte tenu des vérifications faites à la demande d'un membre du bureau de Paris, il a été décidé de reporter la décision et, par conséquent, de laisser cet étranger en liberté.* » Mais personne ne l'a revu depuis cette date.

Pour ce qui concerne le centre d'hébergement d'Arenc, la préfecture de police affirme qu'il ne s'agit pas d'un centre « parallèle ». « *C'est un centre d'hébergement dans lequel sont placées quelques personnes (elles étaient vendredi matin quarante et une) pour quelques heures, voire quelques jours. Ces personnes appartiennent à deux catégories : les unes sont sous le coup d'une mesure de refoulement dès leur arrivée, les autres sont sous le coup d'une mesure d'expulsion.* » Mais personne n'a parlé de la troisième catégorie dont semble faire partie M. Chérif. Et il n'est pas le seul, car depuis vendredi d'autres témoignages commencent à être diffusés.

La section de Marseille du Syndicat des avocats de France a dénoncé, à l'occasion d'un long communiqué, l'existence de ce centre quasi clandestin, où les détentions sont pour le moins arbitraires et imposées dans des conditions d'hygiène très précaires. Certaines sources permettent de situer ce centre dans un hangar en face de la gare d'Arenc, à la *hauteur du poste 68*. Et depuis ce samedi matin circule à Marseille une photographie réalisée en cet endroit et qui montre des gendarmes entraînant une personne sur la passerelle qui conduit à l'accès d'un navire à quai.

Des plaintes pour incarcération arbitraire ont été déposées et d'autres vont suivre. Elles concernent notamment des détenus étrangers libérés après avoir été jugés par des juridictions régulières et remis directement à la police à leur levée d'écrou... pour vérifier leur situation administrative.

En mer du Nord

UN NAVIRE D'ÉTUDES FAIT NAUFRAGE

Dix-huit morts

Le Compass-Rose III, un navire utilisé pour des études des fonds de la mer du Nord, a fait naufrage au large des côtes écossaises à une date indéterminée (mais postérieure au 7 avril dernier) avec dix-huit hommes à bord, dont plusieurs Français. La catastrophe s'est probablement produite à 40 ou 55 kilomètres des côtes écossaises, au large de Fraserburgh (un port situé à une soixantaine de kilomètres au nord d'Aberdeen), dans une zone particulièrement dangereuse.

Le *Compass-Rose III*, battant *pavillon panaméen*, était la propriété de la compagnie C.R. Lines. Il avait été affrété, par l'intermédiaire du courtier Saunier maritime (de Marseille) agissant comme armateur, par Ménard Marine. Cette société avait été chargée par Total Oil Marine Limited (la filiale de la Compagnie française des pétroles pour la zone britannique de la mer du Nord) de faire un levé géophysique et géotechnique détaillé des fonds marins sur le tracé envisagé pour le pipe-line qui reliera le gisement de gaz de Frigg à Saint-Fergus, sur la côte écossaise (à une cinquantaine de kilomètres au nord-est d'Aberdeen). Des spécialistes de l'Omnium technique de transport par pipe-line (O.T.P.), de la Compagnie générale de géophysique (C.G.G.), du bureau d'études industrielles et de coopération de l'Institut français du pétrole (BEICIP) et de Decca Survey Limited participaient également à ces études.

UN BATEAU DE TOURISME COULE SUR LE RHIN : PLUS DE VINGT MORTS

Cologne (*A.F.P.*). — Une tragédie s'est déroulée dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 avril sur le Rhin, à Cologne, à bord du mini-paquebot néerlandais *Princesse Irène*, qui a pris feu et coulé, entraînant avec lui plus de vingt personnes âgées, dont certaines étaient paralytiques.

Selon la police, le nombre des morts se situerait entre vingt-quatre et vingt-sept. Sur la centaine de passagers, quarante-quatre ont pu être sauvés et trente-six autres ont été blessés et hospitalisés.

Victime d'un accident de la route

ISIDORE RENOUARD député d'Ille-et-Vilaine EST DÉCÉDÉ

Isidore Renouard, député républicain indépendant de la quatrième circonscription d'Ille-et-Vilaine, a *été victime*, vendredi après-midi 18 avril, d'un accident de la route en Loire-Atlantique. Le parlementaire dont la voiture a dérapé sur la chaussée glissante, devait décéder durant son transfert à l'hôpital de Nantes.

[Né le 2 février 1910 à Langon (Ille-et-Vilaine), Isidore Renouard a fait ses études au petit séminaire de Châteaugiron, près de Rennes. Commerçant en produits du sol, il était maire de Langon depuis 1947. Elu conseiller général de Redon, puis député de la quatrième circonscription d'Ille-et-Vilaine en 1958 avec l'étiquette M.R.P., il s'est inscrit au groupe des républicains indépendants après sa réélection à l'Assemblée nationale en 1962. Réélu dès le premier tour député en 1967 et 1968, il a, en revanche, été battu aux élections cantonales de mars 1970 par un candidat centriste. Réélu au second tour des élections législatives de mars 1973, Isidore Renouard était membre de la commission de la production et des échanges. Il avait rapporté en novembre 1974 le projet de loi organisant un régime de garantie contre les calamités agricoles dans les D.O.M. Isidore Renouard avait été également élu, à quatre reprises, secrétaire de l'Assemblée nationale en 1967, 1968, 1969 et 1970.

Son suppléant, M. Edouard Simon, maire de Lieuron, lui *succédera pour* siéger à l'Assemblée nationale.]